

Le Monde

LE MONDE INITIATIVES

■ Mutisme autour des 35 heures

■ Emploi : 12 pages d'annonces classées



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16761 – 7,50 F - 1,13 EURO — MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Le nouveau désordre africain

L'actuelle génération de dirigeants africains, incapables d'unité, ne semble *pas plus porteuse d'exemple que l'ancienne*. L'Afrique centrale ne se remet pas de la tragédie rwandaise, alors que les députés français devaient publier un rapport soulignant les *« carences »* et les *« erreurs »* de l'action menée par François Mitterrand au Rwanda de 1990 à 1994. Notre enquête p. 12 et 13, et nos informations p. 3

Toulouse et la mort d'Habib

Des affrontements se sont étendus à *plusieurs quartiers de la ville dans la* nuit de lundi à mardi après la mort du jeune Habib, tué par la police. Reportage. p. 10

La droite et la scission du FN

Alors que les mégrétistes officialisent la création d'un Front national *bis*, l'UDF et le *RPR* tentent, en Rhône-Alpes, d'empêcher la réélection de M. Millon *à la tête du conseil régional*. p. 32

Les chercheurs face à M. Allègre

Le représentant de M. Allègre a prévenu les 700 membres du CNRS, réunis à Paris : *« Si cette journée ne débouche pas sur des propositions innovantes »*, le CNRS en sera très affaibli. p. 22

Duel LVMH-L'Oréal

Les deux champions de la beauté se disputent la suprématie mondiale avec deux stratégies différentes : logique de distributeur de luxe pour LVMH, et logique d'industriel des cosmétiques pour L'Oréal. p. 17

Ce réveillon n'existe pas

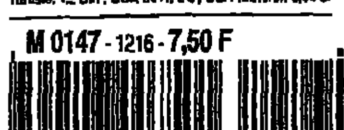
Plutôt qu'un réveillon à date fixe, un conte cruel, repas imaginaire né des vadrouilles gourmandes de notre chroniqueur gastronomique. p. 23 et la chronique de Pierre Georges p. 32

Rodtchenko, entre art et propagande

Il voulait rapprocher l'art et la mécanisation pour créer un « homme nouveau » et fut laminé par le stalinisme. La Kunsthalle de Düsseldorf consacre une rétrospective au père du constructivisme russe. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1216 - 7,50 F



Chômeurs, nucléaire : Jospin se ressaisit

- RMI et Allocation de solidarité : 3 % de plus au 1er janvier 1999 et un « rattrapage » pour 1998
- Nucléaire : le premier ministre place le « lobby » sous surveillance
- Retraites des fonctionnaires : un rapport du Plan prévoit l'explosion du système

BOUSCULÉ par Jacques Chirac, qui effectue un retour en force sur la scène intérieure, aux prises avec une majorité « plurielle » contestataire – les communistes sur le social, les Verts sur le nucléaire –, ainsi qu'avec des difficultés parlementaires et sociales, Lionel Jospin s'efforce de reprendre la main. Mardi 15 décembre sur RTL, le premier ministre a annoncé *un relèvement de 3 % des minima sociaux* (RMI et allocation de solidarité spécifique) au 1er janvier 1999 avec effet rétroactif depuis le 1er janvier 1998. Cette augmentation *et ce « rattrapage » coûteront au total* 2,5 milliards de francs.

Lionel Jospin estime que l'objectif de croissance fixé pour 1999 (2,7 %) sera *« plus difficile à atteindre »* que celui de 1998 (3 %). Il se prononce en faveur d'un nucléaire *« raisonnable, contrôlé, maîtrisé et expertisé »* et se propose de mettre fin à un système *« opaque, secret, fondé sur un lobby »*. Il considère la *« crise grave »* que traverse le Front national comme *« une bonne nouvelle pour la démocratie »*. Répondant à l'offensive du président de la République, il affirme que Jacques Chirac *« emprunte »* beaucoup *« au discours et à la pratique »* du gouvernement.





Par ailleurs, un rapport du Commissariat général du Plan prévoit une explosion, à terme, des régimes de retraites. Selon ces scénarios, il manquerait 60 milliards de francs en 2010 pour payer les retraites des fonctionnaires de l'Etat et 281 milliards en 2040.

Lire pages 6 à 8 et notre éditorial page 15

Bill Clinton évoque à Gaza le droit à l'autodétermination des Palestiniens

BILL CLINTON n'est pas parvenu, mardi 15 décembre, à convaincre le premier ministre israélien d'engager un nouveau retrait de Cisjordanie et à libérer des prisonniers politiques palestiniens, conformément à l'accord de Wye River conclu le 23 octobre. La rencontre entre Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou, à Erez, au point de passage entre Gaza et Israël, a tourné court. La veille, lundi, le congrès palestinien avait pourtant confirmé l'abrogation des articles de la Charte palestinienne prônant la destruction d'Israël, en présence de M. Clinton. A l'issue de ce vote, le président américain a, pour la première fois, évoqué le droit à l'autodétermination des Palestiniens. *« Derrière vous, une histoire de dépossession et de dispersion*, a-t-il déclaré. *Devant vous, la possibilité de construire votre avenir sur votre propre terre. »*

Lire page 2

En Suède, la social-démocratie rembourse le Viagra

STOCKHOLM
de notre correspondant

Heureux Suédois ! L'Etat ne lésine pas sur leur bien-être sexuel. Que les quelque 200 000 hommes atteints d'impuissance se rassurent, le Viagra leur sera remboursé selon le système en vigueur pour la grande majorité des médicaments. La Suède est le seul pays, parmi la quarantaine ayant déjà *autorisé la vente de la pilule bleue, à lui réserver* ce traitement de faveur.

Considéré ailleurs comme un « produit de confort », le sildénafil (nom pharmacologique du Viagra) ne pouvait pas échapper aux principes suédois d'égalité et de justice sociales, maintenus tant bien que mal par les autorités en dépit de considérables coupes budgétaires ces dernières années. Cette austérité fait certes dire aux esprits chagrins que l'argent du contribuable pourrait guérir en priorité d'autres maux que les dysfonctions érectiles. Mais ces voix-là n'ont pas été entendues au royaume de la social-démocratie.

« Il faut que les moins favorisés et les plus riches puissent avoir accès aux mêmes médicaments », explique Robin Lapidus, porte-parole de l'Office national des assurances sociales. A raison d'une absorption de quatre pilules par mois – moyenne établie par le fabricant, l'américain Pfizer, à partir d'une étude sur la sexualité des Suédois –, le Viagra reviendra tout de même à 3 120 couronnes (2 230 francs) par an pour un consommateur régulier. Le gouvernement a donc estimé *justifié de traiter l'impuissance au même* titre que l'ulcère ou la dépression. En Suède, tous les médicaments remboursables sont payés à 100 % par le patient jusqu'à un montant de 400 couronnes (286 francs). Puis *l'Etat prend en charge de 50 % à 75 % du* prix, jusqu'à ce que la même personne dépense l'équivalent de 930 francs de médicaments en moins de douze mois. Au-delà de cette somme, le patient peut obtenir gratuitement à la pharmacie tout ce qui lui est prescrit jusqu'à expiration des douze mois.

Ce système coûte 14 milliards de couronnes *(10 milliards de francs) par an à l'Etat*, précise Bjarne Almström, directeur à l'Office des assurances sociales. D'après ses calculs, le Viagra ne devrait toutefois pas alléger les caisses publiques au delà de 107 millions de francs par an. En réalité, il en coûtera huit fois plus cher, avertit l'association nationale des conseils généraux, qui sont responsables *des dépenses pharmaceutiques de leurs* administrés. Une estimation exagérée, à en croire le peu d'entrain manifesté par les Suédois à expérimenter le nouveau médicament lors de son premier mois de mise en vente : *un dixième seulement des premiers clients* potentiels y ont eu recours.

Il n'y a donc pas de ruée sur le Viagra en Suède, contrairement aux Etats-Unis. Mais déjà quelques excès, comme ailleurs... Com*ment interpréter autrement* la dizaine d'ordonnances délivrées par des médecins portant sur 100, voire 120 pilules par patient ? On évoque l'hypothèse d'un marché noir à destination de l'étranger. L'Office national de la santé va faire la morale à ces médecins peu regardants, tout comme elle a tancé récemment ceux qui proposaient la pilule bleu *pâle sur Internet. La générosité suédoise a* des limites...

Antoine Jacob

Les secrets de la scientologie

TROIS ANS après le procès *de Lyon, les dirigeants de* l'Eglise de scientologie devront-ils à nouveau comparaître devant un tribunal ? La cour d'appel de Paris a ordonné, lundi 14 décembre, la *reconstitution d'un dossier d'instruction* sur la secte, dont de nombreuses pièces avaient mystérieusement disparu en octobre. Cette affaire relance le débat sur une « Eglise » suspectée d'infiltrer les lieux de pouvoir, en France et en Allemagne. Revendiquant huit millions d'adeptes dans le monde, la scientologie, reconnue comme religion aux Etats-Unis et classée comme secte en France, disposerait d'un service de renseignement *destiné à « contrer »* les menaces extérieures.

Lire page 9

POINT DE VUE

Comment la France criminalise les Corses

par Gabriel-Xavier Culioli

LE mardi 8 décembre à 6 heures, trois policiers de la direction nationale de répression du terrorisme (DNAT) ont perquisitionné mon domicile parisien, à la recherche d'armes et d'un ordinateur, sur commission rogatoire du juge Bruguières. Puis ils m'ont amené rue des Saussaies et m'ont placé en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac. J'ai été interrogé durant plus de quatre heures sur mon passé militant, mes proches, mes idées.

Je précise que j'ai été l'un des premiers à m'élever en Corse contre la dérive mafieuse et à dénoncer le racket qui se pratiquait sous la forme d'un impôt révolutionnaire. Sans rien renier de mon combat pour la reconnaissance du peuple corse et de sa langue, je ne me suis jamais reconnu dans les méthodes et les meurtres perpétrés par une frange du mouvement *nationaliste, d'ailleurs soutenu par* divers gouvernements successifs. Est-il besoin d'ajouter que l'assassinat du préfet Erignac m'a choqué autant que m'ont choqué les *dizaines de meurtres impunis* perpétrés en Corse, parfois avec la complicité passive des autorités.

Ma mise en garde à vue serait totalement grotesque si elle ne *s'inscrivait pas dans un processus* de criminalisation d'une communauté entière, effectuée dans l'indifférence journalistique la plus totale. Sous le prétexte de rétablir un Etat de droit – il était temps, après des décennies d'incurie –, le gouvernement est en train d'instaurer un état d'exception qui rend tout citoyen français d'origine corse potentiellement complice de l'assassinat du préfet Erignac.

La DNAT a procédé à plus de cinq mille auditions, plus de deux mille trois cents gardes à vue visant des franges de plus en plus larges de la population corse.

Lire la suite page 16

Gabriel-Xavier Culioli *est écrivain.*

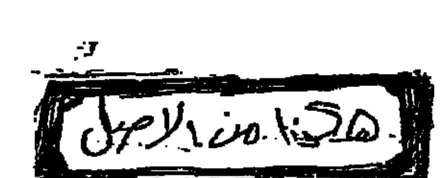
« Parisien » du dimanche



JEAN-PIERRE COURCOL

LE GROUPE Amaury veut accélérer son développement sous l'impulsion de son nouveau directeur général, Jean-Pierre Courcol. Objectifs : le lancement d'une édition dominicale du *Parisien* et l'implantation dans la presse quotidienne régionale. Noël Couëdel, l'un des principaux artisans du redressement du *Parisien*, rejoint Canal Plus.

Lire page 12



PROCHE-ORIENT La rencontre qui a réuni, mardi 15 décembre, Yasser Arafat, Bill Clinton et Benyamin Nétanyahou à Erez, point de passage entre Gaza et Israël, n'a pas permis de relancer l'accord de Wye conclu le 23 octobre. Deux des mesures prévues sont actuellement gelées par Israël : la libération de prisonniers politiques palestiniens et un nouveau retrait de Cisjordanie. ● M. NÉTANYAHOU, qui se trouve menacé par une motion de censure dont la discussion est prévue à la Knesset pour le 21 décembre, met en avant les manifestations organisées par les Palestiniens depuis deux semaines en Cisjordanie pour justifier la non-application de l'accord de Wye River. ● M. CLINTON s'était, la veille, adressé à un congrès palestinien qui avait entériné l'abrogation des passages de la charte prônant la destruction d'Israël. M. Clinton avait évoqué le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

Bill Clinton n'est pas parvenu à faire fléchir Benyamin Nétanyahou

La visite du président américain en « Palestine » a été vécue par l'Etat hébreu comme une remise en cause de sa relation privilégiée avec les Etats-Unis. Le premier ministre israélien a refusé d'engager le nouveau retrait de Cisjordanie prévu par l'accord de Wye River

UN DISCOURS controversé du président des Etats-Unis à Gaza, lundi, une nuit suivante de vaines négociations israélo-américaines et un sommet ouvert mardi 15 décembre, au matin, tournant court après moins d'une heure de discussions : au troisième et dernier jour de son voyage au Proche-Orient, Bill Clinton paraît ne pas avoir réussi à réduire la fracture apparue, depuis plusieurs semaines, entre Washington et Jérusalem. Rien de ce qu'il a tenté pour amener Benyamin Nétanyahou à se montrer plus conciliant à l'égard des Palestiniens et de Yasser Arafat n'a trouvé grâce aux yeux du premier ministre d'Israël, de plus en plus crispé dans ses exigences.

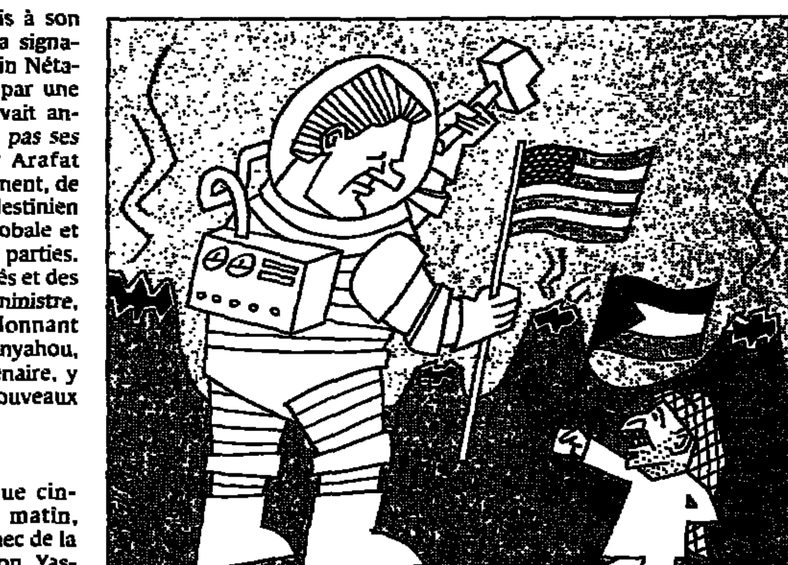
Les prisonniers, dont la rue palestinienne, avec insistance et parfois violence, demande l'élargissement ? Malgré l'avis des services de sécurité israéliens qui, unanimes et diserts, pressentent que ce dossier est susceptible de dangereux développements, Israël n'en libérera pas plus que les sept cent cinquante qu'il a promis de libérer à Wye River, en octobre, et qu'en tout état de cause les prisonniers dits « de sécurité » – des prisonniers politiques impliqués dans des violences sanglantes – ne feront pas partie du lot. La reprise par l'armée israélienne du retrait d'une partie de la Cisjordanie occupée ? Pas question tant que Yasser Arafat ne remplit pas les conditions que Benyamin Nétanyahou veut lui imposer.

Aucunes conditions autres que celles figurant dans l'accord de Wye River ne sont normalement opposables au président de l'Autorité palestinienne. Mais à son retour en Israël, après la signature de l'accord, Benyamin Nétanyahou, pris à la gorge par une partie de sa coalition, avait annoncé qu'il ne remplirait pas ses engagements si Yasser Arafat n'acceptait pas, notammment, de ne plus parler d'Etat palestinien avant une négociation globale et définitive entre les deux parties. Depuis, au fil des difficultés et des énervements du premier ministre, la liste s'est allongée, donnant l'impression que M. Nétanyahou, quoi que fasse son partenaire, y ajouterait toujours de nouveaux codicilles.

MOTION DE CENSURE

Il n'a fallu que quelque cinquante minutes, mardi matin, pour prendre acte de l'échec de la rencontre entre Bill Clinton, Yasser Arafat, et Benyamin Nétanyahou. Cette rencontre devait, initialement, se tenir dans la nuit de lundi à mardi, mais elle avait été reportée au mardi matin pour tenter de surmonter les divergences opposant encore Américains et Israéliens. Les premiers demandaient à leurs interlocuteurs que l'armée israélienne respecte le calendrier des retraits de Cisjordanie dressé à Wye River ; ils demandaient aussi que l'Etat hébreu assouplisse sa position à l'égard des prisonniers. Les négociateurs des deux pays ont travaillé toute la nuit pour tenter de trouver une formule adroite sauvegardant les intérêts et les susceptibilités des uns et des autres.

Mardi matin, lorsque le sommet a débuté, on pouvait croire qu'ils y étaient arrivés. Mais en



quittant la séance, près d'une heure plus tard, Yasser Arafat, silencieux, disait qu'il n'en était rien. Dix minutes plus tard, le président Clinton quittait lui aussi la séance, déclarant, contre toute évidence : « J'ai obtenu ce que j'étais venu chercher ; je pense que nous sommes revenus sur les rails. »

M. Nétanyahou, y aurait-il même été disposé, ne pouvait en vérité rien céder. Lundi 21 décembre, les députés israéliens doivent discuter d'une motion de censure déposée contre le gouvernement la semaine dernière. Tout indique que M. Nétanyahou n'a plus de majorité arithmétique : députés de droite et d'extrême droite, qui forment le socle de la coalition gouvernementale, sont profondément divisés par les concessions, selon eux, déjà exorbitantes, accordées aux Palestiniens par le premier ministre. Paralysé, attaqué sur sa gauche comme sur sa droite, M. Nétanyahou en est à rechercher une majorité au coup par coup, tentant de convaincre les uns et les autres qu'il convient de le soutenir.

IMPATIENCES

De nouvelles concessions aux Palestiniens étaient dans ces conditions impossibles, du moins aussi longtemps que l'étape de la motion de censure n'était pas franchie. Il paraît désormais probable que les Israéliens seront rapidement appelés à aller aux urnes. S'il veut conserver toutes ses chances sinon de gagner, du moins de combattre honorablement, M. Nétanyahou ne pouvait pas, une nouvelle fois, s'aliéner les cadres des partis qui le soutiennent, majoritairement opposés au processus en cours.

Pris entre les exigences israéliennes et les impatiences palestiniennes, Bill Clinton a vainement tenté une nouvelle médiation. Les Israéliens, convaincus que le président américain – qu'un officiel a qualifié sans vouloir l'en féliciter de « président peace now » – est affaibli par la procédure d'impeachment – destitution – lancée contre lui, ne lui ont rien facilité. Cette mauvaise façon, cependant, pourrait se révéler moins décisive qu'il n'y paraît. La profonde et déjà longue exaspération des officiels de Washington devant l'attitude israélienne indique que l'affaire dépasse de loin les seuls mauvais rapports entre un président américain en presque fin de mandat et un premier ministre à l'avenir très incertain.

Georges Marion

Un congrès illustrant le rapprochement palestino-américain

GAZA
de notre envoyé spécial

En présence de Bill Clinton, un congrès, réunissant à Gaza quelque 1 500 membres du Conseil national palestinien (CNP) et de diverses organisations affiliées à l'OLP, a confirmé, lundi 14 décembre, l'annulation des clauses de la Charte de l'OLP qui impliquent la destruction d'Israël. Le gouvernement israélien de Benyamin Nétanyahou en avait fait une condition à la poursuite du processus de paix. Les détails de la procédure avaient été négociés par les diplomates américains pour s'assurer qu'elle trouverait grâce aux yeux d'Israël.

La réunion a en fait surtout illustré le spectaculaire rapprochement américano-palestinien. Dans un discours inspiré, qui lui a valu les louanges de la plupart des délégués, mais qui a irrité les dirigeants de l'Etat hébreu, Bill Clinton a presque ouvertement manifesté son exaspération face à son interlocuteur israélien. Il a invité les Palestiniens à s'adresser directement au peuple israélien *(lire ci-contre)*.

« Il faut reconnaître qu'aucun côté n'a le monopole de la souffrance », a dit M. Clinton. En établissant un parallèle entre les souffrances des enfants palestiniens, privés de leur père emprisonné en Israël, et celles des parents de victimes d'actes commis par des terroristes palestiniens, il a apporté un spectaculaire soutien à ce qui est devenu, au fil des derniers mois, l'exigence centrale des Palestiniens : la libération des prisonniers détenus en Israël. Mais il a aussi provoqué la colère des dirigeants israéliens. M. Nétanyahou a indiqué qu'il ferait part à M. Clinton de son mécontentement. La télévision israélienne a parlé de *« gaffe »*, en faisant valoir que la douleur des enfants palestiniens est, contrairement à celle des parents de victimes d'attentats, *« réversible »*.

La formule inédite du congrès résultait d'un compromis dégagé lors des négociations israélo-palestino-américaines de Wye River, en octobre. M. Nétanyahou, jugeant insuffisantes les mesures prises à ce jour par les instances palestiniennes à propos de l'annulation des clauses litigieuses de la Charte palestinienne – dont une lettre envoyée par M. Arafat à M. Clinton sur cette question en janvier –, exigeait une réunion en bonne et due forme du CNP et un vote formel de ses membres. Le premier ministre israélien n'aura finalement obtenu ni l'un ni l'autre : le congrès n'était pas une réunion du CNP convoquée dans les règles. Et il n'a pas, à proprement parlé, procédé à un vote.

LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS

Se référant à sa lettre, M. Arafat a dit aux délégués : *« Je vous appelle à soutenir ce message (...) en levant la main. »* La majorité des présents a obtempéré. M. Nétanyahou a fait savoir peu après qu'il était satisfait... sur ce point précis. Mais, pour qu'Israël accepte d'aller de l'avant dans l'application du mémorandum de Wye River, c'est-à-dire qu'il se retire de 5 % supplémentaires des territoires occupés de la Cisjordanie, vendredi 18 décembre, les Palestiniens doivent d'abord remplir *« le reste de leurs obligations »*, a-t-il déclaré.

Le premier ministre israélien s'est, par ailleurs, montré intraitable sur la question des prisonniers. *« La décision nous appartient. Les critères sont les nôtres, et nous ne libérerons pas d'hommes qui ont du sang sur les mains »*, a-t-il indiqué. – *(Intérim.)*

Gaza visitée, Gaza pavoisée, mais Gaza sans enthousiasme

GAZA
de notre envoyé spécial

Pour la première visite d'un président américain en Territoire palestinien autonome, la bande de

REPORTAGE
Ecoliers et lycéens encadrés par un important service d'ordre

Gaza s'est parée, lundi 14 décembre, de milliers de bannières étoilées, accolées aux couleurs nationales palestiniennes, noir, rouge, blanc et vert : banderoles tendues en travers des rues, fanions agités par des écoliers, pavillons montés sur les réverbères et toiles immenses pendues le long des plus hauts immeubles du centre-ville. Pendant des années, les drapeaux américains étaient surtout brûlés puis piétinés lors de manifestations, en même temps que les couleurs israéliennes. *« Il faut attendre de voir ce qui arrivera à ces symboles après le départ de Bill Clinton de la région »*, a prévenu un connaisseur de la société palestinienne.

Bien que hautement symbolique et fortement médiatisée, cette visite n'a pas suscité l'enthousiasme des foules. Ainsi, sur le parcours entre le bureau du président de l'Autorité et le centre culturel Rachad-Shawa, où se réunissait le Conseil national palestinien élargi, ce sont surtout les écoliers et les lycéens, libérés au bout des deux premières leçons de la matinée, qui se sont postés sur les trottoirs, encadrés par un important service d'ordre composé de policiers et de volontaires. Les mesures de sécurité étaient d'ailleurs telles que le spectacle s'est limité à un ballet étourdissant de jeeps, de camionnettes et de limousines.

UN TRACT INCENDIAIRE

Après avoir inauguré, pour la deuxième fois, l'aéroport international situé à Dehanyia, au sud de la bande de Gaza, où s'était posé l'hélicoptère présidentiel Marine One, Bill Clinton s'est rendu à bord du même appareil jusqu'aux abords du bureau de Yasser Arafat, en bordure de mer, dans la ville de Gaza. Il s'est ensuite rendu au centre culturel dans lequel il s'est aussitôt engouffré sans répondre aux sollicitations des nombreuses caméras de télévision qui le guettaient. A l'entrée du bâtiment, les membres des services américains se transformaient en instructeurs en montrant à leurs collègues palestiniens comment procéder, selon eux, aux vérifications des personnes autorisées à pénétrer dans le centre.

Un rien plus gaie que de coutume, Gaza n'a donc pas succombé aux charmes de Bill Clinton. Le Djihad islamique, hostile aux accords d'Oslo, s'était fendu le matin même d'un tract incendiaire contre le président américain. Mohammed, seize ans, qui attendait pourtant de voir passer le convoi présidentiel dans la rue As-Shouhada, n'a pas voulu dire qu'il l'appréciait : *« Nous aimons la paix, rien de plus. »* Mahmoud Habbouche, un lycéen de dix-sept ans, s'est plaint : *« Jacques Chirac et Bill Clinton nous ont rendu visite, mais les présidents arabes ne sont pas venus. »* Il s'est montré d'ailleurs sceptique quant aux possibles retombées de la venue de M. Clinton. *« C'est juste une visite, elle est peut-être importante, mais elle ne nous donnera rien en ce qui concerne nos droits et nos buts*, a-t-il ajouté. *Elle ne nous aidera pas, car les Juifs n'écoutent personne, ni les Américains, ni les Arabes, ni les Russes »*. – *(Intérim.)*

« Déterminer votre propre destinée sur votre propre terre »

VOICI des extraits des déclarations du président américain Bill Clinton lors du déjeuner offert en son honneur par le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et devant le congrès palestinien, regroupant les membres du Conseil national palestinien (CNP) et de diverses instances de l'OLP réunis, lundi 14 décembre à Gaza, pour amender la Charte de l'OLP :



VERBATIM

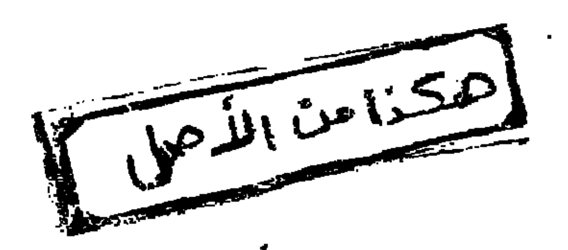
Pour la première fois dans l'histoire du mouvement palestinien, le peuple palestinien et ses représentants élus ont la possibilité de déterminer leur propre destinée sur leur propre terre. (...) Le chemin qui reste à parcourir peut être dur et incertain, mais le chemin auquel vous avez renoncé est jalonné de violence autodestructrice et de haine desséchante. (...)

Pour un nombre trop grand de Palestiniens, la vie est dure, les emplois sont rares. (...) Je sais que c'est souvent difficile et frustrant, mais vous en êtes arrivés là en prenant la voie de la paix et des négociations. (...) Vous avez réaffirmé cet engagement aujourd'hui. Je pense que c'est le seul moyen de satisfaire les aspirations de votre peuple. (...) Parfois, il faut plus de courage et de force pour faire la paix qu'il n'en faut pour continuer la guerre. (...)

Je vous remercie d'avoir levé vos mains. Je vous remercie pour votre rejet des clauses *[de la Charte]* appelant à la destruction d'Israël. Vous avez fait une bonne chose en levant vos mains. Cela n'a rien à voir avec le gouvernement d'Israël. Vous allez émouvoir le peuple d'Israël. Vous allez toucher les gens dans la rue. Vous allez toucher leur coeur.

Je sais que le peuple palestinien est à un carrefour : derrière vous, une histoire de dépossession et de dispersion. Devant vous, la possibilité de construire votre avenir sur votre propre terre.

Je comprends votre inquiétude devant les activités de colonisation, les confiscations de terre et les destructions de maisons. Il faut de la détermination et du courage pour faire la paix et parfois encore plus pour persévérer sur la voie de la paix. – *(AFP, AP.)*



Les parlementaires rendent leur rapport sur le rôle de la France au Rwanda

Le « domaine réservé » est pour la première fois contrôlé par les députés

La Mission d'information parlementaire devait publier, mardi 15 décembre, ses conclusions sur le rôle de la France au Rwanda de 1990 à 1994. Selon Paul Quilès (PS, Tarn), le rapport doit souligner les *« carences »* et les *« erreurs »* de l'action menée sous François Mitterrand. C'est la première fois que le Parlement enquête sur le « domaine réservé » présidentiel : la défense nationale et la politique étrangère.

AU TERME de neuf mois d'enquête, la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda devait publier, mardi 15 décembre, un volumineux rapport de mille huit-cents pages. La tâche des députés était de répondre aux multiples questions sur le rôle de la France dans la « première » guerre rwandaise (1990-94), qui a conduit au génocide des Tutsis et à l'élimination de Hutus modérés. Plus de cinq cent mille Rwandais sont morts en cent jours, au printemps 1994, et la France fut parfois accusée d'avoir été, par ses actions ou ses silences, *« complice »* du premier génocide reconnu par la communauté internationale depuis l'Holocauste.

Le rapport ne devrait pas répondre entièrement aux interrogations les plus cruciales soulevées ces dernières années par les ONG et la presse. *« Nous sommes une instance parlementaire. Nous ne sommes ni des juges d'instruction ni des policiers »*, prévenait Paul Quilès, le président de la Mission d'information, à la veille de la publication du rapport. Les députés se sont attachés à analyser en profondeur *« les objectifs de la politique française au Rwanda »*, les mécanismes d'une intervention militaire atypique hors du « pré-carré » traditionnel d'Afrique centrale et occidentale, à souligner les *« carences »* et les *« erreurs »* de cette action, ainsi qu'à *« formuler des propositions pour ne pas répéter ces erreurs dans l'avenir »*, selon M. Quilès.

« L'ÉTINCELLE »

Depuis la création de la Mission d'information au mois de mars, les députés ont officiellement auditionné quatre-vingt-huit témoins, des responsables politiques et militaires, des diplomates, des universitaires, des Rwandais. Les rapporteurs, Pierre Brana (PS, Gironde) et Bernard Cazeneuve (PS, Manche), ont poursuivi ce travail en entendant des dizaines de témoins supplémentaires, en effectuant des voyages à Bruxelles, à Washington et au siège des Nations unies à New York, ainsi qu'au Rwanda, en Ouganda, au Burundi et à Arusha (Tanzanie), où se trouve le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) qui juge les auteurs du génocide. Ils ont également lu et analysé des milliers de télégrammes diplomatiques et de documents militaires, qui ont été *« déclassifiés »* avec l'autorisation de l'Elysée et de Matignon, et qui seront publiés en annexe du rapport. Les compte-rendus des auditions à huis-clos de diplomates et de militaires vont également être publiés, sauf pour les officiers dépendant du Commandement des opérations spéciales (COS), qui s'y sont opposés.

Des recherches précises ont été menées sur certains sujets, notamment sur l'attentat qui coûta la vie, le 6 avril 1994, au président rwandais Juvénal Habyarimana, et qui marqua le début des tueries. *« Nul ne sait si les massacres auraient eu lieu sans cet événement. Mais il est regrettable que personne n'ait enquêté depuis quatre ans sur l'étincelle qui a déclenché le génocide »*, commente Paul Quilès. Cinquante pages du rapport sont consacrées à cet attentat. Elles contiennent des *« éléments nouveaux »*, selon M. Quilès, qui ne permettent toutefois pas de trancher le débat sur l'identité des coupables, les extrémistes hutus de l'entourage de Juvénal Habyarimana ou les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR). *« Nous avons mené loin nos investigations*, affirme M. Quilès. *Nous laissons à d'autres le soin de poursuivre ce travail. »*

Les autres, c'est principalement le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière. Une information judiciaire a été ouverte le 27 mars 1998. M. Bruguière a été saisi du dossier après que l'une des familles des trois militaires français tués dans le Falcon 50 offert par François Mitterrand à son homologue rwandais a déposé une plainte en 1997. Le juge pourrait s'appuyer sur le rapport des députés afin de relancer son enquête.

Les députés ont par ailleurs surtout tenté, selon M. Quilès, de décrire les *« enchaînements politiques »* et les *« responsabilités des uns et des autres »* dans la guerre qui a mené au génocide. Le rapport devrait mettre en lumière les dysfonctionnements des canaux d'information et de décision politiques, diplomatiques et militaires. Entre l'état-major particulier et la « cellule africaine » de François Mitterrand à l'Elysée, les ministères de la défense et des affaires étrangères, la mission militaire de coopération, les services secrets et les ambassades, rien ne fonctionnait selon les schémas classiques.

Une question reste de savoir si les parlementaires sont parvenus à enquêter dans les eaux les plus troubles de la politique française au Rwanda. Y a-t-il eu, après l'arrêt officiel des livraisons d'armes, des équipements militaires envoyés aux extrémistes hutus ? Pourquoi Paris n'a jamais révélé les résultats des enquêtes des services secrets sur l'attentat du 6 avril 1994 ? Quelle politique appliquaient à Kigali, après le départ des troupes françaises fin 1993, des officiers de l'armée, des agents de renseignement et des personnages plus obscurs, comme l'ex-capitaine Paul Barril, impliqué aux côtés de la famille Habyarimana ?

« PROPOSITIONS »

Les auditions publiques furent au printemps extrêmement controversées. Les députés ont entendu les hauts responsables politiques et militaires sans connaître le dossier, et accepté d'entendre des discours de justification sans réclamer de récits étayés. Ceux-là même qui devaient enquêter adressaient des sourires de connivence aux témoins, réservant leurs flèches assassines aux universitaires et aux journalistes désireux de découvrir la vérité.

L'expérience menée par la Mission d'information restera cependant historique, quelques soient les révélations contenues dans le rapport. C'est la première fois que le Parlement enquête sur le « domaine réservé » de la présidence de la République. De Charles de Gaulle à François Mitterrand, le chef de l'Etat pouvait décider seul d'intervenir en Afrique, sans avoir de comptes à rendre aux Français. La volonté de Lionel Jospin de réformer la politique africaine de la France et les travaux de la Mission d'information sur le Rwanda, s'ils ne résolvent certes pas tous les problèmes, devraient contribuer à clore un chapitre de la période post-coloniale.

Les députés devaient notamment proposer, en conclusion de leur rapport, que le Parlement soit informé des accords de défense et de coopération avec les pays alliés, ainsi que de l'envoi des soldats français à l'étranger. Actuellement, les parlementaires ne sont compétents qu'en cas de déclaration de guerre. Les *« propositions »* de la fin du rapport devaient concerner également des sujets aussi divers que le rattachement des officiers de la coopération au ministère de la défense ou la ratification nécessaire de la convention de Rome sur la création d'une Cour pénale internationale.

Le rapport Quilès est attendu avec intérêt par les ONG, qui furent à l'origine de la campagne pour une commission d'enquête sur le rôle de la France au Rwanda, par les Belges, qui ont été les premiers à s'interroger sur leur politique dans la région des Grands-Lacs, par l'ONU, dont la volonté farouche à garder précieusement ses secrets ne contribue guère à faire la lumière sur le génocide. Et il est attendu avec impatience, bien évidemment, par les Rwandais, notamment par les survivants du génocide qui gardent un profond ressentiment envers la France.

Rémy Ourdan

Mme Habyarimana prête à comparaître devant la justice

La veuve du président rwandais assassiné en 1994, Agathe Habyarimana, se dit *« prête »* à comparaître devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). *« Il faut en finir avec tous ces procès d'intention, ce lynchage médiatique. (...) Je n'ai rien à cacher. La vérité ne me fait pas peur »*, déclare-t-elle dans un entretien publié, mardi 15 décembre, par *Libération*. Mme Habyarimana est régulièrement accusée d'avoir dirigé les extrémistes hutus avant le génocide au Rwanda, voire d'avoir fomenté, avec ses frères et des officiers de l'armée, l'attentat qui coûta la vie à son mari et déclencha le génocide. *« C'est monstrueux ! »*, se défend Mme Habyarimana, qui affirme, par ailleurs, que son fils Jean-Pierre, décédé en 1997, et Jean-Christophe Mitterrand, chef de la « cellule africaine » de l'Elysée, ne se sont vus qu'*« une fois dans leur vie »*. Les récits de leur complicité sont *« de la propagande qui vise à nous discréditer, nous et les Mitterrand »*, conclut-elle.

L'Angola s'enfonce dans la guerre civile

Le gouvernement veut en finir avec la rébellion qui a repris l'offensive au centre du pays

LES ACCORDS de paix signés, le 20 novembre 1994, à Lusaka en Zambie, entre le gouvernement du président José Eduardo Dos Santos et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) du chef rebelle Jonas Savimbi semblent définitivement enterrés. La reprise de la guerre qui paraissait inéluctable il y a quelques semaines est devenu effective. Après de multiples escarmouches à travers le pays, notamment dans les zones diamantifères de l'Est et dans les provinces du Nord, les hostilités ont gagné le centre du pays où longtemps l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) a eu son quartier général.

Des unités de l'Unita on lancé, lundi 14 décembre, des opérations d'envergure contre les villes de Kuito et de Huambo, situées au coeur du pays, sur les hauts-plateaux. Ces deux localités avaient été complètement détruites au cours des épisodes précédents d'une guerre lancée dès l'indépendance du pays en 1975 par les maquisards de M. Savimbi, présenté comme un *« combattant de la liberté »* par les pays occidentaux. Les gouvernements successifs du pays, alignés sur l'Union soviétique jusqu'à la chute du mur de Berlin avait été obligés de faire appel à des combattants cubains pour contenir les offensives de l'Unita et de ses alliés sud-africains, soutenus par les Etats-Unis. La guerre froide battait son plein, et l'Afrique était l'un de ses champs de bataille.

La presse angolaise faisait état, lundi, de l'attaque lancée deux jours plus tôt par les hommes de M. Savimbi sur la localité de Chingwar, à une cinquantaine de kilomètres de Kuito. Plus de 100 000 déplacés, fuyant les zones de combat, se sont alors dirigés vers cette ville, devenue depuis un objectif militaire de l'Unita qui bombarde les quartiers périphériques depuis dimanche. Un avion, transportant vers Luanda des soldats gouvernementaux blessés et des civils, a été abattu peu après son décollage de Kuito par l'artillerie anti-aérienne de l'Unita.

L'Anakuito, une organisation humanitaire angolaise, a lancé un appel pour une aide d'urgence aux déplacés qui continuent d'affluer et qui ont trouvé refuge dans les rues de cette ville en ruine depuis 1994. Le chef d'état-major des forces gouvernementales, le général Joao Baptista de Matos, a admis lundi que l'Unita disposait *« d'armement lourd et d'unités bien équipées »* et qu'elle projetait de donner l'assaut à la ville ainsi qu'à Huambo.

Les opérations de l'Unita au centre du pays semblent avoir été déclenchées en représailles à l'offensive de l'armée gouvernementale lancée fin novembre pour reprendre à M. Savimbi plus de deux cents localités toujours tenues par ses hommes. Le 4e congrès du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA, au pouvoir) du président Dos Santos, qui vient de se tenir à Luanda, du 5 au 10 décembre, s'est conclu sur un triomphe de la ligne dure du parti qui veut en finir une fois pour toute avec l'Unita. Le MPLA a ainsi réitéré sa volonté de poursuivre son offensive dont le but officiel est *« l'isolement interne et la neutralisation de l'Unita et de Jonas Savimbi »*.

Frédéric Fritscher

Le gouvernement chinois se prépare à une nouvelle série de procès politiques

LES AUTORITÉS chinoises s'apprêtent à faire juger pour *« subversion »*, jeudi 17 décembre, plusieurs dissidents récemment arrêtés lors d'une vaste rafle dans les milieux qui cherchent à briser le monopole du pouvoir du Parti communiste. Les procès de Qin Yongmin et Wang Youcai, respectivement dans les villes de Wuhan (centre) et Hangzhou (est), ont été annoncés à leurs proches. A Pékin, l'épouse d'un troisième opposant, Xu Wenli, a exprimé la crainte que ce dernier soit incessamment traduit en justice pour avoir tenté d'enregistrer formellement un *« parti démocratique de Chine »* interdit dont une trentaine de membres ont été détenus et interrogés à travers le pays au cours des deux dernières semaines.

Ces procès pour motifs politiques – les plus visibles depuis deux ans – semblent devoir être organisés selon les pratiques habituelles en Chine : devant un parterre sélectionné d'où sont exclus les journalistes. Selon les proches des opposants, les autorités ont exercé des pressions sur les avocats qui auraient été disposés à défendre les accusés. L'un des avocats de Wang Youcai s'est vu interdire de quitter son lieu de résidence, Shanghaï, pour se rendre à Hangzhou en vue du procès. De plus, un dissident chinois vivant en Espagne, Wang Ce, proche de Wang Youcai, a été formellement placé en état d'arrestation, le 11 décembre, après avoir été interpellé le 2 novembre lors de son retour clandestin, à Hangzhou.

COMMÉMORATION

Dans une lettre ouverte, cent quatre-vingts dissidents de quatorze provinces ont demandé au président Jiang Zemin et au premier ministre Zhu Rongji qu'au moins les procès intentés contre les opposants soient conduits dans les règles de la justice chinoise. Cette lettre, signée par d'autres *« vétérans »* de la contestation, telle Mme Ding Zilin, une personnalité très respectée mère d'un étudiant tué dans la répression de Tiananmen en 1989, a été rendue publique par le Centre d'information sur les droits de l'homme et le mouvement démocratique en Chine, une organisation non officielle établie à Hongkong. La loi autorise les accusés à plaider non coupable et interdit toute intimidation à l'encontre de leurs défenseurs.

Une autre lettre de dissidents, circulant auprès des organismes de défense des droits de l'homme, appelle le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et les gouvernements occidentaux à faire pression sur celui de Pékin pour qu'il mette fin au harcèlement des opposants.

Les procès qui s'annoncent suivent de six mois l'embellie diplomatique dont a joui la Chine à la faveur de la visite en juin du président Clinton à Pékin. C'est le jour même de l'arrivée du chef d'Etat américain que le coup de filet antidissident avait commencé avec l'arrestation de Wang Youcai. Cette vague de répression coïncide avec la célébration, ces jours-ci, du 20e anniversaire de l'acte fondateur de la réforme communiste chinoise, quand Deng Xiaoping, en décembre 1978, était parvenu à imposer ses vues sur la nécessaire privatisation progressive de l'économie. Pékin semble craindre que les opposants mettent à profit cette commémoration pour faire à nouveau entendre leurs revendications prodémocratiques. – *(AFP., AP.)*

Andres Zaldivar, président du Sénat chilien

« La démocratie chilienne fonctionne, c'est à elle de régler le problème Pinochet »

Le ministre chilien des affaires étrangères, José Miguel Insulza, a contesté, lundi 14 décembre, la version donnée par l'ancien dictateur Augusto Pinochet sur le nombre de victimes de sa dictature, dans un *« testament politique »* rédigé à Londres et diffusé à Santiago vendredi. Dans ce texte l'ancien dictateur avance que parmi les 3 000 victimes sous son régime presque un tiers étaient des militaires. *« J'aimerais voir une liste des mille membres des forces armées qui sont morts, disparus ou ont été assassinés »* sous la dictature, a déclaré M. Insulza.

SANTIAGO DU CHILI
de notre envoyé spécial

Président du Sénat chilien, candidat du parti de la Démocratie chrétienne (auquel appartient l'actuel chef de l'Etat Eduardo Frei) à la prochaine élection présidentielle de décembre 1999, Andres Zaldivar a été exilé pendant trois ans en Espagne après le coup d'Etat du 11 septembre 1973 contre le gouvernement de Salvador Allende. Il devait s'entretenir, mardi 15 décembre à Strasbourg, avec le président du Parlement européen, José Maria Gil-Roblès. Il se rendra ensuite en Espagne où il rencontrera le chef du gouvernement José Maria Aznar, ainsi que son prédécesseur, Felipe Gonzalez.

« Quels arguments allez-vous développer en faveur du retour du général Pinochet au Chili ?

– La position que je vais défendre est celle des sénateurs chiliens unanimes. Nous estimons que le maintien en détention du général Pinochet à Londres et la menace de son extradition vers l'Espagne perturbent notre processus de transition. De la même façon que l'on a permis à l'Argentine, au Brésil, au Portugal, à l'Espagne, à la Grèce, après les colonels, et aux anciennes dictatures de l'Est dont la Pologne de Jaruzelski de réaliser en toute liberté leur propre transition démocratique, il nous semble logique que le même droit nous soit accordé.

» La démocratie chilienne fonctionne (n'oublions pas que l'ancien chef des services secrets de la dictature, Manuel Contreras, se trouve en prison pour son implication dans l'assassinat d'Orlando Letelier, l'ancien ministre de Salvador Allende). C'est donc à elle de régler le problème Pinochet, et non pas à un juge espagnol dont nous ne reconnaissons pas la compétence. En revanche, nous ne contesterions pas les décisions à ce sujet d'une Cour internationale, si elle existait. Nous ne défendons pas l'impunité de Pinochet, mais le respect des principes juridiques internationaux.


ANDRES ZALDIVAR

– Jusqu'à quel point "l'affaire Pinochet" représente-t-elle une menace pour la démocratie chilienne ?

– Aussi longtemps qu'elle durera. Notre pays déjà durement affecté au plan économique par la crise asiatique, connaîtra une situation de tension permanente, entretenue par les défenseurs et les adversaires de Pinochet, et qui risque de s'aggraver au cours de la campagne présidentielle. C'est pourquoi, je le répète, le monde doit faire confiance aux démocrates chiliens et à leur gouvernement élu par la souveraineté populaire.

– Comment jugez-vous le comportement des forces armées face aux péripéties judiciaires de leur ancien commandant en chef ?

– Sur ce plan, notre situation est très voisine de celle qu'a connue l'Espagne après la mort de Franco. A savoir que la structure militaire est restée pratiquement intacte, après le changement de régime. Il nous faut cependant être réaliste : si l'armée chilienne a conservé des liens sentimentaux et solidaires très forts avec Pinochet, elle est soumise à une obligation constitutionnelle de subordination à l'autorité politique. Je ne crois pas un seul instant à la possibilité d'un coup d'Etat.

» Toutefois, la polarisation entre extrême droite et extrême gauche, que la détention de Pinochet à l'étranger a ressuscitée, favorise objectivement l'irruption de la violence politique. Dans un tel climat, on peut craindre des attentats ou des actions isolées, à l'exemple de la rébellion commandée en Argentine par le colonel Mohamed Seineldin (condamné à perpétuité après le soulèvement avorté des "carapintadas" en décembre 1990).

– La coalition gouvernementale dont la démocratie chrétienne et le parti socialiste sont les piliers, traverse une période difficile, en raison des retombées de l'affaire Pinochet...

– Je reconnais que nos amis socialistes ont brutalement souffert de la dictature sur la question des droits de l'homme. D'où leur double jeu, tentant de concilier solidarité gouvernementale et démarches favorables à l'extradition de Pinochet. La droite en profite pour tenter d'enfoncer des coins dans le bloc gouvernemental. Personnellement, je pense que l'éclatement de la coalition gouvernementale sous ce prétexte serait un crime politique.

» Il nous faut rester unis, afin de faire échec à toute tentative de déstabilisation qui pourrait venir à l'idée d'une tête brûlée. La démocratie chilienne n'est pas en danger, mais elle n'est pas à l'abri d'une crise de gouvernabilité. En outre, la détention de Pinochet est en train de ressouder la droite. Pour elle, politiquement, c'est une aubaine.

– Quelle issue souhaitez-vous à cette affaire ?

– Même si Pinochet incarne dans l'opinion publique européenne le dictateur sanguinaire latino-américain, son expulsion aiderait à consolider la démocratie au Chili. Je comprends que le Parlement français applaudisse la décision des juges-lords anglais. Il n'empêche qu'un certain Baby Doc, [l'ancien dictateur haïtien, Jean-Claude Duvalier] bénéficie de l'hospitalité française... »

Propos recueillis par Jean-Jacques Sevilla

Le pape veut promouvoir une « culture » des droits de l'homme

LES RÉVÉLATIONS de *Newsweek* sur les risques d'incapacité du pape, dans un proche avenir, à prononcer lui-même ses discours et à participer à des cérémonies en public, surviennent à la veille des fêtes de Noël et d'une année 1999 qui s'annonce chargée. Outre des voyages prévus, en janvier au Mexique et aux Etats-Unis (où Jean Paul II doit rencontrer, à Saint-Louis, le président Clinton), en mai en Roumanie, en juin en Pologne, l'année 1999 préfacera celle du Jubilé de l'an 2000 (à partir du 24 décembre 1999). Au cours de cette année sainte, l'Eglise catholique célébrera l'entrée dans le troisième millénaire du christianisme. Régulièrement évoqués, les voyages que le pape souhaite également faire en Irak et en Terre sainte ne sont pas programmés.

MESSAGE DE PAIX

Rien n'est prévu, dans le droit canonique, sur l'hypothèse d'une invalidité du chef de l'Eglise catholique. Seul est prévu le cas d'une *« renonciation »* (canon 332). Selon *Newsweek*, le pape aurait suggéré, dans son propre entourage, qu'à partir de 2001 il laisserait sa charge à *« quelqu'un d'autre »*.

De telles rumeurs ne sont pas nouvelles. Mais l'hypothèse d'une démission qui suivrait le Jubilé de l'an 2000 – alors que Jean Paul II aura dépassé les quatre-vingts ans (âge qu'il atteindra le 18 mai) – doit être corrigée par deux éléments : la *« renonciation »* du pape est une pratique inédite à l'époque moderne (la dernière démission d'un pape remonte à Célestin V au XIII[e] siècle) ; en outre, le jour de ses soixante-quinze ans (en 1995), Jean Paul II avait affirmé que sa mission étant de nature *« divine »*, il appartenait à Dieu seul d'en fixer le terme.

Conformément à la tradition, le pape a rendu public, mardi 15 décembre, son message pour la Journée de la paix, que l'Eglise célèbre chaque 1[er] janvier. Il revêt cette année une ampleur particulière par sa référence au cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le pape veut contribuer à la promotion d'une *« culture des droits humains »*, dont le respect, dit-il, est *« la voie la plus sûre pour tisser des relations solides entre les Etats »*.

Dénonçant toutes les formes de *« marginalisation »* et de *« discrimination »* pour des motifs religieux, Jean Paul II fait de la liberté de conscience religieuse le *« cœur »* même des droits de l'homme. Dans une allusion à la situation de certains pays musulmans et de la Russie (où une loi récente contrôle sévèrement le pluralisme religieux), il écrit que *« lorsqu'un Etat accorde un statut spécial à une religion, cela ne peut pas se faire au détriment des autres »*.

Dans son message, le pape stigmatise également toute forme de *« purification »* raciale et *« toute discrimination qui refuse à des groupes ethniques ou à des minorités nationales le droit fondamental d'exister en tant que tels »*. Il assimile à des crimes contre l'humanité tout *« transfert »* de populations qui serait justifié par de telles raisons ethniques. Il dénonce encore toutes les formes de *« corruption »* et de *« favoritisme »* politique qui défigurent la démocratie et conclut par un nouvel appel aux institutions financières internationales pour qu'à l'occasion de l'an 2000 elles trouvent une solution au problème de la dette internationale des pays pauvres.

Henri Tincq

Le président du conseil italien, Massimo D'Alema : le pape a eu raison contre le communisme

Dans deux entretiens publiés dans *El País* du 14 décembre et *La Repubblica* du 15 décembre, Massimo D'Alema, président du conseil italien, ancien militant du Parti communiste, rend hommage au pape qu'il considère comme l'un des principaux *« acteurs »* de la chute du communisme en Europe. Il ajoute : *« Le vide spirituel, dans les pays gouvernés par des partis communistes, était bien réel. Le pape avait raison »*. Jean Paul II a eu raison aussi de combattre *« l'idée fausse que la chute du communisme signifiait la fin de l'histoire »* et de critiquer les excès du capitalisme.

Renouvelant les marques d'estime qu'il porte à l'*« une des plus grandes personnalités de cette fin de siècle »*, le président du conseil italien ajoute que peu de dirigeants ont, comme le pape, réussi à interpréter les *« mutations contemporaines »*.

La maladie de Jean Paul II n'affecte pas encore ses facultés intellectuelles

S'IL a pris garde de ne pas commenter, lundi 14 décembre, les informations de l'hebdomadaire américain *Newsweek* selon lesquelles Jean Paul II risque, dans un avenir proche, de ne plus pouvoir prononcer ses discours à cause de la maladie de Parkinson (*Le Monde* du 15 décembre), le Vatican ne les a pas non plus démenties. Sans jamais reconnaître officiellement qu'il souffrait de cette maladie, Joaquin Navarro-Valls, son porte-parole, avait révélé, au cours d'un voyage en Hongrie il y a deux ans, que le pape souffrait d'un *« syndrome extrapyramidal »* (*Le Monde* du 10 septembre 1996). L'existence de nombreux symptômes évocateurs (troubles de la marche et de la posture, rigidité, difficultés d'élocution, tremblements de la main au repos, etc.) et leur évolution avaient, depuis plusieurs années, permis aux observateurs d'avancer cette hypothèse.

La question, aujourd'hui, est celle de l'impact présent et à venir de cette maladie sur l'autonomie et les fonctions intellectuelles de ce malade, qui aura soixante-dix neuf ans le 18 mai prochain. Il y a quelques jours, l'*Osservatore Romano* consacrait un commentaire assez polémique visant un journaliste italien qui avait fait état d'une certaine fatigue du pape. Pour sa part, le quotidien *Il Messaggero* a publié, lundi 14 décembre, un entretien avec un spécialiste, le docteur Manlio Giacanelli, qui a confirmé que Jean Paul II pourrait être bientôt confronté à des difficultés importantes à prononcer ses discours, à rester debout pour célébrer une messe et à exprimer des émotions à travers la mimique de son visage. Il a toutefois souligné que cette évolution ne toucherait en rien les facultés intellectuelles du chef de l'Eglise catholique.

Il semble difficile de pouvoir être aussi catégorique sur ce point. Trouble neurologique relativement fréquent chez les personnes âgées, la maladie de Parkinson peut être efficacement soignée par certains médicaments qui préviennent les symptômes les plus handicapants, ou du moins qui en réduisent l'intensité et qui permettent au malade de conserver une certaine autonomie.

GRANDE PRUDENCE

« Malgré l'efficacité du traitement, les patients sont souvent gênés par des fluctuations de performances motrices. Des mouvements anormaux nouveaux se dévoilent, comme l'instabilité posturale et les troubles de la marche ou la détérioration intellectuelle », écrivent les docteurs Yves Agid et Marie Vidailhet (fédération de neurologie, Pitié-Salpêtrière, Paris) dans la dernière édition du *Traité de médecine* de Pierre Godeau, Serge Herson et Jean-Charles Piette (Flammarion).

Pour eux, les troubles intellectuels *« constituent la hantise des patients et de leur famille »*. *« Au début, il s'agit de difficultés de concentration intellectuelle et d'une lenteur idéique*, expliquent-ils. *Ces troubles peuvent s'aggraver, conduisant à une véritable démence dans 15 % à 20 % des cas très évolués de la maladie. »*

L'apparition des troubles psychiques chez le sujet âgé impose aux médecins une grande prudence dans la prescription médicamenteuse et, du même coup, une réduction de la marge de manœuvre thérapeutique. En pratique, il convient de réduire la posologie de chaque prise médicamenteuse, ce qui a pour inévitable corollaire de conduire à une réapparition des symptômes. Il n'est pas rare aussi d'observer, aux stades avancés de la maladie, l'installation d'un syndrome dépressif nécessitant un traitement spécifique. Les espoirs thérapeutiques résident aujourd'hui dans les tentatives, encore expérimentales, de greffes intra-cérébrales de cellules nerveuses fœtales humaines.

Jean-Yves Nau

هكذا من الأصل

Reprise des combats au Kosovo : 31 morts à la frontière albanaise

PRISTINA. Au cours d'un accrochage survenu, lundi 14 décembre au Kosovo, à quelques kilomètres de la frontière albanaise, trente et un Albanais ont été tués par des gardes-frontières yougoslaves, a confirmé l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Ces combats, les plus violents depuis l'accalmie intervenue dans la province en octobre, ont été condamnés par le chef de la mission de vérification de l'OSCE au Kosovo, William Walker. *« Cela ne peut qu'entraîner une spirale de représailles qui fera obstacle à une solution politique raisonnable dont la région a grandement besoin »*, a-t-il souligné dans un communiqué.
Selon l'agence yougoslave Tanjug, les Albanais tués, présentés comme des séparatistes kosovars armés, tentaient de passer en contrebande des armes et des munitions au Kosovo. Cet incident intervient à la veille d'une rencontre prévue mardi, à Belgrade, entre l'émissaire américain, Richard Holbrooke, et le président yougoslave, Slobodan Milosevic. – *(AP, Reuters.)*

Smaïl Hamdani, nouveau premier ministre algérien

ALGER. De source officielle, à Alger, Smaïl Hamdani, diplomate de carrière âgé de soixante-huit ans, ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur avant d'être nommé numéro deux de la diplomatie algérienne au début des années 90, vient d'être nommé chef du gouvernement algérien. Il remplace Ahmed Ouyahia démissionnaire. M. Hamdani sera donc chargé de l'organisation de l'élection présidentielle prévue pour avril 1999. M. Ouyahia avait présenté, lundi 14 décembre, sa démission au président Liamine Zeroual qui l'avait acceptée. En place depuis près de trois ans, M. Ouyahia avait récemment indiqué qu'il était *« aux portes de la démission »*. Il avait justifié sa politique d'austérité et de rigueur en soulignant qu'il n'existait pas d'alternative pour sortir l'Algérie de la crise sociale qu'elle traverse depuis la mise en place du plan d'ajustement structurel établi en accord avec le Fonds monétaire international (FMI), en 1994. – *(AFP.)*

La Guinée-Bissau progresse vers la paix

LOMÉ. Le président bissau-guinéen, Joao Bernardo Vieira, s'est entretenu, lundi 14 décembre, à Lomé, avec le général rebelle Ansumane Mane. Ces pourparlers organisés dans la capitale togolaise sont les premiers entre les deux hommes depuis l'accord qu'ils ont signé le 1er novembre à Abuja, la capitale fédérale du Nigeria. Les discussions sont organisées sous l'égide du chef de l'Etat togolais, Gnassingbé Eyadema, président en exercice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Les pays d'Afrique de l'Ouest sont convenus d'envoyer des troupes en Guinée-Bissau pour y préserver le cessez-le-feu et assurer la sécurité à la frontière avec le Sénégal, qui avait dépêché des troupes afin de soutenir le régime du président Vieira. Les belligérants sont tombés d'accord, mardi à l'aube, sur la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale dont la composition devait être annoncée dans la journée. – *(AFP, Reuters.)*

Plusieurs arrestations en Iran après les meurtres d'écrivains

TÉHÉRAN. Les forces de l'ordre ont arrêté plusieurs personnes soupçonnées d'implication dans les récents meurtres d'écrivains et d'opposants en Iran, a annoncé, lundi 14 décembre, Nassiri Savadkuhi, porte-parole de la justice. Selon lui, les personnes arrêtées *« faisaient partie d'un réseau impliqué dans les récents meurtres ainsi que dans celui d'Assadollah Lajevardi »*, un ancien directeur de la grande prison d'Evine, à Téhéran. Trois écrivains iraniens, qui militaient pour la liberté d'expression en Iran – Majid Charif, Mohamad Mokhtari et Mohamad Pouyandeh –, ont été retrouvés morts depuis le début du mois de décembre, après avoir disparu dans des conditions suspectes. Majid Charif serait mort d'une crise cardiaque, les deux autres écrivains auraient été apparemment étranglés par des inconnus. Les deux principaux dirigeants du pays, le guide de la République, Ali Khamenei, et le président, Mohamad Khatami, ont affirmé leur détermination à faire cesser et élucider cette vague de meurtres. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : « 1 milliard de dollars d'investissements directs »** seront réalisés en 1999 en Russie, par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a annoncé, lundi 14 décembre, à Moscou, le président de la Banque, Horst Kohler. Invité à une réunion d'investisseurs étrangers en Russie, M. Kohler a ajouté que 150 millions de dollars, pour la réalisation de projets existants, seraient octroyés par la BERD avant la fin 1998. – *(Corresp.)*

■ **ITALIE : le premier ministre turc sortant, Mesut Yilmaz,** a affirmé, dans un entretien, mardi 15 décembre, au journal *Hurriyet*, que l'Italie pourrait prochainement envoyer le chef rebelle kurde Abdullah Öcalan vers un pays tiers, *« probablement l'Albanie »*.

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : Téhéran a signé,** lundi 14 décembre, avec la compagnie anglo-néerlandaise Shell et la compagnie indépendante britannique Lasmo un contrat de 19,8 millions de dollars, pour l'exploration pétrolière dans le secteur de la Mer Caspienne. Le montant se situe juste en dessous du seuil de 20 millions de dollars à partir duquel la loi d'Amato permet à Washington de prendre des mesures de rétorsion contre les entreprises étrangères investissant dans le secteur des hydrocarbures en Iran. – *(AFP.)*

ASIE

■ **VIETNAM : les chefs d'Etat ou de gouvernement** de l'Association des Nations de l'Asie du sud-est (Asean), réunis en sommet à Hanoï, ont décidé, mardi 15 décembre, de ne pas admettre le Cambodge au sein de l'Association. – *(AFP.)*

Antibiotiques interdits dans l'alimentation animale

BRUXELLES. Quatre des huit antibiotiques utilisés comme additifs dans les aliments pour animaux seront interdits à compter du 1er janvier 1999. Les ministres de l'agriculture des Quinze ont approuvé lundi 14 décembre les conclusions d'un rapport rédigé par le Comité scientifique pour l'alimentation animale, estimant que s'il n'y avait pas danger immédiat, le risque de développer des bactéries résistantes aux antibiotiques était réel, avec possibilité de propagation à l'homme. Les quatre antibiotiques sont la bacitracine zinc, la virgyniamycine, la spiramycine et le phosphate tylosin.
La Commission rendra d'ici juin 1999 un rapport sur la dimension extérieur du dossier. *« On ne peut pas interdire à nos producteurs l'usage d'antibiotiques et permettre les importations dans l'UE de viandes traitées de la sorte »*, a fait valoir Jean Glavany, le ministre français. – *(Corresp.)*

L'islam placé sur un plan d'égalité totale avec les autres cultes en Belgique

L'élection du conseil représentatif des musulmans pourrait avoir valeur exemplaire en France

Un conseil représentatif de la communauté musulmane de Belgique – 350 000 personnes – a été élu, dimanche 13 décembre, par les musulmans, au terme d'un scrutin organisé par le ministère de l'intérieur. L'islam figure désormais comme culte reconnu en Belgique. Cette élection pourrait avoir une valeur exemplaire en France où la communauté musulmane se montre impuissante à désigner un organe représentatif.

BRUXELLES
de notre correspondant

C'est une première en Europe : les musulmans de Belgique disposent désormais d'un organe représentatif élu, interlocuteur des pouvoirs publics, au même titre que les autres cultes reconnus dans le royaume, catholique, protestant, israélite et – spécificité belge – que la « laïcité organisée ». Les élections à ce conseil des musulmans de Belgique, dénommé provisoirement « organe chef de culte », ont eu lieu dimanche 13 décembre et ont mobilisé 45 000 votants, soit 64 % d'un corps électoral composé des musulmans vivant depuis au moins un an en Belgique et s'étant inscrits, avant le 1er novembre, sur les registres ouverts dans les lieux de culte et centres culturels de la communauté.

La population musulmane de Belgique est estimée à 350 000 personnes, dont 150 000 Marocains, 90 000 Turcs, 10 000 Algériens, le reste se répartissant en de nombreuses nationalités. La moitié de cette population est installée à Bruxelles. Les autres musulmans se répartissent à peu près également entre la Flandre et la Wallonie.

De subtiles répartitions et une *« ingénierie institutionnelle »* complexe dont les Belges sont coutumiers pour leur propre organisation communautaire se sont révélées nécessaires au bon déroulement de l'opération. Il s'agissait en effet d'aboutir à une représentation équilibrée des divers courants d'une religion qui ne connaît pas de clergé unitaire organisé, où les allégeances nationales sont déterminantes. La France (près de 4 millions de musulmans) se heurte depuis longtemps à cette difficulté. Mis en place par Pierre Joxe, ministre de l'intérieur en 1990, le Conseil de réflexion sur l'avenir de l'islam en France (Corif), composé de quinze personnalités, avait échoué au bout de trois ans.

En Belgique, cette assemblée constituante de la communauté musulmane sera composée de cinquante et un membres élus directement dimanche, auxquels s'ajouteront dix-sept membres cooptés. Ces derniers seront choisis parmi les représentants des tendances ou des nationalités minoritaires qui n'auront pas pu être élus directement. Parmi les cooptés, on devrait également voir arriver un certain nombre de femmes, car quatre d'entre elles, sur dix-sept candidates, sont parvenues à se faire élire.

DÈS FÉVRIER 1999

La composition de l'organe exécutif de cette assemblée est également soumise à une clé de répartition fixée par avance : sept Marocains, quatre Turcs, trois « autres » et trois représentants des Belges de souche convertis à l'islam. Selon le ministère de la justice, qui a organisé ces élections et surveillé leur bonne tenue, cet organisme devrait pouvoir fonctionner dès le mois de février 1999. Les pouvoirs publics se réservent de plus le droit de récuser, après enquête, les élus dont les activités ou les prises de position seront jugées *« incompatibles avec le respect de l'Etat de droit »*. Cette disposition vise à empêcher l'infiltration de ces nouvelles institutions par des mouvements intégristes, fort actifs sur le territoire belge. Les musulmans, qui constituent la deuxième religion en nombre de fidèles en Belgique (après les catholiques), sont désormais placés sur un plan d'égalité totale avec les autres cultes. Les imams, les professeurs de religion dans les écoles auront leur traitement pris en charge par l'Etat. Les collectivités locales devront contribuer à l'entretien des lieux du culte.

Cette nouvelle organisation devrait également permettre d'apporter une solution au problème de l'installation de cimetières musulmans dans le pays. Une loi, datant du début du siècle, à l'époque où la guerre entre les catholiques et les libres-penseurs faisait rage, interdit la séparation, dans les cimetières, entre les ressortissants des diverses religions. L'opinion publique s'était émue de cette situation à l'occasion des obsèques, en 1997, de la petite Loubna Benaïssa, assassinée en 1992 par un criminel pervers et qui avait dû être inhumée à Tanger, faute de cimetière musulman à Bruxelles.

Luc Rosenzweig



GOUVERNEMENT Lionel Jospin a répondu, mardi 15 décembre, sur RTL, aux questions posées par les revendications des chômeurs, par les difficultés que le gouvernement a rencontrées au Parlement, par la crise du Front national et par la pression qu'exercent l'opposition et le président de la République. Le premier ministre s'est efforcé de démontrer le calme et la stabilité de l'action qu'il mène, Jacques Chirac devant se cantonner, lui, au *« discours »*. ● LES CHÔMEURS bénéficieront d'une revalorisation rétroactive des minima sociaux – RMI et ASS – qui vaudra « prime » de fin d'année et dont le coût global s'élèvera à 2,5 milliards de francs. ● LES DÉFICITS PUBLICS pour les trois années à venir font l'objet d'un débat au sein du gouvernement, le ministre des finances étant partisan d'une interprétation stricte du pacte de stabilité européen *(lire page 7 et notre éditorial page 15)*.

La réponse de Lionel Jospin à Jacques Chirac et à la gauche « plurielle »

Le premier ministre a voulu démontrer, mardi 15 décembre, sur RTL, la continuité et la maîtrise de l'action du gouvernement, en annonçant une revalorisation des minima sociaux et en relativisant la portée des interpellations du chef de l'Etat

LIONEL JOSPIN aimerait bien tourner la page d'un automne cafouilleux. Les déboires du pacte civil de solidarité (PACS) comme le retrait forcé de la loi Trautmann, les querelles de la gauche « plurielle » sur les sans-papiers ou le nucléaire, tout s'est additionné pour écorner son image de bon gestionnaire de la chose publique. Et l'offensive récente du président de la République, par un discours flamboyant, à Rennes, a « surligné » ce passage à vide.

C'est avec le souci de colmater la brèche que le premier ministre est intervenu sur RTL, mardi 15 décembre, aux premières heures de la matinée. Son propos, patiemment réfléchi avec ses collaborateurs, a voulu répondre à trois objectifs essentiels : faire face à l'urgence du mouvement des chômeurs ; continuer d'inscrire son action dans la durée ; réinstiller une dimension éthique grâce à la crise du Front national.

● **L'augmentation des minima sociaux.** Confronté depuis deux semaines maintenant aux mouvements de protestation des sans-emploi, le premier ministre a fait un geste dans leur direction. L'augmentation rétroactive, au 1er janvier 1998, des minima sociaux représente une forme de prime, s'étageant, selon le premier ministre, entre 875 francs et 2 500 francs selon les situations familiales. L'ensemble, selon le ministère de l'emploi, coûterait 2,5 milliards au budget de l'Etat.

M. Jospin avait prévu de laisser cette annonce à Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solidarité. Lors d'un tête-à-tête avec cette dernière, le 13 décembre, au pavillon de la Lanterne, à Versailles, il l'a informée de son désir de la faire lui-même. En montant ainsi en première ligne, M. Jospin envoie un double signal : il affiche sa compréhension des douloureuses situations d'exclusion ; il affirme son autorité. Ce dispositif, dans son esprit, exclut tout aménagement ultérieur. Ses partenaires de la majorité sont donc priés d'éviter toute surenchère. Quant aux manifestants, régulièrement évacués des lieux publics qu'ils tentent d'occuper, il leur est conseillé de cesser leurs actions. L'ampleur des prochaines manifestations, prévues mercredi et jeudi prochains, permettront de voir si le message est passé ou non.

● **La durée.** La rumeur court les petits cercles parisiens : la faiblesse actuelle du premier ministre pourrait conduire le président de la République à précipiter le calendrier. A sa façon, M. Jospin a voulu montrer que la fébrilité du climat ne le concerne pas. Pour lui, le gouvernement travaille, et son action s'inscrit dans la durée. « *Notre volonté*, dit-il par exemple, *est de continuer à réduire le déficit des dépenses publiques.* » Ou encore, sur la croissance : « *Notre objectif 1999 demeure à 2,7 %* », même s'il concède qu'il sera « *difficile à atteindre.* » Le temps ne paraît pas compté au premier ministre puisque, assure-t-il, la majorité « plurielle » le soutient. « *Nous avons fait passer un certain nombre de grandes lois* », dit-il, citant notamment l'adoption du budget ou le financement de la Sécurité sociale.

Bien sûr, les Verts regimbent, à propos du nucléaire notamment. Mais le premier ministre s'est attaché à mettre en valeur les contreparties obtenues par les écologistes lors des arbitrages ministériels, en matière de transparence de la filière nucléaire et de diversification des sources énergétiques. On insiste en outre, à l'Hôtel Matignon, sur la moindre sensibilité du dossier des sans-papiers, les grèves de la faim étant en voie de résorption, et les préfectures étudiant discrètement les possibilités individuelles de régularisation.

Restent M. Chirac et son activisme retrouvé. M. Jospin feint l'indifférence : « *Ce qui m'intéresse, ce n'est pas fondamentalement la relation entre le président de la République et le premier ministre, parce que celle-ci est codifiée par les institutions et par la pratique.* » Des propos présidentiels, il dit ceci : « *J'ai trouvé qu'il y avait dans ce discours* [de Rennes] *beaucoup d'emprunts au discours et à la pratique gouvernementale. Et, justement, j'ai dit discours et pratique, et, le problème, c'est que le gouvernement agit parce qu'il est dans la position d'agir.* »

Et le premier ministre d'insister sur ses projets : la limitation du cumul des mandats, un peu perdue dans la procédure parlementaire, et la révision constitutionnelle sur la parité hommes-femmes, débattue mardi à l'Assemblée nationale. Enfin, que M. Chirac ne l'agace pas trop sur la nécessité de faire des réformes ! Celle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), par exemple, n'attend plus que la convocation présidentielle d'un congrès. « *Il est souhaitable d'avancer vite* », lance le premier ministre, soudain moins précautionneux vis-à-vis de son partenaire de cohabitation.

● **Le Front national.** M. Jospin, qui s'exprimait pour la première fois sur le sujet, s'est franchement réjoui de l'éclatement du Front national. « *Cette crise grave se produit sous la gauche, et j'en suis heureux* », a-t-il dit. Cette phrase vise à effacer l'effet négatif d'un procès récurrent fait aux socialistes. De la proportionnelle intégrale instituée pour les élections législatives de 1986 aux situations fréquentes de « triangulaires » meurtrières pour la droite, les socialistes ont lontemps paru tirer bénéfice d'un FN fort. Et, donc, s'en accommoder. A l'heure où le parti d'extrême droite explose, le dirigeant socialiste exprime sa satisfaction, qui se veut aussi une réponse aux critiques faites par l'opposition. Accessoirement, M. Jospin évoque ce dossier plus clairement que ne l'a jamais fait François Mitterrand.

Jean-Michel Aphatie

« Je n'ai aucune arrière-pensée politique »

Voici les principaux extraits des déclarations du premier ministre, Lionel Jospin, mardi 15 décembre, sur RTL :


VERBATIM

● **Crise du Front national :** S'il y a une crise du Front national, c'est une bonne nouvelle pour la démocratie. Ce qui est en train de se passer est un formidable révélateur. A travers cet incroyable déballage dans une formation *qui n'a pas de culture* démocratique et où chaque chef veut aller jusqu'à élimination politique de l'autre, il y a comme une réalité opaque et secrète du Front national qui se dévoile. C'est un conflit de pouvoir, ce n'est pas un conflit d'idées. La crise du *Front national sera entièrement positive* lorsqu'il y aura une crise des idées du Front national. Notons que cette crise grave se produit sous la gauche. A partir du moment où le gouvernement a marqué que sa priorité absolue est la lutte contre le chômage, où nous avons assumé *des questions comme la sécurité* et les problèmes d'identité nationale, nous avons commencé à bloquer le FN dans sa progression.

● **Chômeurs :** Le mouvement ne prend pas exactement les proportions de l'année dernière, parce que, depuis un an, on *a travaillé. Cent cinquante mille hommes* et femmes qui étaient chômeurs à l'époque ont retrouvé du travail. *C'est* essentiel. Deuxième point, nous avons effectivement mis en œuvre une grande loi contre les exclusions, en contact étroit avec les associations. Et, troisièmement, *nous avons mis en place ces commissions* d'action sociale d'urgence, qui sont capables, *lorsqu'il* y a une *situation* de détresse, de rassembler toutes les structures d'accueil et d'aider.

Nous avons connu, en 1998, 3 % de croissance et le pouvoir d'achat des ménages *a lui aussi augmenté autour de 3 %*. Nous *[allons donc faire]* un effort exceptionnel : les deux minima sociaux fondamentaux – le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de solidarité spécifique (ASS) – seront augmentés au 1er janvier 1999 de 3 % l'un et l'autre. Pour faire un apport immédiat, *nous allons procéder* à un rattrapage. Ces 3 % s'appliqueront rétroactivement à partir du 1er janvier 1998, ce qui va faire une sorte d'effet de prime.

● **Croissance :** Notre objectif – et notre prévision – pour 1999 est une croissance de 2,7 %. *Ce qui dépend de nous, les* ressorts de la croissance interne, qui sont fondés essentiellement sur la consommation, fonctionnent bien. Le reste ne dépend pas directement de nous, mais de la conjoncture internationale. Cet objectif de 2,7 % sera plus difficile à atteindre, *sans doute*, que *l'objectif de 3 % [pour 1998]*. Mais nous le poursuivons avec les *moyens qui sont les nôtres.* Notre intention est, tout en favorisant la croissance la plus forte possible, de continuer à réduire nos déficits publics.

● **Majorité :** Je constate qu'elle vit très bien depuis dix-huit mois. Nous avons fait passer le projet de budget, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale et un certain nombre de grandes loi. A aucun moment la majorité n'a manqué.

● **Nucléaire :** En dehors des Verts, toutes les autres forces politiques françaises *sont favorables au nucléaire.* Les Verts ont plus de réticence, mais ils ne mettent pas en cause l'orientation, pour autant qu'il y ait une diversification des sources d'énergie. La France sans le nucléaire aujourd'hui, c'est impossible. Mais le nucléaire sans les Français, c'est-à-dire *un nucléaire opaque, un nucléaire secret,* un nucléaire fondé sur un lobby, ça c'est fini. La voie que nous définissons est équilibrée. Le nucléaire comme source indispensable en France, oui, mais un nucléaire contrôlé, maîtrisé et expertisé.

● **Cohabitation :** Ce qui m'intéresse, ce *n'est pas la relation entre le président de* la République et le premier ministre, parce qu'elle est codifiée. *Il est normal* que le président de la République ait un rôle éminent dans la vie politique française. Cela ne m'avait jamais personnellement échappé. Ce qui m'intéresse, c'est la relation entre le gouvernement et les Français. Quant au discours [*de Jacques Chirac à Rennes*], *j'ai trouvé qu'il y avait* beaucoup d'emprunts au discours et à la pratique gouvernementale.

● **Réforme de la justice :** La réforme du Conseil supérieur de la magistrature, c'est nous qui l'avons souhaitée. Le président la souhaite aussi. Le texte est prêt. Il suffirait de le faire passer au Congrès.

● **Modernisation de la vie publique :** La parité entre les hommes et les femmes, c'est une impulsion donnée par le gouvernement. La limitation du cumul des mandats, aussi. Il n'y a *pas d'arrière-pensées* électorales en ce qui concerne le scrutin législatif. Il n'y a pas de projet gouvernemental. Nous pourrons prendre des mesures législatives pour favoriser non seulement le nombre de candidates, mais aussi d'élues.

● ***Sécurité :*** *J'ai une pensée d'abord* pour ce jeune homme, Habib, qui a été fauché à dix-sept ans, et je pense à sa famille, à ses amis. Je pense aux policiers. Leur métier est très difficile. Ils doivent faire respecter la loi, mais ils doivent le faire avec discernement. On n'utilise pas *son arme de la même manière si on est* face à un forcené, à un braquage de banque ou à un vol de voiture. Face à cette violence, le ministre de l'intérieur, comme il a l'impression que les choses ne sont pas passées comme elles le devaient, a suspendu le responsable de l'équipe. Naturellement, il a *bien fait. Je demande* aux jeunes, et à tous ceux qui ont une influence *sur eux, de faire confiance* à la justice. La vision de ce gouvernement, ce n'est pas une vision ethnique, c'est une vision républicaine.

● **Service minimum :** Je constate que le président de la République et ses amis de l'opposition ne parlent de service minimum *que quand ils ne sont pas aux responsabilités*. Ils ont été pendant quatre ans au gouvernement, ils ont eu à faire face à une très grande grève de la SNCF, ils avaient une majorité énorme, et ils n'ont pas proposé une loi pour le service minimum. Donc, je ne me laisse pas prendre à cet argument. *Je crois que le* service minimum ne peut pas être instauré de façon précise dans une entreprise de transports. En fait, on veut porter atteinte au droit de grève. Donc, je ne le ferai pas. Par contre, je fais appel à l'esprit de responsabilité de tous les partenaires sociaux. *Le service public, c'est aussi* la continuité du service public. Le service public appartient à la collectivité, pas simplement à ceux qui le font fonctionner.

● ***Quinquennat :*** Je reste, naturellement, philosophiquement et politiquement pour. Mais je ne veux pas aborder cette question là où je suis maintenant, parce qu'on pourrait me prêter des arrière-pensées politiques. Je n'en ai aucune. Que chacun fasse son travail. Le *gouvernement* essaie de faire le sien, et puis le reste viendra à son heure.

2,5 milliards de francs pour les chômeurs

Le RMI et l'allocation de solidarité spécifique sont augmentés de 3 %

LIONEL JOSPIN a annoncé, mardi 15 décembre, sur RTL, une augmentation de 3 % du RMI et de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS), à compter du 1er janvier 1999. Il entend ainsi, désamorcer, avant les fêtes de Noël, la pression des associations de chômeurs (AC !, Apeis, MNCP) et surtout des comités de privés d'emploi de la CGT qui se sont montrés très actifs sur Marseille. Il s'agit d'un changement de ton de la part du premier ministre *qui avait été bousculé l'hiver* dernier par le mouvement des chômeurs, et en avait sous-estimé l'impact, le jugeant très minoritaire.

« *Voilà l'effort que nous faisons de façon libre, sans qu'il y ait une pression excessive pour prendre en compte la situation de ces hommes et de ces femmes* », chômeurs de longue durée, « *qui doivent eux aussi avoir leur part de la croissance* », estime-t-il, considérant qu'« *à partir du moment où nous avons connu en 1998, une année de croissance,* [avec un taux de] *3 %, (...), nous avions des justifications à faire un effort exceptionnel* ».

Le premier ministre a relevé que le mouvement des chômeurs semblait « *moins fort cette année* » que celui de l'hiver 1997 – pourtant, il parlait alors de « *mouvements de chômeurs* » en soulignant leur caractère éclaté et non massif –, mais il a ajouté que « *que ce n'est pas une raison pour ne pas agir* ». « *Pour faire un effet immédiat, nous allons procéder à un rattrapage* », a-t-il ajouté, en indiquant que la hausse des 3 % s'appliquera « *rétroactivement à partir du 1er janvier 1998* » aux bénéficiaires du RMI ou de l'ASS, pour ce mois décembre, ce qui représente « *une sorte d'effet de prime* ». La CGT-chômeurs et les associations réclamaient de leur côté, une aide d'urgence de 3 000 francs, ainsi qu'un relèvement de l'ensemble des minima sociaux de 1 500 francs par mois.

La hausse annoncée représente 876 francs pour un allocataire de l'ASS. Pour le RMI, cela dépend de la situation familiale : pour un célibataire, la hausse est de 875 francs ; pour deux personnes, 1 312 francs. « *Mais cela peut monter jusqu'à plus de 2 500 francs si c'est une famille avec quatre enfants* », a précisé le premier ministre. D'un montant de 2 433 francs par mois, l'ASS est versée par les Assedic à 500 000 chômeurs « *en fin de droits* ». Le RMI est versé par les caisses d'allocations familiales à un million de personnes. Il est de 2 429 francs par mois pour une personne seule. Le projet de loi de finances pour 1998 prévoit déjà une hausse de 1,2 % des minima sociaux. Les mesures annoncées constituent donc « *un coup de pouce* » de 1,8 point, d'un coût de 2,5 milliards de francs (1,7 milliard pour 1998 et 800 millions pour 1999).

Les services de gouvernement entendent verser le rattrapage pour 1998, si possible, avant le 24 décembre. Dans un communiqué commun, les trois collectifs de chômeurs (AC !, Apeis, MNCP) estiment qu'on est « *bien loin de la satisfaction des revendications des chômeurs* ». Pour eux, la hausse de 3 %, « *cela représente 73 francs par mois* ». « *Le rattrapage*, ajoutent-ils, *c'est entre 1 milliard et 1,2 milliard de francs : l'équivalent du fonds d'urgence sociale arraché l'an dernier par le mouvement des chômeurs et épuisé en quatre mois.* » Dans ces conditions, estimant que « *les fonds ne sont manifestement pas débloqués* ». Ils appellent à faire de « *la journée du 21 décembre un nouveau temps fort d'actions* ».

Alain Beuve-Méry

Deux visiteurs d'un soir aux Restos du cœur

LE PREMIER portait parka, col relevé jusqu'aux oreilles, genre visite de terrain ou soirée au stade *par frimas ; le second avait gardé son manteau* long, « pardonnez-moi, j'arrive du bureau, je n'ai pas eu le temps de me changer ». Le premier est arrivé à 19 heures, en compagnie de quelques-uns de ses conseillers, dont sa fille Claude. Il a écouté et serré des mains pendant une heure. Le second a fait son entrée à 20 heures, encadré, notamment, par *les artistes Josiane Balasko et Jane Birkin*, et a tourné les talons à 20 h 30. L'un et l'autre ont été accueillis par Véronique Colucci, la veuve de Coluche, présidente de l'association Les Restos du cœur. Tous deux ont salué rapidement le maire de Paris, Jean Tiberi, qui était venu lui aussi. *Le premier est* président de la République, le second est premier ministre.

L'un et l'autre ont accepté le bol de soupe fumante que des bénévoles leur tendaient. Le second a décliné, ensuite, les lentilles. « *Non merci, je ne fais pas le repas complet.* » « *Vous comprenez, il faut que j'aille dîner avec ma femme. Cela n'arrive pas si souvent* », a-t-il ajouté dans un murmure, en guise d'excuse. Le premier a félicité, le second aussi. Le premier a promis, le second aussi. « *Il m'a dit qu'il n'y avait pas de problème, qu'il fallait que je lui laisse mes coordonnées* », confie cette jeune femme en griffonnant rapidement sur un bout de papier son numéro de téléphone et, pour mémoire, sa situation : « *Seule avec mes cinq enfants, dans un studio trop petit.* » « *Vous avez vu comme il a embrassé mon petit, hein* », s'exclame une autre, en serrant contre elle le jeune garçon qu'elle a chargé de porter un message sur une feuille à petits carreaux bien pliée jusqu'au chef de l'Etat : « *Tu vois le monsieur là-bas, va lui donner, c'est lui qui décide de tout.* »

Resté en retrait, un bénévole peste : « *C'est bien qu'ils viennent, mais il faudrait peut-être qu'ils raquent un peu !* » Son voisin observe : « *Le président est venu ; alors, l'autre, il s'est bien senti obligé.* » Engoncée dans une doudoune bleu sombre, une femme passe devant deux jeunes hommes, leur assiette à la main : « *Mais vous aussi, vous êtes une personnalité, je vous connais !* » « *Oui, moi je suis la femme du maire de Paris* », leur répond, tout sourire, Xavière Tiberi.

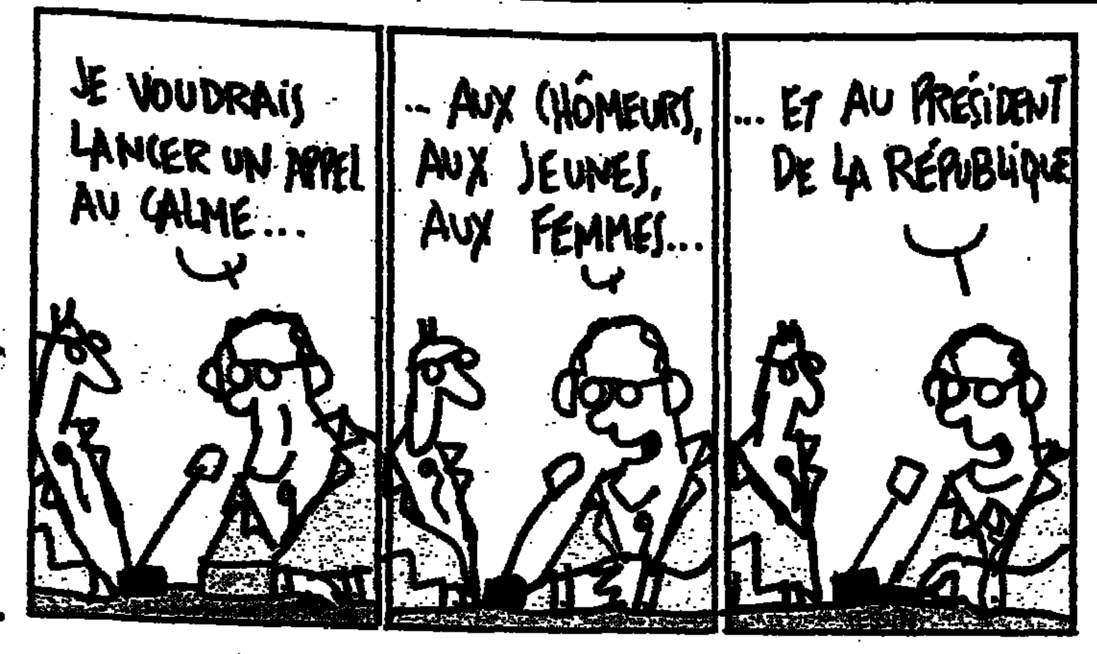
Le premier a signé plus d'autographes que le second. « *Regardez, là, j'ai eu la signature de Chirac sur mon permis de conduire* », s'exclame un jeune homme en exhibant la carte de couleur rose. Un soupir : « *J'ai pas celle de Jospin, il m'a dit qu'il ne signait pas sur les papiers officiels.* »

Le second a attendu que le premier s'en aille pour arriver. Cela a été un peu long parce que, dès que le premier a su que le second allait venir, il a traîné exprès pour le retarder. Du coup, Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme et ami de Véronique Colucci, qui était venu pour Lionel Jospin et pas pour Jacques Chirac, est arrivé trop en avance. Lorsque enfin le chef de l'Etat est reparti, un des officiers de sécurité du premier ministre, planté à quelques mètres de là, a chuchoté dans son talkie-walkie : « *C'est bon !* » à l'intention de ses collègues qui accompagnaient M. Jospin, et le cortège du premier ministre est aussitôt venu se ranger le long de la place.

Au fait, c'était, lundi 14 décembre, place de la République à Paris, le coup d'envoi de la quatorzième campagne des Restos du cœur, qui, grâce à l'action de trente-six mille bénévoles, distribueront, trois mois durant, quelque 59 millions de repas à 575 000 bénéficiaires.

Pascale Robert-Diard





Les priorités budgétaires d'ici à 2002 sont l'objet d'une controverse au gouvernement

QUELLE doit être la politique budgétaire de la France ? A entendre Lionel Jospin, sur RTL, mardi 15 décembre, on peine à trouver la réponse, car il n'a pas précisément fixé le cap, évoquant tout à la fois la nécessité de baisser les déficits et celle de majorer les dépenses. Son embarras, pourtant, n'est pas difficile à décrypter : alors que le gouvernement doit prochainement adresser à Bruxelles ses objectifs en matière de finances publiques d'ici à 2002, en application du pacte de stabilité européen, la question est l'objet d'une controverse dans les sommets du pouvoir.

En apparence, certes, on pourrait penser que M. Jospin a changé de doctrine. Avant qu'il ne soit premier ministre, il a, en effet, pris fréquemment ses distances avec le pacte de stabilité européen, estimant qu'il allait au-delà de ce qu'exigeaient les critères de convergence du traité de Maastricht et qu'il risquait de casser la croissance. Dans en entretien au *Monde*, le 21 mai 1997, lors de la campagne des élections législatives, il a eu cette formule fameuse : *« Le pacte de stabilité, c'est du super-Maastricht. »* C'est en application de cette orientation que les socialistes ont longtemps plaidé pour que les critères de convergence ne soient interprétés qu'*« en tendance »*.

Or M. Jospin est, maintenant, beaucoup moins circonspect à l'encontre des disciplines budgétaires européennes. Changeant totalement de formule, mardi, il a eu ce commentaire à l'égard du pacte de stabilité : *« Mais, non, ce n'est pas une contrainte ! »* Il a ajouté, dans une démonstration empreinte d'une grande orthodoxie, que le gouvernement va *« chercher à réduire nos déficits publics, parce que c'est aussi une garantie de la croissance* (...). *C'est grâce à cela que les taux d'intérêt baissent* (...). *Cela aide à la croissance »*. Mais, dans le même temps, le premier ministre n'a pas dit que le gouvernement va réduire les dépenses pour parvenir à diminuer les déficits. Tout au contraire, il a précisé : *« Nous allons maintenir la dépense sans l'augmenter de façon inconsidérée. »*

DEUX SCÉNARIOS

Alors, que déduire de ces deux orientations contradictoires ? En réalité, si M. Jospin n'a pas été plus précis, c'est qu'il n'a pas encore rendu son arbitrage sur le programme français de stabilité – ce ne sera chose faite que d'ici une dizaine de jours.

Deux grands scénarios ont été dessinés par le ministère des finances, l'un reposant sur une hypothèse moyenne de 3 % de croissance l'an d'ici à 2002, l'autre sur une hypothèse de seulement 2,5 %. Bercy souhaiterait, en outre, abaisser les déficits publics, au rythme de 0,4 point de produit intérieur brut (PIB) par an, pour les ramener de 2,3 % en 1999 à 1,1 % en 2002. Or c'est là que le bât blesse : même dans l'hypothèse d'une croissance de 2,5 %, le ministère des finances souhaite atteindre ce niveau de 1,1 % de déficit en 2002, ce qui supposerait que les dépenses de l'Etat stagnent et que celles de la Sécurité sociale soient fortement resserrées. Il s'agirait donc d'un changement de cap. D'autres ministres plaident pour que les dépenses de l'Etat continuent de progresser au minimum de 1 % en volume, comme c'est prévu pour 1999. Compte tenu de cette controverse, qu'il n'a pas encore tranchée, on comprend mieux que M. Jospin se soit réfugié derrière des formules alambiquées.

Laurent Mauduit

Mme Aubry, avocate tardive du féminisme

ELLE AURAIT DÛ être leur modèle. Deuxième dans l'ordre protocolaire du gouvernement, seule à être citée autant de fois qu'un homme pour un futur poste de premier ministre, Martine Aubry est un exemple exceptionnel de réussite d'une femme en politique. Une sorte d'archétype, en somme, de ce dont une certaine version du féminisme pourrait rêver. La ministre de l'emploi et de la solidarité n'est pourtant jamais devenue la porte-drapeau de la parité.

Sans doute ne l'a-t-elle jamais souhaité elle-même. Volontiers mordante dans le combat politique, il y a longtemps qu'elle a choisi d'y user des mêmes armes que les hommes, sans chercher à en changer les règles. Le pouvoir se conquiert, il ne se transforme pas. Militante en tout, sur le terrain social ou économique, face aux patrons comme face aux parlementaires, Mme Aubry n'a délaissé qu'une bataille : celle de la promotion des femmes. *« Martine fait partie de ces femmes qui n'ont jamais souffert de la discrimination dans leur vie personnelle et professionnelle*, explique Adeline Hazan, aujourd'hui conseillère auprès de la ministre. *Elle a donc longtemps été réticente aux quotas. La victoire des législatives l'a finalement convaincue qu'il était plus intelligent de s'y rallier. »*

Quelques interventions au cours des débats qui ont agité le Parti socialiste sur le sujet ont pu accréditer l'idée que Mme Aubry se ralliait plutôt aux positions d'Elisabeth Badinter, pour laquelle la politique doit d'abord être *« un choix idéologique, où la spécificité sexuelle n'a guère à dire »*. L'intéressée elle-même n'accorde qu'une importance très réduite à ces questions. De sa conversion tardive, elle dit brièvement, dans son livre *Il est grand temps*, publié en 1997 : *« J'ai longtemps été défavorable à la politique des quotas ou à la parité inscrite dans la Constitution. Il faudra pourtant s'y résoudre si on n'avance pas suffisamment vite. »* Pragmatique bien plus que féministe.

« Pour elle, la question des femmes n'est pas un dossier politique »

Le malentendu vient pourtant d'autre chose que d'une apparente tiédeur. Alors que le droit des femmes est placé sous la tutelle de son ministère, la ministre de l'emploi a longtemps négligé ce dossier. *« Comment vouliez-vous qu'il en soit autrement lorsqu'on doit s'occuper du chômage, des 35 heures et de la réforme de la Sécurité sociale ? »*, regrette l'ancienne ministre chargée des droits de la femme Yvette Roudy.

Portant à elle seule deux des plus lourdes réformes du gouvernement Jospin – 35 heures et emplois-jeunes –, constamment interpellée à l'Assemblée nationale par l'opposition, qui a bien compris qu'elle avait trouvé en Mme Aubry une de ses adversaires politiques les plus coriaces, la ministre a bien souvent ajourné les rendez-vous avec les associations militant pour la parité. Laissant ce champ à Elisabeth Guigou ou à Ségolène Royal et Marie-George Buffet, qui ont montré, chacune au sein de son ministère, qu'elles entendaient faire une meilleure place aux femmes.

« Pour Martine Aubry, la question des femmes n'est pas un dossier politique », explique, plus sévèrement, Geneviève Fraisse, qui fut pendant un an déléguée interministérielle aux droits des femmes et qui a plaidé pour que *« l'on n'asexualise pas les problèmes sociaux »*. *« Elle n'a jamais voulu inscrire une différenciation hommes-femmes sur le dossier des emplois-jeunes, alors même que toutes les études montrent que les jeunes filles s'insèrent plus difficilement dans le monde du travail que les jeunes garçons »*, dit-elle.

Les attaques sont dures, mais l'entourage de la ministre les balaie d'un revers de main. Lors du débat sur la parité, Mme Aubry prendra d'ailleurs la parole une dizaine de minutes afin de retracer les grands combats féministes qui ont précédé la réforme soumise à l'Assemblée nationale. C'est une façon de montrer que, même sur le tard, elle a compris, en fine politique, qu'il vaut mieux les embrasser.

Raphaëlle Bacqué

Le premier ministre n'envisage pas « la France sans le nucléaire »

DANS sa déclaration de politique générale, le 19 juin 1997, Lionel Jospin avait fixé les grandes lignes de son action en matière nucléaire. *« Si l'industrie nucléaire est un atout important pour notre pays*, assurait-il, *elle ne doit pas pour autant s'exempter des règles démocratiques ni poursuivre des projets dont le coût est excessif et la réussite très aléatoire. »* Il confirmait alors l'abandon de Superphénix, monstre technologique critiqué de très longue date par le Parti socialiste, mais que les différents gouvernements de François Mitterrand n'avaient pu se résoudre à condamner. Il donnait au passage un gage aux Verts et à leur représentante dans le nouveau gouvernement, Dominique Voynet.

Le premier ministre n'a pas sensiblement dévié depuis son arrivée à Matignon et reste favorable à un nucléaire *« raisonnable, contrôlé, maîtrisé et expertisé »*, affirmant, mardi 15 décembre, qu'*« en dehors des Verts, toutes les autres forces politiques françaises sont favorables au nucléaire »*. Les Verts, a-t-il estimé, *« ne mettent pas en cause l'orientation pour autant qu'il y ait une diversification des sources d'énergie »*. Environ 80 % de l'électricité produite en France est d'origine nucléaire. Un abandon de cette filière est jugé irréaliste, même si les industriels, EDF en tête, ne sont plus aussi hostiles à une diversification. *« Ma formule est simple : la France sans le nucléaire, aujourd'hui et à un terme que je n'ai pas à considérer aujourd'hui, c'est impossible. »*

L'échéance pour le renouvellement du parc électronucléaire est fixée à 2010, mais la question se pose dès à présent de construire un réacteur de nouvelle génération (EPR), développé en commun par la France et l'Allemagne depuis 1989. Le premier ministre ne serait pas opposé à ce projet, pourtant hypothéqué par l'abandon du nucléaire outre-Rhin (*Le Monde* du 1er décembre).

Mme Voynet n'a pas ménagé ses efforts pour infléchir la politique du gouvernement. Mais si elle a obtenu gain de cause avec Superphénix, il lui a fallu accepter le redémarrage du vieux réacteur surgénérateur Phénix, qui sera utilisé pour étudier la transmutation des déchets nucléaires, l'un des trois axes de recherche fixés par la loi de 1991 sur la gestion des déchets nucléaires, votée sous le gouvernement d'Edith Cresson. Cette loi prévoyait également la création de plusieurs laboratoires d'études du stockage en profondeur des déchets de haute activité et à vie longue, auxquels les Verts sont hostiles. Le 9 décembre, le gouvernement a décidé de leur création.

Lionel Jospin juge la voie définie par le gouvernement *« équilibrée »*, dans la mesure où l'idée de réversibilité des stockages a été retenue, tout comme celle d'*« un "containement" en subsurface »*. Cette politique doit s'accompagner de la remise à plat du système de contrôle du nucléaire et du vote d'un projet de loi sur la transparence.

Hervé Morin

Le coût de la retraite des fonctionnaires pourrait augmenter de 280 milliards de francs en 2040

Le Commissariat général du Plan publie des prévisions financières alarmistes

Les partenaires sociaux doivent étudier, jeudi 17 décembre, dans le cadre de la concertation menée par le Commissariat général du Plan à la demande de Lionel Jospin, les scénarios financiers de différents régimes de retraite. Celui des fonctionnaires de l'Etat pourrait connaître des difficultés particulièrement graves puisque son besoin de financement pourrait augmenter de 281 milliards de francs d'ici quarante ans.

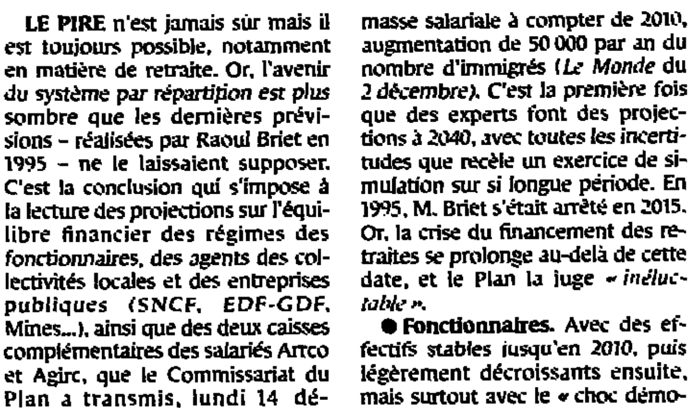
LE PIRE n'est jamais sûr mais il est toujours possible, notamment en matière de retraite. Or, l'avenir du système par répartition est plus sombre que les dernières prévisions – réalisées par Raoul Briet en 1995 – ne le laissaient supposer. C'est la conclusion qui s'impose à la lecture des projections sur l'équilibre financier des régimes des fonctionnaires, des agents des collectivités locales et des entreprises publiques (SNCF, EDF-GDF, Mines...), ainsi que des deux caisses complémentaires des salariés Arrco et Agirc, que le Commissariat du Plan a transmis, lundi 14 décembre, au patronat, aux syndicats et aux directeurs de ces organismes.

Les partenaires sociaux, consultés dans le cadre de la mission de concertation confiée au Plan par Lionel Jospin, sont invités à faire une analyse critique de ces scénarios, jeudi 17 décembre, lors de la réunion bimensuelle animée par le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin. La suivante, prévue le 7 janvier 1999, devrait analyser les projections financières du régime de base des salariés et de ceux des artisans (Cancava) et des commerçants (Organic). D'autres séances de travail pourraient suivre avant que M. Charpin ne remette son rapport au premier ministre, qui lui a donné jusqu'au 31 mars pour rendre ses conclusions.

Ces scénarios ont été établis sur la base des projections démographiques et des prévisions économiques retenues par le Plan : progression ralentie du PIB à partir de 2010, chômage ramené à 9 % en 2005 ; baisse de la population active et évolution modérée de la masse salariale à compter de 2010, augmentation de 50 000 par an du nombre d'immigrés (*Le Monde* du 2 décembre). C'est la première fois que des experts font des projections à 2040, avec toutes les incertitudes que recèle un exercice de simulation sur si longue période. En 1995, M. Briet s'était arrêté en 2015. Or, la crise du financement des retraites se prolonge au-delà de cette date, et le Plan la juge *« inéluctable »*.

● **Fonctionnaires.** Avec des effectifs stables jusqu'en 2010, puis légèrement décroissants ensuite, mais surtout avec le « choc démographique » que représente l'arrivée massive de retraités entre 2000 et 2010, le coût des pensions civiles et militaires pour les finances publiques va devenir explosif. Dans le scénario central du Plan, le nombre de retraités passe, en effet, de 1,79 million en 2000 à 3,19 millions en 2040, soit un accroissement net moyen de 35 000 personnes par an. *« Le choc financier résultant du choc démographique est encore plus sévère, puisque la masse des pensions servies* [172 milliards de francs en 1998], *croît de plus de 3 % par an de 2000 à 2020, avec un maximum à 4,5 % pour l'année 2010 »*, note l'étude réalisée par la direction du budget du ministère de l'économie et des finances.

C'est ainsi que la masse des pensions atteint 269 milliards en 2010, soit 100 milliards de plus que dix ans seulement auparavant (en francs 1998), et 325 milliards en 2020. Dans quarante ans, il faudrait 281 milliards de plus *(voir graphique)*, soit presque le produit de l'impôt sur le revenu actuel, pour payer les pensions des fonctionnaires de l'Etat, dont la charge globale dépasserait alors 450 milliards de francs. Ces prévisions sont plus pessimistes que celles du rapport Briet, qui avait sous-estimé l'allongement de la durée de vie d'ici à 2015, qui équivaut à 10 % de retraités supplémentaires.



Alors que le gouvernement veut réduire le déficit budgétaire, le coût des pensions passerait de 172 milliards en 1998 à 453 milliards en 2040.

Au total, si l'Etat-patron payait des cotisations employeur – en fait, il paye directement les pensions de ses agents –, il devrait augmenter ces cotisations de 40 points d'ici à 2040.

● **Agents des collectivités locales et des hôpitaux.** Les perspectives de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) sont plus sombres encore. Alors qu'elle dégage des excédents, mais qu'ils servent à renflouer des caisses déficitaires, la CNRACL va connaître une forte dégradation de son ratio cotisants-retraités : *en 2040, elle n'aurait plus qu'un actif pour un retraité* (trois pour un aujourd'hui) ; de 37,2 milliards cette année, la masse des prestations de droit direct qu'elle verse passerait à 223 milliards en 2040 (hors *conjoint survivant*). *Pour honorer* ses engagements, il lui manquera 25 milliards en 2015 et 110 milliards en 2040.

● **Régimes complémentaires des salariés (Arrco) et des cadres (Agirc).** La situation du régime de retraite complémentaire des quatorze millions de salariés du privé (Arrco) resterait bonne, et même très largement excédentaire jusqu'en 2015, en prévoyant notamment une revalorisation des pensions sur les prix à partir de 2001. Ces excédents seraient en partie affectés à la solidarité financière avec le régime des cadres. A partir de 2015, toutefois, les comptes de l'Arrco plongent progressivement dans le rouge. En l'absence de toute mesure de redressement des partenaires sociaux gestionnaires du régime, il manquerait entre 20 et 50 *milliards de francs par an au* cours de la période 2020-2040, pour un montant de retraite de 362 milliards de francs en fin de période. Si les pensions étaient revalorisées de 0,5 % de plus que les prix, ce déficit atteindrait même *125 milliards à cette date !*

Les finances de l'Agirc se dégraderaient beaucoup plus tôt, notent ses gestionnaires, même si un salarié sur quatre est un cadre en 2040 (contre un sur cinq actuellement). Le régime serait constamment déficitaire : *son besoin de financement* cumulé sur quarante ans atteindrait 1 000 milliards de francs en 2040 si les pensions sont revalorisées comme les prix, et... 1 763 milliards si les cadres en retraite bénéficiaient de 0,5 % de plus que l'inflation. *Dans le premier cas, il* faudrait trouver 31 milliards pour la seule année 2040 ; dans le second 75 milliards.

C'est dire si l'accord patronat-syndicats du 25 avril 1996, *qui prévoit* notamment une hausse progressive des taux de cotisation, sera insuffisant pour sauver l'Agirc du naufrage. Même si les fonctionnaires n'ont pas de caisse autonome, et que leur régime se résume à une ligne de dépense dans le budget de l'Etat, ils ne pourront pas échapper très longtemps à une réforme. Pour l'heure, seule la CFDT se dit prête à *« se saisir du problème »*, sans craindre la controverse.

Jean-Michel Bezat

Les régimes spéciaux vont connaître des difficultés croissantes

UN SECOND rapport du Commissariat général du Plan est consacré aux « régimes particuliers de salariés hors fonction publique ». Il analyse quatre régimes : ceux d'EDF-GDF, de la SNCF, des mines et des marins.

● **A EDF-GDF**, trois scénarios ont été retenus en fonction des évolutions salariales. Le premier prévoit un taux d'évolution du salaire moyen en francs constants de 1,23 % en l'an 2000 ; ce taux baisserait durant les années 2009-2022 pour cause d'effets de « noria » (différences de salaires entre les agents qui partent à la retraite et ceux qui sont embauchés), puis remonterait. Dans ce cas, la « contribution d'équilibre des entreprises », *actuellement* de 13,4 milliards de francs (environ 50 % de la masse salariale hors prime), progresserait pour atteindre 23,19 milliards en 2023 (soit 99,6 % de la *masse salariale !*) puis diminuerait à 21,5 milliards en 2040. Ce scénario laisse sceptiques les experts du Plan car il repose sur un postulat : la stabilité en francs constants des salaires. Deux autres scénarios ont été élaborés qui prévoient des augmentations de salaires supérieures à l'inflation. Le premier (0,88 % d'augmentations générales en moyenne) nécessite une contribution d'équilibre de 30,8 milliards en 2040 ; le second (0,75 % de hausse de salaire) de 28,6 milliards.

● ***A la SNCF.*** La situation semble un peu moins préoccupante pour une raison simple : alors qu'en 1994 un précédent rapport pariait sur une décroissance des effectifs de 1,8 % par an jusqu'en 2015, *« le ministère des transports a demandé de construire la projection du régime de retraite à l'horizon 2040 sur une hypothèse d'effectifs constants sur toute la période »*, prend soin de préciser l'entreprise ferroviaire. Puisque les cheminots seront, selon cette hypothèse, 175 200 en 2040 – comme en 1998 –, les *« moyens d'équilibre »*, qui représentent déjà 18,2 milliards de francs, se monteraient à 24,3 *milliards en 2040 en* cas de revalorisation des pensions de 1 % par an et à 20,9 milliards en cas de revalorisation annuelle de 0,5 %.

● **Le régime des mineurs** (24 837 cotisants en 1998) est progressivement en voie d'extinction. Si le rapport entre mineurs actifs et retraités va diminuer jusqu'en 2008 – il y aura à cette date un cotisant pour 20 pensionnés –, le nombre des retraités va également diminuer à partir de cette date. Conclusion : alors que les autres régimes versent aujourd'hui 11,8 milliards de francs au régime des mineurs (sur 13,9 milliards de ressources), ces transferts vont diminuer pour ne plus représenter que 4 milliards en 2040.

● **Le régime des marins** (42 700 actifs en 1997) connaîtra une évolution préoccupante : en 1998, les cotisations ne représentent que 0,14 % des prestations. Un ratio qui sera porté à 0,19 % en 2040, soit une différence de 7,2 milliards de francs entre les cotisations et les prestations.

Frédéric Lemaître

Le revenu des agriculteurs progresserait en moyenne de 3 % en 1998

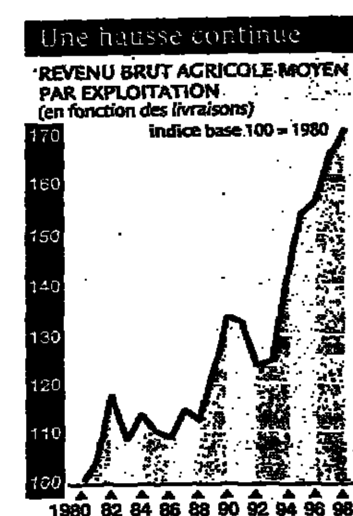
Les cours du porc ont chuté d'environ 27 %

***SELON** la Commission* des comptes de l'agriculture de la nation, qui se réunissait mardi 15 décembre, le revenu moyen des exploitants progresserait de nouveau en 1998. Si l'on prend en compte les livraisons de produits, le *revenu brut par exploitation* s'améliore de 3 %. En 1997, à la même époque, l'amélioration était de 6 %. Depuis 1993, la courbe est en hausse continue et sensible. Cependant, ces bonnes performances s'expliquent en partie par la diminution du nombre d'agriculteurs, leur nombre ayant encore baissé d'environ 3,7 %, en 1998, en dépit des efforts d'incitation à l'installation consentis depuis cinq ans.

Les livraisons de vins de qualité (AOC) ont bénéficié d'une demande très soutenue, comme en 1997. Les prix de vente ont progressé de 13 %, et les revenus de ces viticulteurs feraient un bond de 38 %. A l'opposé, le marché du porc a constitué le point le plus noir, avec une chute des cours d'environ 27 % (et une baisse plus accentuée encore des revenus des éleveurs), en dépit d'un sensible redressement depuis un mois au marché de Plérin, dans les Côtes-d'Armor, qui sert de référence nationale.

171 MILLIARDS D'AIDES

Du côté des céréales, les rendements records de blé et d'orge donnent des résultats très satisfaisants en termes quantitatifs (livraisons en hausse de 7 %), mais moins en termes de revenus, notamment pour le maïs et le tournesol. Selon la Commission, *« avec une augmentation de 1,5 %, le prix des livraisons de lait connaîtrait le taux d'évolution le plus élevé depuis six ans notamment grâce à l'application de l'accord interprofessionnel conclu fin 1997 »*. Les experts relèvent aussi que ces bons résultats sont dus, en partie, à la baisse des prix des produits qui servent à l'alimentation des animaux, ce qui se traduit par une baisse des charges des agriculteurs.



L'effet « vache folle » semble avoir quasiment disparu puisque les éleveurs de bovins termineraient l'année avec des ressources en progression de 8 %. L'ensemble des aides est resté stable, autour de 171 milliards de francs, la part revenant aux céréaliers ayant sensiblement progressé, alors que celle affectée à la viande bovine a régressé.

François Grosrichard

Le Conseil d'Etat pourrait annuler les élections territoriales de Corse

LE CONSEIL D'ÉTAT devrait annuler les élections territoriales de Corse des 15 et 22 mars, s'il suit les conclusions prononcées par son commissaire du gouvernement (magistrat indépendant), Alain Seban, lundi 14 décembre, devant les 6e et 2e sous-sections réunies. Le Conseil d'Etat était saisi par l'autonomiste Edmond Simeoni, dont la liste avait obtenu 6 056 voix, soit 4,97 % des suffrages exprimés au premier tour. M. Seban a estimé qu'il suffisait que 283 suffrages exprimés soient annulés pour que l'ensemble des élections le soient. Or, il a constaté que 1 296 suffrages comportaient des irrégularités : mauvaise tenue des listes d'émargement, émargements surchargés, signatures par une simple croix, doubles votes, non-passage d'électeurs dans l'isoloir, signatures différentes entre les deux tours, irrégularités liées au vote par procuration... Le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), a estimé, lundi, que de nouvelles élections *« risquent fort de porter préjudice au bel élan de l'Assemblée de Corse, qui travaille bien »*.

DÉPÊCHES

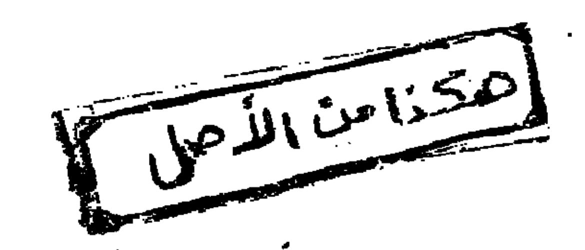
■ **SANS-PAPIERS : le Mouvement des jeunes socialistes a estimé**, lundi 14 décembre, que la mise en œuvre de critères pour la régularisation des sans-papiers *« a été un échec »*. *« Nous voulons sortir de l'impasse. Tourner la page aujourd'hui, c'est régulariser tous les sans-papiers qui en ont fait la demande »*, affirme le MJS, qui souhaite que cette mesure s'accompagne *« d'une politique plus généreuse en matière de visas et d'asile territorial »*.

■ **PARTI SOCIALISTE : le PS a cherché à minimiser**, lundi 14 décembre, l'élection à la présidence du RPR de Philippe Séguin (*Le Monde* du 15 décembre). *« Se faire élire avec 80 % des voix* [M. Séguin a obtenu 95 % des voix des militants RPR, le taux de participation dépassant 80 %], *quand on est le seul candidat, ce n'est pas tout à fait inatteignable »*, a déclaré Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national aux relations extérieures et aux fédérations, selon lequel *« le RPR a touché un président un peu pâlichon »*.

■ **OUTRE-MER : le premier ministre, Lionel Jospin, a confié** une mission, lundi 14 décembre, à Claude Lise, sénateur (app. PS) et président du conseil général de Martinique, et à Michel Tamaya, député (PS) de la Réunion, pour définir *« les moyens d'améliorer l'efficacité de l'action publique »* dans les départements d'outre-mer.

■ **MARTINIQUE : la grève générale déclenchée, lundi 14 décembre,** à l'appel de la plupart des organisations syndicales, en signe de solidarité avec les ouvriers des exploitations de bananes, n'a pas connu le succès escompté (*Le Monde* du 15 décembre). Seules de légères perturbations ont été enregistrées dans le transport et la distribution d'énergie électrique. – *(Corresp.)*

■ **AGRICULTURE : plusieurs dizaines de milliers de pétitions ont été remises à l'Elysée et à Matignon par Luc Guyau et Pascal** Coste, respectivement présidents de la FNSEA et du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Les responsables agricoles voulaient attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de *« réformer la PAC de façon pragmatique en préservant les spécificités des différents secteurs de production »*.



SECTES La cour d'appel de Paris a ordonné, lundi 14 décembre, la reconstitution d'un dossier d'instruction qui vise l'Eglise de scientologie. Trois tomes avaient mystérieusement disparu en octobre du dossier. Celui-ci avait été ouvert en 1989 pour escroquerie et exercice illégal de la médecine à la suite de la plainte d'un adepte. ● LES ADVERSAIRES de la scientologie affirment que l'Eglise dispose d'un service de sécurité organisé de manière quasiment militaire. Sous couvert de relations publiques, ce « bureau des affaires spéciales » serait chargé de contrer les menaces extérieures. ● DANS UN ENTRETIEN AU *MONDE*, Paul Ariès, un politologue qui a écrit un livre sur la scientologie, explique les difficultés *« considérables »* auxquelles il a été confronté lors de son enquête : appels anonymes, vol de courrier, filatures, agressions, poulet cloué sur sa porte.

L'Eglise de scientologie reste sous la menace d'un nouveau procès

La cour d'appel de Paris a ordonné la reconstitution d'un dossier d'instruction dont plusieurs pièces avaient mystérieusement disparu en octobre. Elle décidera en début d'année de renvoyer, ou non, des dirigeants de la secte devant un tribunal correctionnel pour escroquerie

LA MYSTÉRIEUSE disparition d'une partie du dossier d'instruction visant l'Eglise de scientologie, constatée en octobre au Palais de justice de Paris, va encore retarder cette procédure ouverte depuis 1989 pour *« escroquerie »* et *« exercice illégal de la médecine »*. Lundi 14 décembre, la cour d'appel de Paris a invité la juge d'instruction, Marie-Paule Moracchini, à *« procéder à la reconstitution des pièces manquantes »* et à lui retourner l'ensemble du dossier avant le 20 février. La cour se prononcera alors sur l'éventuel renvoi, devant un tribunal correctionnel, des dix-huit membres de la Scientologie mis en examen à la suite de plaintes d'anciens adeptes.

Aucune des difficultés juridiques créées par cette extraordinaire volatisation de pièces judiciaires n'est pour autant tranchée. Nul ne connaît précisément le contenu de la moitié du tome VIII et de l'intégralité du tome IX qui ont disparu. Malgré les obligations du code de procédure pénale, la juge Moracchini n'en avait conservé aucun double et n'avait pas été à même, ces derniers mois, de reconstituer son dossier. Nul ne peut davantage affirmer que la disparition provient d'un vol. Cette hypothèse est néanmoins forte, dans la mesure où un tri a été opéré au sein du tome VIII : seuls les documents cotés D 1938 à D 1982 (vraisemblablement versés entre 1993 et 1997) ont été escamotés. L'enquête d'inspection diligentée par le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, permettra, peut-être, d'élucider ce dysfonctionnement des services judiciaires.

Neuf ans après la plainte déposée par un étudiant équatorien résidant à Paris, Juan Esteban Cordero, qui affirme avoir versé environ 1 million de francs à l'Eglise de scientologie de Paris en 1988, le dossier reste ainsi au stade de l'instruction. Ces péripéties ne sont certes pas les premières à engager des poursuites contre des scientologues français. Vingt-trois d'entre eux avaient comparu, en 1996, devant le tribunal correctionnel de Lyon pour escroquerie, complicité d'escroquerie ou abus de confiance. Pendant son enquête, le juge d'instruction, Georges Fenech, s'était inquiété d'être pris en filature, sans être en mesure d'impliquer la Scientologie. L'ancien président de la branche lyonnaise de l'Eglise, Jean-Jacques Mazier, avait été condamné à trois ans de prison, dont dix-huit mois ferme, pour homicide involontaire à la suite du suicide d'un adepte. Puis la cour d'appel de Lyon avait atténué les peines infligées en première instance.

Dans un arrêt contesté, actuellement en cassation après le pourvoi du parquet général, la cour avait jugé que la secte pouvait *« revendiquer le titre de religion »*. Cette décision avait été perçue comme une *« victoire »* par les scientologues. Du fait de son histoire politique et religieuse, la France, leur plus ancienne terre d'implantation en Europe, apparaît en effet comme un enjeu majeur dans la stratégie de développement du mouvement.

JUGÉE DANGEREUSE EN ALLEMAGNE

A sa création, en 1950, par l'auteur de science-fiction américain Lafayette Ron Hubbard (décédé en 1986), l'ancêtre de la scientologie – la dianétique – était un simple groupe de développement personnel ou psychothérapeutique. A partir de 1954, il s'est transformé en Eglise de scientologie et a tout fait pour être considéré comme un *« nouveau mouvement religieux »*. Revendiquant aujourd'hui huit millions de fidèles dans le monde, dont un *« noyau dur »* d'environ cinq mille adeptes et trois cents permanents en France, il est dénoncé comme le prototype de la secte dangereuse, aussi bien dans l'Hexagone qu'en Allemagne. Un récent rapport des services allemands de renseignement intérieur a dénoncé l'existence d'un *« service secret »* dont le but est d'*« infiltrer »* les gouvernements régionaux et les milieux économiques. Des affirmations aussitôt démenties par le président de l'Eglise de scientologie allemande. Aux Etats-Unis, en revanche, elle a été reconnue comme une religion en 1993, après un affrontement d'un quart de siècle avec les autorités américaines.

En novembre 1995, l'Eglise de scientologie de Paris avait été placée en liquidation judiciaire par un jugement du tribunal de commerce, en raison de 42 millions de francs d'impayés au fisc. A l'audience, ses dirigeants avaient produit un chèque d'un montant équivalent. *« La communauté internationale des scientologues était venue à notre secours*, explique Danièle Gounord, porte-parole et ancienne présidente de la Scientologie. *Mais le Trésor a refusé ce chèque de 42 millions, en prétendant que la provenance des fonds était inconnue, alors qu'ils avaient transité par notre banque habituelle du Luxembourg. »* Dans le mois suivant la liquidation, une nouvelle structure – l'Association spirituelle de l'Eglise de scientologie d'Ile-de-France – a vu le jour dans le quartier de la Bastille, pour accueillir une partie des membres de la structure dissoute et poursuivre les mêmes activités. Sans provoquer de réaction du fisc ou du parquet de Paris. *« Le chèque est toujours là, mais on ne nous le réclame pas »*, note Mme Gounord, qui possède le plus haut grade scientologue (Thétan opérant de niveau VIII), acquis lors de la formation dispensée par l'organisation sur son luxueux paquebot de 146 mètres.

« JAMAIS AU TAPIS »

Dans une circulaire du 1er décembre consacrée au *« phénomène sectaire »* et adressée aux magistrats, Elisabeth Guigou a indiqué qu'*« il apparaît nécessaire de donner une nouvelle impulsion à l'action de l'autorité judiciaire, en tenant compte des difficultés rencontrées et en généralisant les initiatives locales les plus pertinentes »*.

Mme Gounord y décèle *« une logique d'éradication »*. *« Mais il faut comprendre que les scientologues, où qu'ils soient dans le monde, ne se laissent jamais mettre au tapis. Jamais, jamais, jamais. Nous voulons perdurer au-delà des années et des siècles. »*

Ph. Br. et E. In.

Un service de renseignement organisé de façon quasi militaire

LES SCIENTOLOGUES ont le goût du secret. Ils ne s'en cachent d'ailleurs pas. Certains de leurs responsables ont atteint de tels degrés de connaissance, dans la pyramide des initiés, qu'il est préférable, selon eux, de ne point en parler. Leur ascension vers un bonheur de longue durée – ils pensent que leur esprit vivra un milliard d'années – oblige à la confidentialité. Mais ce souci de discrétion ne vaut pas seulement pour le spirituel. Il s'étend à des questions plus terre-à-terre ; le renseignement, par exemple. Les adversaires de la secte dénoncent ainsi l'existence d'un service de sécurité organisé de façon quasi militaire. Sous couvert de relations publiques, ce bureau des affaires spéciales (OSA en anglais) serait chargé d'assurer l'ordre interne et de contrer les menaces externes.

Les scientologues réfutent ces accusations. A les entendre, elles relèveraient de l'époque où la sécurité était l'affaire du *« bureau des gardiens »*, une garde prétorienne créée en 1961 par le fondateur, Lafayette Ron Hubbard. En 1977, ces « gardiens » avaient monté, aux Etats-Unis, l'opération « Blanche-Neige », destinée à infiltrer le ministère de la justice et l'administration fiscale. Le FBI avait fini par arrêter une dizaine de dirigeants scientologues, dont l'épouse du maître. Lors du procès, le ministère public avait souligné leur entrisme : *« Pas un bâtiment, pas un bureau, pas un dossier n'était à l'abri de leurs agissements (...). En guise d'outils de travail, ils usaient d'émetteurs secrets, de codes, de fausses clefs, de faux papiers. »*

Cette affaire a tant nui à l'image de la secte qu'elle a été suivie, selon les scientologues, d'une purge. Leur porte-parole française, Danielle Gounord, assure que *« les brebis galeuses ont été écartées »*. Les associations antisectes estiment au contraire que le nom aurait changé, pas les méthodes. Dirigé depuis les Etats-Unis, l'OSA compte plusieurs milliers de membres dans le monde. Sa branche française serait forte d'une vingtaine de personnes, regroupées au sein du bureau des relations extérieures. Mme Gounord, membre de ce service, affirme qu'il est uniquement chargé des relations publiques, des affaires juridiques et de la revue *Ethique et liberté*. Elle dément l'existence d'*« une section investigation »*, appelée à lutter contre les adversaires supposés : psychiatres, associations antisectes, policiers... *« Nos seuls enquêteurs*, affirme-t-elle, *sont les journalistes d'*Ethique et liberté, *qui pratiquent l'investigation. »*

« PROPAGANDE NOIRE »

Ce tableau bon enfant ne correspond pas aux témoignages d'ex-membres de la Scientologie. Tous évoquent la *« propagande noire »* destinée à salir l'adversaire. Un ancien responsable lyonnais, Roger Gonnet, le rappelle dans son ouvrage *La Secte* (Editions Alban) : *« Les adversaires du mouvement seront catalogués, selon les cas, violeurs d'enfants, exploiteurs de leurs parents, voleurs, escrocs, homosexuels, pervers, apostats, criminels, assassins. »* Interrogé par *Le Monde*, M. Gonnet dénonce *« une discipline plus contraignante que celle de l'armée »* : *« Les personnes suspectées de trahison sont condamnées à des tâches humiliantes. »* Julia Darcondo, qui détaille son expérience dans *La Pieuvre scientologique* (Fayard), estime que les adeptes de base n'ont pas conscience de ces méthodes : *« Le travail de sape organisé dans leur mental les empêche de porter foi à ce qu'ils appellent des "ragots de journalistes". La réalité les gênent, ils la refusent. »*

La plupart des personnes amenées à s'intéresser à la scientologie se plaignent de représailles, allant des appels anonymes au vol de courrier. Face à ces soupçons, les scientologues dénoncent *« un complot »* et accusent – sans preuves – les services de police. C'est oublier un peu vite que l'art de la propagande leur a été enseigné par Hubbard lui-même. Le chercheur Paul Ariès cite ainsi les instructions du maître : *« Obtenez des données, obtenez tous les noms, dates, adresses, numéros de téléphone et autres renseignements qui pourraient être utiles à une investigation plus approfondie du cas, si on en avait besoin. »*

Ph. Br. et E. In.

Les secrets d'une machine infernale

BIBLIOGRAPHIE

IL N'EST PAS courant de frissonner en refermant le livre d'un politologue. Celui de Paul Ariès démonte la formidable efficacité du *« système déshumanisant, donc dangereux »* de la scientologie. Six années de recherches, nées d'une convention avec le ministère des affaires sociales, n'ont pas été de trop pour enquêter sur cette entreprise *« éminemment moderne »*, qui fonctionne comme une multinationale, revendique huit millions de fidèles dans le monde et où règne le culte du secret.

La scientologie affirme rendre *« les gens capables plus capables »*. Ses adeptes, promet-elle, deviendront *« tout-puissants »* : ils gagneront plus d'argent, ils sauront *« manier »* leurs relations personnelles, amoureuses ou professionnelles. Si elle prétend changer l'identité de l'homme, c'est pour le transformer en *« Operational Thetan »* (le *« Thetan »* serait un esprit vivant des millions d'années, arrivé sur Terre en provenance de la *« Confédération galactique »*, et qui habiterait les corps humains). A cette fin, elle utilise des méthodes poussées de recrutement, de communication et de marketing. Qualifiée de *« groupe techno-religieux »* par l'auteur, elle recourt à une série de *« technologies »* dont l'adepte doit se servir dans sa vie personnelle et professionnelle : *« Techs »* du bon couple, d'éducation des enfants, de communication avec les non-scientologues et de gestion d'entreprise. Ses processus de manipulation mentale, axés sur *« une logique d'épuration destinée à chasser toute faiblesse de l'homme »*, sont analysés en profondeur par le chercheur.

Progresser en scientologie nécessite d'acheter une gamme de produits et services d'un coût croissant : le Salut scientologique en dépend. *« Première technologie religieuse commercialisable mondialement »*, elle vend en effet *« le bonheur sur terre et dans l'au-delà, à travers un parcours initiatique secret »*. Pour quelque 500 000 francs, elle apprend à ses clients à *« sortir »* de leur propre corps. Comme la dianétique, la scientologie est une marque déposée. Ses gammes de produits et de services sont protégées par des copyrights et des contrats de franchise. Elle est sans doute la seule structure à prétention religieuse qui s'engage à rembourser ses adeptes insatisfaits. *« Cette démarche est complètement inédite dans le champ religieux puisqu'elle aboutit à priver l'humanité de ce qu'elle-même considère comme la seule voie de salut, sauf à payer le droit d'être sauvé »*, écrit Paul Ariès. Sans masquer sa *« peur »* face à un phénomène sectaire *« lié aux évolutions lourdes de notre monde »* et qui *« rompt avec toute la philosophie des Lumières »*, l'auteur considère que la scientologie anticipe sur *« un monde déshumanisé où l'homme lui-même devient le propre problème »*.

Erich Inciyan

★ ***La Scientologie, laboratoire du futur ? Les secrets d'une machine infernale***, **de Paul Ariès, Editions Golias, 478 p., 148 F.**

TROIS QUESTIONS À...

PAUL ARIÈS

1 Chercheur, interlocuteur attitré des ministères de l'intérieur et de la justice, comment avez-vous travaillé avec les scientologues ?

J'ai joué cartes sur table, en les tenant informés. Ils m'ont fourni de nombreux documents et nous avons entretenu des relations plutôt cordiales, mais ce n'est pas un sujet dont on sort indemne. J'ai rencontré des difficultés considérables en marge de mes travaux. Faute de preuve, je ne peux accuser la scientologie, mais je constate que mes ennuis ont coïncidé avec les périodes où mes recherches s'intensifiaient.

2 De quels types d'ennuis s'agissait-il ?

Des centaines d'appels anonymes, un poulet cloué sur ma porte, du vol de courrier, des filatures, des motards donnant des coups de pieds contre ma voiture... La situation est devenue invivable pour ma famille et nous avons dû déménager. En mars, au retour d'une session de formation organisée à Paris par l'Ecole nationale de la magistrature, j'ai été malmené par des hommes casqués qui ont dérobé ma serviette. Le lendemain, il y avait un message sur ma voiture : *« L'os à moëlle est dangereux pour le bavard. »* Ces gens-là étaient bien informés puisque, à Paris, j'avais déjeûné avec un magistrat et un policier, qui avaient mangé de l'os à moëlle ! Nous avions été surveillés. Je n'accuse pas les scientologues, mais je note que quiconque travaille sur le sujet rencontre des problèmes. Malheureusement, mes plaintes n'ont pas abouti.

3 Avez-vous eu des difficultés à publier votre livre ?

En 1995, lorsque j'avais remis le rapport demandé par le ministère des affaires sociales, deux éditeurs avaient renoncé à le publier, de peur des procès. Cette année, les éditions Golias l'ont fait en prenant d'infinies précautions. Nous avons supprimé des passages, ôté des noms et donné la réponse des scientologues sur les points litigieux. Ils ont vainement tenté de me dissuader en m'adressant un courrier de mise en garde. Depuis, je n'ai plus de nouvelles.

Propos recueillis par Philippe Broussard

L'enquête sur la mort du jeune Habib, à Toulouse, met gravement en cause les policiers

Le coup de feu aurait été tiré par le chef de la patrouille

Les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps du jeune Habib, retrouvé mort dimanche 13 décembre, à Toulouse, quelques heures après une tentative d'interpellation mouvementée, montrent que la balle mortelle a été tirée par le chef de la patrouille. Le coup de feu serait parti alors qu'il cherchait à extraire le jeune homme de la voiture dans laquelle il était installé. Le brigadier a été suspendu par le ministère.

LES PREMIERS ÉLÉMENTS de l'enquête sur la mort du jeune Habib, dix-sept ans, dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 décembre à Toulouse (Haute-Garonne), permettent de reconstituer peu à peu le scénario de ce qui ressemble de plus en plus à une bavure. Selon les résultats connus de l'autopsie pratiquée, lundi 14 décembre, sur le jeune homme, l'auteur du coup de feu mortel serait le brigadier Henri Bois, quarante et un ans, qui commandait la patrouille qui a tenté d'interpeller Habib et son ami dans un quartier nord de Toulouse. Aucun projectile n'a été découvert dans le corps de la victime. Mais en raison de l'aspect de l'orifice, les médecins légistes estiment que la balle mortelle provenait de l'arme de service du brigadier Bois, un Manurhin de calibre 9 mm.

Reste à déterminer précisément les circonstances dans lesquelles le coup de feu a été tiré. Sur place dès dimanche 13 décembre, des policiers de l'inspection générale de la police nationale (IGPN) ont été chargés de l'enquête administrative. Les premières constatations, ainsi que les déclarations du brigadier Bois, placé en garde à vue et suspendu provisoirement par le ministre de l'intérieur par intérim Jean-Jack Queyranne, ont semble-t-il permis d'établir que le coup de feu est parti au moment de l'interpellation. Le brigadier Bois cherchait à sortir d'une main Habib de la voiture dans laquelle il était installé, tenant son arme de service de l'autre main. Les conditions exactes dans lesquelles le policier a tiré ne sont, pour l'instant, pas très claires. Elles font l'objet des investigations des enquêteurs de l'IGPN, notamment dans le but de déterminer si le tir a été accidentel ou intentionnel.

Pour l'instant, seule l'origine du drame a pu être précisément reconstituée. Dans la nuit de samedi à dimanche, Habib et son ami circulent à bord d'une 205 GTI volée, lorsqu'ils sont repérés par une patrouille de police à proximité d'une BMW, dont ils tentent de forcer la porte, selon la version des policiers. A bord du véhicule de police, il y a quatre fonctionnaires.

> « On n'était pas en train de se faire une voiture, raconte-t-il. La BM, on l'a même pas tentée. (...) On a voulu filer en marche arrière, mais ils [les policiers] nous ont percutés (...) Ils avaient des armes »

Le brigadier Henri Bois est le chef de bord. Arrivé à Toulouse le 1er septembre en provenance du septième arrondissement de Paris, il est considéré comme un policier expérimenté, n'ayant jamais connu de problèmes. Il est accompagné d'un gardien de la paix-chauffeur, d'un élève-gardien de la paix et d'un policier auxiliaire qui effectue son service militaire dans la police nationale.

Au moment de l'interpellation, semble-t-il mouvementée, deux coups de feu sont tirés, l'un par le brigadier Bois, l'autre par le policier auxiliaire doté d'un pistolet automatique de calibre 7,65 mm. Habib, blessé, et son camarade parviennent alors à s'enfuir. Les policiers ne cherchent pas à les poursuivre. Quelques heures plus tard, le corps d'Habib, mort, en partie dissimulé sous une voiture est retrouvé à environ trois cents mètres par une habitante du quartier. L'ami d'Habib, qui n'a pas été retrouvé par la police, a livré son témoignage au journal *Libération*. « *On n'était pas en train de se faire une voiture*, raconte-t-il. *La BM, on l'a même pas tentée (...) On a voulu filer en marche arrière, mais ils* [les policiers] *nous ont percutés. Les keufs sont sortis. Ils avaient des armes.* » Il indique avoir ensuite vu Habib s'enfuir « *comme au ralenti. Il tournoyait. Il s'appuyait partout* ».

Les policiers commettent alors une faute grave. Ils négligent de rendre compte qu'ils ont fait usage de leur arme, ce qui est obligatoire dans tous les cas. A chaque coup de feu tiré, les policiers doivent immédiatement aviser oralement – et le plus souvent, la hiérarchie leur demande un rapport écrit détaillant et justifiant les conditions dans lesquelles le fonctionnaire de police a été amené à tirer le ou les coups de feu. Une fois rentrés au commissariat, les quatre hommes gardent le silence, signalant uniquement avoir été témoins d'un vol de voiture. Il faudra la découverte du corps d'Habib pour qu'ils admettent s'être servis de leurs armes.

Selon certaines sources policières, deux d'entre eux, non indentifiés, seraient entre-temps revenus sur place, peut-être pour récupérer les douilles consécutives aux deux coups de feu, ou à tout le moins voir s'il restait des traces de leur passage. Dans ses premières déclarations, le brigadier Bois affirme ne pas s'être rendu compte que quelqu'un avait été touché par son tir. Selon le témoignage de l'un de ses collègues, le brigadier Bois, pendant sa garde à vue, avait l'air un peu « *paumé* », bredouillant : « *le coup est parti, je ne m'en suis pas rendu compte* », et précisant que le policier auxiliaire était l'auteur du premier coup de feu. La présence de traces de poudre et de brûlures sur l'uniforme du policier auxiliaire rend la situation encore plus confuse. Mardi matin, la garde à vue des deux hommes a été prolongée de vingt-quatre heures.

Dans une conférence de presse tenue à Toulouse, lundi 14 décembre, Michel Bréard, le procureur de la République, qualifiant l'enquête de « *difficile* », a écarté la thèse de la bavure. « *Deux armes de types différents ont tiré, l'une a probablement tiré en l'air un coup d'avertissement et il semble que la seconde ait tiré de façon accidentelle* », a précisé le magistrat. « *Un élément intentionnel n'apparaît pas en l'état,* ajoute M. Bréard. (...) *Il semble que cela soit un concours de circonstances, qu'il y ait eu peut-être une imprudence d'un côté et certainement une résistance de l'autre* [et] *probablement beaucoup de peur des deux côtés.* »

En conclusion, le chef du parquet toulousain a indiqué qu'il n'était « *pas en mesure* » de préciser « *si les policiers savaient que le jeune était blessé* » après leur intervention.

Pascal Ceaux

Ségolène Royal lance officiellement un grand débat sur le collège

L'« interdisciplinarité » sera le mot-clé

AU POIDS, ce pourrait être la réforme la plus lourde que le collège ait jamais connu. Mais « *ce n'est surtout pas une énième réforme* », s'empresse de préciser Ségolène Royal à la presse, en présentant, lundi 14 décembre, les nombreux rapports qui accompagnent le lancement officiel du chantier sur le collège : un bilan du suivi des établissements et une enquête sur la sixième établis par l'inspection, une synthèse sur la réforme Bayrou, l'audit sur les collèges de François Dubet (*Le Monde* du 9 juillet) et une bibliographie sur les adolescents.

Outre ce rempart de papier, la ministre déléguée aux enseignements scolaires s'est entourée du ban et de l'arrière-ban syndical, enseignants et non-enseignants, chefs d'établissement et parents d'élèves. Mme Royal, qui se sait en terrain miné, ses prédécesseurs s'étant tous plus ou moins cassé les dents sur le « *maillon faible* » du système éducatif, prend un luxe de précautions. « *Aujourd'hui, le cadre de réflexion est sérieux, approfondi et compris de tous. Sinon je n'aurais pas engagé les partenaires du collège autour d'une ambition nouvelle* », dit-elle.

Néanmoins, « *ce débat sera conduit à bonne allure* », précise la ministre, qui a confié la direction des opérations au sociologue François Dubet, assisté d'un comité de pilotage comprenant l'historien Alain Bergounioux, la sociologue Marie Duru-Bellat et le directeur du Centre national de documentation pédagogique, Roger-François Gauthier. En février-mars, a indiqué M. Dubet, une centaine de débats auront lieu dans des collèges volontaires, avec « *dans la mesure du possible* » la participation des élèves.

Les comptes-rendus en seront affichés sur Internet, puis une « *grille d'entretien* » sera envoyée à tous les établissements. Les résultats de cette consultation seront « *codés, rassemblés et interprétés* » puis à nouveau affichés sur Internet, afin que « *tout le monde ait les mêmes éléments que le comité de pilotage* ». Dans chaque académie se tiendra également un débat auquel seront conviés les conseils généraux (responsables du bâti et de l'entretien des collèges). Enfin, le comité de pilotage rendra son rapport en avril.

Le texte d'orientation, très général pour ne fâcher personne sans y parvenir tout à fait, explique que l'« *allongement de la scolarité obligatoire place aujourd'hui le collège dans la situation qui était celle de l'école primaire* », c'est-à-dire celle d'une formation commune à tous. L'orientation, la diversification des parcours, doit donc se préparer au collège, mais s'opérer ensuite, au lycée. Quatre grands objectifs doivent y être poursuivis : acquisition de savoirs et de méthodes de travail, construction de comportements durables de respect mutuel, préparation d'un projet de poursuite d'études, lutte contre les difficultés par une pédagogie « *adaptée à chacun* ». Le mot magique, pour réussir ce collège idéal, est l'« interdisciplinarité ». Autrement dit la conséquence du fameux « travail en équipe » prôné depuis tant d'années.

Durant le tour de table relativement fastidieux qui a suivi cette présentation, seul le président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) a osé adopter un ton un peu incisif. « *Ce sont toujours les mêmes qui commettent les délits d'initiés dans le système scolaire,* a fait oserver Christian Janet, faisant allusion aux « *classes Camif* » dans lesquelles sont regroupées les enfants d'enseignants dans les collèges, puis dans les lycéees. « *L'évolution du métier d'enseignant est au centre du débat* », a encore ajouté M. Janet.

UN OUBLI « FONDAMENTAL »

Mais c'est sans doute Dominique Lassarre, représentante de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), qui a résumé le mieux la lassitude de ceux qui observent le collège unique depuis des années, ressentie par la majorité des participants : « *Cette concertation longue, lourde, complète, est sans doute nécessaire pour ceux qui ont manqué les épisodes précédents. Mais nous n'avons pas besoin d'une réflexion supplémentaire. La décision sera nécessairement politique et elle ne se fera pas plus dans le consensus qu'hier.* » Comme nombre de ses collègues syndicalistes, elle « *redoute surtout le statu quo* ».

Par ailleurs, Mme Lassarre a relevé un oubli « *fondamental* » dans le texte d'orientation proposé par Ségolène Royal et François Dubet. « *Que dit-on de la motivation des jeunes, de leur désir ou de leur absence de désir de se servir de l'école pour grandir ? Que gagne-t-on à bien travailler au collège ? C'est cette motivation qui conditionne les apprentissages.* »

Michel Deschamps, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), qui s'est réjoui du partenariat « *qui n'est pas la cogestion* », instauré par Mme Royal dans le pilotage de ce dossier, s'est inquiété pour sa part du « *nombre à nouveau grandissant de jeunes qui sortaient du système éducatif sans diplôme* ».

Béatrice Gurrey

Les violences ont débordé les quartiers du Mirail dès l'après-midi de lundi

TOULOUSE
de nos correspondants

REPORTAGE

Grenades lacrymogènes et soufflantes n'ont pas suffi à déloger les bandes de jeunes

Pour la deuxième nuit consécutive, des scènes d'émeute ont embrasé plusieurs quartiers de la ville de Toulouse après la mort, accidentelle selon la police, du jeune Habib, surpris en flagrant délit de vol de voiture (*Le Monde* du 15 décembre). Les affrontements qui étaient restés circonscrits aux quartiers du Mirail, dimanche, particulièrement à La Reynerie, d'où est originaire l'adolescent, se sont étendus dans la nuit de lundi à mardi à d'autres quartiers : au-delà du périphérique, à Bagatelle, mais aussi à Empalot et dans le nord de la ville, aux Izards. Sporadiques, éclatant ici et là au gré des déplacements rapides des jeunes organisés en bandes très mobiles et connaissant parfaitement la géographie de leurs cités, les accrochages ont franchi un nouveau degré dans la violence. Les jeunes repoussant à coups de cocktail Molotov, de pierres, de boulons et de billes d'acier les tentatives des forces de l'ordre pour investir les quartiers. Deux policiers ont été blessés, dont un sérieusement à la main, ainsi qu'un journaliste de RTL. Cinquante-deux voitures ont été incendiées et du mobilier urbain détruit. L'agence HLM de Bagatelle a été saccagée et incendiée.

Les appels au calme lancés par la famille du jeune Habib n'ont pas été écoutés. L'annonce de la garde à vue des deux policiers qui ont participé à l'interpellation de l'adolescent dans la nuit de samedi à dimanche n'a pas suffi à calmer les esprits. Les déclarations du procureur de la République, Michel Bréard, apparemment non plus. Le procureur s'est en effet refusé à parler de « *bavure* », dans la mesure où « *n'apparaît pour l'heure aucun élément intentionnel* », évoquant « *un tir accidentel dans la confusion de l'action* » (*lire ci-dessus*).

BUS ET MÉTROS

Les forces de police, renforcées par trois compagnies de CRS et un escadron de gendarmes mobiles, ont mené plusieurs charges massives dans les cités, en particulier à La Reynerie et Bellefontaine. Grenades lacrymogènes et soufflantes n'ont pas suffi à déloger les bandes de jeunes qui, armés de gourdins, de frondes et de cocktail Molotov, les ont repoussées. La disposition des lieux leur permettait de soumettre les forces de l'ordre à un véritable bombardement de projectiles divers, jetés depuis le haut des coursives qui sillonnent les immeubles du Mirail. Très bien organisés et déterminés à venger la mort d'Habib, les jeunes, au nombre de plusieurs centaines, ont même contre-attaqué à l'extérieur de leurs quartiers, se servant de voitures volées comme bélier contre les rangs des policiers. Ils disparaissaient aussi rapidement qu'ils étaient arrivés, dissimulés par un brouillard extrêmement dense qui recouvrait la ville.

Tout a commencé lundi après midi, vers 17 heures, quand les forces de l'ordre ont lancé une première salve de grenades lacrymogènes sur un groupe de jeunes de La Reynerie qui, semble-t-il, voulaient se déplacer en empruntant le métro. C'était l'heure de la sortie des écoles. A l'université du Mirail, les cours ont été interrompus. Les stations du métro du nord de la ville ont toutes été fermées et la plupart des autobus ne circulaient plus, les conducteurs refusant de prendre le volant. Isolés, les quartiers du Mirail étaient alors livrés à une nuit d'émeute.

Les forces de police n'ont procédé à aucune interpellation jusqu'à présent. Leur stratégie consiste à être massivement présentes et à réoccuper le territoire des cités, tout en s'efforçant d'éviter un nouveau drame au cours des affrontements. De nouveaux renforts étaient attendus dans la journée de mardi. Les responsables s'attendent en effet à ce que ces émeutes se prolongent. A moins que l'enquête menée par l'inspection générale de la police et les résultats de l'autopsie n'apportent des éléments en faveur de la thèse des jeunes (lire ci-dessus).

Les élèves du lycée polyvalent du Mirail, où le jeune Habib était élève en seconde, ont décidé d'organiser, mardi 15 décembre, une manifestation dans le centre-ville de Toulouse en la mémoire de leur camarade. Ils souhaitent qu'elle soit silencieuse et pacifique. Déjà, lundi après-midi, les élèves du collège de La Reynerie avaient manifesté spontanément en brandissant des portraits de leur copain « Pipo ». Le maire de la ville, Dominique Baudis, a de son côté commenté les troubles en estimant que « *ce sont des événements désastreux pour une ville, et en particulier les quartiers où ils se sont produits, parce que tout ce qui procède du travail de la mairie, des habitants, des associations, depuis des années, s'est en partie anéanti en l'espace de quelques heures* ».

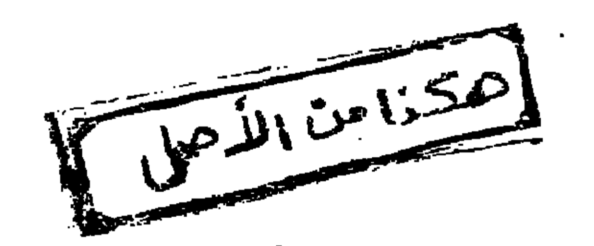
Jean-Paul Besset et Stéphane Thépot

Henri Pozza relaxé dans l'affaire des pots-de-vin pour l'attribution de logements à Paris

LE TRIBUNAL correctionnel de Paris a relaxé, lundi 14 décembre, Henri Pozza, ancien adjoint au maire (RPR) du douzième arrondissement, renvoyé pour trafic d'influence pour l'attribution de logements, révélée par le quotidien *Infomatin* en 1995 (*Le Monde* du 11 novembre). A l'audience du 9 novembre, le substitut du procureur avait tancé vertement l'adjoint qui était chargé du logement pour son « *clientélisme* » mais n'avait rien requis contre lui, constatant qu'aucune remise d'argent le concernant n'avait pu être mise en évidence. En revanche, le tribunal a condamné Patrice Cayeux, un militant RPR, à deux ans d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis et 50 000 francs d'amende pour avoir touché 145 000 francs de neuf candidats à un logement, et Thierry Ferron, un homme d'affaires qui jouait le rôle d'intermédiaire, à un an de prison dont huit mois avec sursis et 20 000 francs d'amende.

DÉPÊCHE

■ **ÉDUCATION : le ministère de l'éducation nationale a annoncé, lundi 14 décembre,** que Claude Allègre avait chargé son cabinet de conduire une négociation sur les relations sociales au sein du ministère, répondant ainsi au souhait de la Fédération syndicale unitaire (FSU) de voir le premier employeur de France être « *exemplaire et innovant* » en la matière. Réagissant au point de vue du ministre de l'éducation paru dans nos colonnes (*Le Monde* du 15 décembre), Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée, a jugé que « *Claude Allègre dissipait un malentendu* ». Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens (MDC), a souhaité que « *le ton nouveau annoncé* [par le ministre] *dans ses relations avec les syndicats ouvre une période nouvelle et fructueuse dans son dialogue avec les enseignants* ». Enfin, Bertrand Delanoe, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, a estimé que Claude Allègre définissait « *une politique de l'éducation moderne et adaptée aux enjeux d'avenir* ».



Les mesures adoptées par le Ciadt, région par région

M. Jospin et Mme Voynet devraient annoncer, au terme de la réunion mardi du Comité interministériel d'aménagement du territoire, des dispositions visant la plupart des régions. Priorités : transports et réindustrialisation.

PLUSIEURS milliers de personnes ont manifesté, lundi 14 décembre, à Roanne (Loire) à l'appel de l'ensemble des acteurs économiques, politiques et syndicaux locaux. Le cortège, conduit notamment par Jean Auroux, maire (PS) de Roanne, et Pascal Clément, président (DL) du conseil général, entendait demander au gouvernement, à la veille du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt), *« un effort de solidarité nationale »* pour une région touchée par de multiples restructurations industrielles.

Cette manifestation montre l'ampleur de l'attention portée aux mesures géographiquement « ciblées » qui accompagnent les orientations générales définies par le Ciadt, notamment l'annonce d'un dispositif de redéploiement des services publics (*Le Monde* du 15 décembre). Nous donnons région par région l'essentiel de ces mesures, qui devraient être annoncées mardi en fin d'après-midi. Certaines sont des confirmations de décisions de principe.

● **AUVERGNE-LIMOUSIN :** suite des études sur la modernisation des liaisons ferroviaires Paris-Limoges, Clermont-Ferrand-Lyon, Brive-Toulouse.

● **BRETAGNE :** mesures pour plusieurs ports, notamment programme de valorisation des infrastructures portuaires à Brest, acquisition d'équipements pour le secteur naval à Lorient et Concarneau. Mesures d'aide à Morlaix, dans la perspective de la fermeture de l'usine Seita.

● **FRANCHE-COMTÉ :** création d'un dispositif d'aide à la reconversion industrielle avec une action particulière pour Belfort : inscription de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard parmi les zones prioritaires de l'aménagement du territoire, ouverture d'une école de police de 300 places à Montbéliard. Par ailleurs, Dominique Voynet est chargée par le premier ministre de préparer un projet de développement durable pour les territoires situés entre Saône et Rhin, afin de pallier l'abandon du canal à grand gabarit Rhin-Rhône. 200 millions de francs de crédits du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) sont alloués à la restauration du canal Freycinet qui obtient également 15 millions par an sur 7 ans d'un autre fonds. Enfin l'élargissement de l'A 36 à deux fois trois voies sur le tronçon Belfort-Montbéliard est mis à l'étude. Lancement des études sur le TGV Rhin-Rhône. Objectif : obtenir une déclaration d'utilité publique en 2001 pour le tronçon Mulhouse-Dijon.

● **LANGUEDOC-ROUSSILLON :** programme spécial de dynamisation du tissu artisanal dans l'Aude.

● **LORRAINE :** dans les premiers mois de 1999, lancement des études pour des propositions de phasage de l'électrification des vallées vosgiennes – dans la perspective de la réalisation du TGV-Est. Achèvement de la transformation de la RN59 Nancy-Saint-Dié en voie express.

● **MIDI-PYRENEES :** continuation des études en vue de la réalisation d'une gare multimodale à Tarbes (Hautes-Pyrénées), aide au logement social.

● **NORD-PAS-DE-CALAIS :** création d'une mission d'aménagement du bassin minier, dans les zones de Lens et de Liévin et d'un fonds d'industrialisation de 25 millions.

● **BASSE-NORMANDIE :** continuation du chantier de désensablement du Mont-Saint-Michel.

● **HAUTE-NORMANDIE :** le premier ministre a confirmé lundi 14 décembre le feu vert au projet de développement portuaire du Havre, connu sous le nom « Port 2000 », que Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, avait annoncé le 6 décembre. Les travaux d'extension, dont le coût est évalué à plus de 3 milliards, prévoient la construction de six nouveaux postes de déchargement des grands navires porte-conteneurs. En outre, Total et EDF investiront dans leurs usines de la Basse-Seine 4 milliards de francs. Ce programme vise, en partie, à contrebalancer les conséquences que devrait avoir la fermeture fin 1999 des Ateliers et chantiers navals du Havre. (*Le Monde* des 24 juillet et 5 novembre).

● **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR :** plusieurs mesures devraient intéresser le développement des Bouches-du-Rhone et du port de Marseille. Le gouvernement approuvera le plan d'entreprise du port autonome et la charte portuaire. Il devrait autoriser l'accélération de la constitution de la zone logistique Distriport entre Fos, Marseille et Miramas. Des primes d'aménagement du territoire seraient autorisées pour le développement des entreprises de services liées aux activités des nouvelles techniques de communication et celles de transport dans le cadre du grand projet Euroméditerranée. L'espace Saint Jean, près du Vieux-Port, deviendrait un centre culturel et scientifique de haut niveau. Des mesures seront prises aussi pour lancer un RER dans l'aire métropolitiqne marseillaise et permettre les travaux de renforcement des digues de Camargue : la directive territoriale d'aménagement (DTA) de l'aire marseillaise serait étendue à la Camargue.

● **RHÔNE-ALPES :** desserte Lyon-Saint-Etienne : parallèlement à la priorité au rail, confirmation de décision de remise à niveau de l'A 47 et de son doublement par l'A 45, dont les études de tracé sont déjà engagées.

● **MESURES TRANSVERSALES :** la recapitalisation de la Société financière régionale pour l'emploi et le développement (Sofred) à hauteur de 100 millions permettra de financer la reconversion des sites industriels militaires du Giat à Tarbes et à Bourges (Cher), qui abritera le pôle national d'études des risques industriels. La Bourgogne et la Franche-Comté se voient dotées d'un commissariat à l'industrialisation et au développement économique, comme neuf autre régions. Création d'un Institut des hautes études de l'aménagement du territoire. Lancement d'un schéma national de véloroute et de voies vertes (*Le Monde* du 21 novembre).

F. Gr. et B. J.

Une action spécifique pour la Lorraine

Le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire devrait autoriser l'engagement de crédits d'étude pour l'élaboration d'une directive territoriale d'aménagement (DTA), la sixième au plan national, et concernant la Lorraine. Le premier volet de ces études concerne les risques d'affaissements dans les mines désormais abandonnées, qui peuvent affecter la sécurité et l'avenir de ces bassins ainsi que l'alimentation en eau potable de nombreuses communes. Le coût de ces mesures de prévention est chiffré actuellement à 250 millions de francs pris en charge par l'Etat, les collectivités locales, l'ancien exploitant et les assurances.

La DTA devrait prendre en compte l'ensemble des aspects de la mutation des bassins miniers et coordonner l'action des différents services de l'Etat : 780 000Lorrains sont concernés, soit plus du tiers de la population de cette région. – *(Corresp.)*

La Franche-Comté, la mieux « servie » ?

LES TERRES de Dominique Voynet (Verts), Pierre Moscovici (PS) et Jean-Pierre Chevènement (MDC) bénéficient grandement des largesses qui devraient être annoncées mardi 15 décembre. La prouesse interministérielle réside autant dans le montant des crédits que dans le subtil équilibre de leur répartition, qui ménage équitablement les trois ministres franc-comtois de la gauche plurielle.

Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur et ancien maire de Belfort, devait, dans la soirée, manifester par un communiqué envoyé depuis son lieu de convalescence sa satisfaction devant les décisions relatives au projet de TGV-Rhin-Rhône, déclaré *« urgent »* pour le tronçon Mulhouse-Dijon. L'attribution de 100 millions de francs pour la reconversion industrielle de Belfort, touchée par la fermeture de l'usine Alstom, devrait également le réjouir. La création d'une école de police à Montbéliard lui ira droit au cœur. Comme elle réjouit Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes, conseiller régional et élu député du Doubs en 1997. Dominique Voynet salue les 200 millions consacrés à la remise en état du canal Freycinet, dans la vallée du Doubs, juste épilogue à ses yeux – et à ceux des Verts – de la décision prise en 1997 de renoncer au canal Rhin-Rhône, alors cadeau de bienvenue de Lionel Jospin.

Le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt) ne serait-il qu'un exercice de clientélisme ministériel ? *« Il ne faut pas réduire le Ciadt à un concours du ministre le plus arrosé »*, corrige un conseiller. Mais *« il serait hypocrite de nier que chacun essaye de faire avancer son dossier »*. Ainsi le pays de Morlaix (Finistère) devrait bénéficier d'un plan de dynamisation économique de 6 millions et d'un pôle de développement aéronautique. Ce dont se félicitera Marilyse Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME et élue de la ville. Mais les ministres ne sont pas les seuls à trouver leur compte. Jean-Yves Le Drian, maire PS de Lorient, verra d'un bon œil la décision de mettre à la disposition du port de commerce et de pêche des infrastructures militaires, pour près de 30 millions. Concarneau, cité finistérienne chère à Louis Le Pensec, ancien ministre de l'agriculture et de la pêche et nouveau sénateur, sera galvanisée par la création d'une cale sèche. *« Ce n'est pas parce qu'un tel est maire ou député qu'on devrait se priver d'un coup de pouce de l'Etat ! »*, avance un fonctionnaire de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar).

En fait, même les esprits les plus polémiques ne peuvent pas toujours tracer la carte du tendre des projets consacrés par le Ciadt. Ainsi, Tulle la Corrézienne devrait se voit nantie d'un *« pôle national de l'accordéon »* – c'est chez elle que subsiste la seule fabrique d'accordéon de France – sans qu'on sache si cette délicate attention est d'abord destinée à Raymond-Max Aubert, maire RPR, ex-patron de la Datar et proche de Jacques Chirac, ou à François Hollande, premier secrétaire du PS et député de la circonscription...

François Grosrichard et Béatrice Jerôme

19 propositions pour redynamiser Orly

L'AÉROPORT D'ORLY devrait être réservé aux vols de moins de 5 000 kilomètres autour de Paris, à partir de l'été 2001. Tel est le projet réaffirmé, lundi 14 décembre, par le ministre de l'équipement et des transports, Jean-Claude Gayssot, à l'occasion d'une table ronde. Cette rencontre réunissait quelque 120 personnes représentant l'ensemble des partenaires concernés : élus, entreprises, syndicats, associations de riverains... Le ministre a présenté à ses interlocuteurs une série de dix-neuf mesures (sur les équipements, la fiscalité, l'environnement...) pour contrecarrer le déclin de cet aéroport. Un plan de développement précis sera annoncé fin janvier.

C'est pour répondre aux 55 723 demandes de créneaux (droits de décollage et d'atterrissage) insatisfaites à Orly pour l'année 1998-99 que le gouvernement veut supprimer les vols de plus de 5 000 kilomètres, sauf ceux vers les DOM-TOM, et réattribuer les 6 600 créneaux qui seraient ainsi dégagés à des vols court et moyen-courriers.

DÉPÊCHE

■ **Saint-Mandé : fermeture du Musée des transports urbains.** Installé depuis 1973 à Saint-Mandé (Val-de-Marne) dans un ancien dépôt que lui prête la RATP à proximité du bois de Vincennes, le Musée des transports urbains vient de fermer ses portes. La centaine de véhicules qui y étaient présentés devront avoir quitté les locaux à la fin du premier semestre 1999 pour s'installer dans l'ancienne usine de moteurs d'avions Amiot à Colombes (Hauts-de-Seine). – (*Corresp.*)

Le nouveau désordre africain

Des alliances qui se font et se renversent. Des chefs d'Etat pusillanimes engagés dans des conflits qui grèvent leurs finances et découragent les investisseurs étrangers. Une révision à la baisse des prévisions de croissance pour 1999. L'Afrique centrale ne se remet pas de la tragédie rwandaise et de tous les séismes qui ont accompagné la fin du dictateur Mobutu. Malgré tous les espoirs placés par la communauté internationale dans les nouveaux dirigeants de cette Afrique, le cœur du continent noir est un camaïeu de puissances féodales en mal d'unité

TOUTES les conditions sont réunies pour que l'Afrique implose en son centre. L'Angola n'a pas su venir à bout de ses vieux démons. Il est en guerre avec lui-même et impliqué chez ses deux voisins congolais, à Brazzaville et à Kinshasa. La République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) s'englue dans une crise inextricable qui met directement aux prises au moins une demi-douzaine de pays de la région. Le conflit interne au Soudan, qui oppose le Nord musulman au Sud chrétien et animiste, prospère d'autant mieux que l'Ouganda, l'Erythrée et l'Ethiopie, engagés sur d'autres fronts, sont moins enclins à soutenir les rébellions hostiles à Khartoum. L'Erythrée et l'Ethiopie, devenues sœurs ennemies, se disputent depuis huit mois sur leur frontière commune. Il ne manque qu'un catalyseur pour qu'une réaction en chaîne enflamme l'Afrique de l'océan Atlantique à la mer Rouge.

Une implacable logique semble frapper l'un après l'autre les pays de la région des Grands Lacs, de l'Afrique centrale et de la Corne. Un peu comme si les répliques du séisme qui a ravagé le Rwanda en 1994 n'en finissaient pas de faire trembler le cœur du continent.

L'assassinat du président rwandais Juvénal Habyarimana et de son homologue burundais, Cyprien Ntaryamira, qui se trouvait à bord du même avion abattu par des apprentis sorciers, le 6 avril 1994, constitue le point de départ d'un des grands génocides du siècle. Plus de cinq cent mille Rwandais ont payé de leur vie le fait d'appartenir à la minorité tutsie ou, bien que membres de la majorité hutue, de s'être opposés au régime de Juvénal Habyarimana. Les extrémistes hutus, guidés par l'entourage du président défunt et encadrés par des miliciens et des militaires, ont été intraitables, massacrant en moins de cent jours plus d'un demi-million de personnes, utilisant des plans et des listes établis de longue date.

Les Tutsis du Front patriotique rwandais (FPR), qui avaient déjà tenté de s'emparer du pouvoir par la force en octobre 1990 et en février 1993, en envahissant le pays à partir de l'Ouganda voisin, ne parviennent à leurs fins qu'en juillet 1994, mettant du même coup un terme au génocide. Ils écrasent militairement les Forces armées rwandaises (FAZ) contraintes, après leur défaite, de prendre le chemin de l'exil. Les soldats rwandais, accompagnés dans leur déroute par les Interahamwes, ces miliciens hutus extrémistes et « génocidaires » de funeste réputation, entraînent dans leur sillage – ou poussent devant eux – quelque deux millions de civils qui se réfugient dans les pays voisins, au Burundi, en Tanzanie et au Zaïre. C'est dans le Nord et le Sud-Kivu, les provinces orientales de ce pays, qu'ils s'établissent en plus grand nombre, dans des camps qui portent en germe la fin politique du président zaïrois, le maréchal Mobutu Sese Seko.

En quelques semaines, après que les premières épidémies ont disparu, ces camps s'organisent avec l'aide de l'ancienne administration rwandaise, devenant de gros villages puis de véritables villes africaines, certains d'entre eux regroupant plus de deux cent cinquante mille réfugiés. Les anciens fonctionnaires, les ex-militaires et les Interahamwes imposent leur discipline, font régner leur loi, et organisent des raids en territoire rwandais pour entretenir l'insécurité dans l'Est du pays désormais dirigé par la minorité tutsie.

Soutenus par l'Ouganda de Yoweri Museveni, les Etats-Unis et les pays de la région (à l'exception du Congo, du Centrafrique et du Soudan), les Rwandais se lancent en octobre et en novembre 1996 à l'assaut des camps de réfugiés dans l'est zaïrois, s'abritant derrière l'écran des rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila. A la mi-novembre, des camps dispersés par la force, quelques centaines de milliers de réfugiés rentrent au Rwanda. Les autres fuient la mitraille, les exécutions sommaires, les massacres et, pour certains, la prison et la justice qui les attendent au pays pour les crimes commis en 1994, choisissant de reprendre leur route vers l'ouest.

Les survivants arrivent à la frontière angolaise ; certains gagnent le Centrafrique ; quelques milliers entrent au Congo-Brazzaville ; d'autres atteignent le Gabon et le Cameroun dans un état d'épuisement total. Les derniers – ceux qui ne sont pas massacrés sur place ou rapatriés de force – s'éteignent progressivement dans l'ex-Zaïre, victimes de la faim, des maladies ou des bêtes sauvages peuplant une forêt équatoriale particulièrement inhospitalière.

Les récits des témoins oculaires abondent, qui décrivent les massacres perpétrés à l'encontre de ces Hutus rwandais, pourtant placés sous la responsabilité du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) jusqu'à l'assaut donné à leurs camps. Ils parcourent des milliers de kilomètres à pied, traversant des territoires hostiles, bouleversant l'ordre établi sur leur passage, semant leur malheur comme un feu de brousse se propage.

Le Rwanda et l'Ouganda sont prêts depuis le début de 1995 à intervenir dans l'est du Zaïre pour en « chasser » les réfugiés hutus, fauteurs d'instabilité. Les Etats-Unis ont donné leur feu vert. Ils viennent de faire le choix de soutenir, contre vents et marées, l'homme fort du Rwanda, le général Paul Kagamé, vice-président et ministre de la défense. Washington juge en effet que le patron du FPR, au contraire de ses compagnons d'armes et des élites tutsies extrémistes, a un projet politique pour le Rwanda, ce qui, aux yeux du département d'Etat et du Pentagone, est en soi un élément modérateur et rassurant. Les Américains donnent, du reste, peu de temps après, à l'Armée patriotique rwandaise (APR, l'armée du FPR) les moyens matériels de mener des opérations sur le lac Kivu – notamment dans l'île rwandaise d'Iwawa où des extrémistes hutus sont concentrés et s'entraînent, et sur les presqu'îles zaïroises de Birava et d'Ijwi – avant de passer la vitesse supérieure et d'envoyer au Rwanda des instructeurs militaires.

Plusieurs milliers de jeunes Tutsis zaïrois d'origine rwandaise, des Banyamasisis du Nord-Kivu et des Banyamulenges du Sud-Kivu ont été formés dans des camps d'entraînement au Rwanda, avant d'être réinfiltrés dans l'est du Zaïre, à travers les frontières rwandaise et burundaise. C'est l'annonce officielle de l'opération d'un cancer de la prostate du maréchal Mobutu, le 22 août 1996, puis celle de l'incurabilité de sa maladie qui déclenchent le processus. Les Banyamulenges, vivant dans les collines aux alentours d'Uvira, menacés par les tribus autochtones – qui contestent le bien-fondé de leur nationalité – et les militaires jaloux et avides des Forces armées zaïroises (FAZ), prennent les armes pour se protéger et défendre leurs terres fin septembre 1996, peu après qu'un duel d'artillerie eut opposé Rwandais et Zaïrois au-dessus du pont de la rivière Rusisi, entre Bukavu et Cyangugu.

Insurgés contre les autorités zaïroises, les Banyamulenges ont tôt fait de conquérir Uvira, puis Bukavu, et de se précipiter en direction de Goma, au nord du lac Kivu, ouvertement soutenus – voire dirigés – par des militaires rwandais et ougandais, les Burundais ayant fait le choix ostensible de se désengager assez vite. Au rythme de leur progression, Banyamulenges et soldats étrangers détruisent les camps et dispersent les réfugiés hutus quand ils ne réussissent pas à les forcer au retour.

L'armée zaïroise rapidement humiliée, les Banyamulenges s'en prennent, au passage, aux extrémistes hutus de Léonard Nyangoma, l'ancien ministre de l'intérieur de Melchior Ndadaye, le premier président démocratiquement élu du Burundi, assassiné en octobre 1993 par des extrémistes tutsis. Ils sont, d'ores et déjà, en dehors du strict cadre de la revendication territoriale. Il leur faut trouver une nouvelle justification pour poursuivre plus avant leur entreprise. Le 25 octobre 1996, ils affirment subitement vouloir renverser le régime du président Mobutu... et annoncent avoir été rejoints par d'autres opposants zaïrois. Quatre nébuleuses politiques, implantées dans le Nord et le Sud-Kivu, et proches du pouvoir ougandais, s'unissent au sein d'une Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) dont le coordinateur, et futur président, n'est autre que Laurent-Désiré Kabila, vieux cheval de retour de la politique zaïroise et ancien compagnon de route de Patrice Lumumba.

A LA TOUSSAINT, la ville de Goma tombe à son tour. Les Banyamulenges et les soldats de Kigali évacuent les organisations humanitaires et les journalistes vers le Rwanda, laissant la ville sans témoins. Deux semaines plus tard, les « rebelles » zaïrois et les soldats rwandais donnent l'assaut au camp de Mugunga, où sont regroupés les réfugiés hutus de la région, et jettent sur les routes et les pistes quelque sept cent mille personnes. La première partie du plan mis au point par l'Ouganda et le Rwanda, avec l'aval des Etats-Unis, s'achève : les camps de réfugiés menaçant la stabilité du Rwanda n'existent plus. Les autorités de Kigali, les Américains et finalement le HCR peuvent alors annoncer que tous les réfugiés sont rentrés au Rwanda... Plusieurs centaines de milliers d'entre eux continuent, en fait, de progresser à l'intérieur du Zaïre, inexorablement pourchassés par les troupes de M. Kabila et les soldats rwandais.

Les nouveaux objectifs de l'AFDL et de ses alliés rwandais et ougandais sont désormais la prise de Kinshasa et la chute du dictateur honni, le maréchal Mobutu Sese Seko, au pouvoir depuis trente-deux ans. L'homme à la toque de léopard cristallise tous les ressentiments de la région. Ce dinosaure de la guerre froide, longtemps considéré par le monde occidental comme la dernière digue pouvant contenir le flot marxiste-léniniste qui a déferlé sur le continent africain au lendemain des indépendances, le champion du monde libre et la créature de la CIA, a fini de rendre service. Après l'effondrement du mur de Berlin, l'avènement du multipartisme en maints pays et les efforts plus ou moins affirmés en faveur de la démocratisation, le maréchal Mobutu semble curieusement anachronique. Après avoir fait traîner la transition politique pendant sept longues années au Zaïre, il est toujours en mesure de déstabiliser ses voisins : à l'est, en entretenant des mouvements de guérilla hostiles à Kampala et Kigali ; à l'ouest, en continuant – par intérêt mutuel – à soutenir son vieil ami Jonas Savimbi, chef autoritaire de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), toujours en rébellion contre le régime de Luanda.

A marche forcée, les troupes de l'AFDL, fermement soutenues par le Rwanda et l'Ouganda, mais bénéficiant aussi de l'appui décisif de l'armée gouvernementale angolaise, de l'appoint ponctuel de la Zambie et du soutien sud-africain, traversent le Zaïre, s'emparant des villes, qui basculent, les unes après les autres, la plupart du temps sans combats. Kisangani, la capitale du Haut-Zaïre, tombe le 15 mars 1997 ; Mbuji-Mayi, la capitale du Kasaï-Oriental et du diamant, le 4 avril, cinq jours avant Lubumbashi, la deuxième ville du pays et capitale de la province minière du Katanga (ex-Shaba).

> Une implacable logique semble frapper l'un après l'autre les pays de l'Afrique centrale, comme si les répliques du séisme qui a ravagé le Rwanda en 1994 n'en finissaient pas de faire trembler la région

Avec le succès, et assuré de ses arrières, Laurent-Désiré Kabila prend de l'assurance. Il refuse toute négociation n'impliquant pas le départ immédiat de Mobutu Sese Seko. Celui-ci a perdu dès janvier tout espoir d'inverser le cours de l'histoire. La fameuse « contre-offensive totale et foudroyante » annoncée avec éclat par le premier ministre, Léon Kengo wa Dondo, a fait long feu. Les mercenaires recrutés ne sont pas à la hauteur, l'argent collecté pour réarmer les militaires et payer leurs soldes est détourné, comme à l'accoutumée, par la nuée d'intermédiaires douteux et cupides qui prospèrent dans les allées du pouvoir zaïrois. La messe est dite. Le 17 mai les troupes de l'AFDL entrent dans Kinshasa.

Mobutu Sese Seko, le flamboyant maréchal, autrefois reçu dans toutes les capitales occidentales avec les honneurs, a quitté discrètement, la veille, sa résidence du camp Tshatshi pour Gbadolite, son « village » au bord de l'Oubangui, dans sa province natale de l'Equateur, au nord du pays. Il compte y séjourner ; peut-être même pense-t-il y prendre ses quartiers, comme il l'a fait pendant des années, passant de l'un à l'autre de ses palais. C'est finalement chassé par les siens qu'il quitte son fief. Les membres du clan du général Mahele Bokungu Lieko, le dernier chef d'état-major zaïrois, ne pardonnent pas aux Ngbandis de la division spéciale présidentielle (DSP) de l'avoir assassiné avant de quitter la ville, pour lui faire payer ses négociations avec les troupes de Laurent-Désiré Kabila sur la reddition de Kinshasa, afin d'éviter un inutile bain de sang.

L'avion du maréchal décolle in extremis de Gbadolite, essuyant des rafales d'armes automatiques, pour Lomé, la capitale du Togo, où Gnassingbé Eyadema, le doyen des chefs d'Etat d'Afrique de l'Ouest, accueille son ami pour quelques jours seulement. Le « Grand Léopard » n'est plus fréquentable. Il doit poursuivre sa route vers le Maroc où le roi Hassan II lui accorde l'asile. C'est à Rabat que Mobutu Sese Seko meurt en septembre des suites de sa maladie.

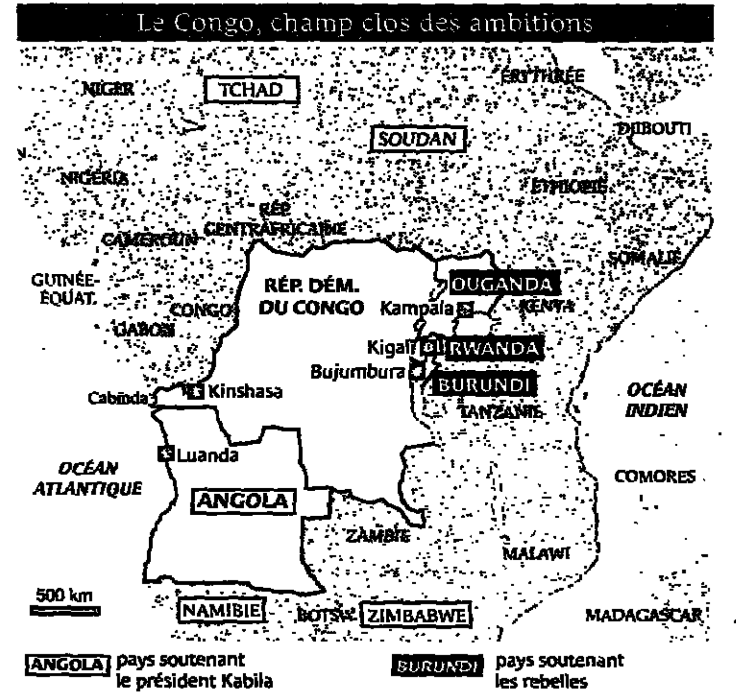
Entre-temps, Laurent-Désiré Kabila, le tombeur du dictateur, devenu la coqueluche du « politiquement correct occidental » et d'une partie de l'Afrique, se proclame président de la République démocratique du Congo (RDC) le 29 mai 1997, en présence des chefs d'Etat de la région qui l'ont fait roi et dont un seul, le Zambien Frederick Chiluba, a effectivement affronté chez lui le suffrage universel, au cours d'élections vraiment pluralistes. Devenu chef d'Etat, M. Kabila donne le ton. Il confirme immédiatement la suspension des activités politiques, menaçant les partis désobéissants de représailles. Ses militaires s'installent en ville et font régner l'ordre – du moins le leur –, martyrisant à l'occasion les dames et s'emparant des villas cossues et des voitures appartenant aux dignitaires du régime déchu. La majorité d'entre eux ne parlent ni le lingala ni le français, mais le swahili – une langue de l'Est – et le kinyarwanda, car un grand nombre de soldats et d'officiers rwandais s'installent aussi à Kinshasa.

LAURENT-DÉSIRÉ KABILA rétablit partiellement la sécurité dans les rues de la capitale. Il remet un semblant d'ordre dans les comptes de la maison Congo, grâce à la compétence des fonctionnaires et du directeur de la Banque centrale. Il émet une nouvelle monnaie, le franc congolais, qui remplace le zaïre et qui naît sur des bases saines, le 30 juin 1998, après plusieurs mois de temporisation. Mais il empêche avec une insolente constance plusieurs missions d'enquête des Nations unies de faire la lumière sur les massacres de réfugiés rwandais hutus dans l'est et le nord du pays lors de sa marche victorieuse vers Kinshasa, s'attirant ainsi les foudres de la communauté internationale qui refuse, en punition, de lui ouvrir les cordons de sa bourse.

Il met aussi ses menaces à exécution en arrêtant plusieurs dirigeants politiques, dont Joseph Olengankhoy, le président des Forces novatrices de l'union sacrée (Fonus), un homme très populaire, proche d'Etienne Tshisekedi, le chef incontesté de l'Union démocratique pour le progrès social (UDPS), figure de proue de l'opposition radicale au régime de Mobutu. Il arrête également Arthur Z'Ahidi Ngoma, le président des Forces du futur, un ancien haut fonctionnaire de l'Unesco, candidat malheureux au poste de premier ministre pendant la transition. Joseph Olengankhoy et Arthur Z'Ahidi Ngoma sont incarcérés à Kinshasa, puis transférés à Lubumbashi où ils sont jugés en mai. Le premier est condamné à vingt ans d'emprisonnement, le second est libéré sous la pression de la communauté internationale. Etienne Tshisekedi est lui aussi interpellé avant d'être déporté vers le Kasaï, sa région natale, où il reste plusieurs mois en résidence surveillée.

Le mécontentement gronde. Les Kinois ne voient pas leur quotidien changer. Ils ont accueilli Laurent-Désiré Kabila en libérateur : ils vivent avec un Mobutu-bis qu'ils soupçonnent même d'être encore plus corrompu que son prédécesseur. Les cercles du nouveau pouvoir le sont, eux, en tout cas. M. Kabila fait valser les têtes. Les ministres défilent au gouvernement. Ils sont arrêtés, interrogés et parfois torturés. Un ministre des finances se fait pincer en expédiant une boîte à chaussures remplie de 300 000 dollars à son épouse restée aux Etats-Unis : il est interpellé, mis en disgrâce... et nommé à l'agriculture, avant de retrouver son portefeuille le jour même du limogeage de son successeur soupçonné d'indélicatesse...

Le Congo, champ clos des ambitions



L'entourage le plus proche n'est pas épargné. Les responsables de la sécurité changent souvent, ceux des services secrets aussi. Aucun cercle n'est à l'abri de la paranoïa présidentielle.

Au début de cette année, les autorités décident de « congoliser » l'armée et l'administration. Le président Kabila – qui est aussi ministre de la défense – nomme d'anciens militaires des FAZ qui ont servi sous Mobutu, et notamment des officiers, dans l'est du pays. Il entreprend également de « diluer » les régiments de Banyamulenges dans les autres corps des Forces armées congolaises (FAC) stationnés sur l'ensemble du territoire national. Ceux-ci refusent, exigeant de rester dans leur région d'origine, en unités constituées.

UN vent de mutinerie souffle sur le Kivu, dans le même temps qu'une tension sensible apparaît dans les relations de Kinshasa avec Kampala et Kigali. Elle atteint un paroxysme quand, à la veille du 17 mai, les présidents ougandais, Yoweri Museveni, et rwandais, Pasteur Bizimungu, font savoir qu'ils ne participeront pas à un sommet international organisé en marge des cérémonies commémorant le premier anniversaire de l'accession au pouvoir de M. Kabila, auquel seize chefs d'Etat sont conviés. C'est un fiasco ! Thabo Mbeki, le vice-président sud-africain et dauphin de Nelson Mandela, repart le soir même de son arrivée. Seul le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, reste pour les festivités organisées dans le stade qui a vu, un an plus tôt, le couronnement de M. Kabila.

Les relations entre les anciens alliés sont au plus bas. Elles plongent encore un peu plus lorsque Laurent-Désiré Kabila annonce, le 27 juillet, qu'il met fin à la présence de tous les militaires étrangers au Congo. Les Rwandais sont les premiers visés : ils sont au plus haut niveau dans l'armée et encadrent un grand nombre de régiments. James Kabarehe, un Ougandais d'origine rwandaise, est le chef d'état-major. Il doit évidemment quitter son poste. C'est lui qui, le 17 mai, devant un stade à moitié plein, avait salué le drapeau congolais au nom des forces armées, lors de l'anniversaire de l'arrivée au pouvoir de M. Kabila. C'est lui aussi qui commandait les troupes de l'AFDL quand elles donnaient la chasse aux réfugiés hutus dans l'est et le nord du pays. Son nom est cité par l'une des missions d'enquête des Nations unies sur les massacres de réfugiés hutus, qui utilise les termes « *génocide* » et « *crimes contre l'humanité* » dans le texte accablant de son rapport.

Plusieurs personnalités tutsies quittent aussi le pays. Celles qui étaient à l'étranger ne reviennent pas. Bizima Karaha, ministre des affaires étrangères, Deogratias Bugera, ministre sans portefeuille et ancien secrétaire général de l'AFDL, et Moïse Nyarugabo, ancien secrétaire particulier de M. Kabila, sont du nombre. Le « commandant James » veille lui-même au départ des militaires tutsis vers le Rwanda. Six avions quittent Kinshasa le 28 juillet ; il prend place à bord du troisième.

Dans l'est du pays, les soldats banyamulenges se sentent menacés après le départ des militaires rwandais et lancent, le 2 août, un mouvement de rébellion armée dans les villes de Goma et Bukavu, respectivement capitales des provinces du Nord et du Sud-Kivu. Le même jour, des Banyamulenges et des soldats gouvernementaux échangent des coups de feu dans les rues de Kinshasa.

Quinze mois, à peine, après la fin de la guerre de « libération » et l'éviction du maréchal Mobutu Sese Seko obtenue après une courte épopée militaire, le régime du président Kabila est lui-même menacé par une coalition formée de ses anciens alliés, ceux qui l'avaient mis en place en mai 1997. L'Ouganda et le Rwanda font grief à M. Kabila d'avoir laissé des mouvements rebelles, qui leur sont hostiles, utiliser l'est de la RDC comme sanctuaire. Ils s'investissent aux côtés des Banyamulenges. Yoweri Museveni reconnaît assez vite l'engagement de ses troupes. Paul Kagamé mettra plus de deux mois à admettre officiellement – sous la pression de Nelson Mandela – la présence de soldats rwandais en territoire congolais. Ironie de l'histoire, c'est au tour de Laurent-Désiré Kabila d'accuser l'Ouganda et le Rwanda d'avoir « *agressé* » son pays et ourdi « *un vaste complot* » contre lui, utilisant les mêmes mots que le maréchal Mobutu deux ans plus tôt.

Les Kinois ont accueilli Laurent-Désiré Kabila en libérateur : ils vivent avec un « Mobutu-bis » qu'ils soupçonnent même d'être encore plus corrompu que son prédécesseur

La rébellion progresse d'autant plus rapidement dans le Kivu que plusieurs unités congolaises se rallient à sa cause. Le 6 août, les rebelles contrôlent Uvira, Bukavu et Goma. Le lendemain, des commandos transportés par un audacieux pont aérien imaginé par le « commandant James », de nouveau en guerre contre Kinshasa, s'emparent de la courte façade atlantique du pays et de la partie de territoire courant entre l'Angola et le Cabinda, l'enclave angolaise pincée entre les deux Congos. C'est une région stratégique, avec le port de Matadi et le barrage électrique d'Inga, sur le fleuve Congo. Les rebelles sont à quelques jours de marche de Kinshasa et peuvent couper quand ils le veulent l'électricité et l'oléoduc alimentant la capitale.

Le 16 août, la nébuleuse des rebelles annonce la création d'une structure politique, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD). Arthur Z'Ahidi Ngoma réapparaît en terre africaine. Il affirme diriger le mouvement et semble jouir de la bénédiction de Yoweri Museveni auprès de qui il a été introduit par son ami Idriss Debby, président du Tchad, auquel il a jadis donné des cours de droit international. Quelques jours plus tard surgit à son tour Wamba dia Wamba, un professeur d'histoire vivant jusqu'alors en Tanzanie. Il a travaillé sur des concepts de démocratie africaine et de réconciliation nationale. Il est proche de l'ancien chef d'Etat tanzanien, Julius Nyerere, et s'enorgueillit d'avoir les bonnes grâces de Kigali.

Les deux hommes prétendent, à tour de rôle, diriger le mouvement. De temps à autre apparaissent des figures de l'ancien régime, comme Lunda Bululu, qui fut premier ministre de Mobutu en mai 1990 et, plus tard, ministre des affaires étrangères de Léon Kengo wa Dondo. Les Tutsis autrefois proches de Laurent-Désiré Kabila, qui ont fui Kinshasa en juillet (MM. Karaha, Bugera et Nyarugabo), ont aussi rejoint le mouvement. Deogratias Bugera est l'un des quatre signataires de l'accord de Lemera, l'acte fondateur de l'AFDL, en octobre 1997, avec Joseph-Désiré Kabila, Anselme Masasu Nindanga (emprisonné depuis la fin 1997) et Kisase Ngandu (assassiné sur les routes du Nord-Kivu en janvier 1997). Pour être hétéroclite – il est formé de déçus du kabilisme, d'anciens mobutistes et d'opportunistes sans scrupules – le RCD n'en représente pas moins l'aile politique de la rébellion qui revendique sa place à la table des négociations. La branche militaire, dirigée par le commandant Jean-Pierre Ondekane, un ancien des FAZ, est sous la coupe directe des états-majors ougandais et rwandais.

Les étrangers évacuent Kinshasa dès le 15 août. La ville est sérieusement menacée. La guerre-éclair minutieusement préparée par la coalition rwando-ougandaise pour déboulonner l'indésirable M. Kabila est sur le point d'aboutir. Dix jours plus tard, la situation semble désespérée. Des groupes de rebelles infiltrés dans Kinshasa se préparent à prendre l'aéroport de Ndjili et la radio. Des éléments de l'ancienne division spéciale présidentielle (DSP) de Mobutu attendent à Brazzaville que la piste soit sous contrôle pour atterrir. Le nouvel ambassadeur américain est, lui aussi, en *stand by* de l'autre côté du fleuve, prêt à traverser pour reconnaître officiellement la rébellion. C'est à ce moment que les autorités kinoises appellent la population à résister, à débusquer les rebelles et plus précisément les Tutsis. L'argument nationaliste et xénophobe est entendu. La chasse à l'homme commence à Kinshasa alors que les premiers soldats zimbabwéens accourent à la rescousse d'un pouvoir qui semble moribond.

DANS le même temps, et dans la discrétion, l'Angola a dépêché ses militaires dans l'Ouest. Ils sont entrés dans la province du Bas-Congo en provenance de l'enclave de Cabinda et du nord de l'Angola. En quelques jours, ils infligent une cuisante défaite aux commandos rebelles et rwandais qui sont contraints de se replier. On prête alors au président angolais Dos Santos ces paroles : « *Si j'avais su que c'était si facile, j'aurais pris moi-même le Zaïre.* » Le « commandant James » quitte *in extremis* la base de Kitona avant qu'elle ne tombe aux mains des Angolais. Les Namibiens se joignent aux Zimbabwéens et aux Angolais pour soutenir Laurent-Désiré Kabila, président de la RDC, un Etat admis, en 1997, au sein de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), un ensemble composé de quatorze pays, l'exemple le plus avancé d'intégration régionale en Afrique. Officiellement ces trois pays n'ont fait que répondre à la demande d'un autre pays membre de la SADC victime d'une agression extérieure.

Cette troïka sauve le régime de Laurent-Désiré Kabila qui continue à parcourir le continent à la recherche d'autres appuis. Il se rapproche de l'Afrique francophone et participe, le 24 septembre, au sommet de Libreville, au Gabon, qui lui affirme son soutien. Il visite aussi à plusieurs reprises la Libye du colonel Kadhafi et le Soudan d'Omar El Béchir, deux pays frappés de sanctions par les Nations unies. Au lendemain du sommet de Libreville, le Tchad entre dans la danse – vraisemblablement avec la bienveillance de la France – et envoie un premier contingent de mille hommes, bientôt suivi d'un autre, en République démocratique du Congo. Tripoli finance les troupes tchadiennes qui sont transportées avec leur matériel par l'armée de l'air angolaise.

Les relations entre les anciens alliés sont au plus bas. Elles plongent un peu plus lorsque M. Kabila, le 27 juillet, met fin à la présence de tous les militaires étrangers au Congo. Les Rwandais sont les premiers visés

Le Soudan réaffirme régulièrement son soutien politique à Laurent-Désiré Kabila. Mais aucune unité combattante soudanaise n'a été vue sur le terrain, en dépit des affirmations répétées de la rébellion. Partant du principe bien compris suivant lequel « *les ennemis de mes ennemis sont mes amis* », Khartoum et Kinshasa s'entendent sur le dos de Kampala, confronté à plusieurs rébellions : l'Armée de résistance du Seigneur (ARS), un mouvement millénariste qui veut imposer les Dix commandements comme loi fondamentale au pays, opère dans le nord de l'Ouganda ; l'Alliance des forces démocratiques (ADF), formé d'un agrégat de fondamentalistes musulmans, d'anciens membres de l'Armée de libération nationale de l'Ouganda (ANLO) et, vraisemblablement, d'extrémistes hutus rwandais, sévit dans l'Ouest ; le Front de libération de la rive occidentale du Nil (FLRON), composé de fidèles de l'ancien dictateur Idi Amin Dada, est actif dans le Nord-Ouest. Ces mouvements sont soutenus par le Soudan qui tente de les fédérer.

Après quatre mois de guerre, deux blocs militaires sont donc face à face en RDC, sur une ligne de front qui coupe le pays du nord au sud entre Kisangani et Kindu. Les rebelles, les Rwandais et les Ougandais sont à l'est de cette ligne, les troupes de Kinshasa, et les forces tchadiennes, angolaises, namibiennes et zimbabwéennes sont à l'ouest et dans le sud. Les uns et les autres continuent de se renforcer. L'Ouganda vient de toucher soixante-quatre nouveaux chars. La coalition gouvernementale masse des troupes dans le Kasaï oriental pour protéger la région diamantifère.

Aucune des tentatives de médiation n'a abouti jusqu'à présent. Pas moins d'une quinzaine de sommets internationaux ou régionaux ont été organisés. Tous se sont conclus sur un constat d'échec. La promesse faite à Paris, fin novembre, en marge du XXe sommet franco-africain, par les pays impliqués dans le conflit, de s'engager à bientôt cesser les hostilités n'a pas été suivie d'effet. La rencontre prévue à Lusaka, en Zambie, le 8 décembre, a été annulée. Elle devait pourtant préparer le sommet de Ouagadougou (prévu les 17 et 18 décembre), la capitale du Burkina Faso, et la signature formelle d'un cessez-le-feu entre les protagonistes de cette guerre atypique. Chacun d'entre eux est confronté à de graves problèmes internes politiques, économiques, voire militaires, comme le sont l'Angola, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. Tous ont des frontières communes avec des pays en crise, ou en guerre comme le sont depuis huit mois l'Erythrée et l'Ethiopie qui, en se disputant quelques centaines de kilomètres carrés, achèvent de transformer toute la Corne de l'Afrique en une zone de conflit.

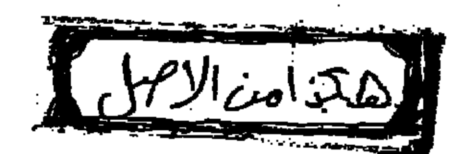
L'ANNÉE avait pourtant démarré sous de bons auspices dans cette région d'Afrique. Bill Clinton était venu, en mars, dire sur place les espoirs qu'il fondait sur un certain nombre de pays, sur cette « *nouvelle génération de dirigeants* » qui n'allaient pas manquer de tirer le continent – à force d'exemple – vers la « *renaissance africaine* » tant attendue et vantée par les Sud-Africains Nelson Mandela et Thabo Mbeki. Il épinglait au tableau d'honneur, sans les désigner nommément, le chouchou de Washington, l'Ougandais Yoweri Museveni, le Rwandais Paul Kagamé, l'Ethiopien Meles Zenawi, l'Erythréen Issaias Afeworki et, en dépit de sévères critiques, Laurent-Désiré Kabila.

Mauvaise pioche ! Tous ces chefs d'Etat ou de gouvernement sont impliqués dans des conflits ou des guerres qui grèvent les budgets de leurs pays et découragent les investisseurs étrangers dont ils attendent pourtant beaucoup. Et la Banque mondiale vient de réviser – à la baisse – ses prévisions pour la croissance économique sur le continent. Cette « *nouvelle génération de dirigeants* » n'est pas plus porteuse d'exemple que les autres.

Mais les temps ont changé et l'Afrique essaie, vaille que vaille, presque quarante ans après les indépendances, de trouver seule des solutions à ses problèmes, donnant un coup de jeunesse au concept désuet du panafricanisme – l'un des principes fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), une institution sans moyens ni pouvoirs, mais nécessaire – prôné jadis avec virulence par le Ghanéen Kwame Nkrumah.

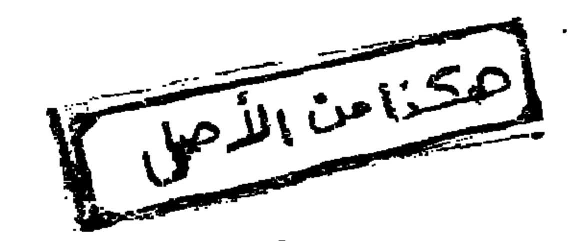
Frédéric Fritscher
Dessin : Nicolas D'Olce

d'Olce



millions de

En Macédoine,



Des millions de Riskine *par Bertrand Poirot-Delpech*

TOUTES les vieilles photos de classe se ressemblent. Bras croisés et jambes en losange, les bons élèves entourent le professeur, manteau sur les épaules. Les cancres campent sur les hauteurs, sourire en coin, poil au menton, plus vieux d'un redoublement. Les regards fixent un même point. Ce devait être l'objectif. Avec le recul d'un demi-siècle, on découvre que ce point s'appelait l'avenir, pas moins. Le droit à un futur, un seul élève de la troisième A5 de Louis-le-Grand en sera privé, d'ordre d'Hitler. Arrêté, en avril 1943, pour crime d'être né juif, Youra Riskine quittera Drancy le 23 juin vers une mort immédiate à Auschwitz. Il venait d'avoir quinze ans.

J'ai souvent évoqué ce crime contre l'humanité, accompli dans une relative indifférence des adultes. Je jure que, ce jour-là, les nazis n'ont pas seulement massacré un innocent : ils ont privé le siècle d'un génie, d'un cadeau, en tout cas des promesses d'une ironie souveraine. Que Riskine eût enrichi le savoir, l'art, notre regard sur la vie, d'autres condisciples en sont aussi convaincus : Henri Ader, ancien bâtonnier de Paris, Jean-Maurice Verdier, ancien président de Nanterre, Etienne Delaporte. Demandez à Poursin, Steff, Bizot, Dommange, Malgrange, Legrand, Goyard... (Etonnant comme les noms reviennent à l'appel, à cause de lunettes, d'une mèche en épi, d'une veste avachie, d'un pantalon de golf !)

Elève de la « troisième » voisine – nous « avions » Trémeau, en lettres, et non Allard, puis Michelin et non Chatelain –, je ne connaissais Riskine que par certains cours communs, par les blagues de galeries, et par le jeu des réputations si fortes qu'elles gagnent tout un lycée. Celui qui approchait le plus notre prodige, c'était Alain Sené, le plus éloigné de lui sur la photo de 1942, mais admis dans une intimité que Riskine jouait à décourager. Par chance, Sené a tenu un Journal. Il y manifestait une perception des événements mondiaux très en avance sur la mélasse de bons sentiments où m'avaient personnellement empêtré le scoutisme et l'absence d'hommes à la maison. A la Libération, il mettrait ses petits seize ans au service de la Résistance, les armes à la main.

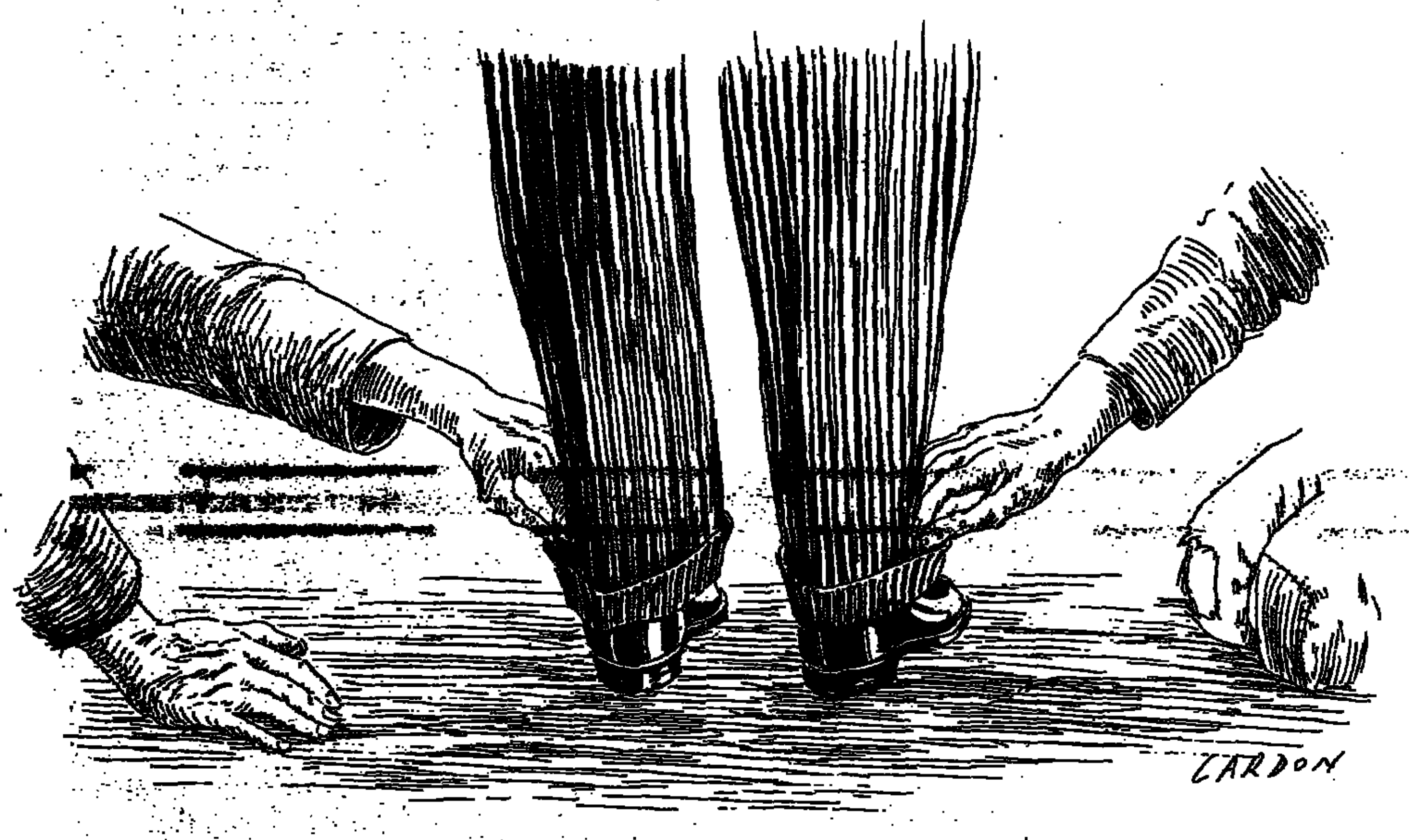
Serge Klarsfeld, l'avocat et président des Fils et Filles de déportés juifs de France, a raison de penser que la justice et la mémoire passent par la restitution aux disparus de leur « vécu », si abrégé fût-il. Après avoir tiré de l'oubli les convois, les identités, les vies fauchées à Izieu, il allait de soi qu'il publiât les extraits du Journal de Sené concernant Riskine (*Des millions de Riskine* ; commandes au 32, rue La Boétie, 75008 Paris ; tél. : 01-45-61-18-78).

On ne raconte pas une amitié, moins encore lorsque s'y mêlent l'insouciance farceuse de toute jeunesse et le pressentiment d'un péril qui tombera comme la foudre. Une génération entière de lycéens a respiré cet air vicié de Paris sous la botte allemande, éprouvé ces faims, ces froids, ces terreurs et ces fous rires arrêtés net. Ils nous ont marqués à vie, comme l'odeur fade des biscuits distribués en classe, des vêtements élimés, des chiffons de « marmites norvégiennes », de tous les *ersatz*, y compris ceux d'une culture de catacombes. Et par là-dessus les yeux pâles de Riskine, ses plaisanteries ravageuses, son sourire flottant, qu'il nous faut imaginer enfermé dans un train durant des jours et des nuits, puis se figeant devant l'esplanade de Birkenau...

Même très longtemps après, les chagrins d'enfant se laissent distraire par une vétille. En lisant Sené, je n'ai plus pensé qu'à... retrouver le vrai nom de notre professeur d'anglais, un Noir dandy à grosses lunettes et canne à pommeau, que Riskine avait surnommé Bouli-Boula-Blanchette. *Léopold*, il s'appelait ! Ses bagues couraient sur les notes d'un piano droit. Il nous apprenait un « hymne au lycée » de sa composition. Le monde était en ordre, à ses yeux, puisque l'accord restait possible sur les dièses, les bémols et les verbes irréguliers. De la musique avant toute chose !

L'actualité de 1998 enveloppe d'un jour lugubre, d'un jour d'Occupation, les supputations sur ce que serait Riskine devenu si... (normalien, pianiste, peintre, ministre, heureux homme ? Tout cela à la fois ?). Que, cinquante ans après le cauchemar, la France s'intéresse encore aux intrigues d'hommes politiques pour qui le supplice de Riskine, ce crime suprême du siècle, ne fut qu'un *détail*, personne n'aurait osé l'imaginer. Personne n'aurait eu ce pessimisme d'Apocalypse !

Miettes *par Cardon*



En Macédoine, une main tendue à la minorité albanaise

ALORS que le règlement de la crise au Kosovo paraît encore lointain, le nouveau gouvernement macédonien, issu des élections législatives de novembre, tente de désamorcer les tensions interethniques entre la majorité « slavo-macédonienne » et la forte minorité albanaise, qui s'estime victime de discriminations.

Signe d'apaisement, le nouveau premier ministre macédonien, Ljubco Georgievski, vient d'offrir cinq portefeuilles ministériels au Parti de la prospérité démocratique albanaise (PPDA) d'Arben Xhaferi. Cette proposition était inattendue. La coalition de droite « Pour le changement », formée par le VMRO-DPMNE de M. Georgievski, et l'Alternative démocratique (DA) de Vasil Tupurkovski n'avait pas besoin du soutien des 10 députés PPDA, les élections législatives de novembre leur ayant assuré 62 des 120 sièges du Parlement unicaméral.

« *C'est un petit miracle* », a commenté M. Xhaferi. Le PPDA est la plus radicale des deux principales formations qui défendent les intérêts des 23 % d'Albanais de Macédoine – selon un recensement officiel contesté par les Albanais. Rien ne prédisposait le PPDA à s'entendre avec les nationalistes slavo-macédoniens du VMRO-DPMNE, lointains héritiers de l'Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne qui mit les Balkans à feu et à sang au début du siècle. Peu avant qu'il n'entre au gouvernement, le PPDA était encore accusé de « *sécessionisme* » par l'actuel premier ministre.

L'arrivée de ministres du PPDA est « *la preuve d'une bonne disposition vis-à-vis des Albanais, un geste d'ouverture* », remarque Michel Roux, professeur à l'université de Toulouse et spécialiste des Balkans. « *Mais est-ce le signe que le pouvoir fera des concessions ou est-ce une manœuvre pour mieux les contrôler* », se demande-t-il. Le gouvernement précédent du social-démocrate Branko Crvenkovski comptait déjà des représentants de la minorité albanaise. Mais il avait alors choisi de s'allier avec la plus modérée des formations, le Parti pour la prospérité démocratique (PPD). Cette alliance n'avait pas donné de grands résultats. « *Les ministres du PPD étaient devenus les otages du pouvoir* », affirme M. Roux.

Les revendications albanaises restent donc à l'ordre du jour, à savoir une modification de la Constitution qui accorderait aux Albanais le statut de nation constitutive, au même titre que la majorité slavo-macédonienne, la légalisation de l'université en langue albanaise de Tetovo et une représentation proportionnelle des Albanais dans la fonction publique. Les ministres albanais n'avaient pas, non plus, empêché les forces de l'ordre de réprimer très durement des manifestations d'Albanais, durant l'été 1997, à Tetovo et Gostivar. Les maires albanais de ces deux villes avaient ensuite été condamnés à de lourdes peines de prison. Aujourd'hui, leur libération anticipée n'est pas exclue.

Les nouveaux dirigeants pourront-ils aller beaucoup plus loin ? Vasil Tupurkovski, le dernier président de la Macédoine yougoslave, qui nourrit des ambitions pour la présidentielle de l'automne prochain, y serait favorable. Mais le VMRO n'est pas sur la même longueur d'onde. « *Les délires anti-albanais ont figuré en bonne place dans la campagne électorale du VMRO* », rappelle un diplomate. « *Son électorat et certains de ses dirigeants défendent une ligne nationaliste. Ils ne comprendraient pas que l'on fasse, tout de suite, des concessions aux Albanais* », affirme M. Roux. « *Pour les Albanais comme pour les Macédoniens, le barbare c'est l'autre. Et ce phénomène est entretenu par la crise économique* », ajoute-t-il.

ÉVITER LA CONTAGION

En attendant d'en juger la portée, le geste de la nouvelle majorité a au moins le mérite de ne pas jeter d'huile sur le feu. Car, en plus des tensions intérieures, la Macédoine est fragilisée à ses frontières par l'instabilité chronique de l'Albanie et le conflit au Kosovo. Dès 1992, l'ONU a d'ailleurs déployé quelques centaines de « casques bleus » dans le cadre d'une force de prévention, la Fordeprenu, prévue pour contenir le conflit qui embrasait, alors, les autres républiques de l'ex-Yougoslavie. En autorisant, le 2 novembre, le stationnement sur son territoire de la force d'extraction chargée, le cas échéant, de venir en aide aux quelque deux mille vérificateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Kosovo, le nouveau gouvernement de Skopje démontre sa volonté de se rapprocher de l'OTAN.

Cette décision, contestée par Belgrade, traduit le souci de Skopje de limiter les risques de contagion en provenance du Kosovo.

Ceux-ci sont réels. Le chef des services secrets macédoniens, Vlado Popovski, reconnaissait, en septembre, que « *l'UCK* [Armée de libération du Kosovo] *dispose d'infrastructures en Macédoine* ». Il n'y a là rien de surprenant compte tenu des liens familiaux, notamment, qui unissent nombre d'Albanais de part et d'autre d'une frontière inexistante au temps de l'ex-Yougoslavie. C'est le cauchemar de bien des diplomates occidentaux. Selon leur scénario-catastrophe, une intensification des combats au Kosovo entraînerait les Albanais de Macédoine dans la guerre. De même, l'indépendance de la province serbe pourrait signer l'arrêt de mort de la Macédoine en incitant sa minorité albanaise à suivre la voie de leurs « *frères* » kosovars.

Plusieurs fois, l'UCK a déclaré que l'objectif de sa lutte porte sur la création d'une « Grande Albanie » qui intégrerait le Kosovo, l'Albanie, une petite partie du Monténégro ainsi que le nord et l'ouest de la Macédoine. Pas besoin d'en arriver là pour ranimer les anciennes prétentions des voisins bulgares et grecs qui n'ont reconnu qu'à contrecœur l'indépendance de la Macédoine en 1991 et la Turquie entrerait probablement dans le jeu. Ce n'est pour le moment que le pire de tous les scénarios. La communauté internationale œuvre pour éviter qu'il ne soit mis en scène. L'ouverture du nouveau pouvoir macédonien en direction des représentants albanais du PPDA va dans le même sens.

Christophe Châtelot

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

D'un Jospin à l'autre

MARDI matin, sur RTL, Lionel Jospin a prononcé une phrase plus révélatrice qu'il ne le souhaitait peut-être. Ainsi, lorsqu'il a prôné un nucléaire « *raisonnable, contrôlé, maîtrisé et expertisé* », il a en fait dévoilé l'image qu'il aimerait donner aux Français. « *Raisonnable* » son objectif de croissance économique et de diminution des déficits publics. « *Contrôlé(e)* » sa réponse à l'offensive du président de la République qu'il s'efforce d'enfermer dans un magistère de la parole pendant que lui agit. « *Maîtrisé* », donc, le maintien de la primauté du nucléaire dans la production d'énergie. « *Expertisé (es)* » ses erreurs de l'an dernier lors du premier mouvement des chômeurs.

Analyser ses échecs et en tirer les conséquences est aussi difficile qu'indispensable. Or, quels que soient les calculs auxquels il s'est livré sur le taux de croissance et l'augmentation du pouvoir d'achat, ce que le premier ministre a annoncé revient à accorder cette prime de Noël réclamée par les chômeurs, n'avait pas voulu entendre parler il y a un an. Le changement d'attitude est saisissant.

En décembre 1997, il avait fallu attendre que les exclus de la société attirent l'attention sur leurs dramatiques conditions de vie, pendant la supposée « trêve des confiseurs », pour que le gouvernement se réveille et que son chef fasse un geste le 21 janvier. Cette fois, il a l'intelligence d'intervenir alors même que le mouvement des chômeurs peine à mobiliser au-delà de Marseille. Il faut espérer que ce n'est pas seulement par calcul, mais aussi par conviction. Pas seulement pour satisfaire momentanément cette partie de sa majorité qui lui reproche d'être insensible « *à ce qui se passe en profondeur dans le pays* », pour reprendre l'expression d'Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale ; mais aussi avec un regard autocritique sur cette attitude de raidissement qui, il y a un an, avait nui au crédit social du gouvernement.

De la même manière, il faut souhaiter que la mise en cause par le premier ministre des pratiques des nucléocrates – opacité, secret et arrogance – n'ait pas pour seul objet de calmer les Verts le temps de la campagne des européennes. Car, là aussi, le changement de pied est d'importance et pèsera lourd dans l'avenir si les actes suivent les paroles. Les socialistes, après avoir eu quelques gestes pour les contempteurs du tout-nucléaire, au lendemain de leur arrivée au pouvoir en 1981, n'ont pas fait grand chose depuis pour empêcher le lobby de l'atome d'imposer sa loi. Or même ceux qui estiment que la France n'a pas d'autre politique énergétique possible doivent comprendre que la transparence est indispensable, que les contrôleurs ne doivent pas être liés aux contrôlés, qu'on n'impose rien par l'autorité de ceux qui prétendent être les seuls à savoir, etc.

La rigueur de Lionel Jospin l'incite parfois à la lenteur. Il semble, cette fois, avoir compris que pour les chômeurs les exclus et le nucléaire, les décideurs français, y compris ceux de gauche, ont déjà perdu trop de temps.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*.
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*.
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

L'association du travail et du capital

UN AUDITOIRE immense et populaire, ouvrier pour une large part, a fait hier encore, au Vélodrome d'hiver, un accueil enthousiaste à la personne du général de Gaulle. Le décor – comme du haut d'une pyramide – l'élevait très au-dessus et très loin de ses milliers de « compagnons ». Mais il devait aussitôt en trouver le contact vivant. Il mima d'une voix amusée le désenchantement des désabusés, ceux qu'il accuse de « *faire semblant* » de gouverner et de fournir des « *apparences* ». Cette ironie mit en appétit. Mais la suite devait être plus rude.

De l'« *association du travail, du capital et de la direction* » le général avait jusqu'à présent donné l'esprit. Il en a précisé hier le cadre : celui de l'entreprise ; la forme, celle d'un contrat de société ; et le contenu. Mais c'est ici que l'on semble hésiter. La nature du contrat n'est pas clairement définie. Les « *droits de base* » du chef d'entreprise seront garantis. Mais le secret des comptes sera-t-il maintenu ? Et comment étendre pratiquement l'association aux risques et aux pertes ? Le général de Gaulle demande aux travailleurs l'esprit de discipline et aux syndicalistes le sens des responsabilités : aux premiers il dit que rien de l'organisation économique ne sera bouleversé et aux seconds il assigne non plus une mission de revendication mais un rôle d'éducation. Le général de Gaulle semble parvenu à la conviction que le vrai problème est social. Mais l'avenir dira si le capitalisme qu'il veut amender, si le communisme qu'il veut anéantir se laisseront convaincre sans combattre.

Jacques Fauvet
(16 décembre 1948.)

Les animaux malades de l'ozone

par Jean-Philippe Derenne

S'IL arrête de respirer, l'homme meurt en quelques minutes par manque d'oxygène. L'apport de ce gaz vital s'effectue *uniquement par la ventilation, qui* est réglée pour s'adapter aux besoins de l'organisme. Voies aériennes et poumons sont ainsi pénétrés quinze à vingt fois par minute par l'air inspiré. Mais l'air ne contient pas que de l'oxygène et de l'azote. Il est aussi porteur d'une multitude de poussières, pollens, virus, microbes et particules diverses produits par la nature ou l'activité humaine. Si elle apporte la vie, la respiration peut ainsi causer la maladie et la mort : la grippe ou la tuberculose, la silicose ou le rhume des foins sont dus à l'inhalation de ces éléments invisibles, qu'ils soient minéraux, végétaux ou animaux.

Cette dépendance extrême vis-à-vis de l'environnement respiratoire a d'ailleurs été utilisée pour la mise au point d'armes chimiques et bactériologiques dont la guerre de 1914-1918 a été le terrain d'essai et dont le spectre sinistre a hanté de récents conflits. Avec – conséquence logique et légitime – la crainte de voir tout à coup la vie de populations entières balayée par le gaz sarin, le bacille du charbon ou les nuages radioactifs.

S'assurer de la qualité de l'air, vouloir éliminer les polluants naturels ou industriels et interdire le déversement d'agent nocifs, voilà quelques objectifs qui devraient servir de base à toute politique. Il faut, dès lors, s'interroger sur la nocivité des polluants et sur leurs effets sur la santé en même temps que sur leur utilité sociale. Il faut aussi en faire la liste, mettre en œuvre un ensemble de mesures réalistes et raisonnables pour en diminuer ou en supprimer l'intensité et s'assurer de leur efficacité.

De façon peu surprenante, c'est l'appareil respiratoire qui est le premier touché par la contamination aérienne. Si certains pathogènes sont difficiles à éliminer – par exemple les pollens –, les principales pathologies respiratoires dépendent de facteurs contrôlables. Le premier est le tabac, qui tue soixante mille personnes par an en France. Malgré les velléités sympathiques de Simone Veil puis de Claude Evin, personne n'a jamais proposé et, plus encore, mis en place de vraie politique de lutte contre ce fléau, dont il a été calculé qu'il tuerait la moitié de ceux qui commencent à fumer au cours de l'adolescence et qui n'arrêteront pas.

Le deuxième fléau est lié au terrain : la tuberculose et les pneumonies à pneumocoque sont principalement des maladies de l'exclusion, des pauvres et des gens âgés. De plus, la prise en charge des affections chroniques graves nécessite un environnement qui n'est pas celui du dénuement : *comment fournir de l'oxygène à un clochard ?* Où trouver des moyens de rééducation des grands handicapés respiratoires ?

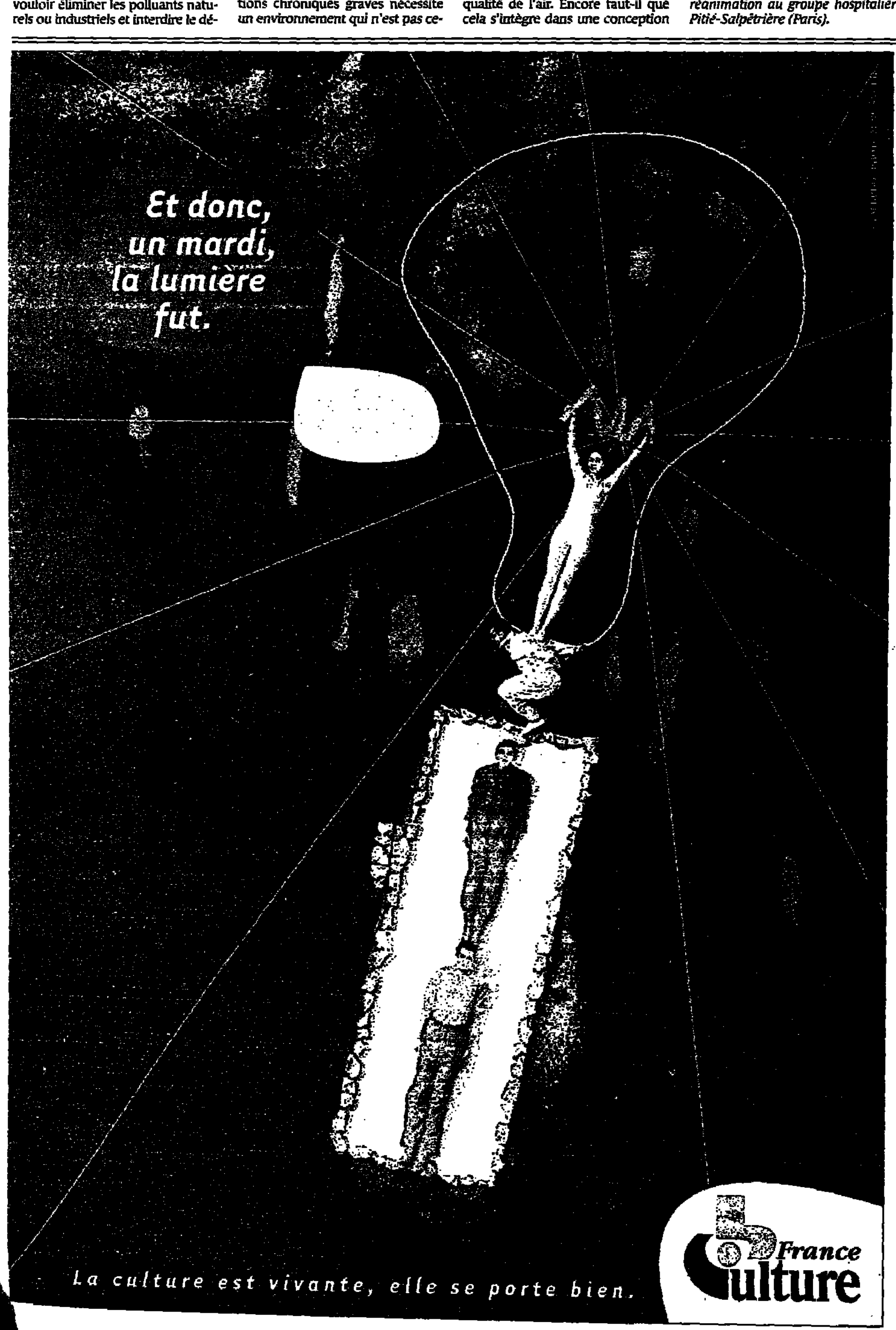
La troisième cause est en rapport avec les expositions liées aux conditions de travail : silicose, maladies de l'amiante et asthmes professionnels constituent un nombre non négligeable de pathologies graves voire mortelles.

La pollution aérienne peut, bien entendu, tuer, et pas seulement en *temps de guerre : le nuage toxique* de la vallée de la Meuse, en 1930, le *smog* de Grande-Bretagne de décembre 1952 et, plus récemment, la catastrophe de Bhopal ont fait de très nombreuses victimes.

Aujourd'hui, l'accent est mis sur la pollution créée par l'automobile, considérée, jusqu'à la fin des années 70, comme négligeable. De nombreuses études tendent à lui donner une certaine part de responsabilité dans les maladies respiratoires. Toutefois, son amplitude est difficile à quantifier, tant les effets rapportés sont contradictoires. En tout état de cause, elle est faible, sans commune mesure avec le tabagisme. Est-ce que, pour autant, on devrait négliger les risques mineurs ? Bien entendu, non. Ce n'est pas parce que le tabac tue beaucoup plus qu'on ne doit pas lutter aussi pour une meilleure qualité de l'air. Encore faut-il que cela s'intègre dans une conception précise, raisonnable et pragmatique. Une politique de l'air pur ne s'improvise pas. Que ne prend-on exemple sur les Etats-Unis, où les premières mesures prises par le président Truman datent de la fin des années 40 et où le Clean Air Act, promulgué dès 1963, et révisé régulièrement depuis, définit 189 polluants dont la concentration doit être contrôlée.

Affoler le public à coup d'indices dont les auteurs reconnaissent qu'il n'ont de valeur que médiatique et non scientifique, fermer la circulation à grands coups de trompette, tout cela n'a aucun sens. On l'a vu récemment à Paris. Les enjeux sont d'une autre nature que les tribulations d'un indice choisi par ses auteurs pour *« présenter des variations fréquentes d'un jour à l'autre, sinon c'est un non-événement »*, à moins de considérer que la santé de nos concitoyens n'est qu'une farce, qu'un spectacle. Lutter contre la pollution, ce n'est pas faire de l'âne, pardon de l'ozone, un bouc émissaire. Ce n'est pas jouer de façon abusive sur la légitime crainte de la maladie. Ce n'est pas répéter sur l'air de l'écologie la chanson du *« tout est pourri »*, dont on sait la nature et l'ancrage historique.

Jean-Philippe Derenne *est chef du service pneumologie-réanimation au groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière (Paris).*



Comment la France criminalise les Corses

Suite de la première page

Sans grands résultats : l'enquête sur le préfet Erignac piétine ; aucun des meurtres politiques perpétrés ces cinq dernières années n'a été élucidé. Plus grave encore, le délit d'opinion ou de connaissance semble avoir été réhabilité. Il suffit d'avoir connu une personne éventuellement suspecte dans les dernières années pour risquer la garde à vue, voire la mise en détention. L'élément déclenchant de ma garde à vue a été ma réaction de protestation contre la condamnation d'Etienne Santucci, dirigeant du Syndicat des travailleurs corses, le deuxième syndicat de l'île, à deux mois de prison ferme et un an de privation de droits civiques pour une rixe électorale. J'ai été scandalisé que le premier responsable d'un syndicat de cette importance puisse être incarcéré tandis que d'autres, appartenant, ceux-là, à des grandes centrales, de surcroît continentales, pouvaient détruire du matériel public, frapper des fonctionnaires sans qu'il y ait matière à poursuite.

Etre corse devient un facteur aggravant en tous domaines, y compris intellectuel. J'ai pu rencontrer le policier de la DNAT qui travaille sur certains de mes ouvrages afin, ai-je compris, d'établir un éventuel lien entre le style des communiqués revendiquant l'assassinat du préfet et mon style propre. La police s'intéresse notamment à mes dictionnaires, allez savoir pourquoi. Après la piste agricole et la piste informatique, voilà donc la piste intellectuelle, où un style d'écriture peut vous mener en prison. A quand la piste des apiculteurs ou celle des éboueurs ? Grâces soient rendues aux linguistes de la DNAT qui n'ont pas trouvé de correspondance entre les deux formes d'écriture ; dans le cas contraire, j'aurais pu me retrouver incarcéré pour quelques semaines ou quelques mois au gré de l'humeur d'un de ces juges dont la principale préoccupation semble de *« faire plier les Corses »*, selon la formulation du premier d'entre eux. Un des policiers m'a affirmé que le juge Bruguière était prêt à interroger les deux cent cinquante mille Corses s'il le fallait. Une telle fixation quasi pathologique a déjà mené en prison des dizaines de Corses, pour la plupart relâchés quelques mois plus tard, *« faute de preuves »*, mais souvent marqués par ces mois de détention *« pour rien »*.

Il y a bien des militants nationalistes qui ont accompli des actes répréhensibles, mais il convient de les traiter à l'instar de tous les autres citoyens. Or la Ligue des droits de l'homme a accumulé des centaines de témoignages accablants sur la manière dont ont été menées certaines perquisitions, sur les pressions utilisées pour faire « craquer » de pauvres gens dont le crime est bien souvent d'appartenir à la famille d'un suspect. Récemment, la gendarmerie intervenait au domicile de vieillards, brisant les portes, dévastant le mobilier. A défaut de restaurer l'Etat de droit, on établit un état d'exception qui rappelle fâcheusement que la France ne parvient pas à rompre avec les vieilles pratiques coloniales : Congo, Gabon, Algérie, DNAT, Cour de sûreté de l'Etat... Chassez le naturel impérial centralisateur et le voilà qui revient au galop. Comment ne pas rapprocher de telles méthodes de celles utilisées en 1931 lors de la campagne de débanditisation ? A l'époque, la CGT et le Parti communiste français s'élevèrent contre les violences militaires lors d'un meeting parisien dirigé par Gabriel Péri.

Le plus grave ? Le résultat obtenu est le contraire de celui escompté. La population corse qui désirait massivement et sincèrement l'instauration de règles de droit communes est désormais exaspérée par les perquisitions, les arrestations qui touchent de façon arbitraire toutes les familles de l'île. Qui connaît la Corse sait à quel point la complicité d'une fraction du mouvement nationaliste avec certains élus locaux et les plus hautes instances de l'Etat – dont l'entourage direct de l'actuel président de la République – fut vomie par la plus grande partie de mes compatriotes, dont la majorité des nationalistes.

Qui a vécu les trois dernières années peut témoigner du dégoût des meurtres, des arrangements et de l'instauration d'un Etat mafieux consentis par Paris. D'autre part, chacun a hélas pu constater sur le terrain que les mesures policières ont touché, comme d'habitude, les milieux nationalistes plutôt que le grand banditisme mafieux, les notables véreux et leurs relations gouvernementales, ce qui constitue tout de même le problème essentiel de la criminalité corse. Il faudra enfin que le gouvernement français accepte de traiter le problème corse comme un problème politique et non comme un problème de droit commun mettant en cause une communauté entière.

Sur le plan économique, la situation s'est encore aggravée. Contrairement aux affirmations du préfet Bonnet, les banques se désintéressent de l'île, refusant le moindre découvert. Comment développer une économie déjà bancale si le moindre investissement est interdit ? Des centaines de faillites sont attendues dans les mois à venir, provoquant ainsi les conditions d'un afflux sans précédent d'argent sale et de désespérance.

Après la piste agricole et la piste informatique, voilà donc la piste intellectuelle, où un style d'écriture peut vous mener en prison. A quand la piste des apiculteurs ou celle des éboueurs ?

Que l'on cesse donc de considérer la Corse comme un territoire à part où pourrait s'exercer un état d'exception placé sous la houlette de quelques hauts fonctionnaires dont le bon vouloir s'exercerait à la façon des proconsuls romains ou des gouverneurs militaires napoléoniens. En agissant ainsi, l'Etat français restaure la Cour de sûreté de l'Etat et conforte l'idée que la justice n'est que la conséquence d'un rapport de forces sans morale ni permanence.

Malheur aux vaincus et gloire aux puissants ! Craignons, dans cette logique, qu'à l'approche du premier anniversaire de l'assassinat de M. Erignac les spécialistes de l'antiterrorisme, dépités de pas trouver les coupables du meurtre du préfet, ne nous réservent en Corse une opération « Ouvéa » destinée à camoufler les carences d'un Etat faible qui cherche à se donner les apparences d'une puissance impériale défunte. A force de trop faire, l'Etat finit par lui-même réunir les conditions d'une violence désastreuse pour la Corse, mais aussi pour la France.

Jusqu'à maintenant, l'appareil d'Etat a protégé les voyous et les notables afin de se ménager une fausse paix civile. A lui de faire son travail sans persécuter une communauté entière. La Corse serait-elle devenue le petit Kurdistan d'une France accrochée à des principes vieux de trois siècles ?

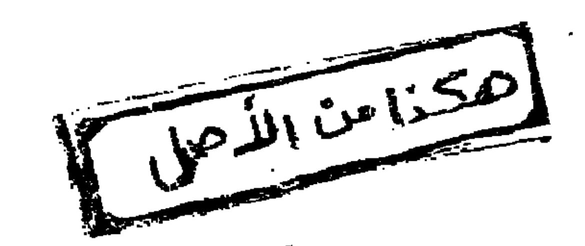
Gabriel-Xavier Culioli

AU COURRIER DU « MONDE »

SOCRATE, THALÈS ET CLAUDE ALLÈGRE

J'ai sursauté à la lecture de l'article de M. Allègre, ministre de l'éducation nationale, dans *Le Monde* du 4 décembre, où il déclare sans ambages : *« Des cours sur la drogue, la violence, la situation dans les quartiers difficiles et la morale civique sont plus importants que la philosophie. » (...)* N'est-ce pas à l'âge des grands rêves, des spéculations folles, des ébranlements de l'âme que la philosophie est le plus ardemment attendue ? *(...)* Certes, Socrate raille Thalès qui, observant les astres, les yeux au ciel, tomba dans un puits. Mais, ajoute-t-il, Thalès savait *« saisir l'harmonie des discours et chanter comme il faut la vraie vie des dieux et des hommes heureux... »* Il serait fâcheux qu'aujourd'hui les jeunes restent dans le puits et ne puissent se risquer à regarder les étoiles.

Robert Pirot
Charleville-Mézières (Ardennes)



COSMÉTIQUES Yves Saint Laurent, sa maison de couture et ses parfums, sont sur le point de quitter le giron de Sanofi-Synthélabo, filiale commune d'Elf et de L'Oréal, pour celui du groupe de luxe LVMH. ● L'ORÉAL ne semble pas intéressé par les marques de Sanofi-beauté, Saint Laurent, Oscar de la Renta, Van Cleef & Arpels... ● LVMH, en revanche, pourrait ajouter une griffe prestigieuse à sa collection de marques de luxe, Chistian Dior, Givenchy, Guerlain... ● LA DIVERGENCE STRATÉGIQUE apparaît clairement entre les deux champions français de la beauté, qui se disputent le leadership mondial. ● LA LOGIQUE INDUSTRIELLE prédomine à L'Oréal, qui s'intéresse au marché de masse pour amortir ses frais de recherche et développement. ● DEVENU DISTRIBUTEUR, en rachetant DFS et Sephora, LVMH, spécialiste exclusif du luxe, entend maîtriser ses marques, de la création à la vente.

Duel LVMH-L'Oréal pour conquérir le monde de la beauté

La cession probable d'Yves Saint Laurent au groupe de Bernard Arnault révèle la divergence de stratégies des deux géants français des parfums. Logique de distributeur de luxe pour LVMH contre logique d'industriel des cosmétiques pour L'Oréal

YVES SAINT LAURENT ne sera pas resté longtemps dans le giron de L'Oréal. Avec la fusion, le 3 décembre, de Sanofi et de Synthélabo, le groupe cosmétique est devenu copropriétaire du prestigieux couturier, via Sanofi-beauté. Le pôle cosmétiques du laboratoire pharmaceutique (4 milliards de francs de chiffre d'affaires) est aujourd'hui sur le point d'être revendu. Et c'est entre les mains de son grand rival, LVMH, que L'Oréal est en passe de laisser filer Saint Laurent et ses parfums. Au prix fort : on parle de 5 milliards de francs pour l'ensemble Sanofi-beauté, qui possède aussi les marques Oscar de la Renta, Roger & Gallet, les parfums Van Cleef & Arpels, ceux des créateurs italiens Krizia et Fendi – la participation de 60 % de Sanofi dans Yves Rocher étant hors du champ de la vente.

Quelques belles marques qui auraient pu intéresser le numéro un mondial des cosmétiques qu'est L'Oréal. A commencer justement par Yves Saint Laurent, qui a réalisé en 1997 2,6 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont 2 milliards dans les parfums et les produits de beauté. C'est d'ailleurs essentiellement cette griffe que convoite LVMH. Pour la maison de couture, bien sûr – sur laquelle Pierre Bergé et Yves Saint Laurent garderaient la haute main, dans un premier temps –, mais aussi et surtout pour les parfums, qui intégreront immédiatement le pôle « parfums et cosmétiques » constitué au sein de LVMH en 1997.

Géant du cosmétique contre géant du luxe : à la faveur de cette transaction entre les deux groupes français, qui se disputent le leadership mondial du secteur de la beauté, se révèle leur totale divergence stratégique.

L'Oréal est dans une logique stricte d'industriel. Il entend couvrir tout le spectre de l'offre de produits de beauté. Les marques de luxe ne représentent qu'une partie de son activité : 14 milliards de francs, soit 26,9 % des 56 milliards de chiffre d'affaires « cosmétiques » du groupe en 1997. Le luxe, au contraire, est la raison d'être de LVMH dans tous les secteurs où il opère. Le pôle « parfums et cosmétiques » a réalisé en 1997 9,2 milliards de francs de chiffre d'affaires. Avec Saint Laurent, il se rapprocherait du poids de L'Oréal dans ce domaine. Là s'arrête la comparaison.

Les produits dits sélectifs (vendus exclusivement par des points de vente sélectionnés) ne sont plus la priorité du PDG de L'Oréal, Lindsay Owen-Jones. Avec Lancôme, qui pèse à lui seul 8 milliards de francs, Ralph Lauren, Helena Rubinstein, Armani, Lanvin..., M. Owen-Jones estime avoir suffisamment de marques d'envergure mondiale.

MARQUE-OMBRELLE

L'Oréal mise aujourd'hui sur le développement du marché grand public, le *mass market* – les produits vendus en grandes surfaces : 55,2 % du chiffre d'affaires « cosmétiques » du groupe –, pour amortir ses énormes dépenses de recherche et développement. Le groupe a consacré à la R & D en 1997 quelque 3 % de son chiffre d'affaires dans la cosmétologie et la dermatologie.

« Nous voulons rester des industriels », répète M. Owen-Jones, dont la stratégie est simple : concentrer les forces du groupe sur une dizaine de marques-ombrelles, de taille mondiale, du type Lancôme dans le luxe ou l'américaine Maybelline dans le *mass market* (qui coiffe notamment Gemey). D'où les rumeurs récurrentes concernant l'intérêt que manifesterait L'Oréal pour Nivéa, la marque de produits de soins et de beauté de l'allemand Beiersdorf, qui dément pourtant être vendeur. Nivéa serait la marque-ombrelle idéale pour un pôle « produits de soins », où L'Oréal a du mal à imposer sa ligne Plénitude à l'international.

Malgré son prestige, Yves Saint Laurent demeure une « petite » marque, comparée à Lancôme, sur la scène mondiale. De plus, Saint Laurent a été réunifié sous la houlette de Pierre Bergé et de Sanofi. Seuls les parfums auraient pu intéresser L'Oréal. Si le groupe possède une maison de couture, Lanvin, elle lui sert uniquement de *« fenêtre qui nous permet d'observer de l'intérieur le monde du luxe et de la mode »*, expliquait M. Owen-Jones au *Monde* en avril.

Le couple couture-parfum, en revanche, est l'essence même du métier de LVMH. La logique stratégique du groupe de luxe est de maitriser ses marques – et ses marges – depuis leur conception jusqu'à leur vente au client final. D'où le virage stratégique opéré vers la distribution sélective, concrétisé depuis la fin de 1996 par le rachat de l'américain Duty Free Shoppers, leader mondial des ventes hors taxes, puis de la chaine de parfumeries Sephora. En ajoutant Saint Laurent à Dior, Guerlain et Givenchy, pour ne citer que les marques les plus connues, le numéro un mondial du luxe se doterait d'une force de frappe incomparable dans le domaine du parfum.

« YSL » a deux marques parmi les dix plus vendues au monde : Paris et Opium. Un renfort appréciable, à l'heure où la division « parfums et cosmétiques » de LVMH accuse une baisse de son chiffre d'affaires de 3 % depuis le début de l'année. De plus, désormais constitué en division cohérente, ce pôle a tout à gagner à accroître son portefeuille de marques, pour amortir les frais de logistique et de communication croissants dans ce type d'activité. L'éventuelle cannibalisation entre les marques Dior et Saint Laurent ne constitue pas un obstacle majeur : *« C'est une question d'harmonisation des lancements et des images de marque »*, estime une spécialiste du marché du luxe.

Contrairement à L'Oreal, qui s'efforce d'internationaliser son image, notamment en employant une vingtaine de mannequins et d'actrices pour faire sa publicité, LVMH se confirme comme le champion français de la mode et de la beauté. La seule marque étrangère qu'ait rachetée Bernard Arnault est l'espagnole Loewe. C'est aujourd'hui une force, compte tenu de l'image de la *french touch* dans le monde. Cela pourrait devenir un handicap à terme, face aux américains Estée Lauder (3,38 milliards de dollars) et Calvin Klein, dont les parfums, fabriqués sous licence par Unilever, sont déjà parmi les plus vendus au monde.

Pascal Galinier

Griffes contre griffes

● **LVMH** : les ventes de parfums représentent 9,2 milliards de francs sur un chiffre d'affaires de 48 milliards. Outre Christian Dior (6 milliards), LVMH possède Christian Lacroix, Givenchy, Guerlain et le réseau de distribution Sephora. Le groupe contrôle aussi Louis Vuitton, Kenzo, Celine, Loewe.

● **L'Oréal** : sur un chiffre d'affaires de 56 milliards de francs, les produits de luxe représentent 15 milliards. Dans ce domaine, ses marques principales sont Lancôme (8 milliards), Helena Rubinstein, Polo Ralph Lauren, Giorgio Armani, Lanvin, Cacharel, Guy Laroche, Paloma Picasso. L'Oréal Paris, Maybelline, Garnier, Vichy, Phas, Gemey sont des marques grand public.

LVMH confirmé dans le capital de Château d'Yquem

La Cour d'appel de Bordeaux a confirmé, lundi 14 décembre, l'ordonnance de référé du tribunal de commerce de Bordeaux validant la cession de 37,48 % du capital de la société d'exploitation du Château d'Yquem, premier cru supérieur de Sauternes, à Eutrope, filiale du groupe LVMH (*Le Monde* du 10 septembre). Le gérant actuel, Alexandre de Lur-Saluces, avait fait appel de cette ordonnance.

Ce capital correspond aux parts de la quarantaine d'actionnaires familiaux minoritaires qui avaient vendu leurs actions fin 1996 au groupe de luxe. Eugène de Lur-Saluces, frère aîné du gérant et actionnaire de 47,8 % de la société civile en commandite par actions (Scacy) avait cédé, de son côté, 17 % de ses parts au groupe de Bernard Arnault. Alexandre de Lur-Saluces conteste cette vente, se fondant sur l'indivision du capital entre les deux frères. Le tribunal de grande instance tranchera fin juin 1999. – *(Corresp.)*

Les mutuelles anglo-saxonnes succombent au charme de la Bourse

Le deuxième assureur-vie américain change de statut

En Grande-Bretagne, la démutualisation a démarré en 1989 et a touché près de 20 millions de sociétaires. Trois cents milliards de francs ont été débloqués dans l'économie britannique et des sommes importantes vont être injectées dans l'économie américaine. Le droit français ne permet pas la démutualisation à l'anglo-saxonne, mais une évolution du secteur semble inéluctable.

UN VENT de démutualisation souffle sur les Etats-Unis. Metropolitan Life (MetLife), deuxième assureur-vie américain (200 milliards de dollars d'actifs, soit environ 1 120milliards de francs), vient de décider de transformer son statut de mutuelle en celui de société par actions. A cette occasion, 14 milliards de dollars (un peu plus de 77 milliards de francs) vont être distribués à ses douze millions de sociétaires. Ceux-ci vont recevoir des actions gratuites, qu'ils pourront céder quand la société sera cotée, disposant ainsi d'une somme d'argent non négligeable, jusqu'alors immobilisée. La grande mutuelle new-yorkaise va tourner une page de son histoire, qui a démarré en... 1868. MetLife avait possédé le statut de société par actions jusqu'en 1915, avant d'y renoncer pour devenir mutualiste.

L'introduction en Bourse proprement dite de MetLife ne pourra pas se faire avant la fin de l'année prochaine, lorsque les autorités de contrôle et les deux tiers des sociétaires de la mutuelle auront donné leur feu vert. Les avantages d'une telle évolution sont multiples : l'apport de capitaux, la possibilité de restructurer l'entreprise et... pour les dirigeants et les salariés, celle de recevoir des stock options (qui permettent d'acheter des actions à un prix déterminé à l'avance et de les céder en Bourse en levant l'« option »). C'est dans certains cas la motivation première ! En réalisant au passage une augmentation de capital, MetLife se donnera les moyens de se développer dans la banque, par croissance externe, et dans la gestion d'actifs, selon les déclarations récentes de son président Robert Benmosche. MetLife veut également redresser une rentabilité jugée trop faible et réduire ses coûts.

MetLife n'est ni la première ni la dernière à tourner la page du mutualisme. L'annonce, faite le 30 novembre, a été précédée de quelques mois par celle du leader américain de l'assurance-vie, Prudential Insurance Company of America (210 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1997). De même, Mony Group of New York, maison-mère de Mutual life Insurance of New York, a introduit en novembre 25 % de son capital en Bourse. La démutualisation américaine la plus connue en France est celle du septième assureur-vie américain, Equitable, en 1992, qui a permis à l'assureur français AXA d'en acquérir 50 %. C'est un manque cruel de fonds propres lié à ses déboires dans les *junk bonds* (obligations à haut risque et haut rendement) et dans l'immobilier qui avait obligé Equitable à se lancer dans la plus grande démutualisation jamais réalisée. C'était l'une des voies pour sa survie.

EN GRANDE-BRETAGNE AUSSI

Aux Etats-Unis, les partisans de la démutualisation estiment que la structure mutualiste constitue un frein à l'ère de consolidation des services financiers. Les mutuelles, qui représentaient la moitié de l'industrie de l'assurance-vie américaine il y a un peu plus de vingt ans, n'en détiennent aujourd'hui qu'un pourcentage bien plus faible. Le mouvement a gagné d'autres pays.

En Grande-Bretagne, les mutuelles du secteur bancaire ou de l'assurance ont été nombreuses à changer de statut et à entrer en Bourse. Ces mouvements ont démarré en 1989 avec l'introduction en Bourse d'Abbey National. Cinq *building societies* ont également changé de statut en 1997 sous le gouvernement travailliste (Halifax, Alliance & Leicester, Woolwich, Bristol & West, Northern Rock). Plus de vingt millions de Britanniques, près d'un adulte sur trois, ont ainsi reçu en moyenne 10 000 francs par bénéficiaire.

« L'afflux des chasseurs de primes [les *carpet beggars*], *qui sont devenus clients peu avant la démutualisation, a contribué à donner une mauvaise image de la fidélité du sociétaire »*, indiquait toutefois récemment Elizabeth Bukspan, haut fonctionnaire et chercheur, dans un entretien à la revue des Caisses d'épargne françaises. Pour les dissuader, Nationwide, la première *building society* britannique, oblige les clients désireux d'ouvrir un compte chez elle à reverser un bonus éventuel à une fondation caritative. Mais ses cinq millions de sociétaires ont finalement refusé d'entrer en Bourse, ce qui reflète leur attachement à la mutuelle. Pourtant, sur la base d'une estimation du groupe de 70 à 80 milliards de francs, chaque client aurait reçu 16 000 francs. La société va conserver son statut pendant au moins trois ans. D'ici là, les appétits pour la racheter, déjà nombreux, ne feront que s'aiguiser.

Il reste en Grande-Bretagne 70 *building societies*, qui se portent plutôt bien. Mais leur statut peut les freiner dans leur développement et les empêche de proposer certains produits, dans un climat de concurrence de plus en plus vive. En tout cas, la démutualisation à l'anglo-saxonne est plus pragmatique qu'idéologique. Trois cents milliards de francs ont été débloqués dans l'économie britannique, et des sommes considérables vont être injectées dans l'économie américaine.

Pascale Santi

En France, le secteur évolue lentement

LA MODE de la démutualisation des pays anglo-saxons va-t-elle gagner la France ? Le droit français n'autorise pas les sociétés d'assurance à allouer leurs fonds propres à leurs assurés, ce qui donne à ce débat dans l'Hexagone un caractère très idéologique. Le statut mutualiste repose sur trois grands principes : la propriété collective des fonds propres, la participation des sociétaires à la gestion dans le sens « un homme, une voix », et la nature non lucrative de l'activité.

Les mutuelles souhaitent rester sous le bouclier d'un statut qui leur permet à la fois d'être proches de leurs clients et protégés de l'appétit de leurs concurrents. Mais elles sont confrontées à deux handicaps : une augmentation limitée de leurs fonds propres, et l'impossibilité pour elles de constituer, juridiquement, des groupes en contrôlant d'autres mutuelles. Le statut de mutuelle a également montré ses limites, notamment dans les défaillances du contrôle, à l'instar de ce qui s'est passé à la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Le rapport du sénateur Alain Lambert, présenté en novembre, a rouvert le débat en affirmant qu'il fallait « *lever le tabou de la démutualisation* ».

Fermement opposé à toute démutualisation, le Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA), qui regroupe les mutuelles sans intermédiaires (MAIF, MAAF, MACIF, MATMUT...) et représente le tiers du marché français de l'assurance-dommages, est conscient de la nécessité d'une évolution. Il va proposer, dans les prochains mois, une réforme de ses statuts, qui repose notamment sur la création de structures juridiques de groupes et de groupements mutualistes, afin de mieux faire participer les sociétaires à la vie du groupe, et sur la création d'un statut de « mandataire mutaliste », sur le modèle de l'élu local.

L'EXEMPLE D'AXA

En attendant, les alliances se multiplient. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, le GAN a été racheté par Groupama, la MAIF et la MACIF réfléchissent à des partenariats, et la MAAF a pris le pouvoir aux Mutuelles du Mans Assurances.

De surcroît, en France, le mouvement de « démutualisation » s'effectue parfois de façon détournée. Exemple phare, AXA, né de plusieurs petites mutuelles, est devenu le premier groupe mondial d'assurance. Très souvent, « *des groupes d'assurances opèrent sur une base mutuelle, avec une mutuelle pour société mère, tout en logeant leurs opérations d'assurance-vie dans des filiales constituées en sociétés anonymes* », notait une étude de Moody's de novembre 1998.

P. Sa.

De nouvelles possibilités pour les gérants de sicav

APRÈS SIX MOIS d'attente, les décrets d'application précisant le fonctionnement de nouvelles formes de sicav et de fonds communs de placement (FCP) ont été publiés au *Journal officiel* du 12 décembre. Ces textes permettront à l'industrie française de la gestion collective, la première en Europe et la deuxième au monde par sa taille, de moderniser son offre de produits et de prendre une certaine avance par rapport à ses concurrents européens.

Cette réforme autorisera la création de sicav à « compartiments ». Ces fonds présentent l'avantage d'offrir aux épargnants, sous une structure juridique unique, des produits différents (les compartiments) spécialisés sur une classe d'actifs (actions ou obligations) ou sur une zone géographique. Avec ces sicav, les gérants disposeront d'un outil qui a fait la fortune de la place financière du Luxembourg. Les investisseurs professionnels pourront investir sur des produits bénéficiant d'une procédure allégée et adoptant une gestion plus audacieuse et plus risquée. De leur côté, les sociétés de gestion pourront rationnaliser leur gamme de sicav et de FCP grâce à la technique des fonds « maître et nourriciers ». Il s'agit de créer plusieurs produits ayant leurs caractéristiques propres mais dont les portefeuilles sont réunis dans un seul fonds. Des fonds de fonds communs de placement à risque feront aussi leur apparition, ce qui devrait faciliter la gestion des produits d'assurance-vie dits « DSK ».

Alain Leclaire, le président de l'Association professionnelle des sociétés de gestion, s'est félicité « *de cette mesure qui permet enfin à l'industrie française de la gestion collective de bénéficier d'économies d'échelle importantes tout en proposant à ses clients des produits novateurs* ». Toutefois, sans un coup de pouce fiscal, les sociétés de gestion craignent que les sicav à « compartiments » et les fonds « maître et nourriciers » aient du mal à se développer en France.

Joël Morio

Shell s'impose plus de rigueur pour rassurer le marché

MARK MOODY-STUART, président du groupe pétrolier Shell depuis juillet 1998, a annoncé, lundi 14 décembre à Londres, un « *plan à cinq ans* » pour « *augmenter significativement* » les profits de l'entreprise. En baisse de 56 % au troisième trimestre, ils ont été mis à mal par la baisse des cours du brut, la crise asiatique, mais aussi par des problèmes de fonctionnement interne. Au programme de cette nouvelle restructuration, la vente de 40 % du pôle chimique, et une réduction des coûts de « *2,5 milliards de dollars par an* » d'ici à 2001. La société anglo-néerlandaise entend provisionner 4,5 milliards de dollars au quatrième trimestre 1998 pour financer ces projets.

Cette série de mesures vise en premier lieu à rassurer les marchés financiers. Selon la banque d'affaire Salomon Smith Barney, les résultats nets du groupe (hors résultat exceptionnel) pour 1998 devraient accuser une baisse d'environ 30 %. En novembre, Mark Moody-Stuart avait déclaré qu'une « *action énergique* » était « *clairement indispensable* » et que « *d'importants secteurs insuffisamment performants* » avaient besoin d'être « *redressés ou éliminés* ».

A court terme, l'entreprise veut « *nettoyer* » son portefeuille d'activités. Shell va céder sa participation de 50 % dans le néerlandais Montell, numéro un mondial des polypropylènes. Le groupe, qui fabrique actuellement vingt et un produits chimiques, réduira ce nombre à treize. Le profit de cette branche avait baissé de 88 % au troisième trimestre. En pleine crise du secteur, M. Moody Stuart reconnaît que « *ce n'est pas le meilleur moment pour vendre* », mais ajoute que Shell a longtemps gardé des activités peu rentables « *en se donnant du temps* » pour les remettre à flot. Ce n'est visiblement plus la politique qu'il veut afficher.

A moyen terme, l'objectif est d'améliorer le retour sur investissement. De l'ordre de 8 % cette année, selon Salomon Smith Barney, ce ratio devrait, selon la direction, atteindre 14 % en 2001. En ligne de mire : Exxon, « *qui dégage les mêmes bénéfices* » que Shell, relève M. Moody-Stuart, « *en utilisant moins de capitaux* ». Le groupe prévoit d'investir 11 milliards de dollars (60 milliards de francs) en 1999 et augmentera sa production de pétrole de 10 % et celle de gaz de 25 % d'ici à 2001. Parallèlement, Shell accentue sa politique de réduction de coûts. Depuis le début de l'année, 5 000 emplois dans le monde ont été supprimés. M. Moody Stuart a indiqué lundi qu'« *il y aurait encore des pertes d'emplois* » ainsi que des fermetures de raffineries.

RÉDUIRE LES COÛTS

Le groupe pétrolier fait face à une baisse du prix du baril qui grève son activité d'exploration production (57 % des résultats du groupe en 1997). Son activité dans la zone Asie (environ un tiers du chiffre d'affaires) est affectée par la crise. Le rapprochement annoncé le 1er décembre entre les géants américain Exxon et Mobil détrône Shell de sa place de numéro un mondial. Le nouveau géant possède désormais les plus grandes réserves de gaz et de pétrole et s'arme pour réduire ses coûts de production. Le président de Shell affirme ne pas négocier de fusion actuellement mais se déclare « *prêt à saisir les occasions* ».

L'organisation de l'entreprise, pensée dans les années fastes de l'or noir, souffre également de réels dysfonctionnements. Le groupe, en pleine réorganisation depuis janvier, veut devenir plus réactif et plus proche des clients. Après avoir abandonné son organisation par pays, l'entreprise vient de remplacer les comités exécutifs – qui favorisaient la prise de décision en commun – par des responsables uniques d'activités. « *Nous ne devons plus dépenser de l'énergie en interne* », a asséné, lundi, M. Moody-Stuart, afin d'agir plus rapidement. Ce changement culturel constitue un grand défi pour le groupe anglo-néerlandais. M. Moody-Stuart l'a reconnu : « *Cela ne changera pas en un jour* ».

Laure Belot

La SNCF souhaite un accord-cadre sur les 35 heures avant fin janvier

LES NÉGOCIATIONS sur la réduction du temps de travail à la SNCF ont démarré lundi 14 décembre, trois jours après la fin de la grève des contrôleurs. Louis Gallois, président de l'entreprise ferroviaire, veut aller vite. Selon le calendrier fixé lundi, la SNCF adressera début janvier aux syndicats un projet d'accord cadre national. Des réunions bilatérales syndicats-direction devraient préparer une table ronde prévue le 15 janvier. Trois éléments doivent permettre de relever le défi de la réduction du temps de travail : un accroissement de l'efficacité et du service au client, une « *modération des évolutions salariales* » – qui ne signifie pas une baisse de salaire – et des aides publiques qui restent à déterminer.

Les syndicats n'ont pas caché leur hostilité au principe d'une modération salariale. « *Tout le monde l'a refusée du côté syndical* », a précisé Bruno Dalberto, secrétaire général de la fédération CFDT des cheminots. En outre, le flou qui entoure les aides publiques inquiète les cheminots. « *Nous ne sommes pas éligibles aux aides publiques* », prévues par la loi Aubry, a rappelé M. Gallois. *Toutefois, l'entreprise posera aux pouvoirs publics, le moment venu, la question de l'attribution d'une aide éventuelle de l'Etat qui doit dépendre* in fine *de l'appréciation portée par les pouvoirs publics sur l'équilibre global de l'accord* ».

La poste néerlandaise rachète le français Jet Services

TNT POST GROUP (TPG) – structure née du rachat en 1996 du transporteur express australien TNT par la poste néerlandaise – a annoncé, mardi 15 décembre, le rachat de Jet Services. Société de transport express française, créée en 1973 par Roger Caille et basée à Lyon, Jet Services, avec 2 850 salariés, a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs et un résultat opérationnel de 175 millions. Début décembre, la poste allemande avait annoncé le rachat de la société de messagerie Ducros (*Le Monde* du 5 décembre), suivi, quelques jours plus tard, du rachat du suisse Danzas.

Fusions bancaires bloquées au Canada

LE MINISTRE CANADIEN des finances, Paul Martin, s'est opposé, lundi 14 décembre, aux projets de fusion de quatre des six plus grandes banques du pays, la Royal Bank of Canada et la Banque de Montréal d'un côté, et la Canadian Imperial Bank of Commerce et la Toronto Dominion de l'autre. Ces projets, annoncés en janvier et avril, « *ne sont pas dans l'intérêt des Canadiens* », a affirmé le ministre, et « *provoqueraient un niveau inacceptable de concentration du pouvoir économique* ». M. Martin s'appuie sur un rapport du Bureau de la concurrence, qui redoute la fermeture de centaines de succursales bancaires, la suppression de milliers d'emplois et une hausse des coûts de services bancaires. Un deuxième rapport, émanant de la Commission bancaire canadienne, n'a pas remis en cause cette conclusion. Le gouvernement n'autorisera pas de fusion tant que la réglementation en préparation pour le secteur bancaire ne sera pas bouclée.

Mattel mise sur les logiciels éducatifs

MATTEL, le fabricant américain de la poupée Barbie, a vu, lundi 14 décembre, son titre plonger de 27 % en Bourse. Malgré l'annonce, le même jour, du rachat de la société de logiciels éducatifs Learning Co. pour 3,8 milliards de dollars (21 milliards de francs) en actions. Avec un chiffre d'affaires de 850 millions de dollars (42 % du marché), Learning est le numéro deux de son secteur aux Etats-Unis. Mattel passe ainsi devant son rival Hasbro sur un marché dynamique : les ventes de logiciels éducatifs ont progressé de 4 % de janvier à octobre. Celles des jouets et jeux traditionnels ont enregistré une baisse de 0,6 %. Cette évolution explique les difficultés du géant américain, qui a réduit d'un tiers ses prévisions de résultats pour 1998 et indiqué que ses bénéfices se dégraderaient encore en 1999.

Le britannique EMAP rachète Petersen

LE GROUPE DE PRESSE britannique EMAP a annoncé, mardi 15 décembre, le rachat du groupe de presse américain Petersen, qui édite environ 130 magazines, principalement dans le domaine de la presse automobile, sportive et pour adolescents, comme *Motor Trend* ou *Teen*. Le deuxième éditeur de magazines britannique est devenu, depuis 1994, l'un des principaux acteurs du marché français, avec *Télé Star, Top Santé, L'Auto Journal* ou *Le Chasseur français*. Il réalise avec Petersen – dont il détient 73,5 % – sa première acquisition aux Etats-Unis.

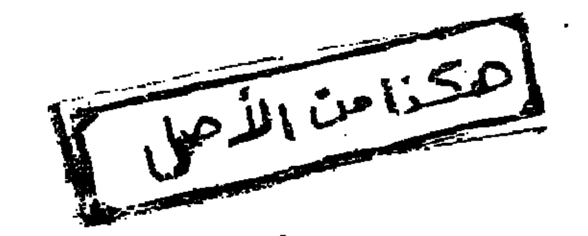
Le coût de l'opération devrait être, après rachat des minoritaires, de 1,2 milliard de dollars (6,6 milliards de francs). Emap procédera à une augmentation de capital. Petersen dégage un bénéfice d'exploitation de 61 millions de dollars (335 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 247 millions de dollars. Pour Kevin Hand, directeur général d'Emap, « *avec une telle implantation, les possibilités de développement sont nombreuses, en particulier pour des lancements aux Etats-Unis des titres internationaux d'Emap* ». Le PDG de Petersen, Jim Dunning, prendra la direction de la branche américaine d'Emap.

Canal Plus ouvre Telepiù à la Rai

LA RAI devait annoncer, mardi 15 décembre, son entrée dans le capital de Telepiù, chaîne cryptée italienne contrôlée à 90 % par Canal Plus et 10 % par Berlusconi. L'accord définitif est attendu en janvier 1999. La télévision publique italienne prendrait près de 40 % du capital de Telepiù avec l'aide de Wind, compagnie d'électricité, et d'investisseurs financiers. La chaîne cryptée, tout en restant le premier actionnaire, ne devrait pas conserver la majorité. Faute d'argent, la Rai pourrait financer une partie de son investissement avec des programmes. Elle prévoit de lancer une chaîne d'information en continu. De son côté, Rupert Murdoch devrait prendre 70 % de Stream, la plate-forme numérique italienne concurrente, actuellement contrôlée par Telecom Italia. L'opérateur de téléphone ne conserverait que 20 % à 30 % des parts. TF 1 en prendait 10 %.

« El Pais » et « Le Monde » coopèrent

LE GROUPE espagnol Prisa, éditeur du quotidien *El Pais*, et *Le Monde* ont conclu, lundi 14 décembre, un accord de coopération qui prévoit des échanges de journalistes ainsi que la création de postes de correspondants communs, notamment à Hongkong et Pékin. *Le Monde* bénéficiera du réseau de correspondants d'*El Pais* en Amérique latine. Les deux quotidiens établiront des bureaux communs et mettront à disposition de chaque rédaction, en temps réel, le travail de leurs correspondants. *El Pais* et *Le Monde* réaliseront des suppléments communs. Conférences et réunions de haut niveau seront aussi organisées de concert. La collaboration des deux journaux concernera également le réseau Internet.



Le groupe Amaury s'intéresse à la presse régionale

Le retour de Jean-Pierre Courcol se traduit par un changement à la tête du « Parisien ». Une édition du dimanche devrait paraître au premier semestre 1999. Le groupe entend accélérer sa diversification dans des quotidiens régionaux

LE GROUPE AMAURY aura vécu un été gris. *L'Equipe* était au pinacle de sa diffusion, mais subissait les attaques de l'homme le plus populaire de France, Aimé Jacquet. Les nouvelles rotatives, flambant neuves, payées 500 millions de francs sur fonds propres, peinaient à démarrer. Le Tour de France – l'une des principales sources de revenus du groupe – pédalait dans l'enfer du dopage. Le lancement d'un nouveau magazine sur la micro-informatique, *Computer Plus*, tournait au fiasco. Alors, Jean-Pierre Courcol est revenu.

Le numéro 2 du groupe Amaury a retrouvé la place de directeur général qu'il a occupée de 1990 à 1994 et qui n'avait pas été attribuée depuis son départ. Après une escale à Air Inter pour préparer la fusion avec Air France, il a essayé en vain de prendre la tête de la Fédération de tennis et il a eu des contacts avec Yves de Chaisemartin, pour restructurer le groupe Hersant, avant l'arrivée de Christian Brégou, et, à nouveau semble-t-il, après le départ de ce dernier. Il a ensuite retrouvé son ami Philippe Amaury pour reprendre en main son groupe. Aujourd'hui Jean-Pierre Courcol a les pleins pouvoirs.

Il est revenu, il a vu, il tranche. Les tentatives de diversification, depuis son départ, n'ont pas été de franche réussite. La seule initiative d'envergure, en dehors de l'investissement dans l'imprimerie, est le lancement d'*Aujourd'hui*, réalisé avant son départ. Le projet de chaîne d'information avec Canal Plus a fait long feu. Le chantier d'un journal du dimanche en projet depuis des années au *Parisien* n'est toujours pas sorti des cartons. En revanche, *L'Equipe*, en deux temps trois mouvements, a imposé son édition du dimanche, et lancé une chaîne de télévision, L'Equipe-TV, dont les résultats publicitaires dépassent les prévisions.

DEVELOPPEMENT EN PROVINCE

Le Parisien a été la première cible de Jean-Pierre Courcol. Un mois après son arrivée, il remplaçait le PDG, Fabrice Nora, par un homme à lui, Jacques Guérin, polytechnicien, ancien directeur général de Servair, une filiale d'Air France. Depuis 1993, la progression du quotidien est essentiellement due à son édition nationale. L'objectif fixé par Philippe Amaury, en 1995, de dépasser les 500 000 exemplaires en trois ans n'a pas été atteint (471 199 exemplaires en diffusion totale payée, à la fin du premier semestre, selon Diffusion contrôle). Le journal reste déficitaire. La sourde querelle qui opposait les cadres du quotidien sportif et ceux du journal régional, tourne à la faveur de *L'Equipe* dont le patron, Paul Roussel, est aussi le beau-frère de Jean-Pierre Courcol.

Noël Couëdel, directeur général-adjoint et directeur de la rédaction, quitte aussi le quotidien qu'il a largement contribué à rénover et à améliorer sur le plan rédactionnel, après trente-quatre ans passés dans le groupe Amaury. Les deux projets sur lesquels il s'était investi ont été abandonnés par le groupe Amaury : un magazine du samedi, arrêté en octobre, alors qu'une équipe était déjà en place et la chaîne d'informations régionales, à laquelle Philippe Amaury a renoncé, mais que Canal Plus poursuit... avec Noël Couëdel (*Le Monde* du 4 décembre).

En un mois, ce sont les artisans du succès du *Parisien* qui quittent leurs fonctions, ouvrant la voie à une nouvelle étape de la vie du quotidien. L'un des objectifs de Jacques Guérin est de le rendre bénéficiaire. Un plan d'économies est à l'étude, qui suscite des inquiétudes dans le personnel, sur les effectifs et la pagination des éditions locales. Jean-Pierre Courcol a assuré qu'il s'agissait de *« continuer de faire progresser* Le Parisien *et* Aujourd'hui *en leur donnant leur autonomie financière »* et qu'il voulait *« sécuriser l'emploi »*. Mais la principale innovation de 1999 devrait être le lancement du *Parisien-Dimanche*, en principe au premier semestre. Le lancement de ce projet est considéré comme une priorité. Malgré l'arrêt de l'association avec Canal Plus, le groupe continue de réfléchir à un projet de télévision locale sur la région parisienne.

Le très prudent groupe Amaury est désormais prêt à quitter ses frontières parisiennes. L'un des axes de son développement devrait être la presse quotidienne régionale. Fort d'une importante trésorerie – entre 700 et 1 milliard de francs –, le groupe cherche à s'implanter dans un secteur en pleine recomposition. C'est l'une des missions de Fabrice Nora, chargé du développement depuis son éviction du *Parisien*. Propriétaire du *Courrier de l'Ouest* et du *Maine libre*, le groupe avait cédé ces deux titres à Robert Hersant en 1992. Philippe Amaury expliquait volontiers qu'on ne pouvait diriger un groupe de presse régionale depuis Paris.

Sous l'impulsion de Jean-Pierre Courcol, il a changé d'avis. La presse régionale est secouée par la baisse de ses résultats, ses mauvaises ventes, les problèmes de succession et les incertitudes de son actionnariat, comme en témoignent les bouleversements survenus à *La Voix du Nord* et à *Midi libre*. Des contacts ont d'ailleurs été pris entre le groupe Amaury et des actionnaires du quotidien de Montpellier. L'ancien PDG, Claude Bujon, a indiqué qu'il envisageait de céder ses parts. Le nom d'Amaury circule également à propos des quotidiens rhônalpins du groupe Hersant, dont on annonce régulièrement la vente depuis de nombreuses années.

Il est vrai que l'exemple du *Parisien* sert de référence à la presse régionale. Le nouveau directeur de la rédaction de *La Dépêche du Midi* vient du quotidien de Saint-Ouen, tandis qu'un des rédacteurs en chef du *Parisien* a failli prendre la tête de la rédaction de *Nice-Matin*. L'arrivée du groupe Amaury dans la presse régionale, si elle se concrétise, risque de bousculer un peu plus ce secteur fragile. Le retour de Jean-Pierre Courcol marque également un tournant dans la presse parisienne. Il avait démissionné en 1994, parce qu'il était partisan d'une sortie des Nouvelles messageries de la presse parisienne et d'une association avec le groupe Hersant. Si elles ne sont pas d'actualité dans l'immédiat, elles pourraient refaire surface, sous une forme ou une autre.

Alain Salles

Deux activités

● **Les éditions Philippe Amaury** ont réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 2,67 milliards de francs et un résultat d'exploitation de 300 millions.
Le groupe est divisé en deux :
● **Amaury Sport Organisation** regroupe l'ensemble des activités sportives (Tour de France, Paris-Dakar, etc.) et réalise un chiffre d'affaires de près de 500 millions de francs et la moitié du résultat du groupe.
● **La société Intrapresse** regroupe les activités de presse, notamment *Le Parisien* et *L'Equipe*, et représente l'autre moitié du résultat du groupe.

Réorganisation de la direction

Jean-Pierre Courcol directeur général des éditions Philippe Amaury, a présenté, lundi 14 décembre, une réorganisation de la direction du groupe. Philippe Auroy, ancien responsable des quotidiens aux Nouvelles messageries de la presse parisienne réintègre le groupe Amaury comme directeur de l'organisation : il contrôlera la distribution. René Habert est nommé PDG de l'imprimerie et Louis Gillet, PDG de Manchette, la régie publicitaire. Jacques Gulu, ancien directeur général adjoint, est nommé directeur délégué aux éditions Philippe Amaury. Le comité de direction se compose de Paul Roussel, PDG de *L'Equipe*, Jacques Guérin, PDG du *Parisien*, Fabrice Nora, directeur général adjoint, Alain Kzenrowski, président d'Amaury sport organisation (ASO), de Louis Gillet, de Jean-Pierre Ferry, directeur financier, de Philippe Auroy et de René Habert.

Fusion des instituts de sondage CSA et TMO

LES QUATRE fondateurs et dirigeants de CSA et TMO – Claude Suquet et Roland Cayrol pour le CSA, et Claude Tharreau et Jean Oddou pour TMO –, ont annoncé, lundi 14 décembre, qu'ils regroupaient leurs participations dans une holding commune pour créer le troisième institut généraliste d'études de marché et sondages d'opinion en France. Avec un chiffre d'affaires de 150 millions de francs pour un effectif permanent de 130 personnes, la nouvelle société, dénommée CSA-TMO, se positionnera derrière les groupes Nelson-Taylor Sofres et Ipsos.

Elle est détenue à parts égales par les dirigeants fondateurs des deux sociétés. *« Nous sommes dans un mouvement de concentration du marché et d'internationalisation des études où il n'est plus possible de continuer par croissance interne »*, explique Roland Cayrol. Le nouveau groupe envisage une autre acquisition d'ici six à douze mois.

DÉPÊCHES

■ **AGENCES DE PRESSE : les journalistes de Reuters France ont décidé une grève de** deux heures, mardi 15 décembre, de 10 heures à 12 heures pour *« protester contre les réductions de personnel et la précarisation de l'emploi à la rédaction »*, à l'appel des syndicats CFDT et SNJ. Une assemblée générale devrait décider, mercredi 16 décembre, des suites du mouvement.

■ **JOURNALISTES : le Sénat a supprimé l'« allocation pour frais d'emploi » de 50 000 francs pour les journalistes** en adoptant au cours de la nuit de lundi 14 au mardi 15 décembre un amendement du sénateur PS du Puy-du-Dôme, Michel Charasse, contre l'avis du gouvernement et de la commission des finances.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **CACHAREL : l'unité de montage de Nîmes** (Gard, fabrication de jupes et pantalons) va fermer et licencier 200 personnes sur 350, a indiqué lundi 14 décembre la CGT.

● **PEUGEOT-CITROEN : la CGT a menacé,** *le 14 décembre,* d'appeler les salariés à la grève si la direction persiste dans ses *propositions* sur les 35 heures.

● **NEDCAR : l'état néerlandais a** annoncé lundi 14 décembre la vente de ses parts dans le constructeur automobile (ex-DAF) au suédois Volvo et au japonais Mitsubishi, qui détiendront chacun 50 % à la mi-février 1999.

● **RJR NABISCO : le groupe américain** a *annoncé lundi* 14 décembre une réorganisation de son activité tabac avec 1 300 *suppressions d'emplois aux* Etats-Unis et 2 900 en Russie.

● **SHELL : la firme anglo-néerlandaise** a annoncé lundi un nouveau programme de rigueur *(lire page 18).*

SERVICES

● **RATP : la régie** a annoncé, lundi 14 décembre, que ses recettes directes devraient atteindre en 1998, 9,1 milliards de francs (+ 7 %). Le trafic s'approchera du record de 1990, avec 2,405 milliards de voyages (+ 2,4 %).

● **HUGHES ELECTRONICS : l'exploitant de DirecTV, premier bouquet de télévision numérique américain,** a annoncé, *lundi 14 décembre,* sa fusion avec le bouquet United States Satellite Broadcasting (USSB).

● **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur a annoncé,** *lundi* 14 décembre, compter plus de 5 millions de clients à son service de *téléphone mobile, Itinéris.*

● **INTERNET : le gouvernement français** a demandé, lundi 14 décembre, à l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) de *« rechercher une solution »* après la grève observée par les internautes le 13 décembre pour protester contre les tarifs trop élevés de France Télécom.

● **MICROSOFT : le groupe américain a annoncé,** lundi 14 décembre, qu'il acquérera 1,3 % *du capital de l'opérateur* téléphonique américain Qwest à l'occasion d'une alliance dans le commerce électronique.

● **ORACLE : le leader mondial des bases de données,** et Sun Microsystems, spécialisé dans l'informatique de réseau, ont annoncé, lundi 14 décembre, un accord d'échange de technologies *pour profiter de l'explosion du* commerce électronique.

● **NTT :** *le gouvernement* **japonais** a vendu, lundi 14 décembre, 1 million d'actions de l'opérateur téléphonique, ramenant sa part de 65,5 % à 59 %.

FINANCE

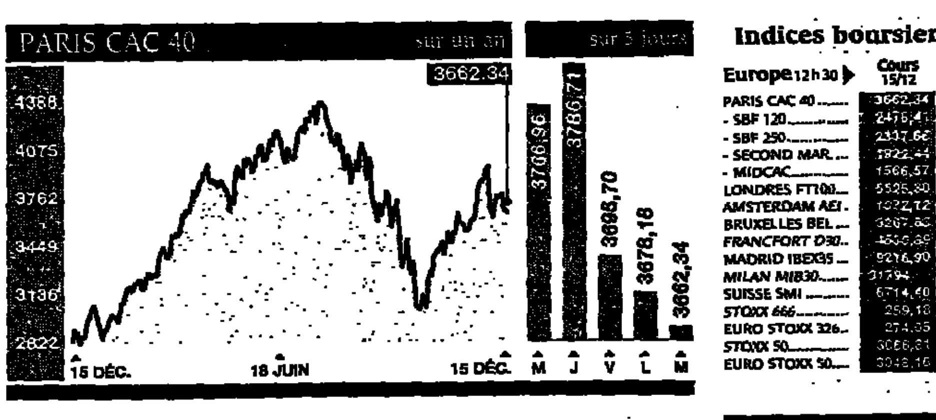
● **COMIT/BANCA DI ROMA : les banques italiennes ont suspendu,** lundi 14 décembre, *leurs négociations en vue d'une* fusion.

● ***CRÉDIT AGRICOLE*** **: le** ***groupe*** **français a annoncé,** lundi 14 décembre, qu'il gérera les chèques *de voyage en euros* d'American Express et Thomas Cook à compter du 1er janvier *1999.*

● **CITIGROUP : le groupe américain de services financiers** *réduira de 5 % ses effectifs* (160 000 personnes) et provisionnera 1 milliard de dollars, selon le *Wall Street Journal* du 15 décembre.

● **GOLDMAN SACHS : la** ***banque d'affaires américaine*** a dégagé un bénéfice imposable de 107 millions de dollars au quatrième trimestre (clos fin novembre), contre 567 millions un an plus tôt.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse**



Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 15/12	Var. % 14/12	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3662,34	−0,02	22,12
- SBF 120	2476,41	−0,07	20,70
- SBF 250	2337,66	0,16	20,19
- SECOND MAR.	1922,44	−0,18	6,21
- MIDCAC	1566,57	−0,54	−1,38
LONDRES FT100	5525,30	−0,14	7,62
AMSTERDAM AEI	1022,12	0,61	17,34
BRUXELLES BEL	3207,63	0,80	35,11
FRANCFORT D30	4580,69	1,29	7,79
MADRID IBEX35	9216,90	−0,47	27,04
MILAN MIB30	31794	−0,12	27,47
SUISSE SMI	6714,40	0,83	7,16
STOXX 666	259,16	0,20	—
EURO STOXX 326	274,35	0,25	—
STOXX 50	3066,31	0,17	—
EURO STOXX 50	3048,16	0,10	—

Monde ▶	Cours 14/12	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8821,76	−0,22	11,55
- SP 500	1165,46	0,12	20,20
- NASDAQ	2029,31	0,66	29,23
BUENOS-AIRES M.	....	—	....
JOHANNESBURG	5960,20	−1,24	−21,07
MEXICO BOLSA	225,06	2,69	−32,46
SANTIAGO IPSA	....	—	—
SAO PAULO BOU.	....	—	—
TORONTO FSE I.	....	—	—
ASIE 10h15	15/12	14/12	31/12
BANGKOK SET	24,06	−5,18	−4,23
HONGKONG H.	8825,21	−1,27	−6,37
SÉOUL	63,13	−0,57	49,10
SINGAPOUR ST.	1379,50	−2,26	−8,50
SYDNEY ALL O.	2676,50	−1,98	2,29
TOKYO NIKKEI	14111,62	−2,04	−7,52

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 14/12	Var. % 11/12	Var. % 31/12
PATHE	1379	+7,78	+18,08
GR.ZANNIER (L	122	+5,44	−9,08
LAFARGE	534	+3,68	+37,84
GAUMONT	342	+2,70	−21,82
LEBON (CIE)	233,50	+2,41	−18,92
SGE	266,2	+2,30	+70,51
BIS	516	+2,17	+5,19
SYNTHELABO	1255	+1,94	+66,88
KLEPIERRE	550	+1,88	+45,50
ESSO	[illegible]	+1,76	−0,60

Baisses ▶	Cours 14/12	Var. % 11/12	Var. % 31/12
CARBONE LORRA.	259	−6,76	−31,11
PLASTIC OMN.(	420	−6,66	−47,10
LABINAL	1080	−6,65	−30,23
FIMALAC SA	565	−6,14	+24,68
LVMH MOET HEN	1015	−5,22	+1,60
CRED.FON.FRAN	83,05	−5,06	−6,32
B.N.P.	414	−5,02	+20,41
SFIM	437	−5	−58,30
PERNOD-RICARD	349,20	−4,97	−3,89
RHODIA	76,10	−4,75	...

PARIS SBF 250 3 mois — 2337,66 — 17 SEPT. 29 OCT. 15 DÉC.

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8821,76 — 17 SEPT. 29 OCT. 14 DÉC.

LONDRES FT 100 3 mois — 5526,80 — 18 SEPT. 30 OCT. 15 DÉC.

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4580,69 — 18 SEPT. 30 OCT. 15 DÉC.

TOKYO Nikkei 3 mois — 14111,62 — 17 SEPT. 29 OCT. 15 DÉC.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE de Paris était incertaine à la mi-journée, mardi 15 décembre. L'indice CAC 40 affichait un léger gain de 0,06 %, à 3 665,25 points mais l'orientation boursière restait étroitement liée aux mouvements du dollar. Dans la matinée, le billet vert s'échangeait à 5,55 francs. Après l'annonce d'un résultat semestriel bénéficiaire, Rémy Cointreau gagnait 8 %. L'action Pathé, dont le caractère spéculatif s'est renforcé après *la confirmation de la prise de participation* de Vincent Bolloré dans le groupe à hauteur de 10,5 %, s'appréciait de 7,3 %. *Le titre* Bolloré Technologies progressait également de 0,9 %. L'annonce du rachat du groupe américain Peterson par l'anglais Emap et les désirs de rapprochements avec d'autres *groupes européens affichés par* Royal Dutch/Shell profitaient aux valeurs pétrolières Total (+ 1,6 %) et Elf *Aquitaine (+ 0,3 %).*

FRANCFORT

APRÈS avoir ouvert en baisse, la Bourse de Francfort s'est vite ressaisie, grâce à la fermeté du dollar, l'indice DAX s'inscrivant en progression de 0,80 % à 4 544,75 points, mardi 15 décembre, à 9 h 30. La progression du billet vert a profité aux valeurs exportatrices, notamment Henkel, qui a gagné 1,9 %.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres *s'est légèrement replié,* lundi 14 décembre, pour terminer en baisse de 0,13 %, à 5 534,5 points. *Dans des volumes d'activité réduits,* le moral des investisseurs est resté influencé par le mouvement de *baisse de l'ensemble des places in*ternationales. Le titre GEC a perdu 3,3 % après la confirmation de *l'existence de discussions avec des* partenaires potentiels en vue de l'annonce prochaine d'une décision *stratégique.*

TOKYO

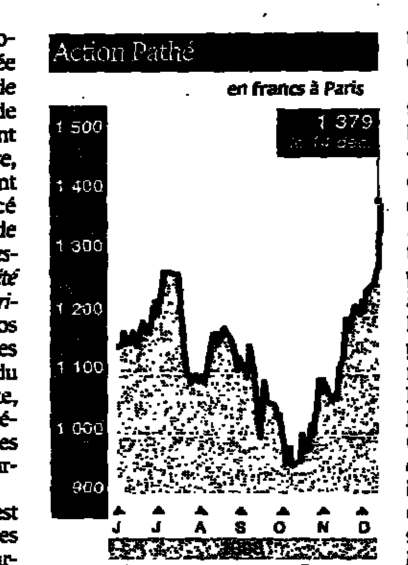
LA BOURSE de Tokyo a été à nouveau *malmenée,* mardi 15 décembre, sous l'effet des craintes persistantes des opérateurs concernant *la santé du système bancaire,* après la nationalisation de la Nippon Credit Bank. L'indice Nikkei a perdu *0,71 % à la clôture à 14 011,19 points.*

NEW YORK

POUR la cinquième séance consécutive, l'indice Dow Jones de la *Bourse de New York s'est inscrit en* baisse, cédant 1,43 %, à 8 695,60 points, lundi 14 décembre. *Les incertitudes politiques liées à la* procédure de destitution du président Clinton et les craintes concer*nant les résultats des entreprises* américaines au dernier trimestre ont encore affecté le moral des investis*seurs. Le groupe Mattel a prévenu* les investisseurs que ses résultats seraient en deçà de leurs attentes : son *titre a chuté de 27 %.*

Valeur du jour : Pathé nouvelle cible de Bolloré

DEPUIS la fin du mois de novembre, l'action Pathé s'est envolée de 45 %, à 1 379 francs, et près de 10 % de son capital ont changé de main. Le mystère a été rapidement *éclairci puisque, mardi 15 décembre,* l'homme d'affaires breton Vincent Bolloré a officiellement annoncé l'acquisition de 10,5 % du capital de Pathé considéré *« comme un investissement financier dans une société de qualité et à fort potentiel de valorisation ».* Ses deux holdings Albatros et Financière du Loch ramassent des titres en Bourse depuis le milieu du mois de novembre. A cette date, Vincent Bolloré était en train de négocier sa sortie du groupe Bouygues avec, à la clé, une plus-value boursière de 1,5 milliard de francs.



La stratégie de Vincent Bolloré est bien rodée. Fin boursier, il repère les groupes dont la valorisation boursière est faible et s'invite à leur tour de table sans prévenir. Outre Bouygues et Pathé, une ou *deux autres sociétés seraient ainsi dans son collimateur.* Pour mener à bien ses raids boursiers, Vincent Bolloré dispose d'une trésorerie de 4 milliards de francs qui de*vrait grimper à 6 milliards en 1999* après la cession de certains actifs. Et le montant réellement disponible pourrait être doublé grâce au recours à l'endettement. Vincent Bolloré a donc la capacité d'absorber l'intégralité du groupe Pathé qui pèse 10,5 milliards de francs en Bourse. Toutefois, ce dernier est bien contrôlé par la famille Seydoux qui détient 28,9 % du capital et 44,5 % des droits de vote.

Pathé est opérateur dans les métiers du cinéma (production, distribution, salles de cinéma), de la télévision (chaînes thématiques et catalogue de films) et de la presse (il détient 65 % du quotidien *Libération*). Mais la contribution au résultat provient essentiellement de sa participation de 17 % dans la chaîne à péage britannique BSkyB (7 millions d'abonnés). Cette seule participation est valorisée à 13 milliards de francs, soit un montant supérieur à la capitalisation boursière de Pathé. Les autres participations (20 % dans CanalSatellite) sont valorisées à près de 2 milliards de francs par un analyste. Ce dernier estime, au total, que la valeur de l'actif net par action s'élève à 2 335 francs. Le cours de Bourse *actuel* présente donc une décote de 40 %. Mais cette décote est entièrement justifiée par la nécessité de payer l'impôt *sur les plus-values en cas de revente des participations* et par le fait que Pathé, deuxième actionnaire après le groupe News Corp. de Rupert Murdoch, n'est pas opérateur de BSkyB. *Pour valoriser sa participation, Vincent* Bolloré devra donc se mêler de la stratégie de Pathé et faire monter les enchères. Comme il l'a fait chez Bouygues.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars ▶	Cours 14/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,17
ALUMINIUM 3 MOIS	1257	0,16
PLOMB 3 MOIS	497,5	0,52
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	0,19
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,35
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	—
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	[illegible]	−1,98
PLATINE A TERME	[illegible]	−0,68
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	261	—
MAÏS (CHICAGO)	212,5	−1,85
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	−0,27
SOJA TOURTEAU (CHG.)	144,4	−1,37
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−0,98
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,16
SUCRE BLANC (PARIS)	245,5	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 14/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	10,85	2,34
WTI (NEW YORK)	11,03	2,41
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,14

Or

En francs ▶	Cours 14/12	Var. % 11/12
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,19
OR FIN LINGOT	[illegible]	−0,67
ONCE D'OR LONDRES	291,40	+0,21
PIÈCE FRANCE 20 F	310	—
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	−1,94
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	−0,32
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	−3,06
PIÈCE 10 DOLLARS US	1602,50	−7,90
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	−1,52

MONNAIES

● ***Dollar :*** la devise américaine était en hausse dans les premières transactions entre banques, mardi 15 décembre. *Le* dollar s'échangeait à 5,5621 francs, 1,6577 marks et 117,37 yens. Après la publication, *lundi,* de l'enquête trimestrielle de conjoncture (Tankan), faisant état d'une nette dégradation du moral des chefs d'entre*prise nippons, les investisseurs re*doutent que la fermeté actuelle du yen ne porte préjudice à une activité économique déjà fortement déprimée.

Le directeur général de l'Agence de planification économique, *Taichi Sakaiya, s'est dit par ailleurs « préoccupé par la hausse plus rapide que prévu du yen »,* car, selon lui, la progression de la devise japonaise *« pourrait avoir un impact négatif sur le sentiment des milieux d'affaires ».* M. Sakaiya a toutefois *relevé qu'une* appréciation de la monnaie nipponne était une bonne nouvelle pour les autres économies asiatiques.

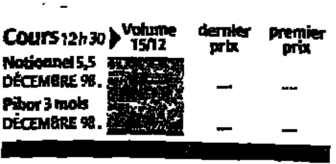
Cours de change

15/12 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,54	6,58	9,33	4,15	2,98	4,79	0,34	3,35	....
DM	1,66	1,96	2,79	1,24	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1638,95	1944,93	2761,95	1225,54	878,48	1405,57	....	990,33	296,29
YEN (100)	116,59	138,37	196,50	87,18	62,52	....	7,12	70,45	21,01
FLORIN	1,87	2,21	3,14	1,39	....	1,60	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,34	1,59	2,25	....	0,72	1,15	0,08	0,81	0,24
LIVRE	0,59	0,70	....	0,44	0,32	0,51	0,04	0,36	0,11
ECU	0,84	....	1,42	0,63	0,45	0,72	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,19	1,69	0,75	0,54	0,86	0,06	0,60	0,18

Taux d'intérêt (%)

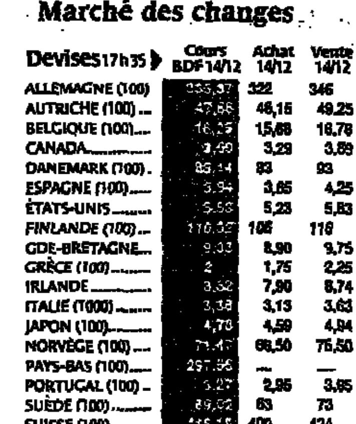
Taux 14/12 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,03	3,69	4,70
ALLEMAGNE	[illegible]	3,28	3,83	4,69
GDE-BRETAG.	[illegible]	6,96	4,48	4,39
ITALIE	[illegible]	3,30	4,01	4,93
JAPON	[illegible]	0,26	1,28	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,51	4,60	5,01
SUISSE	[illegible]	1,29	2,21	3,72
PAYS-BAS	[illegible]	3,18	3,94	4,71

Matif



Cours 12h30 ▶	Volume 15/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	—	—
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	—	—

Marché des changes



Devises 17h35 ▶	Cours BDF 14/12	Achat 14/12	Vente 14/12
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,29	3,89
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,65	4,25
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,23	5,83
FINLANDE (100)	[illegible]	106	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	8,90	9,75
GRÈCE (100)	2	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,90	8,74
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,59	4,94
NORVÈGE (100)	[illegible]	68,50	76,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	63	73
SUISSE (100)	[illegible]	400	424

TAUX

● **France :** le Matif a ouvert en baisse, mardi 15 décembre. *Le* contrat notionnel qui retrace l'évolution des obligations d'Etat perdait 22 *centimes* à 111,5 points. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor se situait à 3,93 %.

● **Etats-Unis :** le marché obligataire a continué à profiter du recul du marché des actions, lundi 14 décembre. Le rendement de l'obligation du Trésor à trente ans est retombé à 4,98 %. Le président de la Réserve *fédérale* de New York a déclaré que les banques centrales ne pouvaient pas contrô*ler les* marchés obligataires internationaux ni réglementer les opérations de tous les intervenants des marchés financiers. Il a souligné que le rôle déterminant *joué* par les marchés de capitaux pour le financement de l'économie expliquait les inquiétudes des responsables politiques à propos des *« des marchés obligataires internationaux, qui semblaient se gripper ».*

ÉCONOMIE

Le coût de la main-d'œuvre plus élevé en Allemagne qu'en France

UN SALARIÉ coûtait en moyenne en Allemagne occidentale 21 % plus cher qu'en France en 1996, révèle une étude de l'Insee publiée lundi 14 décembre. Cet écart est plus important dans l'automobile ; il est plus réduit dans le commerce, l'énergie, l'intermédiation financière. Le poids des coûts indirects (principalement des charges patronales légales et conventionnelles) est plus important en France, note l'étude. L'Insee remarque qu'entre 1992 et 1996 le coût de la main-d'œuvre a davantage augmenté en Allemagne qu'en France.

■ **L'objectif de croissance** de 2,7 % en France en 1999 que s'est fixé le gouvernement sera *« plus difficile à atteindre »* que les 3 % de 1998, a déclaré mardi 15 décembre le premier ministre, Lionel Jospin, sur RTL *(lire pages 6 et 7).*

■ **UNION EUROPÉENNE : les immatriculations de voitures particulières** ont progressé de 12,1 % en novembre en Europe de l'Ouest par rapport à novembre 1997, selon les chiffres provisoires publiés, mardi 15 décembre, par l'Association des constructeurs européens d'automobiles.

■ **L'indicateur de confiance des consommateurs a augmenté,** dans les principaux pays de la zone euro, à un niveau historiquement élevé, selon l'enquête de l'Insee pour le mois de novembre. Par rapport au mois d'octobre, l'indice est stable en France et aux Pays-Bas, en légère progression en Espagne et en très forte hausse en Allemagne, en Italie et en Belgique.

■ **La conjoncture industrielle européenne** a continué à se dégrader dans les principaux pays de la zone euro en novembre, selon l'enquête mensuelle de l'Insee publiée lundi 14 décembre.

■ **ESPAGNE : le déficit public** *s'établira à la fin de l'année à 1,9 %* du PIB, a annoncé, lundi 14 décembre, le ministre de l'économie Rodrigo Rato. C'est la quatrième fois que Madrid revoit à la baisse la projection de déficit public.

■ **RUSSIE : la Banque européenne pour la reconstruction et le développement** envisage d'octroyer au pays un prêt de 1 milliard de dollars (5,5 milliards de francs) en 1999, a indiqué lundi son président Horst Koehler. C'est la première fois depuis le début de la crise qu'une organisation financière internationale évoque la possibilité d'accorder un prêt à la Russie.

■ ***JAPON*** **: le chef des services économiques** du gouvernement, Taichi Sakaiya, s'est dit, mardi 15 décembre, *« préoccupé par la hausse plus rapide que prévu du yen »,* qui affecte négativement les exportations de l'archipel. Le niveau de la monnaie japonaise, conjugué aux incertitudes sur le système bancaire, *« pourrait avoir un impact négatif sur le sentiment des milieux d'affaires »,* a-t-il reconnu.

■ **Le ministre japonais des Finances** Kiichi Miyazawa a proposé, *mardi 15 décembre,* la création d'une nouvelle aide financière pour les pays suivant des politiques *saines, sous l'égide* du FMI, et dont les fonds seraient déboursables très rapidement en cas de crise.

■ **M. Miyazawa a estimé, mardi 15 décembre, que les pays disposant de réserves de changes** abondantes devraient s'unir pour empêcher les attaques spéculatives contre les monnaies des pays émergents.

■ **CORÉE DU SUD : le FMI a approuvé le versement** d'une nouvelle tranche de 1,022 milliard de dollars, dans le cadre du prêt accordé il y a un an pour surmonter la crise financière. L'institution remarque que le won coréen est stable et que les taux d'intérêt ont retrouvé leur niveau d'avant la crise.

■ **CHINE : la récolte de céréales** 1998 devrait être la deuxième plus forte de son histoire après le record de 1996, en dépit des inondations catastrophiques de l'été, rapporte, mardi 15 décembre, l'agence Chine nouvelle.



ÉCONOMIE

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 15 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS -0,03 %
CAC 40 : 3662,25

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	965	960	-0,51	42,92
Cr.Lyonnais(TP) Ly	909	904	-0,55	39,94
Renault (T.P.)	2615	2610	-0,19	99,35
Saint Gobain(T.P.)	1150	1151	+0,08	68,69
Thomson S.A (T.P)	945	945	—	40,09
Accor	1103	1080	-2,08	23
AGF	334	333,50	-0,14	5
Air Liquide	960	958	-0,20	15,60
Alcatel	646	650	+0,61	14,50
Alstom	119,80	116	-3,17	—
Altran Techno. #	1298	1275	-1,77	[illegible]
Atos CA	1150	1161	+0,95	9,50
Axa	670	668	-0,29	[illegible]
Bail Investis	802	805	+0,37	64,28
Bazar Hot. Ville	742	744	+0,26	12
Bertrand Faure	393	370	-5,85	4
BIC	306	305,10	-0,29	3
BIS	516	492	-4,65	8
B.N.P.	414	402	-2,89	37
Bollore	1080	1092	+1,11	33,50
Bongrain	2316	2403	+3,75	54
Bouygues	1108	1099	-0,81	17
Bouygues Offs	125	118,10	-5,52	3,20
Bull#	42,50	41,40	-2,58	—
Canal +	1375	1390	+1,09	30
Cap Gemini	827	825	-0,24	9,50
Carbone Lorraine	259	251,90	-2,74	6
Carrefour	4140	4098	-1,01	80
Casino Guichard	569	573	+0,70	7,80
Casino Guich.ADP	351,90	350,20	-0,48	8,85
Castorama Dub.(Li)	1233	1268	+2,83	31
C.C.F.	490	485,50	-0,91	6,70
Cegid (Ly)	1010	980	-2,97	25
Cerus Europ.Reun.	41,40	41	-0,96	1
CFF.(Ferrailles)	204,10	204	-0,04	7,50
CGIP	279	275	-1,43	42
Chargeurs	286,30	285	-0,45	9,50
Christian Dalloz	440	421	-4,31	5
Christian Dior	552	554	+0,36	3,30
CIC -actions A	471	467	-0,84	—
Ciments Francais	308,50	300	-2,75	5
Clarins	394	392	-0,50	6,50
Club Mediterranee	409	406	-0,73	4,50
CNP Assurances	165	165	—	[illegible]
Coflexip	344,20	330	-4,12	7,50
Colas	1183	1178	-0,42	28
Comptoir Entrep.	12,15	12,25	+0,82	7,50
Comptoirs Mod.	3600	3600	—	27
CPR	232	230	-0,86	22
Cred.Fon.France	88,05	86,05	-2,27	28
Credit Lyonnais CI	193	188	-2,59	10
CS Signaux(CSEE)	415	410,10	-1,18	5,60
Damart	4650	4655	+0,10	67
Danone	1586	1585	-0,06	18,50
Dassault-Aviation	1875	1838	-1,97	33
Dassault Systemes	239	235,70	-1,38	1,15
De Dietrich	271,60	260	-4,27	6,30
Deveaux(Ly)#	705	694	-1,56	30
Dev.R.N-P.Cal Li #	63,95	61,05	-4,53	—
Dexia France	830	843	+1,56	17,30
DMC (Dollfus Mi)	65,50	68,50	+4,58	4
Dynaction	156	157,60	+1,02	3
Ecia	705	687	-2,55	13
Eiffage	459	449	-2,17	3,20
Elf Aquitaine	632	633	+0,15	15
Eramet	159	160,40	+0,88	2,50
Eridania Beghin	902	910	+0,88	35
Essilor Intl	2143	2129	-0,65	47
Essilor Ind.ADP	1925	—	—	17,80
Esso	490	483,30	-1,37	15
Eurafrance	3605	3600	-0,13	53
Euro Disney	7,15	7,15	—	0,08
Europe 1	1300	1299	-0,07	29
Eurotunnel	6,90	6,85	-0,72	—
Fimalac SA	596	578	-3,02	17
Finextel	120,50	122	+1,24	3,97
Fives-Lille	457	451	-1,31	7
France Telecom	399	399,60	+0,15	6,50
Fromageries Bel	4501	4501	—	55
Galeries Lafayette	6080	6090	+0,16	12
Gascogne	448	440	-1,78	16
Gaumont #	342	342	—	2,58
Gaz et Eaux	272	269,70	-0,84	95
Geophysique	307,50	320	+4,06	8
G.F.C	661	662	+0,15	19,50
GrandVision	102,50	103,60	+1,07	2,30
Groupe Andre S.A.	694	689	-0,72	16
Groupe GTM	555	567	+2,16	8,50
Groupe Partouche #	430	463	+7,67	9
Gpe Valfond act.Rr	338,90	333,10	-1,71	2,50
Gr.Zannier (Ly) #	122	122	—	2,80
Guilbert	740	737	-0,40	13,50
Guyenne Gascogne	2350	2336	-0,59	34
Hachette Fili.Med.	1184	1163	-1,77	15
Havas Advertising	846	836	-1,18	35
Imetal	534	535	+0,18	17,50
Immeubl.France	458,60	475	+3,57	6,50
Infogrames Enter.	350	370	+5,71	—
Ingenico	158	158	—	3
Interbail	141,50	140	-1,06	17,15
Intertechnique	1598	1575	-1,43	25
ISIS	367,50	367	-0,13	14,20
Jean Lefebvre	520	502	-3,46	12
Klepierre	550	545	-0,90	28
Labinal	1080	1075	-0,46	27
Lafarge	534	534	—	11
Lagardere	215	212,30	-1,25	4,40
Lapeyre	399,20	397	-0,55	5,60
Lebon (Cie)	233,50	230	-1,49	7
Legrand	1387	1412	+1,80	4,90
Legrand ADP	840	831	-1,07	7,84
Legris indust.	231	227	-1,73	6
Locindus	799	800	+0,12	60,61
L'Oreal	3555	3537	-0,59	14
LVMH Moet Hen.	1015	1007	-0,78	6,30
Marine Wendel	935	901	-3,63	19
Metaleurop	23,10	23,10	—	4
Michelin	211	210,10	-0,42	3,80
Montupet SA	200	194	-3	15
Moulinex	87,20	86,55	-0,74	4
Natexis	325	323,50	-0,46	10
Norbert Dentres.#	188	180,10	-4,20	8,50
Nord-Est	176	175,90	-0,05	5,50
Nordon (Ny)	475	460	-3,15	—
NRJ #	950	902	-5,05	7,50
Olipar	45	45,90	+2	—
Paribas	466	459	-1,50	—
Pathe	1379	1488	+7,90	10
Pechiney Act Ord A	178	180,80	+1,57	4
Pernod-Ricard	340,20	338	-0,64	5,30
Peugeot	819	804	-1,83	3
Pinault-Print.Red	950	948	-0,21	39
Plastic Omn.(Ly)	420	425,10	+1,21	10
Primagaz	527	528	+0,18	8,60
Promodes	3800	3880	+2,10	17
Publicis #	935	918	-1,81	0,20
Remy Cointreau	85,05	91,10	+7,11	4,60
Renault	236,80	229,70	-2,99	3,50
Rexel	528	523	-0,94	23,50
Rhodia	78,10	79,90	+2,30	—
Rhone Poulenc A	288	287,30	-0,24	3,75
Rochefortaise Com.	621	626	+0,80	4,80
Rochette (La)	16	16,10	+0,62	1,20
Royal Canin	340	339	-0,29	3
Rue Imperiale (Ly)	6200	6000	-3,22	128
Sade (Ny)	220,10	220,10	—	12,50
Sagem SA	3618	3578	-1,10	27,50
Saint-Gobain	718	724	+0,83	18,50
Salvepar (Ny)	461	465	+0,66	18,50
Sanofi	977	981	+0,40	7
Saupiquet (Ns)	375	376,10	+0,29	10
Schneider SA	318	315,20	-0,88	6,50
SCOR	323	331	+2,47	10
S.E.B.	457	441,50	-3,39	12,40
Sefimeg CA	373,80	366	-2,08	15,06
SEITA	360,10	358,80	-0,36	7,30
Selectibanque	71,95	71,40	-0,76	6
SFIM	437	440	+0,68	30
SGE	266	263,70	-0,86	4
Sidel	425	428	+0,70	5
Silic CA	1033	1037	+0,38	37,34
Simco	494,10	496,10	+0,40	15
S.I.T.A.	1255	1327	+5,73	13,50
Skis Rossignol	78,05	76	-2,62	1,50
Soc.Fonc.Lyon.#	856	856	—	19,34
Societe Generale	865	863	-0,23	21
Sodexho Alliance	1045	1064	+1,81	35
Sogeparc (Fin)	506	502	-0,79	15,26
Sommer-Allibert	142	140,50	-1,05	4,50
Sophia	236	237	+0,42	14,28
Spir Communic. #	279,70	280	-0,10	15
Strafor Facom	340	328,10	-3,50	8,50
Suez Lyon.des Eaux	1094	1106	+1,09	15
Synthelabo	1255	1255	—	6,16
Technip	425	427	+0,47	14,50
Thomson-CSF	225,30	228,70	+1,50	3,60
Total	555	563	+1,44	13
UIF	560	560	—	13
Unibail	770	775	+0,64	30
Union Assur.Fdal	706	706	—	20
Usinor	59,45	60,20	+1,26	3,30
Valeo	406,60	411,50	+1,20	6,50
Vallourec	200	191,50	-4,25	7,50
Via Banque	185	181,70	-1,78	12
Zodiac ex.dt divid	1145	1140	-0,43	14
Vivendi	1313	1319	+0,45	15
Worms (ex.Someal)	84	82	-2,38	—
Elf Gabon	713	715	+0,28	88,65

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Allianz AG	1762	1790	+1,58	4,68
ABN Amro Hol.#	105	105,80	+0,76	7,33
Adecco S.A.	2327	2327	—	14,35
Adidas-Salomon AG#	555	570	+2,70	4,07
American Express	511	505	-1,17	1,85
Amvescap Act ord	40,50	40,50	—	—
Anglo American #	155,80	156,30	+0,32	5,82
Anglogold Ltd #	225,90	226	+0,04	6,68
Amgold #	211,50	214	+1,18	7,23
A.T.T. #	384,50	380	-1,17	1,57
Arjo Wiggins App.	10	9,80	-2	0,29
Banco Santander #	102,80	102,10	-0,68	0,50
Barrick Gold # ■	106,60	106,90	+0,28	0,37
B.A.S.F. #	200	201	+0,50	4,93
Bayer #	217	220,20	+1,47	4,68
Crown Cork ord.#	160,90	160	-0,55	1,17
Crown Cork PF CV#	151,10	145,10	-3,97	2,21
DaimlerChrysler	511	505	-1,17	—
De Beers #	70,60	70,05	-0,77	0,64
Deutsche Bank #	306	302	-1,30	4,44
Diageo PLC #	61	58,85	-3,52	1
Dresdner Bank	230	230	—	3,82
Driefontein #	24,10	24,05	-0,20	0,52
Du Pont Nemours #	290	297,60	+2,62	1,65
Eastman Kodak #	390	391,20	+0,30	2,13
East Rand #	1,06	1,06	—	0,10
Echo Bay Mines #	10,85	11,10	+2,30	0,15
Electrolux #	85,60	85,50	-0,11	6,99
Equant N.V.	326	341	+4,60	—
Ericsson #	123,80	127,30	+2,82	1,90
Ford Motor #	298,40	295,20	-1,07	2,16
Gencor act.regr.	8,90	8,90	—	0,36
General Elect. #	486,20	481,50	-0,96	1,40
General Motors #	377,60	363,60	-3,70	2,37
Harmony Gold #	24,25	25	+3,09	0,47
Hitachi #	33,20	31,50	-5,12	0,20
Hoechst #	226,30	226,50	+0,08	3,70
I.B.M #	914	907	-0,76	1,04
I.C.I #	51,90	50,60	-2,50	1,17
Ito Yokado #	359	355,60	-0,94	0,60
Kingfisher plc #	55,45	55,50	+0,09	0,34
Matsushita #	95,05	93,95	-1,15	0,21
Mc Donald's #	376	370,60	-1,43	0,43
Merck and Co #	810	809	-0,12	2,61
Mitsubishi Corp.#	33,60	32,65	-2,82	0,14
Mobil Corporat.#	490	494,10	+0,83	2,69
Morgan J.P. #	545	531	-2,56	4,39
Nestle SA Nom. #	11080	11100	+0,18	91,35
Nipp. MeatPacker #	80,60	—	—	0,58
Nokia A	590	597	+1,18	8,26
Norsk Hydro #	169	167	-1,18	5,07
Petrofina #	2494	2500	+0,24	55,97
Philip Morris #	296,10	288,80	-2,46	2,04
Philips N.V #	352	351	-0,28	4,45
Placer Dome Inc #	67,05	70,45	+5,07	0,21
Procter Gamble	467	475,10	+1,73	1,32
Quilvest	318	318	—	14,94
Randfontein #	13,30	13,65	+2,63	0,62
Rio Tinto PLC #	59,70	59,25	-0,75	0,92
Royal Dutch #	263	257,50	-2,09	3,03
Sega Enterprises	130	129	-0,76	0,52
Sema Group Plc #	50,80	50,60	-0,39	0,07
Schlumberger #	251	248	-1,19	1,04
Shell Transport #	32,90	33,15	+0,75	0,49
Siemens #	339,10	342,10	+0,88	3,70
Sony Corp. #	395,10	394	-0,27	0,87
STmicroelectronics	403,10	406,50	+0,84	—
Sumitomo Bank #	61,10	60	-1,80	0,14
T.D.K #	460	447,20	-2,78	0,87
Telefonica #	245	246,50	+0,61	1,83
Toshiba #	32,10	31,45	-2,02	0,17
Unilever #	423	418	-1,18	1,88
United Technol. #	567	567	—	1,10
Volkswagen A.G #	410	414	+0,97	29,57
Yamanouchi #	172,50	171	-0,86	0,35
Zambia Copper	7,80	7,85	+0,64	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 15 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 7% 91-02	117,55	1,085 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	103,75	2,984
CEPME 9% 92-06 TSR	131,90	4,389
CFD 9,7% 90-03 CB	123,50	3,398
CFD 8,6% 92-05 CB	125,85	7,328
CFF 10,25% 90-01 CB#	113,90	7,807
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,19	4,974
CNA 9% 4/92-07	131,38	5,622 d
CRH 8,6% 92/94-03	118,20	4,059 e
CRH 8,5% 10/87-88#	101,03	6,987
EDF 8,6% 88-89 CA#	105	2,280
EDF 8,6% 92-04 #	123,05	5,961
Finansder 9% 91-06#	133,56	0,542 d
Finansder 8,6% 92-02#	114,56	7,658
Florai 9,75% 90-99#	103,55	3,927
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	3,122 d
OAT 8,125% 89-99 #	101,89	4,608
OAT 8,50% 90-00 CA#	106,52	6,171
OAT 85/00 TRA CA#	—	1,275 ↓
OAT 10%5/85-00 CA#	109,32	5,636 ↑
OAT 89-01 TME CA#	99,80	3,505 ↓
OAT 10% 90-01 ecu	—	4,082 d
OAT 7,5%7/86-01 CA#	110,05	3
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	6,474
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,99	0,536 ↑
OAT 8,50% 89-19 #	153,50	1,258
OAT 8,50%92-23 CA#	—	3,519
SNCF 8,8% 87-94CA	104,50	7,697
Suez Lyon.Eaux 90	1125	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		27	27
Baccarat (Ny)	◆	650	690
Bains C.Monaco		820	810
Bque Transatlant.		247,20	247,20
Bidermann Intl	◆	110	110
Champex (Ny)	◆	36	36
C.I.T.R.A.M.(B)	◆	2600	2600
Continental Ass.Ly.		600	600
Darblay	◆	529	529
Didot Bottin	◆	805	805
Eaux Bassin Vichy	◆	1960	1960
Electr.Madagascar		124	122
Elect.Strasbourg		711	712
Ent.Mag. Paris	◆	2000	2000
Fichet Bauche	◆	45	45
Fidel		63,30	63
Finalens		255	251,50
F.I.P.P.	◆	201	201
Francarep	◆	287,10	287,10
From. Paul-Renard	◆	1150	1150
Generali Fce Assur		2039	2010
Gevelot		580	600
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	205	205
G.T.I (Transport)		415	410
Immobail		240	240
Immobanque		677	677
Lucia		83,90	81
Monoprix	◆	580	550
MLPC International		460	459
Mors		5	4,90
M.R.M. (Ly)		290,10	289,90
Navigation (Nle)	◆	99	99
ONA 100 DH	◆	584	584
Optorg	◆	368	368
Exa.Clairefont(Ny)		631	631
Paris Orleans		325	325
Promodes (CI)		2410	2436
PSB Industries Ly		540	538
Raynal Roq.ex.SAP	◆	370	370
Rougier #		272	272
Saga	◆	275	275
S.I.P.H.	◆	145	145
Sofragi	◆	5010	5040
Taittinger		3955	3899
Tour Eiffel	◆	447	447
Vermandoise Sucr.	◆	5800	5800
Vicat		519	494
Caves Roquefort		2150	2150
Finaxa		500	491
Gaillard (M)		1679	1610
Gd Moul.Strasbourg	◆	1649	1649
Hotel Lutetia		585	581
Hotels Deauville		970	970
L.Bouillet (Ly)		420	405
Lloyd Continental	◆	13900	13900
Matussiere Forest.		46,15	46,20
Moncey Financiere		3400	3400
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	124	124
Potet		545	545
Sabeton (Ly)		732	732
Samse (Ly)		1198	1255
Sechilienne (Ly)	◆	1415	1475
Sucr.Pithiviers		2600	2650

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 15 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns)#		36,50	36,55
AFE #		681	684
Alga #		510	509
Albert S.A (Ns)		56,50	57
Arkopharma #		450	414
Assystem #		125,50	120,20
Bque Picardie (Li)	◆	905	905
Bque Tarneaud(B)#	◆	399	399
Bque Vernes		115	115,10
Beneteau CB#		825	826
B.I.M.P.		150	150
Boiron (Ly)#		435	426
Boisset (Ly)#		340	340
But S.A.		297	297
C.E.E #		162	165
Change Bourse (M)		181	182
CNIM CA#		225	225
Codetour		375	375
Conflandey #		231	231
C.A. Hte Normandie		344	348
C.A. Paris IDF		893	894
C.A.Ille & Vilaine		311,80	312
C.A.Loire Atl.# Ns		317	317
C.A.Pas de Calais		567	564
C.A.du Nord#(Li)		518	518
C.A. Oise CCI		395	395,10
C.A. Somme CCI		330	320
C.A.Toulouse (B)		461,50	467
Groupe J.C.Darmon		380	373,70
Devernois (Ly)		329	312,60
Ducros Serv.Rapide	◆	50	50
Emin-Leydier (Ly)#		232	240
Europ.Extinc.(Ly)		338,50	330
Expand s.a		294	283
Factorem		840	845
Faiveley #		174	168,20
Finacor		23	22,10
Fininfo		990	995
Assur.Bq.Populaire		625	625
Gautier France		351	350
Gel 2000		5,65	5,75
GEODIS #		369,40	368
GFI Industries #		187,90	188
Girodet (Ly) #	◆	10,40	9,45
GLM S.A.		138,10	139
Gpe Guillin # Ly		145	145
Kindy #		97	96,50
Guerbet S.A.		126	125
Hermes intl		417,50	415,50
Hurel Dubois		650	636
ICBT Groupe		106,10	102,50
I.C.C.#		174,50	178,50
ICOM Informatique		183	161,10
Idianova Particip.	◆	96	96
Int. Computer #		49	49
IPBM		47	47
M6-Metropole TV		961	945
Manitou #		773	795
Manutan		380	375
Marie Brizard		400	400
Maxi-Livres/Profr.		40	40
Mecelec (Ly)		75	71,25
MGI Coutier #		290,30	293
Monneret Jouet(Ly)#		77,95	74,10
Naf-Naf #		78	77
NSC Gpe (Ny)		661	661
Onet #		711	733
Paul Predault		129	129
P.C.W.	19	—	
Petit Boy #	◆	90	90
Phyto-Lierac #		206	203
Pochet	●	580	580
Poujoulat Ets (Ns)	◆	117	117
Radiall #		505	493
Robertet #		839	860
Rouleau-Guichard		272,30	212
Securidev #		70	70,50
Smoby (Ly) #		395	395
Sofco (Ly)	◆	9,10	9,10
Sofibus		339,90	339,90
Sopra #		1860	1880
Steph.Kelian #		103	108
Sylea		280,50	289,50
Teisseire-France		131	131
TF1		950	970
Thermador Gpe. #		334	332
Transiciel #		610	605
Trouvay Cauvin #		78	79
Unilog		2430	2440
Union Fin.France		673	665
Viel et Cie #		124	120
Vilmor.Clause Cie#		580	580
Virbac		393	405

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 15 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		22,90	21,60
Belvédère		305	296
BVRP		260	256,50
Chemunex		6,50	6,55
Duran Duboi	◆	385	385
Eurofins scientific		435,10	434
FDM Pharma n.	◆	18	18
Genset		453	450
Guyanor action B		3,80	3,36
Infonie		171	170
Joliez-Regol		58,60	59,90
La Cie Group		90,50	91
Olitec		675	680
Omnicom		608	580
Picogiga		121	115
R2I Santé		320	320
Serp Recyclage		755	735

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 15 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eurakech	◆	26	23,40
Europe Finance Ind.	◆	728	728
Cibox-LCI	◆	195	195
CTT-SCETA	◆	460	460
Ste lecteurs du Monde	◆	151	166,10
Troc de l'Ile	◆	118,80	118,80

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 14 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)	◆	163,11	155,34
Agipi Actions (Axa)	◆	147,93	140,89
BNP — 3615 BNP			
Antigone Trésorie		924485	924485
Natio Court Terme		14826	14826
Natio Court Terme 2		402645	402645
Natio Epargne		2285,04	2262,42
Natio Ep. Croissance		3760,73	3687,04
Natio Ep. Patrimoine		159,19	156,07
Natio Epargne Retraite		186,51	182,85
Natio Epargne Trésor		12082,26	12058,14
Natio Euro Valeurs		1250,37	1225,85
Natio Euro Oblig.		1145,71	1134,37
Natio Euro Opport.		1200,71	1177,17
Natio Euro Perspect.		2010,27	1970,85
Natio Immobilier		1671,85	1639,07
Natio Inter		1170,26	1147,31
Natio Monétaire C		5653,63	5653,63
Natio Monétaire D		5203,98	5203,98
Natio Oblig. LT		245,19	240,38
Natio Oblig. MT C		947,30	937,92
Natio Oblig. MT D		915,60	906,53
Natio Opportunités		217,91	213,64
Natio Placement C		81903,20	81903,20
Natio Placement D		76957,72	76957,72
Natio Revenus		1155,37	1143,93
Natio Sécurité		11503,48	11503,48
Natio Valeurs		1662,10	1629,51
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
[illegible]		96673,63	96673,63
Oblig. ttes caté.		305,58	301,06
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	1047,98	1027,43
Nord Sud Dévelop. C	◆	2656,79	2651,49
Nord Sud Dévelop. D	◆	2379,54	2374,79
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		332,97	326,44
Patrimoine Retraite D		315,23	309,05
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C		20561,48	20561,48
Mutual. dépôts Sicav C		20492,33	20471,86
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA		354,46	347,51
Écur. Capitalisation C		277,81	277,81
Écur. Expansion C		87157,91	87157,91
Écur. Géovaleurs C		4113,18	4032,53
Écur. Investis. D PEA		282,85	277,30
Éc. Monét.C/10 30/11/98.		1351,14	1351,14
Éc. Monét.D/10 30/11/98.		1218,93	1218,98
Écur. Trésorerie C		331,51	331,51
Écur. Trésorerie D		310,83	310,83
Écur. Trimestriel D		2112,22	2112,22
Éparcourt-Sicav D		199	199
Géoptim C		14681,54	14464,57
Géoptim D		13143,63	12949,39
Horizon C		2722,64	2669,25
Prévoyance Écur. D		108,77	108,77
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
Amplia	○	124775,49	124775,49
Atout Amérique		209,72	204,60
Atout Asie		80,68	78,71
Atout France Europe		1039,94	1014,58
Atout France Monde		258,25	251,95
Atout Futur C		1018,21	993,38
Atout Futur D		948,49	925,36
Coexis		2150,90	2114,96
Dièze		2614,74	2571,03
Eficash	○	993146,92	993146,92
Eurodyn		3118,99	3042,92
Indicia	◆	2151,68	2104,10
Indocam Convert. C		15822,23	15361,39
Indocam Convert. D		14483,75	14061,89
Indocam Europe Nouv.	◆	10115,24	9820,62
Indocam Hor. Eur. C		1280,27	1242,98
Indocam Hor. Eur. D		1208,18	1172,99
Indocam Multi Oblig.		984,62	955,94
Indocam Orient C	◆	171,07	163,31
Indocam Orient D	◆	153,70	146,73
Indocam Unijapon		866,31	827,03
Indocam Str. 5-7 C		2156,69	2120,64
Indocam Str. 5-7 D		1542,86	1517,09
Moné.J C	○	12389,72	12389,72
Moné.J D	○	11737,06	11737,06
Oblifutur C		627,04	616,56
Oblifutur D		577,92	568,26
Oraction		1133,40	1108,76
Revenu-Vert		1224,67	1204,28
Sévéa	◆	123,31	120,30
Synthésis		21768,14	21383,24
Univers Actions		283,86	276,94
Uni Associations	○	122,15	122,15
Uni-Foncier		1820,57	1776,17
Uni-Régions		1879,65	1833,80
Univar C	○	321,10	321,10
Univar D	○	301,05	301,05
Univers-Obligations		276,65	272,03
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m	◆	16807,13	16477,58
Indocam Val. Restr.	◆	16472,26	15992,49
Optalis Dynamiq. C	◆	115,86	113,59
Optalis Dynamiq. D	◆	114,71	112,46
Optalis Équilib. C	◆	114,78	112,53
Optalis Équilib. D	◆	111,85	109,66
Optalis Expansion C	◆	105,72	103,65
Optalis Expansion D	◆	105,72	103,65
Optalis Sérénité C	◆	110,11	107,95
Optalis Sérénité D	◆	105,18	103,12
Pacte Sol. Logem.	◆	526,13	520,92
Pacte Vert T. Monde	◆	538,57	533,24
CIC BANQUES			
Francic		179,16	173,94
Francic Pierre		174,55	169,47
Europe Régions		254,57	247,16
CIC PARIS			
Associc		1147,52	1147,52
Cicamonde		169,76	164,82
Converticic		477,33	470,28
Ecocic		1930,89	1874,65
Mensuelcic		10104,21	10004,17
Oblicic Mondial		4261,28	4198,31
Oblicic Régions		1271,18	1252,39
Rentacic		168,27	165,78
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
Euro Solidarité		1511,73	1496,76
Lion 20000 C		17778,50	17778,50
Lion 20000 D		16215,95	16215,95
Lion-Associations C		11801,78	11801,78
Lion-Associations D		11184,55	11184,55
Lion Court Terme C		27589,43	27589,43
Lion Court Terme D		24306,58	24306,58
LionPlus C		1800,95	1765,64
LionPlus D		1649,70	1617,35
Lion Trésor		2706,50	2679,70
Oblilion		2450,27	2426,01
Sicav 5000		902,21	884,52
Slivafrance		1521,51	1491,68
Slivam		650,73	637,97
Slivarente		275,33	269,93
Slivinter		886,81	869,42
Trilion		5245,34	5178,83
Crédit Mutuel			
Avenir Alizes		2841,90	2786,18
CM Option Dynamique		167,48	163
CM Option Equilibre		320,70	313,64
C.M. Mid. Act. Fr.		160,82	156,52
C.M. Oblig. Cour.T		981,96	981,96
C.M. France Actions		182,93	178,03
Créd. Mut. Jour		23832,77	23832,77
C.M. Monde Actions		1811,71	1765,22
C.M. Epargne Oblig.		2092,24	2051,22
C.M. Oblig. Quatre		1136,84	1114,55
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		116,36	114,08
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		405,66	388,19
Saint-Honoré Capital		22862,31	22196,42
St-Honoré March. Emer.		341,31	326,61
St-Honoré Pacifique		508,87	486,96
St-Honoré Vie Santé		2096,09	2087,74
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1897,57	1897,57
Stratégie Ind.Europe	◆	1125,73	1082,43
Stratégie Rendement	◆	2231,12	2160,89
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C		130,55	127,37
Amplitude Amérique D		130,19	127,01
Amplitude Europe C		199,64	194,77
Amplitude Europe D		195,76	190,99
Amplitude Monde C		1154,25	1126,10
Amplitude Monde D		1079,35	1053,02
Amplitude Pacifique C		84,56	82,50
Amplitude Pacifique D		83,89	81,84
Élanciel France D PEA		237,26	231,47
Élanciel Euro D PEA		591,77	577,34
Émerg.Euro Poste D PEA		173,53	169,30
Géobilys C		744,45	733,45
Géobilys D		696,68	686,38
Intensys C		124,88	124,69
Intensys D		114,88	114,71
Kaleis Dynamisme C		1294,73	1269,34
Kaleis Équilibre C		1210,28	1186,55
Kaleis Sérénité C		1142,56	1131,25
Latitude C		154,25	154,25
Latitude D		136,96	136,96
Oblitys D		694,34	684,08
Plénitude D PEA		252,79	246,62
Poste Gestion C		15527,01	15527,01
Poste Gestion D		14936,89	14936,89
Poste Première		42323,08	42323,08
Poste Première 1 an		253179,26	252926,33
Poste Première 2-3		54601,34	54092,55
Revenus Trimestr. D		5379,56	5326,30
Thésora C		1108,52	1097,54
Thésora D		969,85	960,25
Trésorys C		279654,59	279654,59
Solstice D		2420,50	2414,76
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
Actimonétaire C		39514,41	39514,41
Actimonétaire D		30476	30476
Cadence 1 D		1095,44	1084,59
Cadence 2 D		1082,55	1071,83
Cadence 3 D		1070,93	1060,33
Capimonétaire C		424,90	424,48
Capimonétaire D		374,09	373,72
Sogeoblig C/D		690,23	683,40
Interoblig C		335,07	331,75
Intersélection France D		433,64	425,14
Sélect Défensif C		1177,72	1157,46
Sélect Dynamique C		1319,54	1292,40
Sélect Équilibre 2		978,36	961,53
Sélect PEA 3		912,22	896,53
Sogepea Europe		1316,28	1290,47
SG France opport. C		2393,66	2346,73
SG France opport. D		2265,87	2221,44
Sogenfrance C		2568,53	2518,17
Sogenfrance D		2331,91	2286,19
Sogépargne D		307,71	304,66
Soginter C		325,93	319,54

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES La réunion extraordinaire du Comité national de la recherche scientifique a fait salle comble, lundi 14 décembre, à la Maison de la chimie de Paris, où 700 participants ont débattu des projets de réforme de Claude Allègre. ● LE NOUVEAU DIRECTEUR de la recherche, Vincent Courtillot, les a invités à présenter rapidement « *des propositions précises et innovantes* », afin qu'elles « *puissent être pleinement prises en compte* ». ● LES MEMBRES du comité national, qui considèrent cette réunion comme « *une première étape* », appellent les chercheurs à poursuivre le débat engagé, sous des formes à déterminer. ● A TOULOUSE, où le laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes (LAAS) donne l'exemple d'une unité propre du CNRS très liée aux *universités* et aux entreprises, les chercheurs s'estiment victimes d'un « *faux procès* ».

Les chercheurs réaffirment leur opposition à la réforme du CNRS

Réunis lundi 14 décembre à Paris, 700 membres du Comité national de la recherche scientifique ont appelé leurs collègues à « prolonger le débat ». Sans revenir sur les projets ministériels, le représentant de M. Allègre a demandé aux participants de formuler des « propositions innovantes »

« LE GOUVERNEMENT attend de votre travail des propositions réfléchies, précises et données à temps pour qu'elles puissent pleinement être prises en compte. Si cette journée ne débouche pas rapidement sur des propositions innovantes, le Comité national et le CNRS entier en sortiront très affaiblis ». Tel est le message que Vincent Courtillot, ancien conseiller spécial de Claude Allègre et depuis quelques jours directeur de la recherche au ministère, est venu délivrer aux 700 participants à la réunion plénière extraordinaire du Comité national de la recherche scientifique, lundi 14 décembre, à la Maison de la chimie de Paris.

Le représentant du ministre avait auparavant essuyé quelques sifflets, lorsqu'il avait affirmé que « *le succès paraît moindre, dans l'avancée des connaissances ou la prise de brevets, dans les pays qui ont choisi de conserver des organismes de recherche autonomes* [comme la France avec le CNRS] *que dans les pays où la recherche s'appuie sur les universités* [le modèle anglo-saxon dont s'inspirent les projets de réforme actuels] ».

BEAU CHAHUT

Il avait même été copieusement hué, quand il s'était livré à une défense et illustration sans concession de la politique de Claude Allègre. Et il avait provoqué un beau chahut, en assurant : « *Ce gouvernement n'a nulle intention de piloter les recherches faites dans les organismes de la manière pointilleuse que j'entends évoquer parfois. Si tel était le cas, pas plus moi que le ministre n'accepterions de le servir* ».

L'intervention du directeur de la recherche – non prévue dans l'ordre du jour initial – et, surtout, son invitation, adressé aux chercheurs, à émettre « *des suggestions riches et à la hauteur des enjeux* », doivent pourtant être interprétés comme un premier signe d'ouverture. Même si ce geste de possible conciliation a laissé dubitative une partie de l'assistance, qui y a vu une tentative de « *récupération* » un peu tardive d'un débat lancé contre la volonté de Claude Allègre. Beaucoup faisaient remarquer que Vincent Courtillot avait repris dans son discours, sans rien ôter, les grandes *lignes des projets qui suscitent* l'inquiétude des scientifiques.

Ceux-ci ont trouvé un soutien résolu dans l'affirmation, par Catherine Bréchignac, directeur général du CNRS, qu'elle « *adhérait* » à la demande d'une discussion sur la situation et l'organisation de la recherche en France.

DÉMARCHE « CONSTRUCTIVE »

« *Notre ministre, avec la brusquerie que tout le monde lui connaît, nous dit qu'il faut bouger et il a raison. Encore faut-il savoir où nous voulons aller*, a-t-elle mis en garde. *Le CNRS est un outil de structuration pour la recherche française et un pôle de stabilité. Il doit savoir s'adapter (...)La dynamique de changement implique l'adhésion et la motivation des acteurs de la recherche* ».

Après avoir affirmé haut et fort qu'ils se situaient dans une démarche « *constructive* » et qu'ils ne campaient pas sur la défense d'un système établi, les représentants du milieu scientifique doivent donc avancer leurs propres propositions de rénovation. Les forums qui se sont tenus lundi se voulaient « *une première étape* » dans une démarche de « *réflexion collective* » qui, espèrent ses initiateurs, ne fait que s'amorcer.

De cette journée de travail, les rapporteurs ont retenu quelques principes, posés comme des garde-fous. C'est, en matière d'évaluation de la recherche, le souhait que le Comité national conserve un regard sur l'ensemble de l'activité scientifique – et non pas sur le seul CNRS –, analyse de la conjoncture et prospective comprises, a insisté l'historien Denis Peschanski. Concernant le statut des personnels, que « *la possibilité de réaliser une carrière entière au service de la recherche soit préservée* », tout en créant, « *à tous les étages* », des portes d'entrée ou de sortie temporaires ou définitives, afin d'instituer « *une souplesse productive* ». S'agissant des structures, que « *la tutelle, à l'écoute à la fois de la société civile et de la communauté scientifique, définisse les grandes orientations, dresse la carte des organismes et attribue les enveloppes budgétaires, mais n'intervienne pas de façon directe dans l'élaboration de la stratégie des établissements* ». Que, dans cette stratégie, les formules d'association à l'université ou à l'industrie continuent à se développer, sans pour autant conduire à la suppression, programmée par le ministre, des laboratoires propres des organismes.

Le prix Nobel de physique 1997, Claude Cohen-Tannoudji, qui avait jusqu'à présent refusé de s'exprimer sur ce sujet, a jugé la menace suffisamment sérieuse pour voler au secours de l'identité du CNRS : « *Je ne conçois pas de recherche sans enseignement ni d'enseignement sans recherche, mais centrer toute la recherche autour de l'université me paraît un peu illusoire et dangereux* ».

La question qui se pose désormais est de savoir comment « *prolonger le débat* », estime François Ledrappier, président de la conférence des présidents de sections du comité national. Par une discussion parlementaire, telle que la réclame le chimiste Pierre Potier ? Par des assemblées régionales suivies d'un colloque national, comme le suggèrent certains ? Pour le mathématicien Yves Meyer, coopté par Claude Allègre dans le Conseil national de la science, « *Le ministre a fait de l'agit-prop pour nous faire réagir. A nous de réfléchir et de proposer des réformes là où elles sont nécessaires* ».

Pierre Le Hir

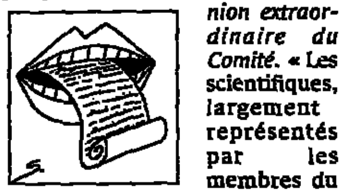
Favoriser le recrutement des jeunes

Fin novembre, Claude Allègre a adressé au directeur général du CNRS une lettre de cadrage fixant les « *orientations générales pour l'exercice budgétaire de 1999* », qui connaîtra une hausse de 1,7 %. Les recrutements devront favoriser les jeunes chercheurs et augmenter « *de manière significative* » en sciences de la vie et en sciences de la Terre, l'accueil d'enseignants-chercheurs devant profiter aux sciences humaines. Pour les programmes, l'accent est mis sur le « *rapprochement* » des sciences pour l'ingénieur avec la physique et les mathématiques, sur l'« *interface* » entre chimie et biologie, entre informatique et robotique et entre informatique et biologie, ainsi que sur les sciences de la planète. L'échéancier de financement de grands instruments (en baisse de 10 %) devra être étalé. Le ministre ajoute : « *Dans le cadre de ces instructions, vous définirez les priorités de l'organisme, en réservant un montant d'au moins 10 % du budget à de nouveaux projets.* »



« On ne gouverne pas seulement par décret... »

VOICI les principaux extraits d'un texte de la conférence des présidents de section du Comité national de la recherche scientifique justifiant leur demande d'une réunion extraordinaire du Comité. « Les scientifiques, largement représentés par les membres du Comité national de la recherche scientifique, ne sont pas les derniers en France à se préoccuper de la situation de la recherche dans notre pays, et il se trouve qu'ils *ont quelques idées sur la question.* Ils sont ouverts à la discussion et à l'esprit de réforme. *Ils demandent simplement que* l'on pratique la politique autrement.



VERBATIM

» *Trois idées centrales nous* semblent guider les projets du ministre. Transformer le CNRS en une agence de moyens péri-universitaire ; enlever au Comité national de la recherche scientifique la majeure partie de sa mission d'évaluation et de prospective de la recherche ; ôter aux organismes de recherche une grande partie de leur autonomie en matière de politique scientifique.

» *Rappelons d'abord que le* CNRS a une relation étroite avec l'Université. (...) Il est évident que l'enseignement et la recherche doivent être en synergie permanente et qu'ils s'enrichissent réciproquement. S'il faut aller encore plus loin dans ce sens, pourquoi pas ? Mais Claude Allègre semble plutôt fasciné par le modèle américain d'une agence, comme la National Science Foundation, distribuant des moyens à des équipes universitaires, alors que le contexte économique, historique et culturel des universités françaises est totalement différent de leurs homologues américaines. (...) Penser que les difficultés de la recherche et de la valorisation de ses résultats seront résolues par le simple transfert de la substance du CNRS dans les universités ou de chercheurs dans l'industrie est une illusion dangereuse pour la recherche publique. Il convient de dresser d'abord un bilan général et rigoureux de la situation de la recherche dans les universités, dans les organismes publics de recherche et dans le secteur de l'entreprise. (...)

» Les membres du Comité national de la recherche scientifique sont bien placés pour faire des propositions pour améliorer la qualité de l'évaluation et de la prospective scientifique, pour peu qu'on les consulte. Ils ne sont pas fermés aux idées du ministre comme la meilleure ouverture des sections aux scientifiques d'autres pays et au monde de l'entreprise. Il faut cependant s'interroger sur les difficultés passées liées au caractère très prenant et bénévole de ce travail qui limitent cette ouverture.

» Enfin la communauté scientifique s'inquiète de la propension du ministre à concentrer les pouvoirs. Quelles que soient la nécessité et la légitimité pour le pouvoir politique de contribuer à la définition des axes de développement de la recherche et de veiller à la capacité de la recherche publique à répondre à la demande sociale, la production d'une recherche de qualité exige que la communauté scientifique dispose aussi d'une autonomie et d'une liberté suffisantes dans la définition de ses axes de travail. (...)

» L'audace dans la réforme. Pourquoi pas ? (...) Encore faut-il que les projets de réforme soient bien fondés, bien précisés et que leur mise en œuvre ne provoque pas leur rejet par la communauté scientifique ni la destruction d'institutions qui ont démontré leur efficacité dans le développement d'une recherche de qualité en France. On ne gouverne pas seulement par décret. (...) »

Des chercheurs toulousains s'insurgent contre les « faux procès »

TOULOUSE

de notre correspondant régional

ICI, cela fait trente et un ans que l'on fait de la recherche fondamentale sur l'architecture des systèmes informatiques et qu'on pense, en même temps, à ses applications : automatique, robotique, *microélectronique, machines intelligentes,* génie des procédés, semi-conducteurs... Avec ses onze groupes de recherche installés sur 11 000 m² du complexe *scientifique de Rangueil*, à *Toulouse*, ses 450 salariés dont 74 chercheurs, 82 enseignants-chercheurs et 162 doctorants, le Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes (LAAS) est le plus gros des « laboratoires propres » du CNRS. Il cherche, élabore, publie, forme, coopère, au cœur d'une région dont l'université et la haute technologie constituent deux appâts.

Ses chercheurs sont aujourd'hui abasourdis par les déclarations de Claude Allègre annonçant sa volonté *de mettre fin au statut des « laboratoires propres »* du CNRS. Pour le ministre, ils auraient fait leur temps et devraient rejoindre les bataillons des laboratoires *associés*, afin de créer une meilleure synergie avec l'université et l'industrie et de permettre une plus grande mobilité des chercheurs. Ceux-ci devraient sortir de leur « cocon », afin de se rendre *plus utiles à la collectivité.*

UN CONTRE-ARGUMENTAIRE

« *Désinformation manifeste* », protestent d'une même voix le directeur du LAAS, Jean-Claude Laprie, le responsable du groupe Robotique et intelligence artificielle, Malik Ghallab, et le président de la section Sciences et technologies de l'information, Raja Chatila. Le désaccord ne porte pas sur les objectifs – insérer la recherche dans l'université, prendre en compte les besoins économiques et sociaux –, mais *sur le diagnostic et sur les remèdes. « Il n'y a pas un seul laboratoire propre du CNRS qui ne fasse un effort constant pour se lier à l'université*, souligne Malik Ghallab, *c'est une pure manipulation de laisser croire que nous travaillons en boucle sur nous mêmes.* »

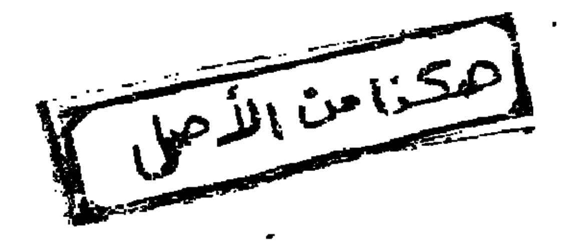
Le contre-argumentaire des chercheurs du LAAS est serré. Depuis ses débuts, le laboratoire est associé par convention aux *principaux établissements* d'enseignement scientifique de Toulouse (université Paul-Sabatier, Institut national des sciences appliquées et Institut national *polytechnique*), *plus de la* moitié de ses chercheurs enseignent, il accueille pendant trois ans des doctorants dont la moitié rejoignent ensuite l'industrie, ainsi que, chaque année, 220 stagiaires de troisième cycle... Bref, le lien avec l'université est une « *symbiose vécue tous les jours* ».

Même constat vis-à-vis de l'industrie. Le LAAS, spécialisé dans les sciences pour l'ingénieur, signe chaque année environ 150 contrats de recherche avec des entreprises, comme Alcatel, Aerospatiale, Matra, EDF, les laboratoires Fabre, Sollac ou Siemens. Ils représentent, indique Jean-Claude Laprie, « *les trois quart du budget du LAAS, hors salaires* ». « *Ce qui fait l'essentiel de la vie du chercheur passe désormais par les contrats* », insiste Raja Chatila. D'ailleurs, un club des « affiliés », regroupant 45 industriels, s'est mis en place autour du laboratoire. Celui-ci fournit à ses membres, moyennant une cotisation annuelle, des instruments de veille, d'information ou de formation.

Pour autant, le statut de laboratoire propre reste essentiel, estime Malik Ghallab : « *Le CNRS doit conserver sous sa tutelle directe des unités de recherche qui ne soient pas tributaires des contraintes locales et d'objectifs parfois divergents des siens, s'il veut jouer son rôle de "locomotive". Les supprimer affaiblirait non seulement le CNRS, mais aussi la recherche universitaire.* »

Aussi les chercheurs toulousains s'interrogent-ils : « *C'est très bien de vouloir faire bouger les choses, mais pourquoi intenter un faux procès pour y parvenir ?* »

Jean-Paul Besset



Le réveillon imaginaire

Conte cruel né des vadrouilles gourmandes

PAS QUESTION ici de s'élancer dans l'élaboration d'un quelconque programme de festivités et encore moins d'accréditer le lourd branle-bas de combat qui entoure les fatidiques réveillons de fin d'année. L'excès à dates fixes a quelque chose de vampirique autant que de lassant. Evoquons plutôt, sous forme de conte, ou de conte cruel, un repas imaginaire qui rassemblerait quelques-unes des émotions fortes rencontrées au cours de nos vadrouilles gourmandes.

Il s'agirait d'un moment ne célébrant rien de particulier et organisé pour une assemblée d'honnêtes personnes représentant les confessions, les opinions et les fortunes les plus diverses. Une sorte de grand jury qui n'aurait à se prononcer que sur la justice et une certaine forme d'éthique de table. Plaisir et sérieux, amusement et loyauté, goût et travail. Des sages s'adressant à des sages. Car tous ces hauts cuisiniers n'ont pu s'installer à l'avant-scène du succès sans détenir une morale et la défendre. C'est un public qui aujourd'hui leur manque le plus, un vrai, non plus seulement celui qui les fait vivre, mais celui qui leur donnerait à penser, celui qui serait admis à les interpeller. Essayons de l'imaginer.

AGRÉGATION CULINAIRE

Dans l'ordre de l'amuse-bouche, l'œuf de Colomb, à Paris, c'est Alain Passard qui l'a découvert. L'homme de L'Arpège a certes d'autres exploits à son actif, mais marque ici un point capital si l'on veut bien suivre l'ordonnance du repas moderne qui impose d'ouvrir les débats avec une ou plusieurs mignardises – offertes –, qui engagent avec beaucoup plus de sérieux que l'on ne croit les ressources et l'habilité du chef. Même chez les cracks, ce n'est pas toujours réussi. Lui, sert un œuf à la coque expurgé de son blanc, qu'il persille de ciboulette et sur lequel il fait glisser trois gouttes de sirop d'érable. Petite chose très vive, très modeste, très percutante. Retenons-la.

Mais, sortant des laboratoires d'art et d'essai d'Olivier Rœllinger, à Cancale, voici le premier plat. Là encore, le choix était vaste, et pourtant si remarquable le souvenir de ce qui va suivre que l'on aurait certainement eu tort de ne pas l'admettre au menu : poêlée de bouquets à la malouine. On pourra dire que c'est un peu bref ; il se trouve que, sous la baguette du patron de la Maison de Bricourt, cette grosse poignée d'agités va donner le meilleur de sa saveur et mettre en évidence tous les rebonds de sa musculature marine. Une sorte de *master class* où le cuisinier jetterait l'entier de son savoir en démontrant que tout ce qui frétille dans de l'eau salée, et plus particulièrement celle de la baie du Mont-Saint-Michel, doit être travaillé au corps avec le plus grand sérieux. Beurre amené à la couleur noisette, trépas rapide des bestioles offertes vivantes aux grésillements, cuisson-minute et experte, déglaçage au pur malt des îles, poivre de Cayenne, poivre au moulin, sel fin. Rare.

Deuxième service. Plus classique, quasi éternelle, comment ignorer cette agrégation culinaire qu'est l'escalope de saumon à l'oseille, mise au point voici une quarantaine d'années par Jean et Pierre Troisgros sur les fourneaux de leur commanderie de Roanne ? Innovation remarquable à l'époque de son lancement, ce plat suivra l'évolution du nouveau credo gastronomique en s'acclimatant à différentes versions, jusqu'à sa dernière rénovation, sous laquelle on le présente aujourd'hui. Moment de grâce d'une équipe inspirée, nous sommes ici au cœur d'une leçon de style offerte par un artisanat qui était en avance sur son temps et que rien jusque-là n'a pu formellement surpasser. On trouvera les minutes de la recette dans *Cuisine de famille chez les Troisgros*, publié par Flammarion.



DESSINS : DESCLOZEAUX

LE THÉÂTRE DU TEMPS

Qu'est-ce qu'un repas réussi ? Sûrement le juste équilibre entre la faim, toujours légitime, et la curiosité de savoir ce qui va suivre. On peut être rassasié dès l'entrée aussi bien qu'espérer voir se répéter les prouesses. Question de bon ton et de bon goût ; question de mise en scène dans la présentation et l'arrivée des différents personnages. A table, le théâtre du temps joue désormais sur des tirades courtes et des répliques rapides. Alceste dîne et joue en costume de ville.

Avançons donc vers la conclusion. A Joigny, dans l'Yonne, Jean-Michel Lorain a installé son argumentaire sur des créations qui ont porté la Côte Saint-Jacques au sommet de la hiérarchie française, ce qui lui laisse le temps de penser au futur et d'imaginer d'autres gammes pour demain. De ses dernières recherches émerge une très rocambolesque côte de veau, crème de petits pois au lard, topinambours truffés, jus de veau à l'arabica, que l'on n'a pas le droit de ne pas garder en tête si l'on a bien compris la démarche de son promoteur. Un truc sûrement pas commode à réaliser, mais qu'il était temps d'inventer.

Resterait une douceur à trouver, mais elle est déjà toute trouvée, car le mille-feuille à la vanille de chez Lucas-Carton a cet avantage sur tous les autres mille-feuille, c'est d'être dégusté sans que l'on se souvienne une seconde de ce que l'on vient d'avaler. Ce réveillon n'existait pas, le mille-feuilles était comme un rêve. Tout est bien qui finit bien.

Jean-Pierre Quélin

Le caviar



Kim Basinger, l'actrice américaine, utilise, paraît-il, quotidiennement une crème de beauté aux extraits de caviar. Quand approche la période des réveillons, c'est toutefois pour ses vertus gastronomiques plus que cosmétologiques que l'on pense à l'œuf d'esturgeon. Selon les statistiques de la direction générale des douanes, plus de 75 tonnes de ces petites billes sombres et précieuses ont été importées en 1997 en France.

Une grande partie est ensuite exportée à nouveau, d'après Armen Pétrossian : *« Il n'y aura guère plus de 30 tonnes de caviar commercialisées cette année sur notre territoire. »* Le plus étonnant étant, selon lui, que *« les deux tiers de cette denrée de luxe seront vendus dans les grandes et les moyennes surfaces »*. L'homme est bien placé pour le savoir. Il y a un peu plus de quinze ans, sa famille fut l'une des pionnières pour le commerce du caviar au supermarché.

Si le groupe Pétrossian a conservé son élégante boutique parisienne, boulevard de Latour-Maubourg, il fait aussi un malheur dans les rayonnages moins sélects, où il a vendu en 1997 plus de six tonnes sous sa marque Dom Petroff. Le caviar en grande surface n'a pourtant pas très bonne réputation. L'an dernier, on y trouvait encore du sévruga à moins de 200 F les 100 g, et Armen Pétrossian – qui n'a jamais pratiqué de prix aussi bas – dit avoir repéré à ce tarif *« des caviars coulants, d'aspect huileux, au grain trop ferme et qui ne faisaient pas honneur à la profession »*.

Pis, Jacques Nebot, PDG d'Astara, le principal importateur de caviar iranien en France, se gausse d'avoir vu dans les rayonnages *« du caviar en provenance de Turquie, un pays qui ne pratique pas la pêche de l'esturgeon »*. *« Cette politique du n'importe quoi touche heureusement à sa fin,* ajoute-t-il. *Depuis avril, pour éviter la contrebande qui pille les stocks naturels d'esturgeons, ce poisson a été déclaré espèce protégée, des quotas ont été mis en place et les provenances sont clairement établies par des certificats. Une grande première. »*

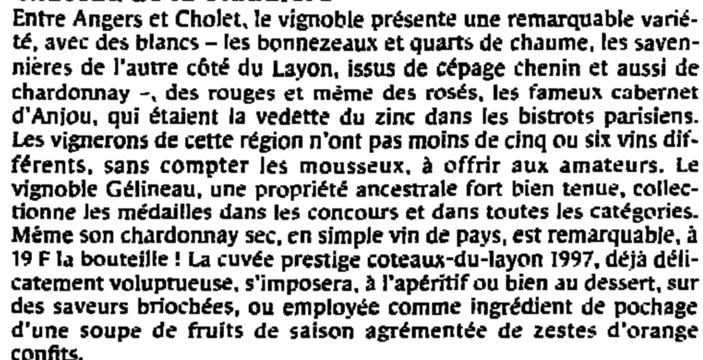
Le caviar se fait de plus en plus rare. Malgré l'alevinage pratiqué depuis plusieurs années dans la mer Caspienne, le repeuplement aquacole prend du temps : il faut huit ans pour qu'un esturgeon sévruga parvienne à l'âge adulte et vingt pour un esturgeon béluga (ce qui explique les prix encore faramineux du caviar issu de cet animal). Après avoir dépensé autant d'argent, il existe encore des hérétiques qui anesthésient leur palais à coups de vodka en guise d'accompagnement. *« C'est un véritable massacre,* s'insurge Philippe Poulanchon, le directeur de la société Byzance, fournisseur en très beaux caviars des chefs étoilés. *Le sévruga, qui explose au palais mais reste un peu court en bouche, est idéal avec un champagne. Quant à l'oscietre, aux arômes plus complexes de noix fraîche et de jaune d'œuf, il s'harmonise à la perfection avec un vin de paille ou mieux encore avec un fino comme ceux de Montilla, dont la fleur révèle les arômes cachés du caviar. »*

Guillaume Crouzet

★ Caviar Dom Petroff, en grande surface : **200 F environ les 50 grammes de sévruga, 250 F les 50 g d'oscietre. Caviar Byzance (01-46-09-02-28) : 310 F les 50 g de sévruga, 360 F les 50 g d'oscietre.**

BOUTEILLE





Coteaux-du-layon AOC 1997

Château de la Viaudière

Entre Angers et Cholet, le vignoble présente une remarquable variété, avec des blancs – les bonnezeaux et quarts de chaume, les savennières de l'autre côté du Layon, issus de cépage chenin et aussi de chardonnay –, des rouges et même des rosés, les fameux cabernet d'Anjou, qui étaient la vedette du zinc dans les bistrots parisiens. Les vignerons de cette région n'ont pas moins de cinq ou six vins différents, sans compter les mousseux, à offrir aux amateurs. Le vignoble Gélineau, une propriété ancestrale fort bien tenue, collectionne les médailles dans les concours et dans toutes les catégories. Même son chardonnay sec, en simple vin de pays, est remarquable, à 19 F la bouteille ! La cuvée prestige coteaux-du-layon 1997, déjà délicatement voluptueuse, s'imposera, à l'apéritif ou bien au dessert, sur des saveurs briochées, ou employée comme ingrédient de pochage d'une soupe de fruits de saison agrémentée de zestes d'orange confits.

★ Coteaux-du-layon 1997. Cuvée prestige : 38 F TTC la bouteille (par 12). Vignoble Gélineau, 49380 Champ-sur-Layon, tél. : 02-41-78-86-27.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

FERME AUBERGE DES TROIS OURS

■ L'ancienne vallée aux ours donna son nom à Vallorcine – une belle endormie – où Alexandre Dumas situe l'origine de la recette de la « patte d'ours macérée trois jours ». Deux hôtels des Logis de France, l'Ermitage (04-50-54-60-09) et l'Hôtel du Mont Blanc (04-50-54-60-02) accueillent les randonneurs, et, grâce à la ferme-auberge, les vaches sont de retour au village. Une dizaine de laitières, derrière la vitre, regardent passer les skieurs ; les gars du pays assurent l'animation, au bar, à l'heure de l'apéritif. Quelques plats montagnards, salades rustiques, saucisses, diots et pormonniers (aux choux) ; la délicieuse « polente » nous rappelle le temps où le massif appartenait au roi de Sardaigne. Vins : mondeuse, apremont. Menus : 90 et 130 F. Carte 120 F.

★ Le Plan droit, 74660 Vallorcine, tél. : 04-50-54-63-06. Tous les jours en saison.

LE BARATIN

■ Le patron de cet établissement, posté sur les hauts de Belleville, fut l'un des premiers à servir des vins, qui, tous, illustres ou modestes, ont en commun un caractère d'authenticité et d'exigeante vinification que l'on recherche à présent. Un vin du Pays catalan, domaine Reffet-Ribière, par exemple, baptisé « empreinte du temps ». Sur la table, une soupe de haddock au colombo, un travers de porc, catalan lui aussi, et une joue de bœuf à l'embeurrée de choux. Service dans la bonne humeur. A la carte, compter 120 F.

★ 3, rue Jouye-Rouve, 75020 Paris, tél. : 01-43-49-39-70. Fermé dimanche et lundi.

Gastronomie

JACQUES MEGEAN

■ Pendant deux lustres, Jaques Megean a régalé ses hôtes avec le plus judicieux des menus truffiers de la région de Carpentras. Il vient de s'installer à Megève. Un chalet partagé avec une boulangerie à la sortie de la bourgade, le bois omniprésent, voilà un cadre plus aimable que celui de l'austère Vert Galant, où, pourtant, furent préparées tant de merveilles, les légumes de Provence infusés à la truffe fraîche ou la crème légère de châtaignes à la duchesse de céleri. L'inspiration megévane de Megean n'est pas en reste et sa première carte simplement éblouissante, à en juger par quelques huîtres décoquillées, leur jus en rémoulade mêlé de citron confit et gingembre, accompagnées de pommes vertes, céleri et radis émincés ou bien une surprenante andouillette à la fraise de veau, soulignée d'une pointe de curry, escortée d'un confit de mangue et d'endives au romarin. Comme précédemment dans la cuisine de ce chef, la complication n'est qu'apparente et les saveurs s'accordent ou se juxtaposent dans une parfaite lisibilité. Avec les gibiers, l'exercice devient prodige : ce sont la côte de marcassin et sa crépinette à la sauge, semblable à un *attriau*, servie avec fumet de gibier et *salpicon* de betteraves rehaussés de câpres, ou bien encore les noisettes de chevreuil poêlées, accompagnées d'une galette de *polente* couverte de truffes, et ragoût de légumes – salsifis, navets « boule d'or », noisettes et truffes pilées. Voilà un travail artisanal d'une justesse et d'une qualité exceptionnelles à un prix raisonnable. Carte des vins : vallée du Rhône, bordeaux. Menus : un plat bourgeois au déjeuner : 100 F. Menu d'automne : 180 F. Carte : 300 F.

★ 489, route Nationale, 74120 Megève, tél. : 04-50-21-26-82. Fermé dimanche soir et lundi (hors saison).

Jean-Claude Ribaut

L'affaire Salt Lake City ternit sérieusement l'image olympique

Les accusations de corruption concernant l'attribution des Jeux olympiques d'hiver de 2002 provoquent une série de « confessions » plutôt embarrassantes pour le Comité international olympique

Le Comité olympique international (CIO) est sérieusement secoué par les révélations sur les pratiques de corruption qui visent certains de ses membres, pour obtenir leur vote lors du choix des villes accueillant les Jeux olympiques. Après les déclarations du Suisse Mark Holder, membre de la commission exécutive, le président du CIO, l'Espagnol Juan Antonio Samaranch, s'est dit déterminé à prendre de *« rapides et sévères sanctions »*, et a constitué une commission d'enquête qui doit rendre ses premières recommandations dès la fin janvier 1999. D'ores et déjà, des membres de nombreux comités d'organisation – notamment ceux de Barcelone et de Sydney – confirment que plusieurs types de tentatives de corruption sont employés, et les preuves ont été apportées de leur utilisation pour favoriser la désignation de Salt Lake City comme ville organisatrice des Jeux d'hiver en 2002.

LES RÉVÉLATIONS de Marc Holder, membre du Comité international olympique (CIO), et les menaces de Juan Antonio Samaranch, président du CIO, ont accéléré le mouvement. Depuis lundi 14 décembre, bon nombre de candidats – heureux ou malheureux – à l'organisation des JO confirment la pratique courante de la corruption au sein du mouvement olympique. Le cas de Salt Lake City (*Le Monde* daté 12-13 décembre) n'est pas isolé.

Pour la capitale de l'Utah, il est désormais avéré que les organisateurs ont acheté le vote de six membres du CIO en finançant les bourses d'études de leurs enfants. « *Cette fois*, a déclaré Mᵉ François Carrard, directeur général du comité, *nous n'avons plus seulement des bruits ou des rumeurs, mais des documents qui vont pouvoir nous permettre d'aller au fond des choses.* »

Après que Juan Antonio Samaranch eut rappelé la détermination du CIO à prendre de « *rapides et sévères sanctions* » à l'encontre de ses membres qui se seraient laissé corrompre, Mᵉ Carrard a affirmé que la commission ad hoc chargée de l'enquête, sous la conduite du Canadien Richard Pound, un des vice-présidents du comité, rendrait ses premières recommandations avant la fin du mois de janvier 1999.

« *Nous prendrons tout de suite les décisions qui s'imposent, car il y a des choses que nous ne pouvons pas nous permettre de tolérer*, a-t-il insisté. *Et si nous avons des éléments pour aller au-delà du cas de Salt Lake City, nous n'hésiterons pas.* »

Ce cas de figure ne devrait pas tarder à se présenter. A Sydney, où seront organisés les Jeux olympiques en l'an 2000, Bruce Baird, ancien responsable du dossier de candidature de la ville, a déclaré (*Le Monde* du 15 décembre) avoir été approché par un « intermédiaire » qui lui avait proposé de corrompre « *certaines personnes* » pour assurer le succès de la candidature australienne. La presse locale a précisé que Bruce Baird, alors ministre de Nouvelle-Galles du Sud, avait été approché en 1992 à Acapulco (Mexique) par un individu lui demandant une somme d'argent en contrepartie des votes d'un groupe de pays africains.

Après s'être ému de la situation et félicité de l'attitude de Bruce Baird, qui a refusé de recourir à de tels moyens, plusieurs intervenants dans le dossier de Sydney ont expliqué qu'il convenait tout de même de faire la part des choses entre les pots-de-vin et les cadeaux de bienvenue nécessaires à la promotion du pays d'accueil. Appartiennent, selon eux, à cette dernière catégorie les voyages en première classe, les dîners fins et largement arrosés, les séjours dans les hôtels les plus luxueux de Sydney, parfois suivis de vacances sur la Barrière de corail...

FOURRURES ET MONTRES

Mais le quotidien *The Australian* du lundi 14 décembre rappelle qu'en 1993, alors que des rumeurs de corruption circulaient déjà, John Coates, président du comité olympique australien, avait reconnu avoir trouvé un emploi à la fille du délégué du Swaziland au CIO, David Sibandze, tandis qu'en 1992 Bruce Baird, lui, avait facilité l'entrée du fils du représentant roumain dans l'entreprise publique de chemins de fer NSW State Rail. La commission indépendante contre la corruption n'avait finalement rien trouvé à redire dans ces procédés de mise en relation employeur-futur employé.

Organisatrice du lobby australien, Sallyanne Atkinson, qui fut ensuite nommée attachée commerciale à Paris, affirme que les histoires de manteaux de fourrure et de montres en or offerts aux délégués du CIO ont toujours circulé dans le milieu olympique. « *Cela marche à fond*, explique-t-elle à *The Australian*. *Ce sont des choses que l'on fait pour faire plaisir. On peut les critiquer, mais il s'agit vraiment de mettre votre pays en valeur. Il est vrai aussi qu'entre des dîners somptueux et des pots-de-vin se chiffrant en millions de dollars il règne un vaste flou. Toutefois, je n'ai jamais vu d'argent changer de mains sous la table.* »

« *Le système permet de petits cadeaux*, a assuré Henri Sérandour, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), lundi, au micro de France-Inter. *Lors de la candidature de Paris pour 1992, nous avons offert des foulards, des gants. On essayait de faire valoir les produits français, des parfums. Mais cela restait des cadeaux très raisonnables. Certains membres du CIO avaient des demandes assez importantes, mais ils ont été renvoyés, comme on dit en termes sportifs, dans leurs 22 mètres. On connaît le résultat du vote : 43 voix contre, 23 pour nous.* »

« *Maintenant, ce sont surtout les chiffres et les procédés qui surprennent*, a ajouté le président du CNOSF. *On était dans le système du cadeau, du séjour, du voyage, ce qui était encore relativement raisonnable. Ensuite, les intermédiaires sont entrés dans le jeu, qui n'ont pas eu une démarche pour plaire mais carrément pour la corruption.* » Et de comparer cette affaire à celle du dopage : « *Tant qu'il n'y avait pas de policiers ni de juges, on pouvait seulement penser que... Cette fois, l'ancien directeur de l'organisation des Jeux de Salt Lake City est parti avec des factures...* »

M. Da.
avec Florence de Changy, en Australie, et l'AFP.

TROIS QUESTIONS À...

JOSEP ABAD

1 Vous qui avez été administrateur délégué de la candidature de Barcelone aux Jeux olympiques de 1992, avez-vous déjà entendu parler de corruption au sein du mouvement olympique ?

A l'époque où nous montions le dossier, j'avais effectivement entendu dire que certaines personnes de l'entourage olympique étaient plus sensibles que d'autres aux « pressions », mais je ne l'ai jamais vérifié moi-même et ne je ne me souviens pas que nous ayons jamais été confrontés à un cas de corruption. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que deux villes candidates ont fait jouer beaucoup de relais pour s'attacher des suffrages. Il y a eu utilisation du pouvoir d'Etat.

2 N'avez-vous pas été tenté, vous aussi, de faire « pression » sur les différents représentants du pouvoir sportif et sur les membres du Comité international olympique ?

Nous avions pris, froidement, une décision éthique et morale : n'utiliser aucun de ces moyens. Nous n'avons pas dérogé. Et puis, vous savez, le vote du CIO est un vote secret : comment être sûr que le représentant sur lequel vous avez « investi » vous accorde réellement sa voix ? Ils ont pu tout aussi bien recevoir une somme supérieure d'un autre candidat... La corruption ne donne aucune certitude. Elle est donc inutile.

3 Marc Holder, membre du comité exécutif du CIO, accuse « 5 % à 7 % » des membres de l'instance olympique de solliciter des pots-de-vin auprès des candidats et soupçonne certains intermédiaires de vendre les voix du CIO...

Si Marc Holder a les preuves de ce qu'il avance, il doit les montrer pour permettre d'assainir la situation. Il est vrai, par ailleurs, que pour se donner quelques chances de réussite, il faut préparer le climat, faire en sorte qu'il soit favorable à votre candidature. Pour cela, il faut absolument convaincre les fédérations internationales et les comités olympiques nationaux. Même s'ils ne sont pas tous représentés au sein du CIO, ils pèsent, ils créent un courant, une ambiance, quelque chose qui peut vous conduire au succès. Mais la qualité du dossier technique présenté au CIO me paraît être le critère le plus décisif. Il faut également faire attention au ton employé pour défendre sa candidature : la modestie s'impose. Face à nous, en 1985, Paris avait fait preuve de trop de suffisance. On peut être convaincu, par avance, de sa victoire, mais c'est le CIO qui décide. Il déteste se voir dicter le bon choix. »

Propos recueillis par Michel Dalloni

La Fédération française de cyclisme suspend trois coureurs de l'équipe Festina

L'ANCIEN champion du monde Laurent Brochard ainsi que ses coéquipiers français de Festina, Christophe Moreau et Didier Rous, ont été suspendus jusqu'au 30 avril 1999 par la Fédération française de cyclisme (FFC). Cette sanction a été motivée par « *une initiative personnelle prise par les trois coureurs qui ont fait parvenir un courrier au siège de la Fédération, dans lequel ils ont admis avoir enfreint la loi antidopage de l'UCI* », a précisé, lundi 14 décembre, un responsable fédéral. Elle s'aligne sur celle prononcée par la Fédération helvétique à l'encontre des trois coureurs suisses de l'équipe (Alex Zülle, Laurent Dufaux, Armin Meier), suspendus eux-aussi jusqu'à la même date.

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE : le Comité international olympique** n'inscrira pas la créatine sur sa liste des produits interdits, a indiqué le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO, lundi 14 décembre, à Lausanne (Suisse). « *Pour nous, la créatine n'a rien d'une drogue et nous avons clos le chapitre*, a expliqué le prince de Mérode. *C'est comme les œufs ou le foie gras : si on prend trop de créatine, on est malade.* »

■ **SKI : le Norvégien Finn Christian Jagge**, champion olympique de slalom lors des Jeux d'Albertville (1992), a gagné, lundi 14 décembre, le slalom de Sestrières (Italie), disputé en nocturne. Déjà vainqueur de cette épreuve en 1997, Jagge devance l'Autrichien Thomas Stangassinger et le Slovène Jure Kosir. Le Français Patrick Bourgeat s'est classé quatrième.



Gris au nord, soleil au sud

MERCREDI. Un vaste anticyclone est situé de la France à la Méditerranée. Un front froid peu actif traverse le nord du pays, apportant beaucoup d'humidité sur ces régions.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel sera couvert le matin, puis les nuages bas seront nombreux. La température maximale avoisinera 10 à 13 degrés.

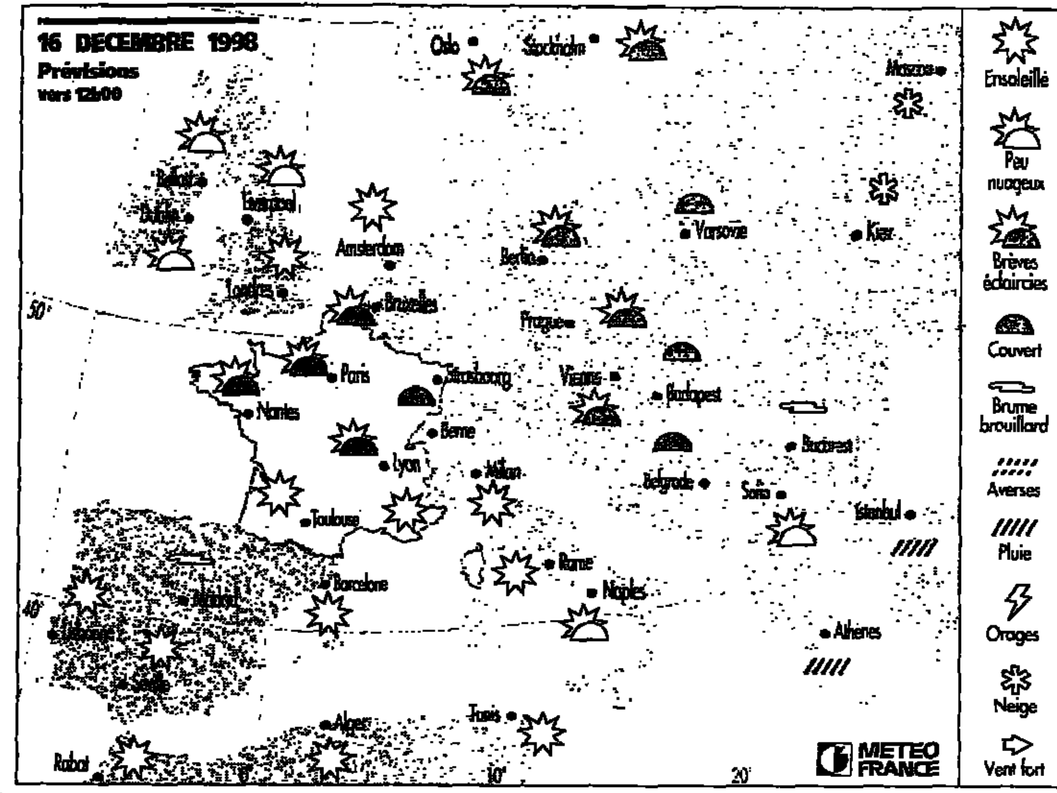
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – De Nord-Picardie à la Haute-Normandie, après dissipation de brouillards locaux, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs, le ciel restera très nuageux. La température maximale sera proche de 8 à 11 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel restera gris toute la journée, mais le soleil brillera sur le relief au dessus de 800 mètres. Il fera 7 à 9 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après dissipation des brouillards matinaux, de belles éclaircies reviendront dès la mi-journée. Il fera de 13 à 19 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages bas seront abondants le matin, puis l'après-midi le soleil fera de belles apparitions. Le thermomètre marquera 7 à 13 degrés d'est en ouest au meilleur moment de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil règnera en maître toute la journée sur l'ensemble des régions. Il fera de 15 à 19 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Au Carrousel du Louvre, à Paris, l'Espace du tourisme de la région Ile-de-France propose le programme des festivités prévues pour les fêtes de fin d'année et suggère toutes sortes d'escapades en région parisienne : marchés de l'Avent, crèches, concerts et spectacles de Noël, illuminations, décorations de rues et de vitrines, etc. Informations et réservations au 99, rue de Rivoli, tél. : 0803-03-1998 ou internet www. paris-ile-de-france.com. Une brochure présente une sélection de quelque 500 manifestations, programmées de décembre à février 1999.

■ **ARGENTINE.** Une sixième fréquence hebdomadaire est prévue chaque mercredi, entre Paris et Buenos Aires, à partir du 23 décembre, par la compagnie Air France. Ce vol sans escale se poursuit vers Santiago du Chili, desservi cinq fois par semaine.

PRÉVISIONS POUR LE 16 DECEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 P	KIEV	-6/-2 N	VENISE	4/9 C	LE CAIRE	9/18 N
				POINTE-A-PIT.	24/29 S	LISBONNE	10/14 S	VIENNE	2/5 N	MARRAKECH	7/20 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 N	LIVERPOOL	8/11 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/26 N
				EUROPE		LONDRES	6/10 S	BRASILIA	20/25 P	PRETORIA	19/31 S
				AMSTERDAM	4/8 S	LUXEMBOURG	4/6 N	BUENOS AIR.	17/22 P	RABAT	8/19 S
FRANCE métropole		NANCY	2/7 C	ATHENES	8/12 P	MADRID	3/16 C	CARACAS	24/29 C	TUNIS	10/16 S
AJACCIO	4/16 S	NANTES	5/13 N	BARCELONE	8/16 S	MILAN	2/10 S	CHICAGO	-2/5 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	5/15 S	NICE	5/13 S	BELFAST	4/12 N	MOSCOU	-9/-3	LIMA	19/23 C	BANGKOK	20/27 N
BORDEAUX	3/15 S	PARIS	6/12 N	BELGRADE	-1/3 C	MUNICH	1/9 C	LOS ANGELES	14/21 S	BOMBAY	23/33 C
BOURGES	3/12 N	PAU	3/16 S	BERLIN	2/6 P	NAPLES	6/17 N	MEXICO	6/18 N	DJAKARTA	27/31 P
BREST	7/12 N	PERPIGNAN	7/15 S	BERNE	-1/5 C	OSLO	-3/3 S	MONTREAL	-2/2 N	DUBAI	17/28 S
CAEN	8/11 N	RENNES	5/12 N	BRUXELLES	6/10 S	PALMA DE M.	7/17 C	NEW YORK	4/9 S	HANOI	14/23 N
CHERBOURG	3/11 N	ST-ETIENNE	0/9 N	BUCAREST	-6/1 C	PRAGUE	-2/8 P	SAN FRANCIS.	9/14 S	HONGKONG	16/20 N
CLERMONT-F.	1/10 N	STRASBOURG	1/4 C	BUDAPEST	-1/3 C	ROME	7/15 S	SANTIAGO/CHI	11/27 S	JERUSALEM	12/19 S
DIJON	0/6 N	TOULOUSE	1/14 S	COPENHAGUE	2/5 N	SEVILLE	8/21 S	TORONTO	-2/6 C	NEW DEHLI	11/25 S
GRENOBLE	-1/6 S	TOURS	4/12 N	DUBLIN	5/12 S	SOFIA	-6/-2 N	WASHINGTON	-2/11 S	PEKIN	-4/9 S
LILLE	5/11 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	4/8 N	ST-PETERSB.	0/1 N	**AFRIQUE**		SEOUL	3/8 S
LIMOGES	4/13 S	CAYENNE	24/30 P	GENEVE	4/8 C	STOCKHOLM	-1/4 N	ALGER	6/20 S	SINGAPOUR	26/29 P
LYON	-1/8 S	FORT-DE-FR.	23/28 P	HELSINKI	-1/3 N	TENERIFE	12/16 N	DAKAR	22/28 N	SYDNEY	19/23 N
MARSEILLE	2/12 S	NOUMEA	25/29 C	ISTANBUL	5/7 P	VARSOVIE	-2/4 P	KINSHASA	23/29 P	TOKYO	6/13 N

Situation le 15 décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 17 décembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRATIQUE

Quelques conseils avant d'acheter un appareil photo

DEVANT les centaines d'appareils alignés sur les rayons d'un magasin spécialisé, le vertige saisit l'acheteur. La tentation est forte de choisir au hasard le modèle qui correspond à son budget. Ce serait une erreur, car il existe plusieurs types d'appareils destinés à des usages différents, qu'il faut connaître pour offrir le cadeau le mieux adapté aux besoins de l'heureux destinataire.

Le Polaroïd, qui donne des photos à développement immédiat, mais non reproductibles, était naguère prisé pour les fêtes de famille où l'on prend plaisir à s'extasier devant un instantané qui mérite son nom... et les photos à discrétion garantie, puisqu'il n'y a pas de développement à l'extérieur. C'est aujourd'hui un secteur marginal, battu en brèche par le Caméscope, qui présente l'avantage d'une image mobile et sonore.

Les compacts sont petits et légers. Ils possèdent un objectif fixe. Certains sont équipés d'un zoom qui permet de réaliser des gros plans. Le viseur est séparé de l'objectif, donc décalé par rapport à celui-ci, si bien qu'on ne voit pas l'image telle qu'elle sera réellement sur la photo. Il faut apporter une correction de cadrage (parallaxe) pour les prises de vues rapprochées. Un compact conviendra à une pratique occasionnelle de la photo (une à cinq pellicules par an), ou à des chasseurs d'images qui veulent avoir en permanence un appareil peu encombrant à portée de main.

LES ATOUTS DE L'APS

Si l'on opte pour un compact, il faut choisir entre le classique 24 × 36, et l'APS *(advanced photo system)*. L'APS permet trois formats d'images à sélectionner lors de chaque prise de vue : 10 × 15 centimètres, 10 × 18 et 10 × 25, ce dernier étant appelé « panoramique ». Les boîtiers sont de petite taille, et la cassette-film miniaturisée ne nécessite aucun effort de mise en place, car son chargement est automatique.

« Grâce à son extrême simplicité, l'APS répond parfaitement aux attentes du public féminin, peu motivé par la technique et qui veut davantage des souvenirs que des photos », explique Victor Jachimowicz, directeur des laboratoires d'essais de la Fnac, qui mise beaucoup sur l'APS. Ses détracteurs remarquent cependant que la petite taille des négatifs nuit à la qualité des agrandissements, et que les vues panoramiques APS consistent simplement à amputer l'image en haut et en bas.

Le reflex est un appareil plus sophistiqué : grâce à un système de miroirs et de lentilles, on peut voir dans le viseur l'image telle qu'elle sera sur la photo. De plus, on peut y adapter une gamme d'objectifs de focales différentes (de 25 à 300 millimètres) permettant de faire varier l'angle de prise de vues et de photographier, selon les cas, des paysages, des sujets en action, des portraits, des détails éloignés ou proches (macrophotographie). Un reflex intéressera davantage les photographes créatifs, qui veulent pouvoir moduler à leur gré le cadrage et l'éclairage.

Qu'offrir à un enfant ou à un adolescent que l'on souhaite initier à la photo ? Un boîtier reflex à mise au point manuelle est une bonne solution pédagogique, mais ces modèles, peu onéreux, se font de plus en plus rares. Si l'on craint le découragement, on préférera un boîtier reflex à mise au point automatique permettant le passage en manuel. *« L'adolescent aura le loisir de s'initier aux corrections manuelles d'exposition »*, conclut Victor Jachimowicz. Il n'y a plus aujourd'hui de mauvais boîtier, mais il faut être attentif à la qualité de l'objectif : le zoom est commode, mais moins précis que l'objectif fixe. Une bonne focale de 50 suffira pour débuter, et on pourra peu à peu compléter sa panoplie.

Les constructeurs ont aussi pensé aux baroudeurs et aux adeptes des sports nautiques. Ils ont conçu des appareils « tout temps » qui résistent aux embruns et au sable, et même des chambres étanches pour la plongée sous-marine.

Pour les passionnés d'informatique, la photo numérique s'impose. Véritable révolution, cette dernière rompt avec la pellicule argentique remplacée par un capteur électronique *(charged coupled device* ou CCD). L'image est enregistrée dans une mémoire qui peut contenir un nombre variable de photos en fonction de la qualité choisie. La visualisation s'effectue soit sur le petit écran à cristaux liquides (LCD) intégré à la plupart des modèles, soit sur un écran d'ordinateur. Jusqu'à cette année, la photo numérique ne pouvait se concevoir sans le recours à un PC ou un Mac. Désormais, plusieurs fabricants (Olympus, Casio) proposent des imprimantes qui se connectent directement sur l'appareil photo numérique et fournissent des tirages de bonne qualité dans un format néanmoins limité au 10 × 15 cm.

PROGRÈS DU NUMÉRIQUE

Les progrès réalisés par les appareils numériques permettent des agrandissements plus importants, mais qui nécessitent l'usage d'un ordinateur et d'une imprimante dotée de la « qualité photo ». Si les prix ont baissé, les appareils numériques ne descendent guère en dessous de 2 500 francs ; il faut compter le double pour un modèle de bonne qualité (définition supérieure à 1 million de pixels) et 10 000 francs pour le haut de gamme. Cet investissement élevé sera en partie amorti par l'élimination des clichés ratés ou sans intérêt, que l'on peut détruire après les avoir visualisés sur l'écran. D'où l'économie des tirages inutiles.

Michel Alberganti et Michaëla Bobasch

Guide

● **Compacts 24 × 36.** De 200 à 1 000 F ; avec zoom, de 1 000 à 2 000 F.

● **Compacts APS.** De 400 à 800 F ; avec zoom, de 1 000 à 2 500 F. Canon Ixus, zoom 24-48 (1 800 F). Minolta Vectis, zoom 30-50, plonge jusqu'à 10 mètres (2 000 F).

● **Reflex à mise au point manuelle.** De 1 000 F (Pentax MZM) à 2 300 F (Nikon FE10) le boîtier nu.

● **Reflex à mise au point automatique.** De 2 000 à 12 000 F pour le boîtier (gammes Canon Eos, Nikon F, Pentax MZ, Minolta).

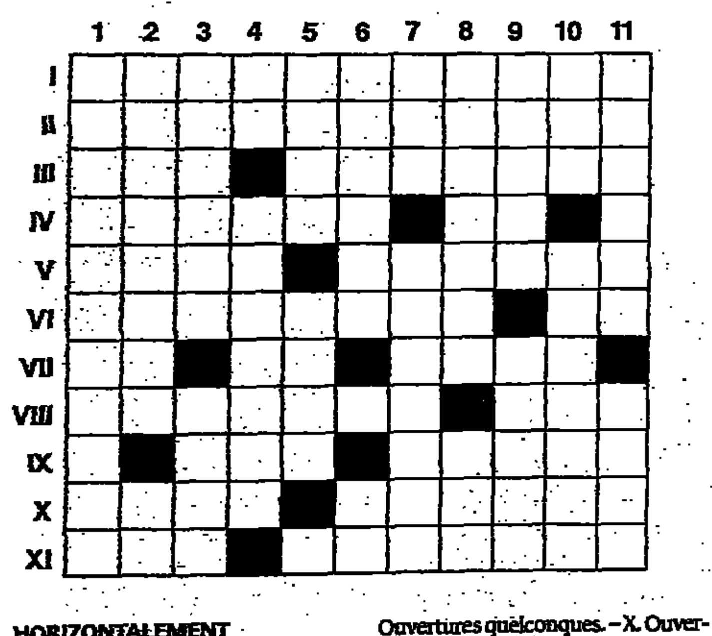
● **Reflex APS.** De 1 000 à 3 300 F.

● **Objectifs pour appareils reflex à focale fixe ou zooms.** Une soixantaine dans chaque catégorie, de 1 500 à 12 000 F.

● **Appareils numériques.** Entrée de gamme : de 2 200 (Konica Q-Mini) à 2 500 F (Agfa e-photo 780). Haut de gamme : de 8 000 (Olympus Camedia C 1400 XL) à 10 000 F (Canon Power Shot pro 70).

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 98299

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Offre de services. – II. Trop élevé pour la plupart d'entre nous. – III. Est de ce monde ou fut témoin. Prêtes à franchir le pas. – IV. Beaux comme des arcs. Un bout du précédent. – V. Une bonne affaire avec cure. Fort à condition de prendre de la graine. – VI. Pour faire les retouches nécessaires. Un peu d'argent. – VII. Primaire. Un tour à l'envers. Coule à Munich. – VIII. Eminences aplaties. Ferré ou ...tard. – IX. Sont en poudre. Ouvertures quelconques. – X. Ouvertures ménagées. Boîte de conserve. – XI. Académies. Tordues à la chaîne.

VERTICALEMENT

1. Déjà Pasteur était contre. – 2. Confusion dans les rêves. Puni à moitié. – 3. Comme des bâtiments à voiles triangulaires. Ecoles publiques. – 4. Coule en Russie. Qui conviennent de belle manière. – 5. Dans la gamme. Mesure prise par Blair. – 6. Travailla sur les lauriers. En crise. – 7. Transmet l'héritage. Joua un mauvais tour à Agamemnon. – 8. Travailles sur le drap. Venu de la rue, on le retrouve en bandes. – 9. A traversé l'Europe pour s'installer en Espagne. Cousine de la sardine. – 10. Blonde anglaise. Protège le pêcheur. – 11. Préparer l'avenir de ceux qui restent. Relevés.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98298

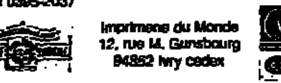
HORIZONTALEMENT

I. Rétribution. – II. Egrène. Mi. – III. Train-train. – IV. Rais. Tertio. – V. Oit. Relieur. – VI. Aneth. Un. Ma. – VII. Céréalier. – VIII. Té. Abyssale. – IX. FM. CA. Pou. – X. Ohé. Censeur. – XI. Nô. Guettées.

VERTICALEMENT

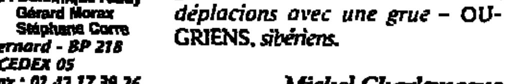
1. Rétroaction. – 2. Egrainée. Ho. – 3. Traiter. Fe. – 4. Reis. Team. – 5. Inn. Rhab. Cu. – 6. Bette. Lycée. – 7. Reluisant. – 8. Tsarines. St. – 9. Ite. Râpée. – 10. Omnium. Loue. – 11. Ni. Orateurs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE



Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

SCRABBLE® PROBLÈME N° 100

Le quatrième mot

1. **Tirage : A I I L O R T.**

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez sept mots de huit lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

2. **Préparation de la grille de la semaine prochaine.**

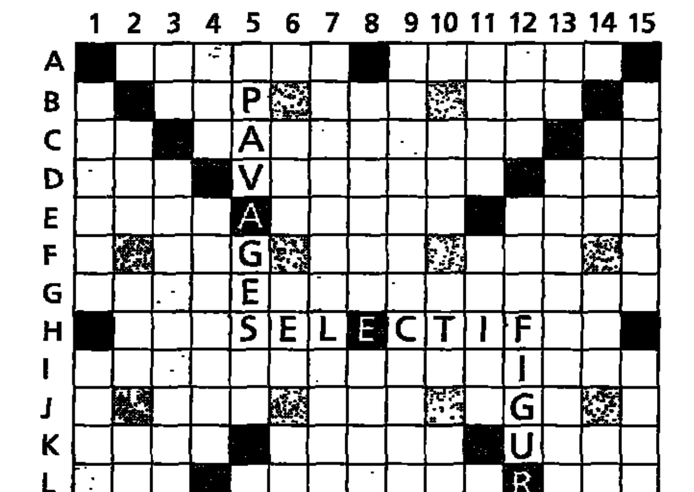
c) E P R R S U U : trouvez un sept-lettres. A E I I O P T : trouvez un sept-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 23 décembre.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 9 décembre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) ECROUIT, L 7, 94. *b)* COQUETIER, K 2, 86. *c)* CLOUTIER, D 5, 72 – ECROUAIT, E 1, 70 – COURTIER, F 3, 62 – COURTINE, 9 B, 63 – COURTISE, 10 B, 68, ou l'anagramme RECOUSIT. *d)* GUERISON, ou l'anagramme SOIGNEUR – GRUTIONS, *déplacions avec une grue* – OUGRIENS, *sibériens.*



Michel Charlemagne

NOMINATION

VILLE D'IVRY

Pierre Gosnat (PCF) *a été élu* maire d'Ivry (Val-de-Marne), samedi 12 décembre, en remplacement de Jacques Laloë (PCF), qui a démissionné de ses fonctions en cours de mandat (*Le Monde* du 15 décembre).

[Né le 20 août 1948 à Paris, marié, père de trois enfants, Pierre Gosnat est animateur. Elu conseiller municipal d'Ivry pour la première fois en mars 1983, il est adjoint au maire depuis le 21 mars 1985. Conseiller régional d'Ile-de-France depuis 1986, il est vice-président du groupe communiste et vice-président de la commission des finances de l'assemblée régionale.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 11 décembre sont publiés :

● **Catastrophe naturelle :** un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

● **Conseil constitutionnel :** des observations relatives aux élections sénatoriales du 27 septembre.

Au *Journal officiel* du samedi 12 décembre sont publiés :

● **Dissolution :** deux décrets portant dissolution de conseils municipaux.

Au *Journal officiel* du dimanche 13 décembre est publié :

● **Affaires étrangères :** *un décret portant organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères.*

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– *Deux nouvelles voix pour la* francophonie en Afrique du Sud !

Livia et Alexandre CROSET

sont nés à Pretoria, le 14 décembre 1998.

Bertine et Laurent,
leurs parents, sont heureux de l'annoncer.

Ambassade de France en Afrique du Sud.
128 *bis*, rue de l'Université,
75351 Paris 07 SP.

Mme Jean BOUTILLIER,
son arrière-arrière-grand-mère.
M. et Mme Pierre DANCHIN,
ses arrière-grands-parents,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pénélope,

le 2 décembre 1998,

chez
Raphaël et Pétronille DANCHIN.

20, chaussée de la Muette,
75016 Paris.
15, rue Aristide-Briand,
54000 Nancy.

M. et Mme Christian de MENTHON,
M. et Mme Jean HOUDOUIN,
Philippe et Florence HOUDOUIN
partagent avec
Juliette,
la joie d'annoncer la naissance de

Robin,

le 9 décembre 1998.

42, rue Pergolèse,
75116 Paris.

Marie-Claude POUDEVIGNE
a la joie de faire part de la naissance de sa petite-fille.

Yuna-May,

le 9 décembre 1998,
chez
François et Marjorie.

5, avenue de Lusançay,
44100 Nantes.

Anniversaires de naissance

– Dix-huit ans, bravo !

Camille

Antoine, Dominique, Michel, Simone, *Mano, Paul, Catherine*...
te souhaitent un très bon anniversaire.

Décès

– Les enfants,
La famille,
Et les amis de

Josiane BENSIDON

ont la douleur de faire part de son décès, survenu à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le 14 décembre 1998.

Les obsèques ont eu lieu le *15 décembre, dans l'intimité.*

64, rue de la Glacière,
75013 Paris.

– Le conseil d'administration,
Et le personnel de l'Audecam (Association universitaire pour le développement, l'éducation et la communication en Afrique et dans le monde),
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 10 décembre 1998, de leur président,

M. Jacques DEQUECKER,
administrateur civil HC-e.r.,
commandeur de la Légion d'honneur.

– *Renée et Louis,*
ses enfants,
Anne et Edith,
ses petites-filles,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Hélène GINCEL,
née Chaja-Dworja SOLNICA,

survenu le 12 décembre 1998, à Paris.

Ses obsèques auront lieu le 15 décembre, la levée du corps à *10 h 30, à l'hôpital* Saint-Antoine, et l'inhumation à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacques Monfrin,
Dominique et Françoise,
Ses proches et ses amis,
font part du décès de

Jacques MONFRIN,

le 11 décembre 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 15 décembre, à *Lailly*-en-Val (Loiret).

10, impasse Robiquet,
75006 Paris.

– L'Ecole nationale des chartes
a la douleur de faire part de la disparition de

Jacques MONFRIN,
membre de l'Institut,
professeur de philologie romane
à l'*Ecole nationale des chartes,*
directeur de l'école
de 1976 à 1988,

survenue le 11 décembre 1998.

– Nous avons l'immense tristesse d'annoncer la mort à Montevideo (Uruguay), de

Yolanda
LANDA DE CAMBLOR,

le 18 octobre 1998,
ainsi que de sa fille,

Yuqueri Argentina
CAMBLOR-LANDA,
docteur en médecine,

le 26 septembre 1998,

et de son petit-fils,

Pablo Sebastian
CAMBLOR-MOLINARI,

le 27 *décembre* 1997.

Une messe sera célébrée le vendredi 18 décembre, à 19 h 15, à la chapelle des Carmes, 70, rue de *Vaugirard, Paris-6e.*

Chants et musique interprétés par Ana Raquel Satre, William Turner, Georges Floréa et Eugène Pelletier.

De la part de
Mme *Xochitl Camblor-Landa*
et ses enfants,
Raymond *Cuauhtémoc,*
et Yuqueri Anayansi Inès Macherel-Camblor,
ses enfants.

Adresse du deuil :
Yaguaron 1156, Montevideo, Uruguay.
83, rue Daguerre,
75014 Paris.

– Les membres du conseil *d'administration,*
Le directeur général,
Le personnel de l'Institut géographique national,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 10 décembre 1998, de

M. Dominique LE VERT,
conseiller d'Etat,
président du conseil d'administration
de l'Institut géographique national.

IGN,
136 *bis*, rue de Grenelle,
75700 Paris 07 SP.
(Le Monde du 15 décembre).

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

André LICHNEROWICZ,
membre de l'*Académie des sciences,*
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 11 décembre 1998, à Paris.
(*Le Monde* daté 13-14 décembre.)

– Christiane Poupard,
sa fille,
Mme Yves Poupard,
sa belle-fille,
Christine, Marc et Josiane,
Mathilde et Julien,
ses *petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marc POUPARD,

survenu le 12 décembre 1998.

Les obsèques auront lieu à Saint-Prix (Val-d'Oise), en l'église Notre-Dame de la Vallée, le mercredi 16 décembre, à 14 h 15.

42, rue du Maréchal-Joffre,
95390 Saint-Prix.

– Nina, Nora et Gérard Gubisch,
ont la douleur de faire part du décès de

Lulu JOURDAIN-VINÈS,

leur mère, grand-mère et belle-mère, survenu le 13 décembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 17 décembre, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– André Schimmerling,
son époux,
Tullia Väisänen et Paul Schimmerling,
ses enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont le regret d'annoncer *le décès* de

Tyyne SCHIMMERLING,
née SAASTAMOINEN,
poète finlandaise.

survenu le 7 décembre 1998, à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de soixante-quatorze ans.

20, rue C.B.-Baixas,
92000 Nanterre.

– Catherine et Gérard Simon,
ses enfants,
Annie Simon et Pierre Schmuck, leurs conjoints,
Alain, Benjamin, Julien et Patrick,
ses petits-enfants,
Eugénie et Jacqueline Simon,
ses *sœur* et belle-sœur,
Pierre Simon,
son *neveu,*
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Robert SIMON,
membre des FTP-Valmy,
déporté à Mauthausen-Ebensee,
médaillé de la Résistance,
cofondateur du Comité du 5 janvier
pour une Tchécoslovaquie
libre et socialiste,

survenu le 13 décembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 17 *décembre*, à 10 h 30, au crématorium d'Auxerre (Yonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue Carnot,
93100 Montreuil.

– Mme Roger Touraine,
son épouse,
Les docteurs Patrick et Pascale Romestaing-Touraine,
Bernard et Martine Touraine,
ses enfants,
Claire, Coline, Marc et Lucile Romestaing,
Jean-Baptiste et Benjamin Touraine,
ses petits-enfants,
Le docteur Yves *Touraine,*
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur Jacqueline Touraine,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-sept ans, du

docteur Roger TOURAINE,
médecin des hôpitaux de Lyon,
professeur des universités,
doyen honoraire de la faculté
de médecine de Lyon,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 17 décembre 1998, à 9 h 30, en l'église du Centre de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Ni fleurs ni couronnes.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Sa famille,
Et ses amis
remercient toutes les personnes qui se sont associées à *leur peine*, par leur présence, leurs envois de fleurs, par les très *nombreuses marques* de sympathie et d'amitié apportées lors du décès de

Cesar BALDACCINI,
dit César.

Anniversaires de décès

– 30 novembre 1997.

Auguste A.-Jacques GRIMALDI.

« Le vent du désert, il y a très longtemps,
a effacé nos pas sur le sable.
Mais, à chaque seconde
de mon existence,
je pense à ce qui s'est passé,
et tu marches encore dans mes rêves
et dans ma réalité.
Merci d'avoir croisé mon chemin. »
Paulo Coelho.

In memoriam. Anne.

– Voici quarante ans, le 16 décembre 1958, disparaissait

Marcel PLAISANT,
avocat à la cour d'*appel* de Paris,
sénateur du Cher,
président de la commission
des affaires étrangères,
membre de l'*Institut.*

Que ceux qui l'ont connu *aient une* pensée pour lui en cet anniversaire et pour

Geneviève Marcel PLAISANT,
née BROCHET-AUCHERE,

qui l'a rejoint le 7 mars 1973.

De la part de
M. et Mme François Marcel Plaisant,
Mlle Béatrice Plaisant,
M. François-Claude Plaisant.

14, rue *Jules-Claretie,*
75016 Paris.

– Le 16 décembre 1942,

Sloma SCHAUBER,
résistant FTP-MOI,

arrêté et livré par la police du gouvernement de Vichy, était fusillé par l'*occupant nazi* au *fort* d'Ivry. Il avait vingt-sept ans.

Nous pensons très fort à lui.

Hana,
son épouse,
Mariana,
sa fille,
Antonin Benezet,
son petit-fils.

Annie
pleure la mort de sa mère,

Syma SEKULA,
***née* KESTENBERG,**

décédée *le 16 décembre 1994, inhumée le* 21 décembre, à Paris,

celle de son père,

Moszek SEKULA,

assassiné à Auschwitz (Pologne), le 3 août 1942,

et celle de son oncle,

Naftali KESTENBERG,

assassiné à Auschwitz, le 29 juillet 1942.

Morts à tout jamais sans sépulture.

PAIX SUR LA TERRE !

– Peintre du GODF,

Marcelle CHAMONARD,
1898-1997.

Ses admirateurs.

Thèses

– A l'université *Paris-I* - Sorbonne, **Nicolas Israël** a soutenu une thèse de doctorat sur **« La distinction entre la durée et le temps dans l'œuvre de Spinoza ».** Le jury, composé des professeurs Alexandre Matheron, André Tosel, Pierre-François Moreau et Christian Lazzeri, lui a décerné la mention Très Honorable, avec félicitations, à l'unanimité.

– **M. Michel Baron** a soutenu le 12 décembre 1998, à l'université Paris-XII, sa thèse de doctorat en philosophie : **« John Bost et les asiles de la force (1817-1881) – Utopie et modernité de la « Cité prophétique » à l'époque du réveil protestant au XIXe siècle ».**

Le jury, composé de MM. les professeurs Mengal, Gasser, Gayon et Boutry, lui a décerné le grade de docteur en philosophie avec la mention Très Honorable.

Débats

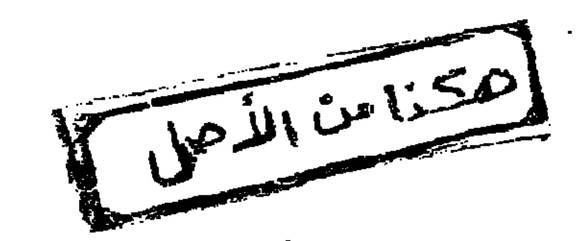
– Débat à l'Espace Rachi, centre d'art et de culture, 39, rue *Broca*, Paris-5e, mercredi 16 décembre, à 20 h 30. Thème : **« République et valeurs républicaines »**, avec Jean-Jacques Augier, Théo Klein, Blandine Kriegel, Luce Perrot, Alain-Gérard Slama. Réservations : 01-42-17-10-38 et 01-42-17-10-36.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu :** pour lire en deux heures ou s'initier efficacement au biblique et au moderne en dix séances. Professeur Jacques Benaudis : 01-47-97-30-22.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 17 décembre, à 20 h 30, avec l'URDJF : **« Du Sentier à la 7e Avenue »** (Editions du Seuil), par *NL Green. Tél. : 01-42-71-68-19.*

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*



EXPOSITION L'artiste russe Alexandre Rodtchenko (1891-1956), connu pour ses photographies qui collent à l'esthétique moderniste est présenté plus largement dans une rétrospective à la Kunsthalle de Düsseldorf : peintures, arts graphiques, architecture, photo-montages, photographies. ● LA COHÉRENCE de son œuvre, entreprise avec des toiles géométriques des années 1915-1920, s'inscrit dans le mouvement constructiviste qu'il a fondé en 1921 et qui appelle à un rapprochement de l'art et de la mécanisation afin de créer un « Homme nouveau ». ● LE CLUB des travailleurs, espace architectural imaginé par Rodtchenko en 1925, visant à « tenir à éveil » les ouvriers, est reconstitué à Düsseldorf. ● PETER GALASSI, l'un des commissaires de l'exposition, explique combien le contexte politique, avec sa dimension de propagande, est au cœur de la création de Rodtchenko.

Rodtchenko, le chantre d'un art neuf laminé par le stalinisme

Une rétrospective à la Kunsthalle de Düsseldorf permet de parcourir l'œuvre considérable, entre création et propagande, du père du constructivisme russe. Militant pour le rapprochement entre l'art et l'industrie, sa créativité a été bridée par le pouvoir soviétique

ALEXANDRE RODTCHENKO, RÉTROSPECTIVE, Kunsthalle, Grabbeplatz, 4, 40213 Düsseldorf. Tél. : 00-49-211-899-62-40. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 24 janvier 1999. Catalogue, Musée d'art moderne de New York, 336 p., 560 F.

DÜSSELDORF
de notre envoyé spécial

C'est un Rodtchenko total, boulimique, qui surgit à la *Kunsthalle* de Düsseldorf, en 270 œuvres originales provenant des collections publiques et privées. Un artiste russe qui expérimente la plus large palette, dans les années 20-30, et colle au tourbillon de la révolution bolchevique et moderniste : peintre, sculpteur, graphiste, architecte, cinéaste, typographe, affichiste, créateur de meubles, styliste, écrivain, décorateur de théâtre, enseignant. Et photographe.

C'est tout l'intérêt de cette exposition, inaugurée au Musée d'art moderne de New York au printemps, d'étaler la diversité de Rodtchenko. Et de montrer comment une des plus importantes œuvres du siècle s'est nourrie du contexte politique de l'époque. Surtout aujourd'hui, où nombre de spécialistes de la photographie, à trop vouloir hisser la discipline au placard des beaux-arts, isolent les seules images pour les transformer en icônes, quitte à leur faire perdre leur sens.

ACCROCHAGE PÉDAGOGIQUE

Deux idées majeures portent cet accrochage pédagogique : dans des peintures des années 15, Rodtchenko affiche des convictions qu'il ne cessera de décliner dans son graphisme utilitaire puis ses photographies ; comment un artiste qui adhère à la révolution de 1917 peut créer des formes révolutionnaires – politiques et artistiques – avant d'être détruit par le système qu'il a encouragé. Surgit donc Alexandre Rodtchenko (1891-1956), artiste déchiré entre la création et l'information, la forme et la propagande, l'art et la communication, l'art et l'histoire. Un artiste de son temps si l'on considère que la propagande – à l'Ouest comme à l'Est – fut une grande affaire de ce siècle.

Le portrait de Rodtchenko, à trente et un ans, est affiché à l'entrée de l'accrochage : sûr de lui, crâne rasé, fumant la pipe, vêtu d'une combinaison futuriste, persuadé que l'artiste peut contribuer à façonner un homme nouveau. Le drame est découpé en trois actes, trois salles chronologiques. Vingt peintures d'abord, cent cinquante œuvres graphiques inscrites dans l'économie du pays ensuite, cent photographies enfin. Formidables peintures ! Tout ce qui va suivre est en germe dans trois types de toiles : d'un côté, des *Constructions* (1920), formes géométriques proches d'esquisses industrielles, dont les titres sont réduits à des numéros ; ensuite, des collages convoquant la typographie et le montage propres à l'ère médiatique ; enfin, trois fameux monochromes de 1921 – rouge, jaune, bleu – qui limitent la peinture à une surface. Rodtchenko écrit : *« J'ai réduit la peinture à son but final. Je précise : tout est fini. »* En produisant la première peinture totalement monochrome, Rodtchenko prolonge Malevitch, un des précurseurs des abstractions, qui fonde en 1915 le suprématisme avec son *Carré noir sur fond blanc*. Rodtchenko, lui, crée le constructivisme : il associe la forme géométrique, la communication de masse et la surface picturale pour mettre son travail au service d'une société révolutionnaire, matérialiste, progressiste et technologique. *« A bas l'art, vive la technique ! »*, écrivent Rodtchenko et sa femme, Varvara Stepanova, dans le *Manifeste productiviste* de 1921.



MUSEUM OF MODERN ART

VALERII MIKHAILOVICH EVSTIGNEEV — COLLECTION MERRILL C. BERMAN/D. R.

La cohérence de la création d'Alexandre Rodtchenko déclinée en trois parties à Düsseldorf. A gauche, en bas, « Construction linéaire » (1920), dans laquelle il forge ses conceptions constructivistes à partir de lignes obliques et de cercles ; ci-contre, affiche publicitaire pour la compagnie aérienne d'Etat, Dobrolet (1923), « Honte à vous, dont le nom ne figure pas encore sur la liste des actionnaires de Dobrolet » ; en haut, photographie intitulée « Marches » (1930) qui reprend le système graphique des premiers tableaux.

L'AUBAINE DE LA NEP

Rodtchenko ne veut pas représenter mais fabriquer. Cela tombe bien. En 1921, Lénine, devant l'échec du communisme de guerre, instaure la Nouvelle Economie politique (NEP), qui marque un rétablissement de l'initiative privée dans le but de dynamiser la production agricole et industrielle. Pour Rodtchenko, c'est une aubaine. Ses œuvres de *« graphisme et design utilitaire »* sont la partie de l'exposition la plus nouvelle, la plus – volontairement ? – oubliée et qui met mal à l'aise, tant création et propagande sont liées. Il s'agit de design pour toutes sortes d'entreprises, du constructeur d'avion à l'affiche de cinéma.

Prenons cette théière, construite à partir des formes géométriques définies dans les tableaux, rehaussées de ses trois couleurs de prédilection : rouge, blanc, noir. La démonstration est limpide : une forme abstraite anodine, art pur s'il en est, génère un objet concret, prêt à vivre et à consommer. L'exercice est décliné avec une assiette, une tenue de travail, un avion... Toute l'écriture constructiviste joue ensuite à plein régime : typographie oblique, à-plats rouges et noirs, découpages, perspective destructurée, découpage et montage de photographies qu'il récupère et utilise comme du graphisme.

On n'est pas encore dans le réalisme soviétique, mais on y vient. Il faut par exemple lire les slogans, parfois rédigés par son ami, le poète Maïakovski. *« Honte à vous dont le nom ne figure pas encore comme actionnaire de l'entreprise. »* Pour des affichettes distribuées dans la rue, on peut lire : *« Ce que le bon Russe doit faire : laisse le tracteur labourer ton champ ; ne sois pas paresseux ; donne ton labour à l'Etat. »*

Rodtchenko a même réalisé des couvertures de livres antiaméricains – l'auteur s'appelle Jim Dollar –, dont un des numéros est intitulé *Les Yankees arrivent*. Et à une époque où le pays était dévasté par la famine, une publicité pour les magasins Gum, portée par un graphisme de Rodtchenko qui traduit l'abondance, dit : *« Tout pour tout le monde. »*

Il est alors impossible de dissocier le formidable vocabulaire formel de Rodtchenko de la propagande. Y compris pour des créations qui ne sont pas portées par l'industrie : les couvertures de la revue *Novy Lef*, qui a pour but de *« créer un homme nouveau grâce à l'art au service de l'idéologie »*, ou l'illustration de *Pro Eto* (« De ceci »), de Maïakovski.

L'œuvre strictement photographique de Rodtchenko est rassemblée dans une salle à part. En fin d'exposition. Jamais un ensemble de cette qualité n'avait été rassemblé, débarrassé d'inombrables variantes et tirages douteux. Il adopte le procédé en 1924 et y trouve un double avantage : l'objet mécanique colle à ses convictions tout en traitant de la réalité.

DÉCONSTRUCTION D'UN MONDE

Ce qu'il produit entre 1924 et 1928 est stupéfiant, avec des noirs et des blancs qui rappellent ses tableaux abstraits. Ce n'est plus de la peinture, mais l'invention d'un regard : diagonales qui se croisent, dissymétrie, déséquilibre, basculements, oppositions, contrastes, plongée et contre-plongée, vues d'au-dessus, vues de dos, visages en très gros plan, collages de plans qui annulent la profondeur. Seule une série de portraits frontaux et dépouillés de Maïakovski, fil conducteur de l'exposition et personnalité également ambiguë, assagit la virtuosité.

Cette déconstruction d'un monde qu'il a d'abord construit sera régulièrement dénoncée à partir de 1928 – date de prise du pouvoir par Staline – comme *« propagande d'un goût étranger au prolétariat »*. Rodtchenko aura beau s'adapter, y compris appliquer son savoir-faire à des monstruosités – ses photos du premier goulag –, la machine destructrice du stalinisme laminera son rêve.

M. G.

Au « Club des travailleurs »

Lors de l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes, à Paris en 1925, Alexandre Rodtchenko réalise, pour le pavillon russe, un « club des travailleurs ». Cet espace clos est reconstitué à Düsseldorf, installé dans la salle vouée au graphisme utilitaire. Rodtchenko colle à l'idéologie révolutionnaire qui offrait du temps libre aux travailleurs mais demandait que ce temps libre ne soit pas *« passif »* – la personne ne devait pas se replier sur une vie privée, affective et bourgeoise. La lecture, la discussion et le jeu d'échecs sont les *« techniques de travail »* autorisées dans un lieu voué à l'information.

Tout l'arsenal constructiviste se retrouve formidablement appliqué dans cet espace, entre création et propagande : murs blancs et piliers rouges, une table rectangulaire et huit fauteuils pour la lecture, « coin » Lénine pour étudier ses écrits, des tables d'échecs aux couleurs rouge et noire qui imprègnent le damier et poursuivent la symétrie jusqu'aux deux chaises qui se font face.

Peter Galassi, conservateur du Musée d'art moderne de New York

« Les réalités politiques sont toujours plus fortes que l'art »

« Vous êtes l'un des trois commissaires américains de la rétrospective consacrée à Alexandre Rodtchenko. Vos choix mettent l'accent sur sa relation au politique et pas aux formes modernes, jusqu'ici magnifiées. Aucun regret ?

– C'est la raison même de cette exposition. D'un côté, Rodtchenko a développé une œuvre d'une invention inouïe, qui en fait un des grands artistes du siècle. De l'autre, il est très politique, un pur produit de la révolution, avec ses espoirs et le cauchemar que l'on connaît. Or il nous est difficile d'"accepter" la dimension morale de son travail, notamment sa part de propagande. Nous avons voulu engager le débat en affirmant que le point de vue de l'artiste n'est pas le seul à retenir.

– Comment se situe-t-il par rapport à la révolution ?

– Il y adhère en 1918, comme beaucoup d'artistes de gauche. Il n'avait rien du génie politique. Il a avalé tout ça. Ces artistes étaient convaincus de construire un paradis – Moscou, dans les années 20, était encore une ville du XIXe siècle. Il y a eu identification entre l'avant-garde politique et l'avant-garde artistique. Rodtchenko a été le responsable des musées entre 1918 et 1920. Mais l'histoire montre que les réalités politiques sont toujours plus fortes que l'art. Les artistes croyaient avoir du pouvoir. Ils ont été laminés.

– Comment ?

– Une révolution culturelle est mise en place à la fin des années 20 avec Staline. Les artistes et intellectuels sont accusés de ne pas être assez proches des prolétaires. Rodtchenko a commencé à être attaqué en 1928. Il n'a rien compris à ce qui lui arrivait. Comment un héros de la révolution peut-il être mis en cause ? Son monde s'est trouvé bouleversé. Beaucoup de ses amis ont été tués. Lui a eu un peu plus de chance. Mais à la fin des années 30, il est fini. Il a passé les vingt dernières années de sa vie dans le désespoir.

– Comment accepter la modernité étonnante de ses images du percement du canal de la mer Blanche, en 1933, alors que ces travaux ont causé la mort de deux cent mille personnes ?

– Ce canal était le premier Goulag. Rodtchenko comprenait que les gens qui avaient perdu la foi dans le communisme devaient travailler durement pour retrouver le droit chemin. Alors, s'il y avait des morts sur la route, ce n'était pas grave... Rodtchenko a été invité – et pas obligé – à prendre ces photographies. C'était une épreuve pour que l'artiste prouve sa soumission au régime. Rodtchenko s'est soumis. Ou du moins il a essayé de se changer.

» Il faut se plonger dans le contexte. Quand il fabrique un Pavillon des ouvriers, en 1925, la grande majorité des Russes y croyaient. Pas uniquement en Russie. A la même période, Le Corbusier était prêt à démolir la moitié de Paris pour créer une vie nouvelle. C'était la partie stupide du modernisme.

– Comment analysez-vous la tension entre la création de formes qui vise à un art pur, et un art utilitaire et révolutionnaire ?

– De son point de vue, il y avait continuité. Prenons *Pro eto* (*De ceci*), le livre de poèmes de Maïakovski, illustré par des photomontages de Rodtchenko. Pour le poète, *Ceci* signifie sa passion amoureuse comme allégorie d'une passion révolutionnaire. Pour Rodtchenko, le photocollage était révolutionnaire contre la peinture. Mais cette tension est très complexe.

» On n'a pas Rodtchenko sans la peinture de Malevitch qui était d'abord une recherche sur la forme abstraite. Et quand Rodtchenko se met à la photographie, en 1924, il affirme qu'il s'agit du procédé révolutionnaire par excellence, mécanique, à l'opposé de la peinture bourgeoise.

» Pourtant, jusqu'en 1929, ses photographies ne sont en rien utilitaires, mais des recherches artistiques personnelles. Comme Cézanne ! Ce n'est qu'après qu'il applique ses principes à la propagande. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

La grève continue dans les musées

Les revendications portent sur les conditions de travail, les problèmes d'effectifs et le statut des personnels

PIERRE ROSENBERG, le directeur du Musée du Louvre, est célèbre pour arborer une écharpe rouge en toutes circonstances. Coquetterie ? Il a simplement peur de s'enrhumer. Selon des sources syndicales, cinq cent vingt-cinq agents du musée sont passés par l'infirmerie, pour le seul mois de décembre 1997.

Ils ont craqué, fait valoir leur « droit de retrait », qui permet de quitter un poste dangereux, et sont allés se mettre au chaud. Leur direction a estimé qu'il s'agissait d'une faute professionelle. La grève est partie de là. Elle durait depuis mercredi 9 décembre. Wanda Diebolt, l'administratrice du Musée du Louvre, qui conduisait les négociations pour la direction, n'a pas été épargnée : durant les premiers temps du conflit, elle était, dit-on, aphone. On la comprend : la fermeture du Louvre, qui compte habituellement environ dix mille visiteurs par jour, représente un manque à gagner de 300 000 à 500 000 francs quotidiens, pour les seules entrées. En y ajoutant les recettes habituelles des services commerciaux (livres, produits dérivés), ce chiffre peut doubler.

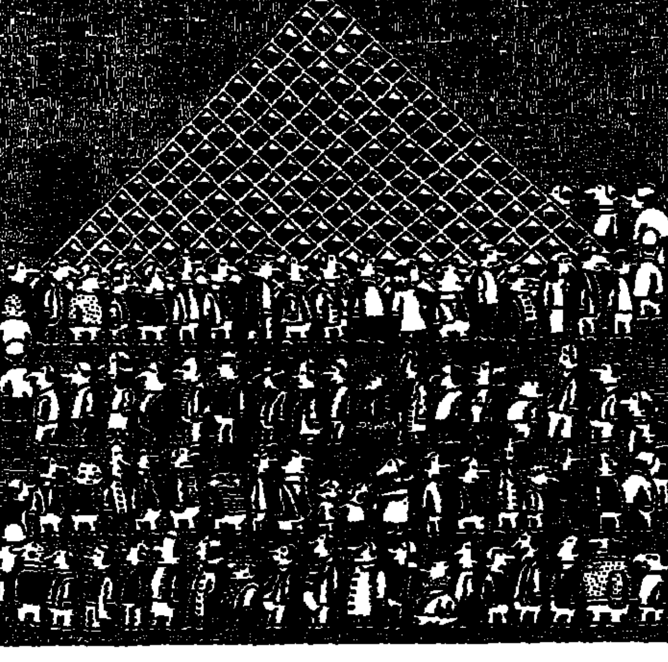
La grève commencée le 10 novembre au Musée d'Orsay (*Le Monde* du 18 novembre) coûtait environ 600 000 francs par jour. Des mouvements sociaux ont aussi agité la Bibliothèque nationale de France et le château De Versailles. Ils perturbent actuellement la visite du Grand Palais, menacent de s'étendre à l'ensemble des institutions employant du personnel dépendant de la Réunion des Musées nationaux. Lundi 14 décembre, le personnel des galeries nationales du Grand Palais était en grève pour la sixième journée consécutive : les expositions Lorenzo Lotto et Gustave Moreau étaient fermées, mais celle consacrée aux « Trésors du Musée de Taïpei » était accessible.

MALADIES NON IMAGINAIRES

Il s'agit, apparemment, de deux problèmes différents : le personnel du Musée du Louvre, établissement public sous contrôle administratif (EPA), relève du droit public. Les revendications portent sur les conditions de travail et le nombre de gardiens : il est si peu suffisant que 10 % des salles doivent être fermées, par roulement. A cela, la direction oppose un taux d'absentéisme frôlant également les 10 %. Mais pour Guy Noël Moser, représentant la CFDT, ces maladies n'ont rien d'imaginaire : « *Il faut être en poste sous la pyramide, torride l'été, glaciale l'hiver, et plongée dans un brouhaha toute l'année, pour comprendre le problème. La direction en est si consciente qu'elle nous propose des jours de compensation. Qui ne s'appliqueront pas en cas de maladie. Or, les conditions d'hygiène et de sécurité ne sont pas réunies.* »

Pour le Grand Palais, la situation et les revendications sont autres. Les agents de surveillance et les commerciaux dépendent de la Réunion des musées nationaux, entité de droit privé. Selon une syndicaliste, un tiers des effectifs de la RMN, soit environ trois cent quarante personnes, travaillent en contrat à durée indéterminé, renouvelable à l'envie. Dans tous les établissements publics, du Louvre au Centre Pompidou, ils répondent au joli nom de « vacataires permanents ». Les jeunes acceptent facilement ce type de situation, pensant pouvoir un jour être titularisé.

Les syndicats estiment à environ mille cinq cents le nombre des ces employés de seconde zone. Dont au moins mille deux cents se sont vu confier des missions qui pourraient justifier la création d'un poste. « *Catherine Trautmann était si consciente du problème qu'elle avait promis quatre cents emplois cette année*, dit M. Moser. *Mais les arbitrages budgétaires en ont décidé autrement, et aucun nouveau poste n'a été créé.* » Le personnel de la RMN poursuit donc son mouvement « *contre la précarité de l'emploi et pour la mise en place d'une véritable grille salariale* ». Le Budget n'ayant pas l'intention de modifier la situation, un arbitrage devait être rendu par Matignon, mardi 15 décembre.


DESSIN VINCENT SARDON

L'intersyndicale de la RMN a déjà prévenu que si ses demandes n'étaient pas prises en compte, la grève risquait de se durcir et de s'étendre en province. Au Louvre, la direction restait, mardi 14 décembre, sur ses positions : « *Les syndicats refusent que les gratifications supplémentaires compensant la pénibilité du travail soient liées à la présence au poste effective des agents.* »

Après avoir été reçus par le directeur de l'administration générale du ministère de la culture et de la communication, les deux parties sont parvenues à un accord : les congés de maladie seront sans influence sur les jours compensatoirs, qui ne seront amputés qu'en cas d'absence injustifiée. Le mouvement de grève a donc été levé, lundi après-midi. Le mardi est jour de fermeture hebdomadaire.

Le mercredi 16, les responsables syndicaux de la société privée chargée du gardiennage des abords du Louvre envisagent à leur tour de cesser le travail : leur contrat arrive à échéance le 31 décembre et ils s'inquiètent de leur avenir.

Harry Bellet

DÉPÊCHES

■ **SPOLIATIONS : l'Office fédéral de la culture (OFC) suisse a rendu publique le 11 décembre** l'étude sur le rôle de la Confédération helvétique dans les spoliations nazies qu'il avait commandée à l'historien Thomas Buomberger. Elle confirme les responsabilités des marchands et des collectionneurs suisses et affirme qu'ils ont acquis « *des centaines, voire des milliers d'œuvres d'art* ». La majorité des objets ont été rendus après 1945, mais un certain nombre, que l'enquête n'a pu déterminer, sont restés en Suisse. L'OFC créera en janvier un service chargé de traiter des requêtes en restitution, qu'elles concernent les collections d'Etat, des institutions ou des personnes privées.

■ **JUSTICE : le tribunal de grande instance de Paris a prononcé le 11 décembre** la liquidation judiciaire de la société civile professionnelle (SCP) Loudmer, commissaires-priseurs à Paris, en redressement judiciaire depuis le 12 décembre 1997, et administrée par Me Daniel Boscher. Le TGI avait prolongé pour cinq mois, le 3 juillet 1998, le redressement judiciaire de la SCP de Guy et Philippe Loudmer. Les ennuis de la SCP ont commencé en novembre 1997 avec la mise en examen pour « *abus de confiance aggravé, recel et complicité* », de Me Guy Loudmer, qui fut écroué avant d'être remis en liberté sous caution le 13 mai 1998.

■ **PATRIMOINE : un incendie a ravagé le 11 décembre la plus précieuse bibliothèque d'Albanie, à Shkodra.** Des manuscrits arabes et perses des XVe, XVIe et XVIIe siècles figuraient parmi les 2 000 ouvrages détruits que contenait cette bibliothèque.

Le bel appétit de Marie-Claude Pietragalla, nouvelle patronne du Ballet national de Marseille

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Le Ballet national de Marseille a trouvé sa patronne ! C'est « La Pietra », diminutif admiratif que tout le monde donne à Marie-Claude Pietragalla, Etoile de l'Opéra de Paris depuis 1990, la danseuse est bien décidée à ne pas être seulement celle qui succède à Roland Petit. Elle veut sa place. Petit détail qui ne trompe pas : au logo « Ballet national de Marseille », elle a fait ajouter son patronyme. Sans prénom. Pour dire qu'elle est là, et bien là, la belle Corse de Calvi, l'invitée des plateaux de télévision, celle qui pose pour les magazines, les parfums, les couturiers.

Assise derrière son bureau, le visage découpé au scalpel, yeux de braise, mèches noires, elle explique qu'elle dirige à la fois la compagnie et l'Ecole nationale supérieure de danse ouverte en 1992, regroupées dans un seul et même bâtiment : « *Je suis pour le principe du bureau ouvert, mais j'ai appris à fermer la porte car il faut travailler. De 9 à 10 heures, je suis à mon bureau ; de 10 à 18 heures, je suis avec mes danseurs, puis, de 18 à 21 heures, je retourne aux dossiers. Il faut dialoguer, mais diriger, c'est aussi décider.* »

Roland Petit ne souhaitait pas que Marie-Claude Pietragalla lui succède – « *Il ne s'en est jamais caché, j'ai apprecié sa franchise !* », reconnait la danseuse. Il a donc retiré l'ensemble de son répertoire. Ce qui n'empêche pas la danseuse-étoile d'avoir un immense respect pour le créateur et une œuvre dont elle est une remarquable interprète, qu'elle danse *Le Jeune Homme et la Mort, Le Rendez-vous, Notre-Dame de Paris ou Carmen.*

UNE LEÇON DE DIPLOMATIE

Elle possède cette beauté dangereuse des brunes qui a toujours ému le chorégraphe. En 1994, il crée exprès pour elle, à l'Opéra Garnier, *Camera obscura*, inspiré du *Rire dans la nuit* de Vladimir Nabokov. Le ballet est raté, mais Pietragalla est Margot, perverse à souhait (*Le Monde* du 12 mars 1994).

« *Nos relations se sont un peu détériorées, mais il n'y a pas d'animosité entre Roland Petit et moi* », note avec calme Pietragalla. Il y a quatre ans, elle montait sa propre maison de production qu'elle nommait – pas par hasard – Cougard Productions. Quand on saura que l'agence de communication marseillaise qui s'occupe du ballet s'appelle Barracuda, on se dit que la belle a les dents longues. Et l'appétit aiguisé. Aussi personne n'oserait affirmer qu'elle n'arrivera pas à faire revenir Roland Petit sur sa décision...

Son arrivée au Ballet national de Marseille est une leçon de diplomatie. Depuis sa nomination par le conseil d'administration le 27 mars 1998, pas de grande déclaration d'intention qui déclenche les grèves, entraine les départs intempestifs. Elle garde vingt-cinq danseurs, en engage dix-huit nouveaux. Ne change pas les équipes. Se félicite de l'excellent fonctionnement de l'Ecole de danse : « *Nous formons déjà une famille. Nous venons de travailler à 200 % pendant deux mois et demi pour réussir les deux premiers programmes que nous venons de présenter en guise d'ouverture. Les danseurs sont passés du style magnifique de Roland Petit à celui de George Balanchine, de Maryse Delente, de Claude Brumachon, de Paul Taylor, de Richard Wehrlock, de Jacques Garnier. Il n'y a plus de solistes. Certains ont été surpris de se retrouver sur le devant de la scène.* »

VERS TOUS LES THÉÂTRES

La danseuse, qui s'essaie aussi à la chorégraphie, présentait dans ce programme *Corsiaca* (*Le Monde* du 15 janvier 1997), un ballet qui est son oriflamme, dans lequel on retrouve les thèmes qui dominent sa vie : esprit de famille, amour d'autrui et, par-dessus tout : la danse, à condition qu'elle reste une aventure. Qu'elle sorte de l'Opéra de Marseille, qu'elle touche d'autres publics que celui, acquis, du 8e arrondissement. Qu'elle aille dans tous les théâtres de la ville, mais aussi de la région. Que la danse soit l'objet de débats avec les spectateurs, que les danseurs descendent de leur piédestal. C'est sur ce projet d'ouverture aux autres que Pietragalla a été choisie.

Va-t-elle continuer à danser à l'Opéra de Paris ? « *Le 2 janvier 1999, je fais mes adieux à l'Opéra dans* Don Quichotte. *J'y suis depuis l'âge de dix ans ! J'y ai connu tant de bonheurs, rencontré tant de créateurs qui m'ont impressionnée, formée. Le programme que l'on vient de danser s'appelle* Empreintes, *en hommage à tous ceux qui ont nourri la femme que je suis devenue. A l'Opéra, la retraite est à quarante ans pour les femmes. On vous souhaite un bon anniversaire, en même temps qu'on vous demande de rendre la clé de votre loge. C'est dur ! J'ai donc décidé de prendre les devants, cela rend plus fort.* »

Pietragalla n'a que trente-cinq ans. Et s'offre, après une tentative auprès du Ballet-Théâtre de Nancy – lui aussi en crise de succession – le mieux doté des ballets d'opéra en France. « *Sans être féministe, je pense que le rôle des femmes dans la société reste en demi-teinte. Si j'aime communiquer, je sais aussi qu'il faut tenir les choses en main.* »

L'intrépide négocie déjà pour inscrire à son répertoire Jerome Robbins, Jiri Kylian, Mats Ek, Carolyn Carson – une vraie amitié lie les deux femmes : « *J'aimerais avoir* Le Sacre du printemps *de Martha Graham. Mais je suis également très intéressée par Maguy Marin, ou Josef Nadj, si original.* »

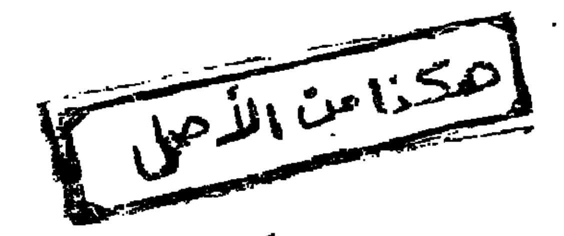
Elle aussi défend un projet qu'elle reporte sans cesse, tant il lui tient à cœur : « *Le thème de l'enfermement est une obsession. Le moment où les gens basculent me fascine. Cet instant où l'on tombe. La chute qui exclut.* »

Dominique Frétard

Le départ intempestif de Roland Petit

En septembre 1997, le célèbre chorégraphe prenait de court l'Etat et ses partenaires, annonçant qu'il quittait le Ballet national de Marseille qu'il avait créé en 1971 à l'initiative de Gaston Deferre. On apprenait alors que Roland Petit avait déjà vendu sa villa marseillaise de la Corniche, sa résidence parisienne de la rue de l'Université. Et qu'il s'installait à Genève pour convenances familiales.

***Les rumeurs ont alors couru qu'il fuyait le fisc. « L'audit diligenté par l'Etat a salué les points forts d'une compagnie qui réalise 40 % de recettes propres grâce à ses activités internationales,* dit Didier Deschamps, délégué à la danse. *Soit 16 millions de francs, ce qui, à ce niveau de subventions, est assez rare ! »* Par ailleurs, l'incendie, d'origine suspecte, qui ravageait, le samedi 12 décembre, différents entrepôts non loin de celui où étaient stockés les décors et les costumes des ballets de Roland Petit *« n'a rien endommagé »*, selon Christophe Mély, attaché de communication du Ballet de Marseille-Pietragalla.**



Avec Sergi Belbel, allons en griller une sur le toit du monde d'aujourd'hui

Sur la scène du Théâtre de poche, dix employés construisent une miniclasse d'insoumis

Chef de service, secrétaire ou coursier se retrouvent sur le toit de leur entreprise, pour fumer en catimini, et se raconter... Se noue ainsi une mini classe d'insoumis, qui recoupe en diagonale l'organigramme de la maison. Sur ce toit, les employés retrouvent aussi la pluie, qui donne son titre à la pièce écrite d'une main précise et vive par le Catalan Sergi Belbel. Cinq actrices déchaînées, aiguillonnant cinq acteurs, font décoller le théâtre.

APRÈS LA PLUIE, de Sergi Belbel. Mise en scène : Marion Bierry. Avec Sarah Haxaire, Raphaëline Goupilleau, Marion Bierry, Fabienne Tricotet, Stéphane Bierry, Geoffroy Thiebaut...
THÉÂTRE DE POCHE-MONTPARNASSE, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-42-08-00-32. Du mardi au vendredi à 21 heures ; samedi à 18 heures et 21 heures ; dimanche à 15 heures. 110 F à 190 F. Durée : 1 h 30.

Le siège d'une « moyenne entreprise », à Barcelone ou Tarragone, puisque l'auteur est catalan – Sergi Belbel est même le numéro un du théâtre catalan aujourd'hui. Mais, d'une terre à l'autre, les entreprises ont un air de famille, en Europe, par le temps qui court. Appréhension du prochain coup de balai, qui noircit l'humeur. Pour avoir la tête à la tâche, pour se calmer les nerfs, il faudrait en griller une. La trousse de premiers secours, n'est-ce pas devenu le paquet de blondes bout filtre ? Mais... « INTERDIT DE FUMER ».

Les plus atteints, aussi bien chef de service ou secrétaire que coursier, se retrouvent sur le toit, pour fumer en catimini (c'est interdit aussi sur le toit). Se noue ainsi une miniclasse d'insoumis, qui recoupe en diagonale l'organigramme de la maison. Décontraction, confidences sur la vie de famille, la conjointe de l'un s'est carapatée, le conjoint de l'une tire une gueule terrible depuis trois semaines, ça cache quelque chose. On se serre les coudes, avec toutefois une fissure, en suspens : qui, de lui ou de moi, va être de l'imminente charrette ?

Sur cette terrasse bénie, deux ennemis communs : la pluie, et la rambarde au-dessus du vide (cette moyenne entreprise est située dans une tour). Il y a sur cette terrasse un aspect « jetons du lest » du haut du panier, sous la montgolfière. Et soi-même, n'a-t-on pas envie de respirer enfin, de se libérer de tout ça ?

ET MOURIR DE RIRE

On s'adonne, tous ensemble, à un calcul : combien de secondes de chute, avant d'éclater par terre ? Ils sont comme les enfants de suicidés d'un poème de Jean Cocteau, qui ont peur de mourir trop tard, qui « *essaient d'arriver avant que la Mort ne ferme* ». Mais ils meurent surtout de rire, avant et après la pluie, contre cette rambarde.

Tant de décennies après la guerre civile, ils ne savent rien oublier, les Catalans, ni les églises en flammes ni les républicains fusillés au milieu des places. *Après la pluie*, de Sergi Belbel, est une parodie des épidémies du monde actuel, chômage, pauvreté, la cassure, la peur qui mène au suicide, mais, en arrière-plan de tout cela, sans un mot, se profilent les ombres des combats d'hier, dans les tranchées d'Aragon.

La pièce est écrite, et traduite par Jean-Jacques Préau, d'une main précise, vive, ailée, qui côtoie la crise de rire jaune. La mise en scène de Marion Bierry est un modèle de libre action, de temps justes, de voix claires, et de ces gestes involontaires ou ces moments de ciel noir qui marquent toute condition humaine, dans les hasards de nos chemins. Les cinq actrices, déchaînées, aiguillonnant les cinq acteurs, font décoller le théâtre. C'est tout juste si, pour une fois, les spectateurs de théâtre ne devraient pas boucler leur ceinture, comme dans la toposphère.

Michel Cournot

Pastel et pied léger, les pays bleus de Cendrillon à l'Opéra de Genève

CENDRILLON, de Jules Massenet. Livret d'Henri Cain. Avec Svetla Vassileva (Cendrillon), Sophie Koch (le Prince charmant), Elisabeth Vidal (la Fée), Hanna Schaer (Madame de la Haltière)... Chœurs et Ballet du Grand Théâtre, Orchestre de la Suisse romande, Valentin Reymond (direction), Robert Fortune (mise en scène).
GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE, les 17 et 21 décembre, à 20 heures ; le 19, à 18 heures. De 100 FF à 500 FF. Tél. : 00-41-22-418-31-30.

GENÈVE
correspondance

Le cyclorama se pare de bleu et d'étoiles. Le plateau se couvre de chaussures, par paires, des dizaines. Une baguette s'envole de la scène jusqu'à la main du chef d'orchestre. L'entrée de ce *Cendrillon* genevois sonne juste. L'opéra de Massenet triompha à sa création, il y a presque cent ans. Il est, depuis, un peu délaissé et c'est dommage. Car il mélange avec bonheur la fantaisie, la comédie et le sentimentalisme. A l'inverse de Rossini, qui, dans *Cenerentola*, l'ignore complètement, Massenet et son librettiste Henri Cain, plus fidèles à Perrault, font de la fée le *deus ex machina* de l'histoire. Les vocalises suraiguës de la « bonne marraine » sont escaladées avec grâce et virtuosité par Elisabeth Vidal.

LA MARÂTRE A DU CHIC

Svetla Vassileva (Cendrillon) et Sophie Koch (le Prince) forment un joli couple. La soprano bulgare a une voix délicate et pleine, et, même si l'on sent encore un peu de retenue dans un rôle qu'elle aborde pour la première fois, elle sait distiller l'émotion. La mezzo française fait, elle aussi, ses débuts dans son personnage : elle apporte au Prince charmant sa sensibilité, le timbre est chaud, riche dans les aigus, plus mince dans le médium. La jeunesse des interprètes éclate dans le duo lyrique qui conclut la scène de l'arbre aux fées où ils se déclarent leur amour. Hanna Schaer, la marâtre, Madame de la Haltière, cuirassée de gris et rouge, a du chic, de la drôlerie et une diction irréprochable. Celle de Michel Trempont (Pandolphe, le père bonne pâte de Cendrillon) l'est tout autant, mais sa science du chant français ne peut camoufler l'usure vocale.

Pour imprimer de la fluidité à l'action, le metteur en scène Robert Fortune fait tomber souplement des rideaux pour typer les lieux, vêt, coiffe, chausse les personnages dans des couleurs pastel et mène ses troupes d'un pied léger. Seul le traditionnel ballet, une chorégraphie maigriotte de pirouettes, gambilles et poiriers, plombe le début du deuxième acte. Il suffit de fermer les yeux, un moment, puis de se laisser entraîner vers « *les beaux pays bleus* » dont parle Massenet par une partition qui fourmille de finesses : les bois de l'Orchestre de la Suisse romande y trouvent matière à frétiller et les cordes à s'attendrir sous la direction équilibrée, mais un peu prudente, de Valentin Reymond.

Pierre Moulinier

Philippe Hersant, pompier égaré dans la jungle orchestrale

AZTLAN, 2e CONCERTO POUR VIOLONCELLE, de Philippe Hersant. LE MANDARIN MERVEILLEUX, de Bela Bartok. Jian Wang (violoncelle), Orchestre national de France, Michiyoshi Inoue (direction). Maison de Radio-France, le 12 décembre.

Mot d'ordre commun aux principales tendances apparues dans la création musicale depuis 1950, le souci d'innover n'a jamais vraiment compté pour Philippe Hersant (né en 1938). Fondées sur une libre mais très nostalgique interprétation des principes de l'écriture tonale, ses œuvres se sont donc souvent inscrites dans une dimension anachronique. Elles affichent néanmoins aujourd'hui une relative actualité au regard du vaste mouvement de recyclage qui caractérise l'esthétique dominante de cette fin de siècle. Plus conforme au goût du jour, la musique de Philippe Hersant n'en est pas pour autant hélas ! plus attirante, faute de maturité.

A trente-cinq ans (*Aztlan* date de 1983) comme à près de cinquante ans (le *2e Concerto pour violoncelle* a été achevé en 1997), le compositeur semble toujours s'égarer dans la jungle orchestrale. *Aztlan* évoque l'Atlantide de la civilisation précolombienne. Destinée à un large effectif, la musique coule comme une pâte filandreuse qui charrie quelques corps au relief incongru : des éclats de wood-blocks et des soufflets de trombones qui, d'une œuvre à l'autre, passent pour la signature d'Hersant. D'insoutenables jaillissements de matière (les deux pauvres harpistes de l'Orchestre national de France se bouchent régulièrement les oreilles pour minimiser l'effet des martèlements de percussions ou des stridences de flûtes) en extatiques suspensions cristallines (harpistes en activité, cette fois, instrumentale), *Aztlan* ne quitte jamais un registre décoratif passablement informel.

LE CABOTINAGE D'INOUE

Il en va tout autrement du *Mandarin merveilleux*, de Bela Bartok, musique prodigieusement articulée qui traite le grand orchestre avec une véritable pensée dramatique. *Le* National, jubilatoire mais précis, en offre une interprétation de qualité sous la baguette du Japonais Michiyoshi Inoue qui, à en juger par son investissement corporel, doit croire que la pantomime de Bartok est destinée à la figure du chef d'orchestre !

Péniblement étiré entre des extrêmes de sensualité lancinante et d'animation haletante, le *2e Concerto pour violoncelle*, de Philippe Hersant comporte des épisodes d'un maniérisme qui, conjugué au cabotinage d'Inoue, devient difficilement supportable. L'œuvre se veut encore transposition sonore d'un paysage haut en couleurs. Elle relève seulement d'une imagerie pompiériste (Hersant s'approprie par exemple le geste fondateur du troisième volet de la grandiloquente *Stèle*, de György Kurtag) à laquelle échappe de temps à autre la partie soliste, assez sobre. Le Chinois Jian Wang tente alors de se faire aussi léger que possible au risque de révéler les limites d'une musique malheureusement inconsistante.

Pierre Gervasoni

INSTANTANÉ

L'ESPACE SELON PATRICK QUÉRILLACQ

Une exposition en appartement à tous les sens de la formule : elle y a lieu et elle prend l'endroit pour motif. L'association Un/Un, qui l'organise, cherche des lieux pour que de jeunes artistes puissent s'y manifester librement. Pour sa première tentative, elle a invité Patrick Quérillacq, vingt-deux ans, manipulateur en photographie et peinture.

Il a pris possession des lieux et s'est mis à les photographier en s'installant dans un coin ou sur une banquette. Quérillacq a pris des dizaines de clichés en noir et blanc puis il a entrepris de les découper et de les assembler en les scotchant sur les murs, à l'endroit où il s'était placé auparavant pour photographier.

Il fractionne et recompose tout à la fois l'image. La perspective semble prise de dilatation. La géométrie des angles, du plancher et des meubles vibre et tremble. L'œil cherche des repères qui se dérobent et se déplacent. La méthode est efficace, à égale distance des polaroïds de David Hockney et des jeux dans l'espace de Felice Varini. Elle combine des réminiscences de cubisme et des rythmes abstraits. Elle interdit formellement au regard de se reposer – ce qui est l'une des vertus de l'art.

Pour Un/Un, cette exposition a valeur de manifeste. Celles qui suivront obéiront aux mêmes principes, dans d'autres endroits, à d'autres adresses – accrochages et installations nomades en marge des systèmes officiels et officieux. Bonne nouvelle.

Philippe Dagen

★ Patrick Quérillacq, chez Grégoire Maisonneuve, 3, rue Vulpian, Paris 13e. Mº Corvisart. Tous les jours, de 12 heures à 21 heures. Jusqu'au dimanche 20 décembre.

SORTIR

Ian Dury & the Blockheads
En pleine tourmente punk, Ian Dury imposait sa truculence cockney au cœur de chansons – *Sex and Drugs and Rock'n'roll, Sweet Gene Vincent...* – qui mêlaient rock, soul, reggae et rythm'n'blues. Epuisé par un cancer du poumon, il n'en a pas moins gardé sa verve populaire et son accent.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. Le 15, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 168 F.

Rubén Gonzalez
En 1996, le producteur anglais Nick Gold et le chanteur Ry Cooder sont à La Havane où ils enregistrent un album de standards cubains avec la crème des musiciens de l'île, parmi lesquels le merveilleux pianiste Rubén Gonzalez. Ils lui offrent, à cette occasion, la possibilité d'enregistrer un album sous son seul nom. A soixante-dix-huit ans, le musicien cubain se retrouve propulsé sur le devant de la scène. Il est à Paris pour un soir à la tête de sept musiciens et chanteurs.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mº Opéra. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 220 F.

Je suis des forêts noires
Les textes extraits de *De la séduction des anges* de Bertolt Brecht, et dits « *érotiques* », n'ont rien de très excitant. Sauf pour ceux qui sauraient reconnaître leur désir dans la crudité morne d'un mâle moyen bavarois. Le metteur en scène Alain Gintzburger a dû se rendre compte en cours de route de cet écueil. Aussi joue-t-il cela dans un second degré assez distancié pour laisser à l'auteur de *Mère Courage* le bénéfice du doute. La deuxième partie du spectacle, en forme de cabaret, revient à la tradition du chanté-mimé.
Théâtre l'Echangeur, 59, avenue du Général-de-Gaulle, 93 Bagnolet. Mº Gallieni. Tél. : 01-43-62-71-20. Tous les jours à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Jusqu'au 27 décembre. Relâche le 25. 55 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A la place du cœur
de Robert Guédiguian (France, 1 h 53).
Halloween, 20 ans après, il revient (*)
de Steve Miner (Etats-Unis, 1 h 31).
Julie est amoureuse
de Vincent Dietschy (France, 2 h 06).
Kirikou et la sorcière
dessin animé de Michel Ocelot (France-Belgique-Luxembourg, 1 h 10).
Love is the Devil (*)
de John Maybury (Etats-Unis, 1 h 30).
Massoud l'Afghan
de Christophe de Ponfilly, (France, 1 h 30).
La Mère Christain
de Myriam Boyer (France, 1 h 30).
Les Misérables
de Bille August (Etats-Unis, 2 h 09).
Mookie
de Hervé Palud (France, 1 h 27).
Le New Yorker
de Benoit Graffin (France, 1 h 15).
Perdus dans l'espace
de Stephen Hopkins (Etats-Unis, 1 h 54).
Trois Anglaises en campagne
de David Leland (Grande-Bretagne, 1 h 50).
Velvet Goldmine
de Todd Haynes (Grande-Bretagne, 2 h).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

Certains l'aiment chaud
de Billy Wilder, avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon.
Américain, 1959, noir et blanc (1 h 40).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Les Contrebandiers de Moonfleet
de Fritz Lang, avec Stewart Granger, Jon Witheley.
Américain, 1955, copie neuve (1 h 23).
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
L'Homme de l'Ouest
d'Anthony Mann, avec Gary Cooper, Julie London.
Américain, 1958 (1 h 36).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Sept ans de réflexion
de Billy Wilder, avec Marilyn Monroe, Tom Ewell.
Américain, 1956 (1 h 45).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).

VERNISSAGES

Jean-Pierre Raynaud, Antonio Manuel
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures a 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Du 15 décembre au 7 février. 38 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Le Bel Air de Londres
de Diop Boucicault, mise en scène d'Adrian Brine, avec Robert Hirsch, Nicolas Vaude, Frédérique Timmont...
Théâtre de la Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Le 15, 20 h 45. Tél. : 01-42-08-00-32. De 100 F à 280 F.
Dubillard, bouts d'os
de Roland Dubillard, mise en scène de Daniel Berlioux, avec les élèves de l'atelier-école du Théâtre du Rond-Point.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Le 15, a 18 h 30. Tél. : 01-44-95-98-10. 25 F.
L'Ombre de Mart
de Stig Dagerman, mise en scène d'Harold David, avec Marianne Cadic, Emmanuel Cheviron...
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Le 15, à 20 heures. Tél. : 01-40-15-94-03. De 50 F à 100 F.
La Mélodie française
Autour de Theophile Gautier. Elsa Maurus (mezzo-soprano), Thierry Félix (baryton), Didier Sandre (récitant), Christian Ivaldi (piano).
Fauré : *Les Matelots, Tristesse, La Chanson du pêcheur.* Duparc : *Lamento, La Fuite*. Chausson : *Les Papillons, La Derniere Feuille*. Berlioz : *Les Nuits d'été.*
Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Le 15, à 19 heures. Tel. : 01-53-79-59-59. 100 F.
Clara
de Gefors. Marie-Ange Todorovitch (Clara), Raphaëlle Farman (Irène), Ghyslaine Raphanel (Amélia), Alexandra Papadjiakou (Adriana), Nicolaï Andrej Schukoff (Pascal), Stephen Gadd (Lucio), Chœur de l'Opéra-Comique, Ensemble orchestral de Paris, Sian Edwards (direction), Günter Krämer (mise en scène).
Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. Le 15, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F a 610 F.
Compagnie Quat'zarts
Catherine Berbessou : *A fuego lento.*
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.
Orchestre national de jazz
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 15, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.
Manuel Rocheman Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 15, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Didier Levallet, Sophie Domancich, Chris Biscoe
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 15, à 22 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.
L'Orchestre du Grand Turc
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mº Odeon. Le 15, à 20 h 45. Tél. : 01-44-07-37-43. De 70 F à 110 F.
Manu Dibango
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté. Le 15, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. 120 F.

DERNIERS JOURS

20 décembre :
Ange des peupliers
de Jean-Pierre Milovanoff, mise en scène de Laurence Mayor.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

EN VUE

■ Le maire de Vladivostok, **Viktor Tcherepkov**, démis de ses fonctions, vendredi 11 décembre, par **Boris Eltsine**, s'est barricadé dans sa mairie avec ses partisans, des cosaques âgés en uniforme.

■ Le bâtiment est dévasté, l'ascenseur marche mal, les téléphones sont coupés... **Valeri Alexandrovitch Perfilov**, directeur du musée **Lénine** d'Oulianovsk, reste *« optimiste »* : il compare la situation en Russie *« à celle d'avant février 1917 »*.

■ Vers 2017, les cosmonautes de la première mission interplanétaire russe habitée livreront leurs sous-vêtements sales à des bactéries qui les transformeront en méthane, source d'énergie.

■ Lundi 14 décembre, dix défenseurs des animaux se sont couchés nus sur une pelouse gelée devant le centre de vente aux enchères des peaux et des fourrures à Glostrup au Danemark.

■ Le Tribunal de grande instance de Paris a débouté, vendredi 11 décembre, la société Playtex qui reprochait à Intermarché de vendre des vêtements pour animaux portant la marque « Caresse », sous laquelle Playtex en vend déjà pour les humains.

■ **Roger Clinton**, demi-frère de **Bill**, condamné, lundi 14 décembre, à verser 1 285 dollars de dommages et intérêts à un homme que son chien avait mordu, en réclamait 300 000 de son côté, pour avoir souffert de *« crises d'angoisse »* après l'assaut.

■ En fermant son officine de mercenaires, **Nico Palm**, directeur d'Executives Outcomes, *« n'ayant plus de rôle à jouer dans la résorption des conflits africains »*, laisse 2 500 « chiens de guerre » en divagation.

■ Les affamés attendent en mangeant des feuilles les camions de l'aide humanitaire qui ne peuvent accéder à la ville de Baidoa en Somalie livrée aux combats des chefs de guerre, sous une pluie de feu après trois années d'inondations et de sécheresse.

■ A la première comparution du général **Pinochet** devant un tribunal londonien, ses partisanes huppées qui traitaient de *« paysans »* et de *« communistes »* les victimes de la dictature leur lançaient de la menue monnaie, comble du mépris.

■ Dimanche 13 Décembre, à Rome un retraité fait d'une main l'aumône d'une pièce à une mendiante munie d'un écriteau *« j'ai faim »*, se ravise, et rafle de l'autre la sébile. Le vieil homme explique en se touchant le front aux carabiniers alertés par les hurlements de la victime : *« Je n'ai pas assez d'argent. C'est pour aller boire un café »*.

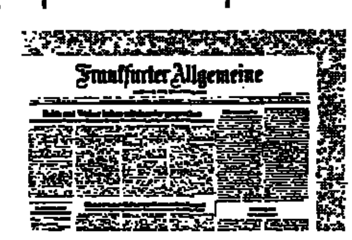
Christian Colombani

L'Allemagne et le douloureux travail de mémoire

L'écrivain Martin Walser a-t-il proposé de « tirer un trait sur le passé » ? Ignaz Bubis, chef de la communauté juive allemande, le croit. Ils s'en sont expliqués dans le quotidien « Frankfurter Allgemeine Zeitung »

DEPUIS la remise du prix de la Paix des libraires allemands à Martin Walser à l'occasion de la foire de Francfort, le débat a envahi les pages culturelles des journaux allemands : dans son discours d'acceptation, l'écrivain a-t-il voulu tirer un trait sinon sur le passé, en tout cas sur la mémoire ? A-t-il ouvert la voie à la *« délivrance »* de ce qu'on pourrait appeler le « complexe Auschwitz » qui non seulement poursuivrait les Allemands depuis plus de cinquante ans, mais serait imposé aux jeunes générations comme un moyen d'intimidation, voire de chantage ?

C'est ainsi qu'ont réagi quelques intellectuels, mal à l'aise face aux propos de Martin Walser refusant la routine des commémorations imposées, et surtout Ignaz Bubis, président du Conseil central des juifs en Allemagne, qui a accusé Walser d'être *« un incendiaire intellectuel »*. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* a réussi à mettre face à face Martin Walser et Ignaz Bubis. Leur débat, annoncé en « une » occupe trois grandes pages du numéro du lundi 14 décembre qui montrent la nécessité et la difficulté du travail de mémoire, la vanité de vouloir y



échapper et l'impossibilité de le mener à bien. A la fin de la discussion, qui a duré près de quatre heures, en présence de Salomon Korn, membre du Conseil central des juifs en Allemagne et de Frank Schirrmacher, éditeur du quotidien et responsable de ses pages culturelles, Ignaz Bubis a retiré l'expression *« incendiaire intellectuel »*. Il est tombé d'accord avec Martin Walser pour dire que les Allemands avaient besoin de trouver *« la voie pour se souvenir ensemble »*.

Martin Walser se défend d'avoir voulu *« tirer un trait sur le passé »* en dénonçant la manière dont Auschwitz est encore utilisé contre l'Allemagne. *« Il me semble*, dit-il, *que l'on traite la République fédérale, l'ancienne et la nouvelle, comme un délinquant en liberté surveillée, qui doit toujours faire la preuve de sa resocialisation, parce que, sinon, on ne le croit pas. »* Il ne veut pas laisser *« dicter à sa conscience la manière dont je dois penser à Auschwitz »*. Selon lui, il ne faut pas mettre l'écho public rencontré par ses paroles sur le compte d'un malentendu mais d'un besoin *« d'exprimer quelque chose d'inexprimé »*.

Ignaz Bubis s'inquiète de l'effet dans l'opinion du discours de Martin Walser.

Bubis : *« Vous avez ouvert une porte à d'autres. Ce n'était pas votre intention, mais vous l'avez ouverte. »*

Walser : *« Je dois ajouter qu'il était grand temps que cette porte soit ouverte (...). »*

Bubis : *« Le concept d'"effet libératoire" reste pour moi un problème. Tous ceux qui jusqu'à maintenant n'avaient pas osé – qui certes l'avaient pensé, mais ils n'avaient personne à qui se référer – tous ceux-là ont maintenant un père spirituel, parce qu'ils n'ont pas compris la même chose que ce que vous vouliez dire. »*

Malgré la volonté affichée de trouver un langage commun, Martin Walser refuse de se laisser entraîner sur le terrain du malentendu. Les Allemands qui l'ont approuvé l'ont fort bien compris, dit-il : ils ne veulent pas oublier, mais se souvenir selon leur conscience et non selon les litanies officiellement débitées. La République de Berlin entre à reculons dans la *« normalité »*.

Daniel Vernet

DANS LA PRESSE

RFI
Jacques Rozemblum

■ Bill Clinton n'est jamais aussi bon que dans l'adversité. Confronté à une véritable « intifada » parlementaire, chez lui à Washington, il a provoqué un miracle à Gaza. Au cours d'une folle journée hier en terre palestinienne, pour la première fois, un président américain prononçait ces paroles : « Je sais que le peuple palestinien est à un carrefour. Derrière vous, une histoire de dépossession et de dispersion. Devant vous, la possibilité de construire un avenir sur votre propre terre. » (...)Du courage (...)il en fallait pour prononcer ce discours incroyablement pro-palestinien, qui a dû faire frémir Benyamin Nétanyahou, mais qui n'était, après tout, que le fruit de sa propre intransigeance.

LE FIGARO
Paul Guilbert

■ Entre Le Pen et Mégret, il n'y a qu'une différence de style, séparant le temps des ligues de celui des ordinateurs. Deux hommes, dont *l'un joue l'impunité de la vie*, l'autre la prise du pouvoir, sans autre forme d'arbitrage que le meurtre politique, qu'aucun des deux ne parvient à accomplir. Car c'est un des traits des mouvements totalitaires que chacun y est la nécessaire partie du tout. La plupart des militants rêvaient de demeurer *« frontistes »*, en niant la guerre des chefs. Les voici obligés de devenir soit lepénistes, soit mégrétistes, au prix d'une amputation quasi physique qui entraîne, désormais, leur faiblesse en partage. (...) Si l'effet Front national se fracture, sa cause demeure en l'état. On ne voit pas que la droite ou la gauche soient aujourd'hui en mesure de récupérer leurs brebis égarées. On retiendra seulement : pour la *gauche, le commencement de* la fin de ses manipulations. Et, pour la droite, l'urgence d'un projet rénovateur.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Le vote FN, autant qu'un mal politique, est un symptôme social. Or, de ce point de vue, la guerre des chefs ne change évidemment rien. D'abord parce que les angoisses et les rancœurs qui motivent les électeurs seront à l'œuvre après comme avant la crise. C'est la lutte contre les déchirures de la société qui peut seule faire reculer la protestation. Tâche de longue haleine. Ensuite parce que les tribulations guignolesques des élus et des apparatchiks n'ont pas forcément sur l'électeur l'effet pédagogique qu'on pourrait attendre. (...)Le feuilleton qu'on nous sert (...) reste cohérent avec la nature du Front. Il a même l'effet pervers de transformer en vedettes cathodiques des seconds couteaux jusque-là obscurs, changeant le FN en une troupe de comédiens emphatiques aux rôles bien répartis et plutôt familiers. Les responsables s'étripent. Mais l'électeur pourrait bien demeurer.

www. multimania. com/mat66

Un site d'information très documenté sur le nucléaire, créé par un jeune Français solitaire

QUE se passerait-il si un incident majeur se produisait dans la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, à 100 kilomètres de Paris ? Le site InfoNucléaire explique, cartes à l'appui, les conséquences d'une telle catastrophe, en envisageant uniquement les deux scénarios les plus probables, qui sont aussi les plus optimistes. Vent de sud-ouest : Fontainebleau est décrétée zone contaminée. Vent d'est : c'est Reims qui est touchée. Dans les deux cas, l'eau de la Seine est gravement polluée.

Depuis qu'il est enfant, Mathias Goldstein, trente-deux ans, infographiste dans une école de mode, entend parler des problèmes liés au nucléaire : *« Mon père était chercheur en physique nucléaire à l'université d'Orsay. Mon oncle et ma tante travaillaient au Commissariat à l'énergie atomique. »* Lors des réunions de famille, les conversations revenaient inlassablement sur les dangers de l'atome. *« Et puis un jour, il y a eu Tchernobyl. Les scénarios effrayants dont j'avais entendu parler à la maison devenaient réalité. Cela a été le déclic, je me suis mis à récupérer tout ce qui touchait de près ou de loin au nucléaire. »*



En septembre, Mathias a décidé de placer sur Internet le fruit de dix années de recherche documentaire. Pour l'essentiel, il s'agit d'articles puisés dans des revues scientifiques au tirage confidentiel, comme par exemple *La Gazette du nucléaire* du Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire : *« Mon site est d'abord une réaction à la propagande du lobby nucléaire. »* En même temps, Mathias souhaite se démarquer des sites ultra-militants qui *« sombrent dans l'antinucléaire écolo à tout crin »*, et revendique une démarche citoyenne : *« L'objectif est de diffuser des informations qui habituellement ne sortent pas des milieux avertis. »* Mathias n'ajoute aucun commentaire personnel : *« Ce n'est pas par manque de temps, c'est un choix. Je me contente de sélectionner les documents de référence puis de les classer par thème. »*

Outre les comptes-rendus d'incidents survenus dans les centrales françaises, InfoNucléaire propose des informations précises sur les déchets nucléaires ou sur les effets cancérigènes de l'irradiation, ainsi qu'un reportage vidéo de la chaîne de télévision japonaise NHK consacré à Tchernobyl : *« Actuellement, je planche sur les mines d'uranium dans le Limousin »*, explique Mathias, qui envisage à présent d'ouvrir un forum de discussion : *« La suite logique d'un site qui cherche surtout à favoriser le débat. »*

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

PROJET PÉDAGOGIQUE

■ Depuis le 1er décembre, les vingt-quatre élèves d'une classe de quatrième du collège André-Brouillet de Couhé (Vienne) et leurs enseignants ont reçu gratuitement à leur domicile des ordinateurs connectés à Internet. Les bénéficiaires avaient reçu une formation préalable. A terme, une aide aux devoirs et la mise en ligne des cours fourniront un outil complémentaire aux élèves absents ou en difficulté. Le lancement de cette opération, qui doit durer deux ans, a coûté environ 500 000 francs. En outre, France Télécom leur fournit une heure de connexion par jour à tarif réduit. – *(AFP)*

ISLAM

■ Le Centre d'héritage scientifique de l'université du Caire a annoncé *qu'il allait* prochainement afficher sur Internet des lettres dictées par le prophète Mahomet et portant son sceau, obtenues auprès du musée Topkapi d'Istanbul. Il s'agit principalement de messages envoyés par Mahomet aux rois et aux princes des pays situés autour de la péninsule Arabique, les invitant à se convertir à l'islam. Les textes seront accompagnés de traductions en anglais. – *(AFP)*

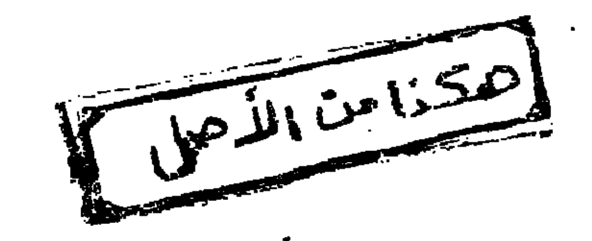
Au théâtre hier soir : un four

par Alain Rollat

PASSONS sur la publicité mensongère. L'affiche annonçait un duel *« en duplex »* entre César de Saint-Cloud et Brutus de Vitrolles. La suite de la farce se voulait donc spectaculaire. Au cours de la scène précédente, les partisans du second avaient accusé le premier de jouer les Nérons. Le traître Le Gallou l'ayant traité de *« boulet »*, César de Saint-Cloud lui avait promis un *« boulet de canon »*. Le coupe-jarret Martinez, *« le félon, pas l'autre »* (*dixit* César), avait laissé entrevoir des révélations croustillantes sur la vie privée de son ancien maître. Et en particulier sur ses relations avec son domestique, indûment rémunéré, selon lui, sur le denier du culte. Cet histrion avait d'ailleurs lâché deux de ces expressions qui, par les temps qui courent, envoient n'importe quel César au cachot : *« enrichissement familial, abus de biens sociaux »*...

Il y avait même un souffle digne de l'*Amphitryon* de Molière, en version Marx Brothers, dans le ballet de l'après-midi qui avait vu la troupe du Brutus de Vitrolles mimer l'enfoncement des portes ouvertes du château de Saint-Cloud. Ce grand moment de télévision rappelait le célèbre dialogue entre Sosie, le valet du général Amphitryon, et son double, alias Mercure, déguisé en concierge pour les besoins de la scène où Jupiter prend les traits d'Amphitryon pour courtiser Alcmène : *« Où vas-tu ? – Me faire ouvrir cette porte ! – Si jusqu'à l'approcher tu pousses ton audace, je fais pleuvoir sur toi un orage de coups ! – Quoi ? Tu veux, par ta menace, m'empêcher d'entrer chez nous ? – Comment, chez nous ? – Oui, chez nous ! – Le traître... »* Bref, le théâtre des « Mots croisés » n'étant pas de ceux qui gaspillent aux dépens du public de France 2, on s'attendait à une soirée divertissante.

Que croyez-vous qu'il arriva ? On espérait Le Pen, on eut Gollnisch. On attendait Mégret, on eut son ombre. On voulait des supporteurs, on eut des figurants. On guettait les révélations, il y eut un bœuf sur la langue du sieur Martinez... La faute à qui ? La faute à la présence incongrue, sur l'estrade, d'un quatuor d'huissiers censé compter les coups mais composé, hélas ! à la proportionnelle des courants de l'Académie parlementaire ! Qu'allaient faire dans cette galère les doctes Goasguen, Devedjian, Mamère et Vauzelle ? Toujours est-il qu'après avoir grimacé devant le ragoût servi ils ne purent s'empêcher d'y ajouter leur grain de sel. Et qu'ils finirent, *comme d'habitude*, par se disputer sur le choix du remontant à administrer au public. Voilà comment la scène s'est terminée par une banale course d'apothicaires façon Monsieur de Pourceaugnac. Remboursez !



MARDI 15 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.20 **Le Petit Dinosaure et la Vallée des Merveilles** ■ ■
Don Bluth (Etats-Unis, 1988, 70 min). Cinéstar 1

20.40 **Dumbo** ■ ■
Walt Disney (Etats-Unis, 1940, 65 min). Disney Channel

20.50 **La Folie des grandeurs** ■ ■
Gérard Oury (France, 1971, 115 min). TF 1

22.20 **Abyss** ■ ■
James Cameron (Etats-Unis, 1989, 140 min). RTL 9

22.50 **La Vie de château** ■ ■
Jean-Paul Rappeneau (France, 1965, N., 90 min). Cinétoile

23.30 **Plumes de cheval** ■ ■
Norman McLeod (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 70 min). Ciné Classics

23.50 **Meurtre à Alcatraz** ■ ■
Marc Rocco (Etats-Unis, 1995, 125 min). Ciné Cinémas

0.40 **Le Suspect** ■ ■
Robert Siodmak (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 85 min). Ciné Classics

0.55 ▶ **Ninotchka** ■ ■ ■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 110 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 50 ans d'histoire des droits de l'Homme.
1948-1960 : un code universel de morale et de comportement. Invités : Stéphane Hessel, Marc Agi, Denys Robillard, Patrick Baudoin (France) ; Abraham Serfaty (Maroc) ; Yavuz Önen (Turquie) ; Fatimata M'Baye (Mauritanie). Histoire

18.30 Nulle part ailleurs.
Invités : Rose Troche, David Dibiglio, Bounty Killer, Samuel Le Pastier. Canal +

19.10 Le Rendez-vous.
Invité : Charles Millon. LCI

20.00 Temps présent. Afflux de réfugiés : l'accueil à contrecœur. L'Euro : la tête dans les étoiles. TV 5

20.00 20 h Paris Première.
Jacques Higelin. Paris Première

20.50 Pourquoi ça marche. M 6

21.00 Le Gai Savoir.
Présomption d'innocence et lynchage médiatique. Invités : Jean-François Kahn ; Christine Deviers-Joncourt ; Thierry Pfister ; Hervé Gattégno ; Michel Charasse ; Gilbert Collard. Paris Première

22.30 Bouillon de culture.
De Cadet-Rousselle à Johnny : une balade en chansons. Invités : Jean-Marie Périer ; Claude Duneton ; Maxime Leforestier. TV 5

22.55 Sud. Invités : Laurent Greilsamer, rédacteur en chef au *Monde* ; Jean-Pierre Thomas. TMC

23.00 Place de la République.
Spécial Droits de l'enfant. Rêves de mômes. Le village des demandeurs d'asile. Le rap au service des autistes. Les enfants de la République. France 2

23.30 Science 3. La Vie artificielle. France 3

0.20 Capital. Assurances : chasseurs de primes ? M 6

0.50 Strip-tease. L'avoine et l'oseille. Bronzez catho. Ramdam pour ramdam. Paraboles. France 3

0.55 Le Cercle.
Daniel Buren. France 2

1.45 Saga-Cités.
Hip-Hop Europe. France 3

DOCUMENTAIRES

20.05 Le Bateau courrier. Planète

20.05 Histoire d'opéra. Otello. Muzzik

20.15 Reportage.
Objectif élan ! Arte

20.35 La Vente du siècle. Planète

20.45 ▶ La Vie en face.
La Moitié du ciel d'Allah. Arte

20.45 Les Empereurs romains. [3/6].
Néron : le pouvoir et la folie (54-68 après J.-C). Histoire

20.45 Harmoniques.
Debussy. Mezzo

21.15 Histoire de la BD.
Né aux USA. Odyssée

21.30 Histoire de l'aviation. [6/7].
Le ciel en feu 1941 - 1945. Planète

21.35 Soirée thématique. Le temps, une horloge dans la tête. Arte

21.40 La Jungle de verre.
Les nerfs à vif. Odyssée

21.45 Corpus Christi.
[7/12]. Judas. Histoire

22.10 Allô Moscou, ici Mir. Odyssée

22.35 Histoires d'opéras. [4/4].
Fièvre sous l'Equateur. Planète

23.25 Les singes-lions du Brésil. Odyssée

23.40 Ethiopia.
40 millions de montagnards. Planète

23.55 Taj Mahal de Bombay.
Sous le signe du Dieu éléphant. TSR

SPORTS EN DIRECT

20.00 Boxe. Championnat IBO.
Poids super-coqs : Simon Ramoni (Af.S.) - Vince Feeney (Irl). Eurosport

20.30 Football. Championnat de D 1 :
Auxerre - Bordeaux. Canal +

MUSIQUE

20.59 Soirée Paul Badura-Skoda.
21.00 Frans Brüggen et Paul Badura-Skoda jouent Mozart et Teleman. Par l'Orchestre de la Suisse italienne.
21.50 Frans Brüggen et Paul Badura-Skoda jouent Haydn. Par l'Orchestre de la Suisse italienne. Muzzik

23.30 Abdelli à Angoulême 1997. Muzzik

0.15 Richard Strauss.
Till l'espiègle. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. Mezzo

TÉLÉFILMS

19.00 Maria Vandamme.
Jacques Ertaud [2/4]. Festival

22.15 Stirn et Stern.
Peter Kassovitz. Festival

0.00 Les Grandes Personnes.
Daniel Moosmann. Festival

COURTS MÉTRAGES

0.30 L'Attente.
Olafur Sveinsson (v.o.). Arte

SÉRIES

19.20 Equalizer.
Fureur silencieuse. 13ème Rue

20.30 L'Instit.
Concerto pour Guillaume. Festival

20.40 Murder One, l'affaire Rooney.
Chapitres IV et V. Série Club

20.55 La Vie à cinq. Défaillance. Téva

21.45 Ally McBeal. The Attitude (v.o.).
Drawing the Lines (v.o.). Téva

23.00 Star Trek, la nouvelle génération.
Le vrai visage de l'ennemi (v.o.). Canal Jimmy

23.50 Star Trek, Deep Space Nine.
Le passager (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.35 Planète**
La Vente du siècle

William Randolph Hearst fait partie de ces hommes qui ont sculpté la légende de l'Amérique. Magnat de la presse le plus controversé du début du siècle, il révolutionna les journaux en y introduisant la couleur et devint célèbre à travers le monde grâce à Orson Welles, qui s'inspira de sa vie pour créer le personnage de *Citizen Kane*. Richissime et puissant, Hearst était aussi un collectionneur invétéré. Tableaux, céramiques, épées, armures, livres, statues... il achetait tout ce qui passait en salles des ventes et entassait ces objets dans ses nombreuses demeures – dont son extravagant château de San Simeon, en Californie – et des entrepôts construits pour les conserver. En quelques années, il était devenu le plus grand collectionneur d'art de toute la planète. Mais la crise de 1929 émietta son empire, et les banquiers l'obligèrent à se séparer de cette collection unique. En février 1941, des milliers d'objets furent donc exposés et vendus sur plusieurs étages dans un grand magasin new-yorkais. Ce fut la vente du siècle. Dans son remarquable documentaire, le réalisateur anglais Alan Lewens retrace la vie de cet homme hors du commun à travers de nombreuses archives et les témoignages de plusieurs acheteurs de l'époque. Bradés pour quelques dollars, certains objets sont aujourd'hui des pièces inestimables. Avant de mourir, à l'âge de quatre-vingt-huit ans en 1951, Hearst demanda seulement que le château de San Simeon soit conservé en état et qu'on lui apporte près de son lit un tableau rare de Véronèse. Juste pour l'admirer. – *D. Py.*

★ **Rediff. : mercredi, 22.35 ; jeudi, 23.50 ; vendredi, 9.30 ; samedi, 11.25 ; dimanche, 7.25.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Folie des grandeurs ■ ■
Film. Gérard Oury.
22.45 High Secret City. En campagne.
23.35 Chicago Hope. Partir, revenir.
0.25 *Le docteur mène l'enquête.*
Vengeance posthume.
1.15 TF 1 nuit, Météo.
1.30 Reportages.
Miss France, et après ?

FRANCE 2

17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.50 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 et 0.30 L'Euro.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo, Journal, Météo.
20.55 J'ai épousé une ombre ■
Film. Robin Davis.
22.50 Bouche à oreille.
23.00 Place de la République.
Spéciale Droits de l'enfant.
0.35 Journal, Météo.
0.55 Le Cercle.
Daniel Buren.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.53 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spéciale Bouvard du rire.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Science 3. La Vie artificielle.
0.25 Magazine olympique.
0.50 Strip-tease.
1.45 Saga-Cités.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Championnat de D 1.
Auxerre - Bordeaux.
20.30 Coup d'envoi.
22.35 Manga, Manga.
Les Ailes d'Honneamise.
Film d'animation. Hiroyuki Yamaga.
0.35 Football. D 1 : Metz - Bastia.

ARTE

19.05 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Objectif élan !
20.45 ▶ La Vie en face.
La Moitié du ciel d'Allah.
21.35 Soirée thématique.
Le temps, une horloge dans la tête.
21.40 Le Métron'homme.
22.00 Tourbillon.
De l'invention du temps.
23.00 Les Maîtres du temps.
23.45 Le Temps d'une vie.
0.30 *L'Attente*. Court métrage.
0.55 ▶ Ninotchka ■ ■ ■
Film. Ernst Lubitsch (v.o.).
2.45 Le Rock de la soucoupe volante.
Film. Enda Hugues (v.o.).

M 6

18.00 Les Aventures de Sinbad.
19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info,
E = M6 découverte.
20.50 Pourquoi ça marche.
22.50 Noire passion.
Telefilm. Steven Schachter.
0.20 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Yves Frémion (*Germaine Bouret. Le Bonheur de l'enfance*).
21.00 Poésie studio.
Diana Lichy. Christian Hubin.
22.10 Mauvais genres. Fantaisy.
Avec Fabrice Colin pour ses livres.
23.00 Nuits magnétiques. Sur la touche.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Carte blanche
à l'Orchestre national de jazz.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.
Invitée : Marion Fourquier, harpe.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Haendel.
20.40 Steven Isserlis. Œuvres de Haydn, Prokofiev, Tchaïkovski, Janacek, Debussy, Faure, R. Schumann.
22.37 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert.

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

13.45 **Chantons sous la pluie** ■ ■ ■
Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1952, 100 min). Cinétoile

14.15 **Berlin Express** ■ ■
Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 85 min). Ciné Classics

15.35 **Au-delà des lois** ■ ■
John Schlesinger (Etats-Unis, 1995, 100 min). Cinéstar 1

17.00 **Quelques jours avec moi** ■ ■
Claude Sautet (France, 1987, 145 min). Cinéstar 2

18.50 **Week-end en famille** ■ ■
J. Foster (EU, 95, 100 min). Cinéstar 1

19.30 **Bronco Apache** ■ ■
R. Aldrich (EU, 54, 85 min). Cinétoile

20.30 **Plumes de cheval** ■ ■
Norman McLeod (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 70 min). Ciné Classics

20.55 **L'Appât** ■ ■
Anthony Mann (Etats-Unis, 1953, 100 min). Cinétoile

21.00 **Mission : impossible** ■ ■
Brian DePalma (Etats-Unis, 1996, v.o., 110 min). Cinéstar 2

21.25 **Dolores Claiborne** ■ ■
T. Hackford (EU, 95, 130 min). RTBF 1

23.05 **Les Grandes Manœuvres** ■ ■ ■
R. Clair (F, 1955, 110 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.30 Les Dossiers de l'Histoire.
Les camps de concentration nazis [2/2]. Histoire

15.10 En juin, ça sera bien. La Cinquième

16.00 Saga-Cités.
Spéciale 250e France 3

16.30 50 ans d'histoire des droits de l'Homme. 1948-1960 : un code universel de morale et de comportement. Invités : Stéphane Hessel, Marc Agi, Denys Robillard, Patrick Baudoin (France), Abraham Serfaty (Maroc), Yavuz Önen (Turquie), Fatimata M'Baye (Mauritanie). Histoire

17.00 Les Lumières du music-hall.
Joséphine Baker. Jean Gabin. Paris Première

17.20 Le Club.
Cédric Kahn. Ciné Classics

18.00 Stars en stock. Joan Crawford. Gregory Peck. Paris Première

18.00 Le Bazar de Ciné Cinémas.
Invité : Stéphane Meunier, pour son documentaire *Les Yeux dans les Bleus*. Ciné Cinémas

18.30 Nulle part ailleurs.
Invités : Aure Atika, Fear Factory, Charles Berling, Sophie Guillemin, Cédric Kahn, Luc Lang. Canal +

19.10 Le Rendez-vous. LCI

20.00 Pulsations. Les accidents vasculaires cérébraux (AVC). Invité : Le professeur Hildebrand. TV 5

20.00 20h Paris Première.
Yvan Attal. Paris Première

20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
Europe, notre histoire [3/3] : 1968-1995, la fin des glorieuses. Arte

20.45 Les Dossiers de l'Histoire.
Général nous voilà. Histoire

20.50 Etats d'urgence.
En l'absence de mon enfant. Karine, ma petite fille assassinée. La petite Marion. Deux ans sans Annabelle. France 3

20.55 Ushuaïa nature.
Les trésors de l'océan. TF 1

21.00 Paris Modes.
Yves Saint-Laurent. Paris Première

21.00 Le Grand Journal. LCI

22.35 Ça se discute. Peut-on sortir de la dépression ? France 2

22.45 Le Droit de savoir.
Des flics dans la ville. Bras de fer à Garges-lès-Gonesse. Gants de velours à Toulouse. TF 1

23.00 Le Magazine de l'Histoire.
Invités : Yves Le Maner, André Sellier, Frédéric Monier, Dominique Veillon. Histoire

23.35 Un siècle d'écrivains.
Jean d'Ormesson. France 3

0.25 Science 3. La Vie artificielle. France 3

0.45 Le Cercle.
La nouvelle chanson française. Invités : Claude Duneton, Henri Tachan, Mano Solo, Thomas Fersen, etc. France 2

0.55 Le Canal du savoir.
Le musée Zadkine. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.05 Hôpitaux psychiatriques, la fin d'une institution. Planète

18.00 Paul Gillon. Planète

18.30 L'homme qui volait avec les grues. La Cinquième

18.30 En quête de temps. Odyssée

19.00 Le Cacao, une histoire douce-amère. Arte

19.20 Alfonso Cabeza de Vaca, marquis de Portago.
Un clochard magnifique. Planète

19.30 Légendes vivantes d'outre-mer.
Les coqs de Rivière-Pilote. Odyssée

19.55 Le paradis est ailleurs. Odyssée

20.15 La Mer des riches. Arte

20.35 Les Derniers Maharajahs. [2/2].
Vers un monde nouveau. Planète

20.55 Des amours de fan. Téva

20.55 Himalaya. Le Népal. Odyssée

21.00 L'Hebdo. Le monde de Béa. TV 5

21.45 Sinasos, histoires d'un village déplacé. Histoire

21.45 Global Family VIII.
La mer de Cortez : Eldorado sauvage. Odyssée

22.05 Le Bateau courrier. Planète

22.15 Arctique.
Villages du Grand Nord. Odyssée

22.35 La Vente du siècle. Planète

22.40 Einojuhani Rautavaara, portrait d'un compositeur.
Comme dans un rêve. Arte

22.45 Plans de vol.
Les mordus de l'aviation. Odyssée

23.10 Vermeer, magie de la lumière. Odyssée

23.30 Histoire de l'aviation. [6/7].
Le ciel en feu 1941 - 1945. Planète

23.35 Profil. Portrait d'un fabricant de rêves : la vie du producteur Arthur Brauner. Arte

0.00 La Jungle de verre.
Les nerfs à vif. Odyssée

0.35 La Lucarne.
Perpétuels devenirs. Arte

0.40 Histoires d'opéras.
[4/4]. Fièvre sous l'Equateur. Planète

0.45 Robert Teriitehau, danse avec le vent. M 6

1.35 Daguerréotypes. Agnès Varda. Arte

SPORTS EN DIRECT

13.00 Biathlon.
Coupe du monde. Eurosport

17.55 Football.
D 2 : Cannes - Lille. Eurosport

20.00 Handball.
Championnat d'Europe féminin. Allemagne - Hongrie. AB Sport

20.30 Football. Match amical.
Centenaire de la Fédération italienne de football. Italie - Stars mondiales de la FIFA. A Rome. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Jazz at The Maintenance Shop Jazz. Muzzik

20.00 Prinsengracht Concert 85.
Avec Güher Pekinel, piano ; Süher Pekinel, piano. Muzzik

21.55 Le Don des mages.
Opéra de Rautavaara. Mise en scène. Hannu Heikinheimo. Par l'ensemble Tapiola Sinfonietta, dir. Petri Sakari. Arte

22.00 Toto la Momposina.
Angoulême 97. Muzzik

22.55 Pet Shop Boys.
Londres 97. Paris Première

23.20 1, 2, 3 soleils.
Bercy 1998. Canal +

VARIÉTÉS

20.50 Super Graines de star. M 6

TÉLÉFILMS

17.20 La Femme abandonnée.
Edouard Molinaro. Festival

18.30 Tu récolteras la tempête.
David Greene. Téva

19.00 Maria Vandamme.
Jacques Ertaud [3/4]. Festival

20.40 Attente mortelle. Larry Shaw. RTL 9

20.55 ▶ Tous les papas ne font pas pipi debout. Dominique Baron. France 2

SÉRIES

17.55 Hartley, cœurs à vif. France 2

18.00 Les Aventures de Sinbad.
Le chant des sirènes. M 6

19.15 Mission impossible.
[1/2]. B 230. Série Club

19.20 Equalizer.
Une vallée de larmes. 13ème Rue

20.13 Alfred Hitchcock présente.
Ironie du sort. 13ème Rue

20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Le vrai visage de l'ennemi. Canal Jimmy

20.40 Homicide.
Content d'être là. Série Club

21.30 Two. Rendez-vous à la morgue. Série Club

22.15 Oz.
Visites conjugales (v.o.). Série Club

23.00 Ally McBeal. Le procès. M 6

23.50 Dharma & Greg.
Douches froides. M 6

0.15 Susan !
L'empire contre-attaque. M 6

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **19.20 Planète**
Alfonso Cabeza de Vaca, marquis de Portago

Le « Clochard magnifique »

« ON SE SOUVIENT de Fangio, parce qu'il était le plus grand pilote de tous les temps. On se souvient de "Fon" parce qu'il avait une personnalité exceptionnelle. Fangio représentait le succès, et Fon de Portago, le plaisir. » Ces propos de Stirling Moss, l'une des dernières légendes vivantes du sport automobile, résument à eux seuls la figure singulière d'Alfonso Cabeza de Vaca, marquis de Portago. C'est en 1954 que ce gentleman-driver, sportif accompli et amoureux fou de vitesse, troquait cravache et casaque pour une Ferrari barchetta. A peine trois ans plus tard, le 12 mai 1957, à l'âge de vingt-neuf ans, le « *clochard magnifique* » – ainsi que le surnommait Enzo Ferrari – se tuait en Italie lors des « Mille Miglia ». Outre son coéquipier Edmund G. Nelson, neuf spectateurs trouvèrent la mort dans cet accident qui mettait également fin à l'une des épreuves les plus célèbres mais aussi les plus redoutées.

Pour reconstituer cette trajectoire-éclair, Philippe Alfonsi a retrouvé un à un les principaux témoins qui ont côtoyé ce grand d'Espagne aux allures canailles. Versant course : les pilotes tels Hermano da Silva-Ramos, qui apprit à Portago, après sa première course, à changer les vitesses de sa voiture sur un parking de supermaché ; Stirling Moss, la « référence », ou encore Maurice Trintignant, qui lui enseigna dans son sillage le sens et la précision des trajectoires. Versant intime, on retrouve Carroll, son épouse, Andréa, sa fille, évoquant avec une tendresse touchante le héros admiré et le père trop absent ; Dorian Lee Parker, l'une de ses principales maîtresses, et son ami Keith Schellenberg. A la richesse de ces témoignages s'ajoute celle des archives audiovisuelles, photographiques ou sonores qui s'ajustent avec beaucoup d'à-propos aux souvenirs des uns et aux anecdotes des autres. Une richesse, une pertinence qui permettent de (re)découvrir un homme et un pilote atypique, qu'il n'est plus sûr de croiser aujourd'hui dans le grand cirque de la formule 1.

Christine Rousseau

★ **Rediff. : jeudi, 20.35 ; vendredi, 0.30 ; samedi, 8.10 ; dimanche, 22.50.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 TF ! jeunesse.
17.30 Les Vacances de l'amour.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Météo des neiges.
20.55 Ushuaïa nature.
22.45 Le Droit de savoir.
Des flics dans la ville.
0.00 Formule foot.
0.35 TF 1 nuit, Météo.
0.50 Très chasse.
1.40 Reportages. La vie est belle.

FRANCE 2

13.50 et 18.45 Un livre, des livres.
13.55 Derrick.
14.55 Soko.
15.55 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.25 Cap des Pins.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.50 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.56 Météo, Journal, Météo.
20.55 ▶ Tous les papas ne font pas pipi debout.
Téléfilm. Dominique Baron.
22.35 Ça se discute.
Peut-on sortir de la dépression ?
0.25 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle.
La nouvelle chanson française.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.25 Les Craquantes.
14.58 Questions au gouvernement.
16.00 ▶ Saga-Cités. Spéciale 250e.
16.40 Tom-Tom et Nana.
16.50 Blake et Mortimer.
17.45 C'est pas sorcier. [2/2].
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.50 Etats d'urgence.
En l'absence de mon enfant.
22.30 Météo, Soir 3.
23.05 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
23.35 Un siècle d'écrivains.
Jean d'Ormesson.
0.25 Science 3. La Vie artificielle.
1.20 Nocturnales.
Festival Eclats de voix d'Auch : Spéciale Maîtrise de Radio France.

CANAL +

13.35 Making-of. *Le Prince d'Egypte.*
14.10 Spin City.
14.30 H.
14.50 Blague à part.
15.20 Décode pas Bunny.
15.50 Toonsylvania.
16.10 C+ Cléo.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Pour l'amour de Roseanna.
Film. Paul Weiland.
22.35 Jour de foot.
23.20 1, 2, 3 soleils.
0.50 South Park. Jamais sans mon anus.
1.15 Spin City. Le puissant.
1.35 Football NFL.
3.40 Ma femme s'appelle reviens ■
Film. Patrice Leconte.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.40 Athar.
14.40 Modes de vie, modes d'emploi.
15.10 En juin, ça sera bien.
16.55 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Connaissance.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. La Mer des riches.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
Europe, notre histoire [3/3].
21.45 Les Cent Photos du siècle.
Exécutions à Dacca, Christian Simonpietri, 1971.
21.55 Musica. *Le Don des mages*.
Opéra d'Einojuhani Rautavaara.
22.40 Einojuhani Rautavaara, portrait d'un compositeur. Comme dans un rêve.
23.35 Profil. Portrait d'un fabricant de rêves.
La vie du producteur Arthur Brauner.
0.35 La Lucarne. Perpétuels devenirs.
1.35 Daguerréotypes.
Film documentaire. Agnès Varda.

M 6

13.30 M 6 Kid.
17.00 Des clips et des bulles.
17.30 Fan de.
18.00 Les Aventures de Sinbad.
19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info,
Une journée avec...
20.50 Graines de star.
Spécial Graines de Super Star.
23.00 Ally McBeal. Le procès.
23.50 Dharma & Greg. Douches froides.
0.15 Susan ! L'empire contre-attaque.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Michel Boujut.
21.00 Philambule. Autour de Tocqueville.
Avec Laurence Guellec.
22.10 Fiction. *24 heures de la vie d'une femme*, de Stefan Zweig.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival De vive voix. Œuvres de Britten, Bardos, Koczcar, Liszt.
22.30 Musique pluriel.
Œuvres de Leroux, Mâche.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Grieg.
20.40 Récital Laszlo Polgar et György Sebök. Concert. Festival d'Ernen. Donné le 13 août. *Neue Lieder*, de Schubert.
21.20 Les Soirées... (suite). *Hunyadi Laszlo* opéra de Erkel, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra d'Etat hongrois, dir. Janos Kovacs.

Le Monde
MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1998

Conte cruel de Noël

par Pierre Georges

DANS LA CUISINE quotidienne d'un journal, et sans soulever outre mesure le tablier du chef pour ne pas outrager sa pudeur, il y a ce que nous appelons le « froid » et le « chaud ». Relèvent donc du « froid » un certain nombre de préparations et de pages mitonnées sur les bases les plus sérieuses et selon une actualité des mieux cernées.

Ainsi en va-t-il, ce jour, de la page Goûts, et de la chronique de l'ami Quélin qui a, le vieux lascar, plus d'un tour dans sa besace. Ce n'est pas lui qui serait pris au dépourvu quand l'hiver serait venu. La preuve, la livraison de cette semaine obéissant d'apparence aux calendriers des postes les mieux établis, des lunes les plus têtues et des fêtes les mieux installées. De quoi nous parle-t-il ? Du réveillon. C'est de saison. Mais comme l'homme a l'art de retourner la convention comme peau d'anguille ou de lapin – tant le réveillon fait le larron –, il nous a concocté un menu imaginaire sur le mode du conte cruel.

C'est délicieusement assassin. Bien conforme à cette profession de foi, au détour d'un paragraphe : « *L'excès à dates fixes a quelque chose de vampirique autant que de lassant* », écrit-il. Cela mérite réflexion, déjeuner impromptu sans doute, et large méditation. Mais, sous peine de faire passer ce dialogue à distance pour le banquet de vieilles cocottes chroniqueuses, venons-en au fait : il se trouve, et c'est tout l'art d'accommoder les restes, qu'à réveillon, réveillon et demi, nous pouvons apporter une contribution majeure au débat.

L'excès à dates fixes, parlons-en ! Le *Times*, récemment, racontait fort sérieusement et fort plaisamment – ce n'est pas contradictoire – l'histoire d'un grand malade, d'un cinglé d'envergure, d'un Anglais donc, qui n'a plus qu'un but, qu'une obsession, qu'un souci dans l'existence : fêter Noël tous les jours ! Et il l'a fait. Depuis cinq ans, la vie d'Andrew Park est devenue un réveillon ! Matin, midi, soir, et nuit, été comme hiver, printemps comme automne, c'est Noël. Noël en boucle, aux tisons, au balcon, Noël à perpétuité !

Les investigateurs du *Times* ont mené une enquête sérieuse, d'où il ressort que tout commença, en 1993, un jour d'été. Andrew Park avait un peu de vague à l'âme et il entreprit de chasser ce spleen en installant dans son salon des guirlandes de Noël. C'était une idée comme une autre, mais des plus dangereuses. Les guirlandes, ou d'autres, y restèrent et y sont toujours. Ainsi que le sapin. Ainsi que les trois nouveaux cadeaux que, chaque soir, le père Andrew Noël dépose dans ses propres souliers et que, chaque matin, il ouvre avec ravissement.

La vie d'Andrew Noël est devenue pathétique. Chaque jour, depuis des années, le même menu : apple pie, pudding, sandwiches à la dinde, verre de sherry, chocolats. Chaque soir, le même réveillon. Chaque après-midi, à 15 heures, rediffusion obligatoire sur magnétoscope du discours de Noël de la Reine. Chaque année, un budget de 140 000 francs : guirlandes, boules, ampoules, cadeaux pour les visiteurs, 140 dindes, 260 Christmas puddings, 200 boîtes de chocolats invités au réveillon permanent. Qui libérera le malheureux de son grand Noël intérieur ? Qui entendra le forcené du réveillon ? Qui brisera ses guirlandes ? « *J'ai besoin de secours*, dit-il au Times. *J'aime Noël tous les jours. Mais je sais que cela devient dangereux.* »

Les partisans de Bruno Mégret officialisent la création d'un Front national « bis »

M. Le Pen qualifie de « simple réunion privée » le conseil national extraordinaire réuni par les « mutins »

« ***MONARQUE** absolu* », « *passéiste* »... Bruno Mégret, l'ex-délégué général du Front national, qui s'était jusqu'à présent imposé une retenue face aux attaques de Jean-Marie Le Pen, se débride. Invité de l'émission « Mots croisés », sur France 2, lundi 14 décembre, le chef de file des « mutins » a accusé le président du Front national de « *stériliser* » le parti en s'enfermant dans une « *politique passéiste et immobiliste* ». M. Le Pen « *se situe dans une opposition stérile* », affirme-t-il ; il « *orchestre la diabolisation du Front national pour rester dans un bunker confortable* » et devient « *le grand diviseur du Front national, de la droite nationale,* (...) *après en avoir été le créateur* ».

M. Mégret analyse la crise profonde que traverse le parti d'extrême droite comme « *une crise de croissance* ». « *Ce n'est pas de problèmes subalternes et méprisables* [qu'il s'agit], *c'est simplement*, a-t-il dit, *la volonté de tout ce peuple du Front national* (...) *de ne plus être, en quelque sorte, bridé par un président qui se comporte en monarque absolu et qui* (...) *gère en patriarche familial un patrimoine qu'il croit personnel.* » Son projet à lui est d'« *organiser le Front réel en laissant de côté le Front résiduel* », car il veut « *lancer l'offensive pour arriver au pouvoir* ».

Dans la matinée de lundi, six de ses proches – Daniel Simonpieri, maire de Marignane, Jean-Yves Le Gallou, président du groupe FN du conseil régional d'Ile-de-France, Serge Martinez, ex-secrétaire national aux fédérations, Frank Timmermans, responsable de la fédération de Seine-saint-Denis, Philippe Olivier, conseiller régional d'Ile-de-France, et Jean-Claude Bardet, président du groupe du conseil régional de Lorraine – ont officialisé la création d'un Front national *bis*.

« LE VIEUX N'EST PAS MORT ! »

Lors d'une conférence de presse à Paris, ils ont confirmé que s'était réuni, la veille, un « *conseil national extraordinaire* », qui avait décidé, à l'unanimité, de nommer M. Timmermans administrateur provisoire pour organiser un congrès en janvier, « *assurer la sauvegarde du patrimoine, assurer la gestion ordinaire et engager les actions judiciaires qui s'avéreraient nécesaires* » (*Le Monde* du 15 décembre).

Etaient présents ou représentés à cette réunion 181 élus, dont les noms ont été communiqués à la presse, sur les 339 que compte le conseil national du FN. Pour M. Le Gallou, M. Le Pen, « *après avoir été la locomotive du Front national, en est devenu le boulet* ». En début d'après-midi, une dizaine de ces membres du bureau politique, qualifiés par M. Le Pen de « *félons* », se sont présentés au siège du parti pour participer à la réunion du bureau politique. Ceux qui n'ont pas encore été sanctionnés se sont montrés solidaires des membres du bureau « suspendus » à qui l'on refusait l'entrée ; un huissier avait été convoqué pour constater l'incident.

Les lepénistes n'ont pas perdu de temps pour répliquer. « *Nous avons déjà procédé au changement de quatorze secrétaire fédéraux* », nous a déclaré, lundi soir, Carl Lang, le nouveau délégué général. D'autres têtes vont tomber. « *Nous allons faire un état des lieux des fédérations et demander aux signataires de la pétition de se prononcer. J'envisage de changer ceux qui se sont clairement engagés dans la contestation. Les secrétaires fédéraux sont des préfets : ils doivent appliquer la ligne du mouvement* », insiste-t-il.

Lors d'une conférence de presse en fin de journée, lundi, le président du parti d'extrême droite a qualifié de « *simple réunion privée, dépourvue de toute valeur légale et statutaire* », le conseil national extraordinaire des mégrétistes. Il a annoncé que le bureau politique – dont, a-t-il affirmé, 31 membres sur 44 étaient présents ou représentés – avait décidé la supension du parti de M. Simonpieri, maire de Marignane.

M. Le Pen, visiblement « dopé » par la situation conflictuelle, a conclu sa conférence de presse en s'écriant : « *Le vieux n'est pas mort !* »

Christiane Chombeau et Annick Cojean

Rhône-Alpes : l'UDF et le RPR s'emploient à contrer la réélection de Charles Millon

LE MAIRE de Lyon, Raymond Barre (app. UDF), et François Bayrou ont présidé, lundi 14 décembre, une réunion rassemblant les neuf conseillers régionaux UDF de Rhône-Alpes opposés à Charles Millon ainsi que les parlementaires UDF de la région. A l'unanimité, selon l'un des participants, ces élus ont investi Anne-Marie Comparini (UDF) comme candidate à la prochaine élection du président du conseil régional. Adjointe au maire de Lyon, Mme Comparini bénéficie du soutien du maire de Lyon, dont elle fut l'assistante parlementaire, mais aussi d'une expérience acquise à la région où elle était rapporteur du budget lors de la précédente mandature. Elle parait susceptible de rassembler à la fois les élus UDF qui ont soutenu M. Millon et ceux qui le combattent depuis neuf mois.

Le choix de Mme Comparini est intervenu après un débat de plus de trois heures. Il a été facilité par le retrait, une heure avant la réunion, de Thierry Cornillet, président du Parti radical et premier vice-président de l'UDF, qui s'était déclaré candidat dès l'annonce de l'invalidation de M. Millon par le Conseil d'Etat, le 9 décembre.

Auparavant, Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy avaient réuni, lundi après-midi à Paris, les conseillers régionaux RPR de Rhône-Alpes. Cinq membres du groupe « Oui à Rhône -Alpes », dont son président, Gérard Ducarre, qui soutenaient jusqu'à présent M. Millon, et un élu qui figurait parmi les non-inscrits, Pierre Gimel, sont tombés d'accord avec les huit membres du groupe RPR présidé par Philippe Langenieux-Villard pour « *trouver ensemble une solution qui repousse à la fois le front républicain et l'alliance avec le Front national* ». D'autres élus RPR absents de cette réunion seraient susceptibles de « lâcher » M. Millon, selon un porte-parole du mouvement.

Par ailleurs, en Bourgogne, le président du conseil régional, Jean-Pierre Soisson (ex-UDF), s'apprêtait à recourir, mardi 15 décembre, à la procédure dite du « 49-3 régional » permettant l'adoption sans vote d'un budget, sous réserve de l'adoption d'un contre-buget. Lundi, le projet de budget de M. Soisson – réélu en avril grâce aux voix du Front national – a été rejeté en raison de l'abstention des élus RPR, UDF et DL qui forment sa majorité. M. Soisson voulait éviter de devoir le vote de son budget aux voix du FN, dont cinq lepénistes et deux mégrétistes ont voté pour, et deux autres mégrétistes ont voté contre avec les 24 élus de la gauche. « *Je veux préserver l'unité de ma majorité et prendre mes distances avec le Front national pour le premier vote majeur de ma mandature* », a expliqué M. Soisson.

Enfin, concernant la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le Conseil d'Etat devrait examiner à nouveau, en janvier, le recours contre les élections régionales dans le département des Bouches-du-Rhône, bien que l'affaire ait déja été jugée par les 8e et 9e sous-sections du contentieux (*Le Monde* du 9 décembre). Compte tenu des conséquences de l'annulation, qui ferait que l'actuel président du conseil régional, Michel Vauzelle, élu dans les Bouches-du-Rhône, ne pourrait pas être candidat à sa propre succession pour de simples raisons de calendrier, le président de la section du contentieux, Daniel Labetoulle, et ses trois adjoints ont décidé, jeudi 10 décembre, de porter l'affaire devant une formation de jugement supérieure, qui devrait être la section du contentieux, en procédant à un supplément d'information.

(avec nos correspondants)

Tirage du *Monde* daté mardi 15 décembre 1998 : 504 079 exemplaires – 3